RB86368

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

RELATION
HISTORIQUE
DE LA PESTE
DE
MARSEILLE.
En 1720.

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. XXI.

MEDICAL SOCIETY OF LONDON

PREFACE.

LA Relation d'une peſte eſt moins l'hiſtoire de la maladie, que celle des ravages qu'elle a faits, & des déſordres qui l'ont ſuivie. Telle eſt la relation que nous donnons de la peſte de Marſeille, dans laquelle nous propoſons ſeulement de décrire les malheurs de cette Ville, la maniere dont la peſte s'y eſt introduite, les progrès & les ravages qu'elle y a faits, & les meſures qu'on a priſes pour les arrêter; ſans nous engager à parler de la maladie, de ſes ſymptômes, de ſa cauſe, & de la maniere de la traitter. Peu verſés dans les matieres de Medecine, nous n'aurions donné que des idées fort imparfaites de toutes ces choſes. Cependant pour ne

rien omettre de tout ce qui peut contenter la curiosité des Lecteurs sur cet article, nous avons emprunté les observations de Mr. Bertrand Medecin de cette Ville, dont la sincerité ne sçauroit nous être suspecte, que l'on trouvera à la fin de cette histoire; elles sont faites d'après nature, je veux dire sur les malades qu'il a traités, sur la triste experience qu'il a faite lui-même de la maladie, & sur celle de toute sa famille. On attend de ce Medecin un Traité complet sur cette matiere: le peu d'étenduë qu'il a donné à ses observations, semble nous le promettre, & nous donner lieu de croire qu'il s'est reservé bien des choses pour ce Traité, qui joint à cette relation, ne laisseroit rien à desirer sur la peste de Marseille.

Nous croyons devoir préve-

nir quelques plaintes qu'on pourroit nous faire. Telle eſt celle d'avoir donné des loüanges à toute ſorte de perſonnes, reproche qu'on a déja fait à ceux qui ont donné de ſemblables relations avant nous. Mais pouvoit-on les refuſer ces loüanges à ceux qui ſe ſont ſacrifiés au ſalut public dans une ſi périlleuſe occaſion; puiſque, ſelon St. Denis d'Alexandrie, cette ſorte de mort n'eſt pas moins glorieuſe que le martyre. Nous n'avons donné à tous les autres aucun de ces éloges flateurs, qui n'ont d'autre principe que l'interêt, ni d'autre motif que la reconnoiſſance, libres des engagemens de celle-ci, & exempts des ſoupçons du premier, nous ne faiſons que raporter des faits publics & averés, mais nous n'avons pas crû devoir raconter des actions dignes de loüanges

* *Adeò ut genus hoc mortis ob pietatem fideique conſtantiam, nequaquam inferius martyrio cenſeatur. Act. martyr. Ruynart. edit. Amſtelodam. f. 185.*

d'une maniere ſimple & toute unie. Du reſte nous conſentons volontiers que ceux, qui par leur vigilance & leur zele, croiront meriter des éloges plus magnifiques, joüiſſent de la gloire que cette relation fera réjaillir ſur eux: comme nous ne pouvons pas empêcher que quelqu'un ne ſe trouve offenſé par la verité qui reſultera des faits, que nous ne ſçaurions ni taire, ni déguiſer ſans la trahir, nous n'avons pourtant laiſſé échaper dans cette hiſtoire aucun de ces traits offenſans que dicte la paſſion, & que le reſſentiment inſpire.

Les Medecins de Montpellier ſont les ſeuls qui pourroient s'en plaindre. Nous n'avons pas prétendu dans ce que nous en avons dit ravaler leur merite, ni ternir leur reputation; nous conſentons qu'ils joüiſ-

ſent paiſiblement de l'un & de l'autre ; mais nous n'avons pas crû devoir diſſimuler nos ſentimens ſur l'affectation qu'ils ont marquée en toute occaſion de déprimer les autres Medecins, de renverſer les idées les plus naturelles de la maladie, d'accommoder la verité des faits à leurs vûës, & tout cela pour donner crédit à une opinion auſſi contraire au bien public, qu'à l'experience de tous les ſiécles, & ſur tout à celle que nous venons de faire dans cette triſte conjoncture. D'ailleurs le jugement que nous portons de leurs ouvrages eſt moins le nôtre que celui du public. Pouvoit-on ſe diſpenſer d'en rendre compte ? Nous devions également aux Médecins de Marſeille une juſtification des injuſtes ſoupçons qu'on a répandu contre eux ; témoins de la conduite des uns

& des autres, & libres de toute prévention, nous ne faisons qu'en raporter ce qui s'est passé sous les yeux de toute une Ville. Si on trouve que les uns & les autres reviennent un peu trop souvent sur la scene, on doit considerer que dans une tragedie de peste, les Medecins sont des principaux Acteurs, & par consequent qu'ils y doivent joüer les plus longs rôles.

On nous reprochera peut-être encore la varieté du style; il est vrai qu'il paroit moins uni & plus figuré en certains endroits qui nous ont paru le demander, nous pourrions nous autoriser en cela par l'exemple de tous les Historiens, & les étaler ici, si nous avions voulu faire une Preface dans les formes. Comme on trouvera souvent le mot d'*Infirmeries* dans le cours de cet Ouvrage, & qu'on entend

communement par ce mot un Hôpital destiné pour les pestiferés, nous avons crû devoir avertir qu'il n'est jamais pris en ce sens dans cette relation, & que par *Infirmeries* on doit toûjours entendre l'endroit où l'on met en quarantaine les personnes & les marchandises qui viennent du Levant & autres Pays suspects, & dont on trouvera une legere description dans le Chapitre troisiéme.

Il resteroit à dire quelque chose sur l'utilité de cet ouvrage. Elle se présente d'elle-même, tant pour Marseille, que pour les autres Villes. On y verra la maniere dont la peste se glisse & s'introduit dans un lieu, comment elle s'y dévelope & s'y répand, Par quels progrès elle parvient à ce dernier dégré de violence, où elle fait tant de ravages, comment elle diminuë & finit insensiblement,

quelles en ſont les ſuites. On y aprendra à ſe méfier de ces commencemens captieux, qui trompent preſque toûjours la vigilance des Magiſtrats, & à prévenir, par de ſages précautions priſes à l'avance, le trouble & les déſordres qu'elle traîne après elle. Enfin Marſeille y verra ce qu'elle doit craindre, & les meſures qu'elle doit prendre, ſi jamais le Seigneur vouloit encore l'affliger de ce terrible fleau, & les autres Villes y trouveront à profiter de ſon exemple. C'eſt le but qu'on s'eſt propoſé dans cette relation, dans laquelle on s'eſt fait une loi de ne raporter que des faits publics & conſtants, ſans entrer dans les vûës & dans les deſſeins de ceux qu'ils regardent. S'il y en a quelques-uns de peu d'importance, ſi l'attention qu'on a eûë à marquer certaines dattes, & à nommer certaines perſon-

nes inconnuës hors de cette Ville, paroit trop ſcrupuleuſe, pour ne pas dire tout-à fait inutile, on ne l'a fait qu'en certains endroits où cela a paru neceſſaire par raport aux perſonnes qui ſont ſur les lieux, & qui auroient pris ces ſortes d'omiſſions pour un défaut de ſincerité & d'exactitude. Au reſte on n'a rien exageré dans les deſcriptions que l'on a faites des malheurs de Marſeille; on oſe même aſſûrer qu'elles ſont encore au deſſous de la verité. Si nous n'avons pû les retracer, ſans renouveller toutes nos douleurs, on ne pourra guére les lire ſans être attendri ſur la mort de tant de malheureux, ſur la déſolation de tant de familles, & ſur la miſere d'un peuple affligé du plus terrible châtiment que Dieu puiſſe envoyer à des hommes criminels.

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAP. I. *Les malheurs de la peſte. Elle eſt un fleau du Ciel. Differentes peſtes qui ont affligé Marſeille*, page 1

II. *Origine de la peſte de Marſeille. Elle ne vient point de l'air ni des alimens*, 17

III. *Commencement de la peſte dans les Infirmeries*, 28

IV. *Commencement de la peſte dans la Ville*, 40

V. *Premier periode de la peſte. Les Medecins commis à la viſite des malades la déclarent. Incredulité du public*, 51

VI. *Emotion populaire. Etabliſſement des Barrieres. Progrès de la contagion dans les Citadelles*, 60

VII. *Progrès de la contagion ſur les Galeres*, 68

VIII. *Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Conſuls reſtent ſeuls chargés de l'adminiſtration pu-*

blique. Etat de la Ville à la fin du premier periode, 83

IX. *Second periode de la peſte. Etabliſſement d'un nouvel Hôpital.* 94

X. *La contagion eſt portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyez par la Cour. Déſertion des Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires de la Ville*, 106

XI. *Déſolation interieure des maiſons*, 133

XII. *Etat de la Ville*, 151

Mandement de Monſeigneur l'illuſtriſſime & Reverendiſſime Evêque de Marſeille; 172

XIII. *Les Confeſſeurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Mr. l'Evêque*, 186

XIV. *Progrès de la maladie à Rive-Neuve, ſur la Mer, hors la Ville, & dans le Terroir*, 215

XV. *Les Echevins demandent du Conſeil. Forçats accordés pour ſervir de Corbeaux. On enleve tous les cadâvres*, 231

XVI. *Le Roy nomme un Commandant. Nouveau ſecours des Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers*, 259

Bref de N. S. P. le Pape à Mr. l'Evê-

que de Marseille, 280
XVII. *Troisiéme periode de la peste. On ouvre les Hôpitaux*, 292
XVIII. *Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépossedés de leurs Benefices*, 308
Lettre de Mrs. de St. Victor à Mr. le Commandant, 312
XX. *Continuation de la maladie en Novembre. Chambre de police. Le peuple reprend ses anciens désordres, & les Medecins leurs premieres opinions*, 333
XXI. *Quatriéme & dernier periode de la peste. Medecins envoyés dans le Terroir*, 357
XXII. *Divers ouvrages imprimés sur la peste*, 369
XXIII. *Suite des ouvrages imprimés sur la peste. Nouvelles découvertes*, 392
XXIV. *Désinfection generale*, 432
XXV. *Suites de la peste*, 450
Observations sur la maladie contagieuse de Marseille, 481

Fin de la Table.

RELATION HISTORIQUE De la Peſte de Marſeille.

En 1720.

CHAPITRE PREMIER

Les malheurs de la peſte. Elle eſt un fleau du Ciel. Differentes peſtes qui ont affligé Marſeille.

DE toutes les calamités publiques, la peſte eſt conſtamment la plus cruelle & la plus terrible. La guerre & la famine ne préſentent rien de ſi affreux, que ce que l'on voit dans une Ville affligée de ce malheur. On peut, par la ſoûmiſſion & par l'obéïſſance, fléchir la colere d'un puiſſant ennemi, ſe dérober à ſa fureur par la fuite, la

repouſſer par une vigoureuſe réſiſtance. On peut arrêter la rapidité de ſes conquêtes, par l'opoſition d'une Place, que l'art d'accord avec la nature, auront mis en état de le laſſer, par une longue défenſe. On peut trouver, dans la force de ſes remparts, un aſile à ſa foibleſſe, & obtenir, à la faveur d'un courage opiniâtre, une honorable compoſition.

Quelqu'affreux que ſoit le ſpectacle d'une Ville ſaccagée, il ne dure que quelques heures, ou tout au plus que quelques jours. Le Soldat avide de piller, eſt bientôt raſſaſié de ſang & de carnage : ſenſible aux malheurs des vaincus, il accorde ſouvent la vie à leurs larmes ou à leur liberalité. Quelque general que ſoit ce maſſacre, on épargne preſque toûjours ceux que la foibleſſe de l'âge & du ſexe rend innocens du crime commun ; enfin, ſouvent le premier ſang répandu, excite la pitié du vainqueur, & procure aux autres un pardon & une amniſtie génerale.

La famine n'entraîne les derniers malheurs, que quand elle eſt générale & univerſelle. On n'a preſque ja-

mais vû de ces sortes de famines. Dans celles qui sont particulieres, & dans une seule contrée, on trouve toûjours dans la charité, ou dans l'avarice de ses voisins, une ressource à sa disette ou à son indigence ; & le plus grand mal qu'elles puissent faire, c'est d'obliger ceux qu'elles affligent, à chercher, par une vie errante & vagabonde, dans les pays étrangers, les moyens de conserver une vie, qu'ils auroient vû finir dans la langueur, en restant dans leur propre pays.

Les malheurs de la contagion sont bien plus accablans, plus longs, & plus affreux. C'est un ennemi implacable, dont les traits sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont invisibles & plus répandus, contre lesquels les précautions les plus exactes sont souvent vaines & inutiles ; & tous les secours humains ne sont qu'une foible ressource : dans peu de jours, elle fait un désert affreux de la ville du monde la plus peuplée & la plus opulente, & la remplit d'horreurs & de misere. Le culte divin suspendu, les Temples fermés, les exercices publics de Religion prohibés, les honneurs de la se-

pulture défendus, augmentent l'horreur de ce ſpectacle.

La contagion fait ceſſer le commerce dans une ville; elle ſemble y diſſoudre la ſocieté, interdire aux hommes la communication des ſecours mutuels qui l'entretiennent, rompre toutes les liaiſons du ſang & de l'amitié, abolir l'amour conjugal, éteindre même l'amitié paternelle. Toutes ſes ſources des ſecours humains taries, laiſſent les malades dans un trouble & un abandonnement plus cruels que la mort même.

On voit les habitans d'une même ville s'éviter & ſe fuïr; chacun craint de recevoir quelque impreſſion mortelle de ceux à qui il donne la même crainte : tout le monde s'enferme & ſe reſſerre, tout devient ſuſpect & dangereux; les alimens les plus neceſſaires ne ſont pris qu'avec les précautions les plus gênantes; & le métail le moins ſuſceptible d'impreſſion, n'eſt reçû qu'avec les ménagemens les plus ſcrupuleux. Chaque particulier ſemble former une ſocieté à part, & voudroit pouvoir ſe reſerver juſqu'à l'air qu'il reſpire.

Cette peine d'une attention continuelle à ſe garantir d'un mal, qui ne reſpecte ni âge, ni ſexe, ni condition, deviendroit plus douce, par le plaiſir qu'on auroit de ſe conſerver, ſi on ne tenoit qu'à ſoi-même, & ſi les allarmes continuelles où l'on eſt pour des amis qu'on eſtime, ou pour des parens que l'on aime, ne troubloit la douceur de ce plaiſir. Tous les jours on apprend la chûte de quelqu'un de ceux pour qui on s'intereſſe; & le chagrin qu'on a de les ſçavoir malades, devient bientôt plus amer & plus cuiſant par la nouvelle de leur mort. Triſte ſituation, où l'on ne peut ſauver ſa vie que par des ſoins infinis, qui ne delivrent pas de la crainte de la perdre à tout moment, ni du cruel chagrin de voir perir ceux que l'on aime.

Chacun attentif à ſa propre conſervation, ſe croit diſpenſé de donner aux autres les ſecours qu'il lui doit naturellement, & la charité la plus vive amortie par la vûë du peril ſe refuſe aux pieux mouvemens qui la preſſent. Une fille malade craint de conſerver ſa vie aux dépens de celle

de ſa mere empreſſée à la ſecourir ; & le pere allarmé pour la ſanté de ſes enfans autant que de ſon mal, refuſe les devoirs que la nature lui donne droit d'en exiger. L'opulence, qui dans tout autre tems nous fournit les commodités de la vie, ne ſuffit pas en celui-ci, pour nous procurer les ſecours les plus communs & les plus ordinaires ; ſouvent le riche comme le pauvre manque de tout, au milieu de ſon abondance, & inſpirant l'un & l'autre la même crainte à ceux qui pourroient les ſecourir, ils languiſſent tous deux dans le même abandonnement & dans la même miſere.

A tous ces deſordres, ajoûtons le ſpectacle affreux d'une ville, où l'on ne voit dans les ruës que des gens qui tombent, frapés de mort ſubite, des malades qui traînent une vie languiſſante, prêts à la quitter au premier coin, où les forces les abandonnent, des phrenetiques échapés de leurs lits, qui répandent par tout les traits inviſibles d'une maladie mortelle, des cadavres entaſſés les uns ſur les autres, ſouvent à demi pourris & corrompus, des corps morts traînés ou

portez en terre par ceux même que la tendresse naturelle semble dispenser de ce triste devoir, où toutes les maisons retentissent des pleurs & des gemissemens qu'excitent la mort des parens & celle des voisins; où ceux qui restent en santé portent le trouble & la frayeur peinte sur le visage, & craignent à tout moment d'éprouver le triste sort qu'ils voient subir aux autres.

Tant de malheurs qui suivent la contagion, devroient la faire regarder plûtôt comme un fleau du Ciel, que comme l'effet d'une revolution naturelle. Ce fût la sixiéme playe, dont Dieu frapa l'Egypte, pour punir l'endurcissement de Pharaon. C'est ainsi qu'il punit la vanité de David, lorsque, par un mouvement d'orgueil, il voulut faire le dénombrement de ses sujets. C'est la derniere menace qu'il fait aux peuples contempteurs de sa Loi. " Que si après
„ cela, (leur dit-il dans le Leviti- *Levit.*
„ que) vous ne voulez point encore 26. v.
„ vous corriger; & si vous continuez 25.
„ à marcher contre moi, je marche-
„ rai aussi moi-même contre vous,

„ & je vous fraperai ſept fois davan-
„ tage à cauſe de vos pechés, & j'en-
„ voyerai la peſte au milieu de vous.
„ Et dans un autre endroit, juſques
Nomb. „ à quand ce peuple m'outragera-t'il
14. v. „ par ſes paroles ? Je les fraperai
donc de peſte, & je les exterminerai.
Dans la ſuite il a fait éclater de tems en tems ſa colere ſur les hommes, par ce ſevere châtiment ; mais nous pouvons dire, qu'il n'en a jamais donné d'exemple ſi terrible que celui que nous venons de voir dans la peſte qui a deſolé la ville de Marſeille en 1720.

En effet, quelqu'affreuſe que ſoit la peinture que je viens de faire des malheurs de la contagion, elle n'eſt qu'un foible crayon de ceux qui ont affligé cette ville ; quelque horreur que j'aie de m'en rapeller le ſouvenir, j'oſe pourtant les expoſer ici par un recit, qui ſera d'autant plus fidéle, que j'en ai été des plus maltraités, & que je puis dire des malheurs de Marſeille, comme autrefois Enée de ceux de Troye, *& quorum pars magna fui.*

C'eſt ici la vingtiéme peſte, & la plus cruelle de toutes celles qui ont

deſolé Marſeille, & dont les Hiſtoriens font mention, nous allons les rappeller ici en peu de mots.

La premiere, & la plus ancienne arriva quarante neuf ans avant Jeſus-Chriſt; c'eſt Ceſar qui en parle, & qui dit que les Marſeillois étoient affligés de la peſte, lorſqu'ils ſe rendirent aux Romains; faiſant voir par là, que c'étoit moins la foibleſſe & le défaut de courage, que les extrêmités de la maladie, qui les obligerent à ſe rendre à ces vainqueurs du monde. L'auteur des antiquités de Marſeille ajoûte, qu'ils n'étoient pas moins preſſés par la famine que par la peſte. *Ceſar de bell. civit.*

La ſeconde eſt celle de l'an 503. dont Aymonius parle en ces termes. En ce tems-là, il arriva une grande mortalité à Marſeille, & dans les autres villes de la Provence, par une maladie, qui faiſoit ſortir aux hommes des glandes de la groſſeur d'une noix aux aînes & aux parties les plus délicates. Voilà déja un des caracteres de la maladie fort ancien. *Aymonius de geſt. Francor. lib. 3. cap. 86.*

Gregoire de Tours fait mention de la troiſiéme en 588. Il dit que cette *Greg. Turon.*

ib. 9. ap. 21. & 22. peſte fût apportée à Marſeille par un navire qui venoit d'Eſpagne chargé de diverſes marchandiſes, qui furent achetées par les habitans, que la premiere maiſon attaquée reſta entierement vuide, par la mort de huit perſonnes, que le mal ne ſe répandit pas d'abord dans toutes les maiſons, mais qu'après avoir ſuſpendu quelque tems ſa fureur, il ſe répandit d'abord avec la même impetuoſité qu'une incendie, qui prend à des moiſſons meures, & prêtes à tomber ſous la fauls, qu'il fit tant de ravages, que les moiſſons ſécherent ſur la terre, faute de moiſſonneurs, & les raiſins ſur les vignes juſques dans l'hyver, ne ſe trouvant perſonne pour les cueillir. Il ajoûte que cette peſte, après avoir ceſſé deux mois, recommença comme auparavant, & que le peuple qui étoit revenu de la campagne avec tant de confiance, perit par cette eſpece de rechûte. Voilà bien de traits de reſſemblance avec celle d'aujourd'hui; Dieu veüille nous garantir du dernier.

Greg. Turon. Le même Auteur parle de la quatriéme en 591. & dit que Marſeille

fût désolée par la peste, en même tems que l'Anjou, le Maine, & le pays Nantois furent affligé de la famine. *l. 10. cap. 23.*

La cinquiéme est marquée dans la Chronique de saint Victor, inserée dans la Biblioteque du P. l'Abbé. Elle porte qu'en 1347. il y eut à Marseille une mortalité generale, qui ne laissa que la troisiéme partie des Habitans; que cette contagion ravagea toute la terre, & qu'elle dura trois années. Plusieurs Autheurs ont parlé de cette peste. Pisson dans les annales de l'Eglise d'Aix, dit qu'on l'appelloit l'année de la grande mortalité, que les villes & villages resterent sans habitans; & Petrarque ajoûte qu'elle dépeupla presque le monde entier; peut-être parce qu'elle enleva la belle Laure. Genebrard dit que ce furent les Juifs qui apporterent cette peste des Indes; & Pisson ajoûte que ce fût pour se venger de quelque reglement, qui fût fait contre eux dans un Concile National tenu à Avignon en 1337. *Pisson p. 176.* *Petrarq. l. 8.*

L'histoire de Marseille nous apprend toutes les autres, qui se suivi- *Ruff. hist. de Marf.*

rent d'assez près. En celle de 1476. les Consuls resterent dans la ville, & s'acquitterent bien de leur devoir. Mais ceux qui se trouverent en place huit ans après que la peste revint en 1484. abandonnerent la ville, & cederent le gouvernement à d'autres personnes qu'ils mirent à leur place. Vingt ans après, Marseille fût encore attaquée de peste en 1505. & elle y reprit les deux années suivantes en 1506. & 1507. La seconde des trois commença au mois de Mars, & dura jusqu'à la Noël; & après avoir calmé quelque mois, elle se ralluma de nouveau, & fit beaucoup de ravage dans toute la Provence.

La peste desola encore Marseille en 1527. & trois ans après parut la douziéme en 1530. dans laquelle l'Historien dit que tous les habitans quitterent la ville, & que Charles de Monteaux premier Consul, étant alors à la Cour pour les affaires publiques; ses collegues abandonnerent la ville, & mirent trois Proconsuls à leur place. Ceux d'aujourd'hui ont montré plus de zele & plus de courage.

Le même Autheur releve l'économie & la bonne conduite qui furent gardées en celle de 1547. Il dit que l'on n'y dépensa que deux mille six cens écus, & qu'elle ne fit perir que huit mille personnes.

Celles de 1556. & 1557. ne firent pas de grands progrés. La rigueur du froid amortit d'abord le feu de la contagion.

Il n'en fût pas de même de celle qui les suivit en 1580. La peste jointe à la famine fit perir plus de trente mille personnes. Le Viguier & le premier Consul s'enfuirent; les autres se sacrifierent pour leur Patrie, & augmenterent, par une mort glorieuse la honte de ceux qui auroient dû les animer par leur exemple. Quoique cette peste eût été fort vive, elle se ralluma le 26. de Mars de l'année suivante, qui se trouvoit le jour de Pâques, avec tant de fureur, qu'elle ne laissa que deux ou trois mille personnes. Dans le mois de May que le mal étoit dans sa vigueur, & que l'on menoit aux infirmeries plusieurs bâteaux par jour chargés de malades, Pierre Bouquier du Martigues, Ca-

pitaine de la Tour du bouc fût nommé, par le Roy, Viguier de la ville; & il vint ſe mettre à la tête des Conſuls, malgré la fureur du mal. Les galeres d'Eſpagne, qui parurent alors aux environs du Château d'If, augmenterent le trouble & l'épouvante de la ville : mais ce ſage Commandant fit armer ſur le champ ſix mille Païſans, qui vinrent garder les portes de la ville, où l'on n'eût plus d'autre ennemi à craindre que la maladie.

Bien loin de s'aguerrir à ce mal, à meſure qu'il revenoit plus ſouvent, le peuple de Marſeille en étoit toûjours plus effrayé : car ayant reparu le 13. Novembre 1586. dans trois jours la ville fût entierement deſerte : ſoit donc la rareté des habitans, ſoit la rigueur du froid, elle ne fit pas de grands deſordres ; mais elle recommença au mois de Mars de l'année ſuivante 1587. Les habitans ſortirent encore de la ville, & elle ceſſa entierement dans le mois de May.

En l'année 1628. l'armée du Marquis d'Uxelles infecta la ville de Lion, & de-là le mal ſe repandit bientôt en Languedoc, en Dauphiné, & en

Provence, où la ville de Digne fût la premiere attaquée ; enſuite Aix, & après Marſeille : elle y fût portée par de balles de laine, & ſe declara le 22. Fevrier 1630. La diviſion qui regnoit alors dans la ville fit manquer bien de précautions, qui auroient empêché les approches du mal : mais par la ſageſſe de Leon de Valbelle Seigneur de la Tour, premier Conſul, & de Nicolas de Gratian ſecond Conſul, le bon ordre y fût ſi bien retabli, que l'on n'y vit aucun de ces deſordres publics, qui ſont les ſuites ordinaires de la contagion, quand on ne les prévient pas par une bonne police. Nous renvoyons ſur tout cela à l'Hiſtorien de Marſeille, nous contentant de remarquer que la conduite de ces Conſuls étoit un beau modele à imiter. Mr. Gaſſendy fait mention de cette peſte dans la vie de Mr. de Peireſc. *Gaſſend. in vita Peireſ. l. 9.*

Enfin la dix-neuviéme peſte, eſt celle de 1649. qui commença comme celle-ci, au mois de Juin ; & ayant d'abord calmé, elle recommença violemment au mois d'Août, & dura juſqu'au mois de Fevrier de l'an-

née ſuivante. On voit par toutes ces peſtes, que la maladie a été toûjours la même dans tous les tems, même nature de mal, même caractere, mêmes ſymptomes; elle ne ſe dément point; & ſi on remonte plus haut juſques aux anciennes peſtes qui ont précedé celles de Marſeille, on reconnoîtra que c'eſt par tout la même maladie, ſi on lit ſur tout la deſcription de celle d'Athenes, que Theucydide nous a laiſſée, combien de traits de reſſemblance n'y trouvera-t'on pas avec celle que nous allons décrire, qui eſt la vingtiéme de celles qui ont affligé Marſeille, & qui paroît avoir été la plus violente de toutes, puiſqu'elle a réuni ſur nous les malheurs de toutes les autres. Après leſquels il ne nous reſte plus qu'à prier le Seigneur qu'il nous garantiſſe de celui qui arriva en la derniere de 1649. qui trois mois après qu'elle eût fini, recommença avec la même violence, & dura encore deux mois. L'Autheur du Capucin charitable, dit que cette rechûte vint de l'ouverture d'une maiſon qui n'avoit pas été deſinfectée. Nous devons eſperer que les bons or-

dres donnés, par le sage Commandant qui nous gouverne, préviendront ce dernier malheur.

CHAPITRE II.

Origine de la peste de Marseille. Elle ne vient point de l'air, ni des alimens.

POUR marquer l'origine de la peste de Marseille, il n'y a qu'à démontrer qu'elle ne la tire point des causes communes & generales, qui produisent les contagions ordinaires. Peut-être que la suite des faits l'indiquera assez, & nous dispensera de prononcer là-dessus. Nous ne pourrions le faire qu'après avoir prouvé la contagion, qui ne sçauroit être traitée dans cet ouvrage : c'est pourquoi nous nous contenterons de faire voir ici que cette peste ne reconnoît aucune de ces causes generales; après quoi pour en trouver l'origine, on n'aura qu'à se laisser aller au cours des consequences, qui suivront naturellement de ces preuves, & des faits simplement arrangés.

On ne connoit que deux cauſes generales des maladies épidemiques ou populaires. Ces cauſes ſont l'air & les alimens, qui étant d'un uſage commun à tous les habitans d'une même ville, doivent leur communiquer leurs bonnes ou leurs mauvaiſes qualités, & faire ſur eux à peu près les mêmes impreſſions. L'air, quoique le plus ſimple & le plus fluide de tous les corps, ſe charge pourtant facilement de toute ſorte de corpuſcules étrangers, qu'il porte dans ſon ſein, & qu'il communique à tout ce qu'il penetre. C'eſt-là une de ces verités qui ſont generalement reçûës, & qui n'ont plus beſoin d'être prouvées.

L'air donc pur par lui-même, ne peut être infecté que par le mélange de ces corpuſcules étrangers, qui ſelon leur qualités, le rendent plus ou moins pur, & par conſequent plus ou moins ſain. Car, qui ne ſçait pas aujourd'hui, que l'air ſi neceſſaire à la vie, peut produire differentes alterations dans le ſang, ſoit qu'il ſe mêle avec lui par la reſpiration, ſoit qu'il ſoit pris avec les alimens. Or ces corpuſcules impurs ca-

pables d'infecter l'air, ne peuvent lui venir que des vapeurs & des exhalaiſons qui s'élevent de la terre ou des eaux bourbeuſes & marêcageuſes, ou bien de quelqu'autre ſorte de corruption, telle qu'eſt celle des cadavres, après une ſanglante bataille, ou un long ſiége. Ainſi après des tremblemens de terre, par des embraſemens ſouterains, on voit la terre s'entrouvrir & ſe crevaſſer, d'où ſortent des exhalaiſons minerales & arſenicales, qui ſe repandant dans l'air, lui communiquent leur virulence. Ainſi des eaux bourbeuſes & croupiſſantes, le ſoleil éleve des vapeurs, qui ſe trouvent bientôt en égale peſanteur avec l'air, y reſtent ſuſpenduës, & ſe confondent avec lui. Nous paſſons legerement ſur toutes ces cauſes de l'infection de l'air, qui ne ſont ignorées de perſonne.

L'air de Marſeille eſt exempt de toutes ces infections. Il n'y a dans cette ville, ni dans tout ſon voiſinage aucune mine de métail ni de mineral, nulle ſource d'eaux minerales. On n'y a jamais vû aucun tremblement de terre; les anciennes hiſtoires de cette

ville n'en ſont aucune mention, & homme vivant, pour vieux qu'il ſoit, n'en a jamais oüi parler. Quoique Marſeille ſoit arroſée d'une infinité de fontaines, & ſon terroir de divers ruiſſeaux, néanmoins toutes ces eaux vont ſe perdre dans la Mer, & ne croupiſſent nulle part. Veritablement les étrangers ſe plaignent, & avec quelque raiſon, du peu de propreté des ruës, & de ce qu'on y jette toutes les immondices des maiſons; mais elles n'y ſont pas plûtôt jettées, qu'elles ſont ſur le champ ramaſſées, & emportées hors la ville, par les payſans avides du fumier, qui leur eſt ſi neceſſaire pour fertiliſer leurs terres.

Pour ſe convaincre que l'air de Marſeille eſt des plus purs & des plus ſains, il n'y a qu'à ſe repreſenter la ſituation & l'heureuſe expoſition de cette ville. Nous ferons peut-être plaiſir à ceux qui la connoiſſent déja, de la leur retracer; & ceux qui ne l'ont pas vûë, n'en auront pas moins à lire la deſcription d'une ville auſſi celebre par ſon antiquité, que par ſes embeliſſemens modernes.

La ville de Marſeille eſt bâtie ſur le penchant d'une colline, qui s'étend du couchant au levant, faiſant face au midy, vers lequel elle contourne, en regardant le nord. La ville bâtie depuis le haut de cette colline juſques au bas fait la figure d'un fer de cheval, & forme une eſpece d'amphiteatre, dont le fond eſt un grand baſſin ovale, qui fait le Port. L'entrée de ce Port eſt formée par la ſeparation de ces deux collines vers le Couchant, & défenduë par deux Citadelles bâties ſur les extrêmités de ces collines une de chaque côté. La plus grande partie de la ville ſe trouve par-là expoſée au Midy, & ſur tout le Port, au tour du quel regne un large Quay, qui par l'égalité du pavé, par la vûë des Galeres & des Vaiſſeaux de toute nation, dont le Port eſt rempli toute l'année, par la diverſité des boutiques qui le bordent, & par la varieté des marchandiſes qui y ſont expoſées, forme une promenade auſſi commode qu'agreable.

On trouve dans toutes les places publiques, & preſque dans toutes les ruës des fontaines, dont les eaux, ſe

répandant dans toute la ville, en lavent les ruës, & en entraînent toutes les immondices dans la mer. Quoique le Port reçoive toutes ces eaux, il ne s'en éleve point de mauvaiſe odeur, ni des vapeurs infectées, parce que ſon emboucheure étant étroite, il y a un petit courant, qui en renouvelle continuellement les eaux. D'ailleurs il y a toute l'année des pontons deſtinés à le curer, & ces immondices ſont jettées loin dans la mer.

Derriere ces collines ſur leſquelles la ville eſt bâtie, s'étend une grande & vaſte plaine, à plus de deux lieües, bordée par d'autres colines couvertes de thym, de romarin, & d'autres herbes aromatiques, qui croiſſent auſſi en abondance ſur de petites collines, qui s'élevent en quelques endroits de cette plaine. C'eſt dans cette étenduë qu'eſt le terroir de cette ville, lequel ſterile & ingrat de ſa nature, eſt devenu, par l'induſtrie & par l'opulence de ſes habitans, le plus agreable & le plus fertile. Un nombre infini de maiſons de campagne, qu'on appelle Baſtides, & qu'-

on fait monter à plus de huit mille, augmentent la beauté de ce terroir, & par leur varieté & leur bizarre arrangement font voir une seconde ville dispersée dans une vaste campagne. Les endroits les plus élevés de ce terroir sont plantés d'oliviers & de figuiers, dont le fruit porte par excellence le nom de figues de Marseille, & de vignes, dont la favorable exposition rend les vins si excellens, que Martial les appelloit des vins fumeux. Tout le reste de ce terroir n'est que prairies & jardinages, avec des arbres fruitiers de toute espece, qu'on arrose des eaux de divers ruisseaux, & d'une petite riviere, qui vont se dégorger dans la mer.

Lib. 13. *E.* 120. *& lib.* 14. *E.* 116.

Heureux le peuple qui joüit d'une si favorable exposition; il ne peut qu'y respirer un air très-pur & très-sain, qui joint à la douceur du climat, rend cette ville un des plus agréables séjours du Royaume; aussi y voit-on rarement des maladies épidemiques; je n'y en ai pas vû d'autre que celle qui suivit le rude hyver de 1709. & qui fût commune à toutes les autres villes du Royaume, par

le déſordre general que fit dans toute la nature un froid ſi extraordinaire; & même les Medecins diſent que les maladies ordinaires, qui dans toutes les autres villes ſuivent les revolutions des ſaiſons, ne font que ſe montrer en celle-ci dans un très-petit nombre de malades. D'où viendroit donc cette prétenduë infection de l'air, capable de produire la maladie d'aujourd'hui? Voudroit-on dire qu'elle y a été aportée des pays lointains par quelque vent funeſte? Mais qu'on nous prouve auparavant que les miaſmes contagieux ſont aſſez liés enſemble, pour n'être pas diſperſés & diſſipés par un ſi long trajet.

On peut encore moins raporter cette infection à d'autres cauſes, qui n'ont jamais exiſté dans cette ville ni dans ſon voiſinage. Nul dérangement dans les ſaiſons de cette année, ni des années précedentes, les vents, les pluyes, le chaud, le froid, tout avoit ſuivi le cours ordinaire & regulier de la nature. Nulle maladie précedente, ni fiévre maligne, ni petite verole, qui ait annoncé une conſtitution épidemique. Nulle comete, nul

nul meteore, funestes présages d'une calamité prochaine. A quoi donc attribuer cette infection de l'air, & l'étrange maladie dont on veut le rendre coupable ? Les Astronomes auroient-ils découvert quelque nouvelle étoile, ou quelque astre sinistre, qui eût versé ses malignes influences sur cette ville infortunée.

Les mauvais alimens sont encore une source féconde de plusieurs maladies populaires. La raison en est assez connuë ; on peut pourtant encore moins soupçonner cette cause que les autres. Jamais année plus fertile que celle-ci. Quoique le bled & toutes les autres denrées ayent été un peu cheres, c'étoit moins par la disette que par le prix excessif de l'argent. Le peuple de Marseille n'a jamais tant gagné que cette année, où les rembourſemens avoient mis les riches dans la necessité de faire de nouvelles entreprises, à bâtir de maisons, en culture des terres, & en commerce pour conserver leurs fonds; & tous ces travaux, dont le prix étoit considerablement augmenté, avoient procuré des gains immenses aux pau-

vres & aux artiſans, auſſi étoient-ils tous à leur aiſe ; on les voyoit aller du pair avec les bourgeois, & même les effacer par la vanité & par leur luxe. Ce n'eſt pas dans les grandes villes où le peuple ſouffre par la miſere, & encore moins dans une ville de commerce : il y trouve toûjours les moyens de ſe ſauver de l'indigence, & de ſe garantir de cette extrême miſere.

On voudra peut-être accuſer l'abondance des fruits, comme l'aliment le plus ordinaire des pauvres, & le plus facile à ſe corrompre : d'autant mieux que quelques malades rendoient quantité de vers. Mais quand a-t'on vû que les fruits, & la corruption qu'ils font, ait cauſé une maladie auſſi violente ? Cette cauſe paroît-elle ſuffiſante à produire un effet ſi extraordinaire ? Eſt-ce une cauſe de maladie fort nouvelle qu'une abondante recolte de fruit ? Elle revient de deux années l'une, & ſouvent pluſieurs années de ſuite, & le mal contagieux ne paroît qu'une fois dans un ſiécle.

Il ſuit de tout ce que nous venons

de dire, que la peſte de Marſeille ne reconnoît aucune de ces cauſes generales des maladies épidemiques. Elle ne peut donc y avoir été aportée que par la contagion & par la communication de quelque perſonne, ou par des marchandiſes infectées. Mais comme ce n'eſt pas à nous à prouver la contagion, tout ce que nous pourrions dire là-deſſus, ne porteroit ſur aucun fondement ſolide. Nous eſperons même que la ſuite de cette relation découvrira l'origine & la ſource de cette maladie, & nous épargnera la peine de la prouver : d'autant mieux que les preuves qui reſultent des faits conſtants & publics, ſont beaucoup plus fortes que celles que forment les raiſonnemens les plus plauſibles & les mieux concertés.

CHAPITRE III.

Commencement de la peſte dans les Infirmeries.

MArſeille eſt par ſa ſituation la ville du Royaume la plus propre & la plus commode pour le commerce du Levant : le genie & l'induſtrie de ſes habitans repondent parfaitement à cette ſituation. C'eſt pour favoriſer ce commerce, que le Roy a bien voulu leur accorder la franchiſe du Port, c'eſt-à-dire, une entiere exemption de tout droit d'entrée pour toute ſorte de marchandiſe. Mais parce que les contrées du Levant ſont ſouvent déſolées par la peſte, & que les marchandiſes qu'on en raporte peuvent être infectées, il y a hors la ville des Infirmeries, où les Navires qui viennent du Levant, & d'autres lieux ſuſpects, débarquent leurs marchandiſes, & où elles ſont déballées, pour être expoſées à l'air, juſqu'à ce qu'elles ſoient purgées de tout ſoupçon d'infection : pendant

que les Navires ſe tirent au large en quarantaine, ceux qui veulent ſe débarquer dans ces Infirmeries, y ſont auſſi reçûs en quarantaine.

C'eſt un vaſte enclos que ces Infirmeries, où il y a de petites Cazernes pour les particuliers, des apartemens propres pour les perſonnes diſtinguées, & de grandes hales pour les marchandiſes. Il y a dans cet endroit des Officiers, pour veiller à l'ordre que l'on doit garder dans la *purge* des marchandiſes, & en tout ce qu'il convient de faire pour la ſûreté de la ſanté publique. Meſſieurs les Echevins nomment tous les ans ſeize Intendans de la ſanté, qu'ils choiſiſſent parmi les principaux Négotiants de la ville : ces Intendans reglent les quarantaines & les entrées, & ont toute la direction de ces Infirmeries. C'eſt dans ce lieu que la peſte a commencé de la maniere que nous allons le raconter.

A peine eût-on appris à Marſeille que la peſte ravageoit le Levant, que le 25. May le Capitaine Chataud y arriva avec ſon Navire richement chargé pour compte de divers Négotiants

Ville de Syrie.

de cette place. Il étoit parti de Seyde le 31. Janvier avec ſa patente nette, c'eſt-à-dire, qu'elle portoit qu'il n'y avoit alors à Seyde aucun ſoupçon de mal contagieux. Cependant on a appris du depuis, que quelques jours après ſon départ la peſte ſe manifeſta à Seyde, & on ſçait que quand cette maladie ſe déclare dans une ville, elle y couvoit déja depuis quelque tems. De là ce Capitaine fût à Tripoli de Syrie, où il fût obligé de reſter quelque tems, pour reparer les mats de ſon Navire. Or Tripoly n'eſt pas fort loin de Seyde, & il y a entre ces deux villes une grande communication, qui dans ce pays-là eſt toûjours fort libre malgré la contagion. Il chargea encore des marchandiſes dans ce dernier endroit, & on l'obligea d'y embarquer quelques Turcs, pour les paſſer en Chypres: ſes patentes de ces deux endroits ſont encore nettes; un de ces Turcs tombe malade dans la route, & meurt en peu de jours; deux Matelots commandés pour le jetter en mer, ſe mirent en état de le faire; & à peine avoient-ils touché au cadavre, que

le maître du Navire, qu'on appelle vulgairement le Nocher, leur ordonne de ſe retirer, & de le laiſſer jetter en mer à ceux de ſa Nation; ce qui fût fait, & les cordages qui avoient ſervi à cette manœuvre, furent coupés & jettés auſſi dans la mer.

Peu de jours après ces deux Matelots tombent malades, & meurent fort bruſquement, & quelques jours après deux autres ſont encore pris du même mal, & meurent de même, & le Chirurgien du Vaiſſeau eſt du nombre. Ces morts promptes allarment le Capitaine, & l'obligent à ſe ſeparer du reſte de l'équipage, & à ſe retirer dans la poupe, où il reſte pendant tout le voyage, donnant delà ſes ordres. Trois autres Matelots lui tombent encore malades, & n'ayant point de Chirurgien, il relâche à Livourne, où ils meurent de la même maniere que les autres. Ce Capitaine raporte un certificat du Medecin & du Chirurgien des Infirmeries de cette Ville, par lequel ils déclarent que ces malades ſont morts d'une fiévre maligne peſtilentielle. Il remet en ar-

rivant à Marseille, ce certificat aux Intendans de la santé, & leur fait sa déclaration de la mort de quelques hommes de son équipage.

Malgré tout cela, on ne laisse pas de permettre au Capitaine de débarquer ses marchandises dans les Infirmeries, contre l'usage souvent observé, de renvoyer en Jarre, Isle déserte aux environs de Marseille, les Navires soupçonnés de peste, qui ont perdu quelqu'un de l'équipage dans la route, & leur carguaison avec la mort de sept hommes, & un certificat qui déclare une fiévre pestilentielle, étoient des raisons suffisantes de ne pas violer cet usage.

Veritablement comme il mourut encore un Matelot sur le bord du Capitaine Chataud le 27. du même mois, les Intendans de la santé prolongerent encore la quarantaine de ses marchandises jusqu'à quarante jours, à compter du jour que la derniere balle seroit débarquée. Ce dernier mort est porté aux Infirmeries, où il est visité par Mr. Gueirard, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, & qui déclare qu'il n'a aucune marque

de peste. Ce Chirurgien, qui avoit d'ailleurs de l'experience & de la reputation, ne reconnoît la peste qu'aux marques exterieures.

Trois autres Navires qui venoient de ces mêmes endroits suspects de peste, arriverent le dernier du mois de May. Ce sont ceux des Capitaines Aillaud & Fouque, & la Barque d'un autre Capitaine Aillaud : & le 12. Juin arriva aussi le Capitaine Gabriel, tous avec patente brutte, c'est-à-dire, portant que dans le lieu de leur départ il y avoit soupçon de peste. Cela n'empêcha pas que leurs marchandises ne fussent traitées avec la même douceur que celles du Capitaine Chataud, & débarquées dans les Infirmeries.

La maladie cependant & la mortalité continuent sur le bord du Capitaine Chataud : le 12. Juin, le Garde qu'on met sur tous les Navires pendant leur quarantaine, mourut ; & le 23. un de ses Mousses tomba encore malade; & dans le même tems, deux des Portefaix employés à la *purge* de ses marchandises sont aussi pris de maladie ; & dans la suite un troi-

ſiéme, commis à celles du Capitaine Aillaud. La maladie de ces trois hommes eſt la même, & ſe termine également par une mort prompte en deux ou trois jours. Le Chirurgien des Infirmeries déclare toûjours que ce ſont des maladies ordinaires. Soit ignorance, ſoit complaiſance de la part de ce Chirurgien, il a porté la peine de l'un ou de l'autre par une mort funeſte, & par celle de toute ſa famille.

Tant de mort précipitées firent pourtant quelque impreſſion ſur les Intendants de la ſanté, qui ordonnerent d'abord que tous ces Navires ſeroient renvoyez en l'Iſle de Jarre, pour y recommencer leur quarantaine, ſe contentant d'enfermer les Portefaix dans l'enclos des marchandiſes, auſquelles ils étoient deſtinés, & leur ôter par-là la communication entr'eux, qui juſques-là avoit été libre.

Ces précautions n'empêcherent pas que le 5. de Juillet deux Portefaix enfermés avec les marchandiſes du même Capitaine Chataud, ne fuſſent ſaiſis du même mal avec des tumeurs

ſous les aiſſelles. La maladie a beau ſe montrer par les marques les plus ſenſibles. Le Chirurgien des Infirmeries s'obſtine à ne pas la reconnoître, & ſoûtient toûjours que ce n'eſt qu'une maladie ordinaire. Un troiſiéme a le même ſort le lendemain, avec un bubon à la partie ſuperieure de la cuiſſe. A la vûë d'une contagion ſi marquée, les Intendans de la ſanté commencent à ſe méfier de l'habileté de leur Chirurgien, & pour s'aſſûrer de la choſe, il ſe déterminent à faire conſulter.

Deux Maîtres Chirurgiens de la Ville ſont appellés pour conſulter; ſçavoir Mr. Croiſet Chirurgien Major de l'Hôpital des Galeres, dont la reputation répond au merite, & Mr. Bouzon, qui n'étoit connu que par quelques voyages qu'il avoit fait en Levant. Aparemment la maladie ne parut pas aſſez conſiderable, ni d'une conſequence à meriter que des Medecins fuſſent appellés à cette conſultation. Ces deux Chirurgiens ſe porterent aux Infirmeries le 8. Juillet, ils y viſiterent ces malades avec le Sr. Gueirard, auſquels ils trouve-

rent des bubons, & les déclarerent tous trois atteints de peste. La mort de ces trois malades arrivée le 9. confirma le raport de ces Chirurgiens, que nous avons crû devoir inserer ici.

„ Nous Maîtres Chirurgiens jurés
„ de cette Ville, soussignés, certi-
„ fions, qu'à la priere de MM. les
„ Intendans de la santé, nous nous
„ sommes portés aux Infirmeries,
„ pour y visiter trois malades alités
„ depuis deux jours, & après plu-
„ sieurs informations prises particu-
„ lierement du Chirurgien desdites
„ Infirmeries, il nous a raporté qu'il
„ y a environ quinze jours, que trois
„ Portefaix ayant ouvert, & tourné
„ quelques balles de cotton, lesdits
„ trois Portefais furent incontinent
„ attaqués de fiévre continuë, ayant
„ un petit pouls, douleur de tête,
„ maux de cœur, & qu'enfin ils
„ sont morts vers le quatriéme jour,
„ sans aucune marque exterieure sur
„ leur corps; que trois autres Porte-
„ faits ayant tourné les mêmes balles
„ de cotton, & les ayant ouvertes
„ par un autre endroit, ils sont de

„ même tombés malades, avec des
„ ſymptomes plus fâcheux, & étant
„ conduit par ledit Chirurgien à l'en-
„ droit où ſont les trois malades,
„ nous avons prié le garçon Chirur-
„ gien qui en a le ſoin, de les décou-
„ vrir, & il nous ont paru tous les
„ trois avoir des tumeurs aux aînes,
„ que ledit garçon Chirurgien a tou-
„ chées en nôtre preſence, en nous
„ diſant que ces tumeurs étoient de
„ la groſſeur d'un œuf de poule, il
„ nous a encore paru que l'un deſ-
„ dits malades avoit un furoncle ou
„ puſtulle à la cuiſſe, qui étoit en
„ ſupuration; & nous étant informé
„ de l'état du pouls & des autres
„ ſymptomes, il nous a dit que le
„ pouls étoit petit, & que ces mala-
„ des n'avoient preſque pas de fiévre,
„ ayant les yeux enfoncés, & la lan-
„ gue ſeche & chargée, avec une
„ petite douleur de tête, ce qui nous
„ fait juger que ces trois malades
„ ſont atteints d'une fiévre peſtilen-
„ tielle: En foi de quoi nous avons
„ ſigné le preſent raport. A Marſeille,
„ ce 8. Juillet 1720.

Il n'en fallut pas moins qu'un ra-

port auſſi précis & juſtifié par l'avenement, pour porter les Intendans de la ſanté à faire ſortir des Infirmeries ces marchandiſes infectées, & à les renvoyer en l'Iſle de Jarre, où dans la ſuite elles ont été brûlées avec le corps du Vaiſſeau, par ordre de la Cour. Quelques jours après, le Prêtre, qui avoit adminiſtré les Sacremens à ces malades, mourut auſſi de la même maladie.

Il eſt bon de remarquer, que ſur les autres Navires ſuſpects, & qui ſont arrivés après le Capitaine Chataud, il n'y a eu ni malade ni mort dans toute la route, ni pendant la quarantaine. Veritablement un des Portefaix du Capitaine Aillaud mourut dans les Infirmeries, mais ce ne fût qu'après qu'on l'eût obligé à travailler aux marchandiſes du Capitaine Chataud, & même à enterrer un de ſes Portefaix mort : dequoi l'Ecrivain du Capitaine Aillaud proteſta contre l'Intendant de ſemaine, ſe plaignant, que ſi le Portefais prenoit mal, on le rejetteroit ſur ſes marchandiſes, & que cela prolongeroit leur quarantaine.

Les Ecrivains des Navires s'enferment avec les marchandiſes dans les Infirmeries.

Les passagers arrivés sur ces Vaisseaux suspects, ceux même du Capitaine Chataud eurent l'entrée le 14. Juin, ainsi qu'il est marqué dans le Journal imprimé, tiré du Memorial de l'Hotel de Ville; c'est-a-dire, qu'à compter du jour de l'arrivée des Vaisseaux, ces passagers n'ont fait qu'une quarantaine ordinaire de quinze à vingt jours; & toute la précaution qu'on a prise, c'a été de leur donner, & à leurs hardes quelques parfums de plus: car les passagers, sortant des Infirmeries emportent avec eux leurs hardes, & souvent leurs paco-filles. Il faut avoir une grande foi à ces parfums, pour croire qu'ils puissent détruire un venin, qu'on a déja humé dans le corps, & corriger le vice d'une marchandise infectée, qui n'a pas été assez long-tems à l'air. Jusqu'ici tout se passe dans l'interieur des Infirmeries & sous le secret; mais des morts si frequentes & un raport des Chirurgiens aussi décisif, ne permettent plus de cacher la chose: on en donne avis aux Puissances & à la Cour. Il ne nous est pas permis de penetrer plus loin. Tels ont été les

Petits paquets de marchandises que les gens de mer aportent pour leur compte.

commencemens de la peſte dans les Infirmeries, voyons-en les ſuites & les progrés dans la ville.

CHAPITRE IV.

Commencement de la peſte dans la Ville.

PEndant qu'on travailloit à purger les Infirmeries de toutes les marchandiſes ſuſpectes, & de l'infection que les malades & les morts pouvoient y avoir laiſſée, qu'on en gardoit exactement toutes les avenuës, que l'entrée en étoit interdite à toute ſorte de perſonnes, & que l'on ſe croyoit en ſureté par toutes ces précautions quoique tardives, le mal couvoit déja dans la ville, & ſe gliſſoit furtivement, & de loin en loin en diverſes maiſons. Dans la ruë de Belle-Table, Marguerite Dauptane, dite la jugeſſe, tomba malade le 20. Juin avec un charbon à la levre. Le Chirurgien de la Miſericorde qui la panſoit en avertit les Magiſtrats par ordre des Recteurs; ils y

envoient le Chirurgien des Infirmeries, qui ne connut pas mieux la maladie dans la ville que dans ce premier endroit, & leur raporte que c'est un charbon ordinaire. Le 28. du même mois, un Tailleur nommé Creps à la place du Palais, mourut avec le reste de sa famille en peu de jours, par une fiévre qu'on crût simplement maligne. Le premier Juillet la nommée Eigaziere, au bas de la ruë de l'Escale, est attaquée du mal, avec un charbon sur le nez, & tout de suite la nommée Tanouse, dans la même ruë avec des bubons, & après elle tout le reste de cette ruë, où la contagion a commencé par les maisons voisines de celle de Tanouse.

Ainsi à peine fût-on delivré de la crainte de la peste dans les Infirmeries, que la terreur de ce funeste mal commença à troubler la fausse severité où l'on étoit dans la ville. Mrs. Peissonel pere & fils Medecins vont le 9. Juillet dénoncer à Mrs les Echevins un jeune enfant de douze à quatorze ans nommé Issalene, veritablement attaqué de peste dans une maison de la place de Linche, qui est

fort éloignée des endroits où étoient ces premiers malades dont nous venons de parler. Sur cette déclaration, les Echevins mettent des Gardes à la porte de cette maiſon. Le lendemain cet enfant meurt, & ſa ſœur tombe malade; on les enleve l'un & l'autre dans la nuit, & avec eux tout le reſte de la famille; on les tranſporte aux Infirmeries, où ils ont tous peri, & on ferme exactement la porte de la maiſon.

On a fait divers comptes ſur cet enfant, où chacun a crû découvrir la maniere dont il avoit aporté le mal des Infirmeries dans la ville; mais quand on a voulu les ſuivre & les aprofondir, on a reconnu qu'il n'y avoit rien de certain en tout ce qu'on en diſoit. Ce qu'il y a de bien vrai, c'eſt que ſa ſœur, qui tomba malade après lui, faiſoit le mètier de tailleuſe, & qu'elle pourroit bien avoir travaillé quelque piece d'Indienne ou de Bourg infectée, qui ſont les habits ordinaires des femmes de ce pays. Il ne ſeroit pas extraordinaire que le frere eût été infecté avant elle, on verra dans la ſuite que les enfans ont

été les plus susceptibles de ce mal.

Cette premiere allarme fût bientôt suivie d'une seconde. Le lendemain de la mort de cet enfant, c'est-à-dire, le 11. Juillet, le nommé Boyal venu du Levant, & sorti depuis quelques jours des Infirmeries tombe malade. Le Chirurgien qui le traitte, lui trouve un bubon sous l'aisselle, & le dénonce à Mrs. les Echevins, qui mirent aussi-tôt des Gardes à sa maison. Boyal meurt ce même jour, & le soir il est porté & enseveli dans les Infirmeries, par les Portefaix qui y sont enfermés : on y traduit aussi tous ceux de la maison, qui fût fermée ; & on ordonne à tous ceux qui l'ont frequenté quelques jours de quarantaine chez eux, & les parfums ordinaires. Il est difficile de décider si Boyal avoit aporté la peste du Vaisseau, sur lequel il étoit embarqué, ou s'il l'avoit prise dans les Infirmeries par la communication, ou bien s'il avoit lui-même aporté des marchandises infectées. Tout ce qu'on peut dire de sûr, c'est que quelques jours de quarantaine de plus auroient donné le tems à son mal de se déclarer dans les Infirmeries.

Après ces deux malades il n'en paroît pas d'autre : déja on se rassure sur la crainte du mal contagieux ; déja on s'aplaudit des sages précautions qu'on a prises pour l'étouffer dans sa naissance ; déja le public ingenieux à se flatter, & facile à se prévenir, attribuë à ces deux malades toute autre maladie que celle dont ils sont morts. Mais le mal se joüant des précautions des uns, & de l'incredulité des autres, pulluloit secretement dans cette ruë de l'Escale, & dans les maisons voisines de celle de la nommée Tanouse, dont il a été parlé. Il se repandoit même à la sourdine en d'autres ruës ; car Joli, fripier à la place des Prêcheurs, avoit déja perdu une fille, & tout le reste de cette famille a peri tout de suite ; & dans la ruë de l'Oratoire, la nommée Bouche, Tailleuse fût aussi attaquée du mal, elle se tira d'affaire mais tous ses parents en sont morts.

Le plus grand nombre de ces malades étoit pourtant dans cette ruë de l'Escale, où Mr. Sicard le fils Medecin agregé, qui y desservoit la Misericorde, trouva quelques malades

atteints de fiévre avec des ſymptomes de malignité, les uns avec des charbons, les autres avec des bubons : le lendemain il trouva ces malades morts, & d'autres tombés de nouveau avec les mêmes ſymptomes dans la même ruë, & dans les ruës voiſines ; il n'eût pas de peine à reconnoître la maladie, & environ le 18. Juillet, il en donna avis à Mrs. les Echevins.

Cette nouvelle declaration faite par un Medecin, qui viſitoit journellement les malades, jointe à ce qui avoit precedé, devoit ſans doute exciter dans les Magiſtrats le même zele, qui les avoit fait agir ſi efficacement envers les deux premiers malades, Iſſalene, & Boyal ; ils repondirent ſimplement à ce Medecin, qu'ils y envoyeroient Mr. Bouzon, Me. Chirurgien, pour voir ce que c'étoit. Une telle réponſe n'étoit pas fort propre à ranimer l'attention des autres Medecins ſur cette nouvelle maladie. Ce Chirurgien va donc viſiter ces malades le 19. du même mois, & il raporte aux Echevins qu'ils n'ont que des fiévres vermineuſes. Sans vouloir

penetrer dans les raiſons qu'avoit ce Chirurgien de déguiſer la verité, nous aimons mieux lui rendre la juſtice qu'il merite, en diſant qu'il n'a pas connu la maladie ; il étoit même difficile qu'il la reconnut ; car nous avons apris du depuis qu'il ne touchoit pas les malades, & qu'il ne leur parloit que de loin.

Sur le rapport de ce Chirurgien, on ſe tranquiliſe, ces malades abandonnés à leur ſort, reçoivent les Sacremens à la maniere ordinaire. La communication reſte libre dans cette ruë & dans les ruës voiſines, & on donne aux morts la ſepulture ordinaire. Cependant le même Medecin continuë à viſiter de ſemblables malades dans le même quartier, il ne penſe plus à les dénoncer, pour ne pas s'expoſer à recevoir une réponſe ſemblable à la premiere, & à voir préferer à ſon avis celui d'un Chirurgien : ainſi la maladie ſe répand inſenſiblement juſques à ce qu'elle éclata par la mort de quatorze malades en un même jour, & par la chûte de pluſieurs autres ; ce qui fût le 23. Juillet.

Une ſi grande mortalité dans une même ruë, fit du bruit dans la ville, les Curés en avertiſſent les Magiſtrats, qui reveillés par les cris publics, joignirent Mr. Peiſſonel Medecin au Sr. Bouzon leur Chirurgien de confiance, pour la viſite de ces malades. Ils ſe portent à cette ruë le 24. & y trouvent pluſieurs malades attaqués de nouveau. L'Autheur du Journal imprimé, ſupoſant ce qu'on auroit dû faire, qu'il y avoit pluſieurs Medecins commis à cette viſite, fait dire aux uns que c'étoient des fiévres malignes, aux autres des fiévres contagieuſes cauſées par les mauvais alimens, & qu'aucun ne dit poſitivement que c'étoit la peſte. Il eſt pourtant certain que le Medecin leur déclara que c'étoit bien la peſte, & qu'il n'y eût que le Chirurgien, qui les flattoit du contraire. Quoiqu'il en ſoit, il étoit bien facile aux Magiſtrats de s'en aſſûrer.

Tout le Royaume verra avec étonnement, que dans une ville, où il y a un College & une Agregation de Medecins, & où l'on voit regner depuis près de deux mois une nouvelle

maladie, on ne daigne pas les assembler, ou tout au moins les plus accreditès d'entr'eux, pour les consulter & les faire décider sur une maladie de cette consequence. Les regles d'une sage administration ne permettoient pas dans une affaire aussi importante, de s'en raporter à la décision d'un seul Chirurgien des plus nouveaux de la ville, ni de rester dans une funeste incertitude, sur la nature d'un mal, dont les suites sont si terribles. On ne laisse pourtant pas de mettre des Gardes aux avenuës de cette ruë, d'en enlever les malades, de les transporter aux Infirmeries avec quelques personnes qui avoient eu avec eux une communication prochaine; & pour ne pas allarmer le peuple, on ne fait ces expeditions que la nuit & à la sourdine.

Cela n'empêcha pas que le mal n'allat toûjours croissant, & qu'il ne fit des progrés dans les autres quartiers. Il commence à paroitre dans le Fauxbourg, & tous ces malades sont transportés aux Infirmeries, où la plûpart mouroient en y arrivant; parce qu'on n'étoit guére informé de leur

leur état que le second ou le troisiéme jour, & que c'étoit-là le terme ordinaire du mal, quand il ne devoit pas se terminer heureusement. Le nombre des malades augmentant dans ces Infirmeries, les Echevins demanderent au Syndic du College un Medecin, qui s'y enferma, pour y traiter les malades qu'on y envoyoit. Le sort tomba sur Mr. Michel, qui étant le dernier Medecin reçu, & dégagé de tout embarras de famille, avoit moins de raison que les autres de s'en dispenser. Il l'accepta de bonne grace, & s'y enferma sur le champ. Tout ceci se passe sur la fin du mois de Juillet.

On attend peut-être de nous, qu'avant que de suivre plus loin les progrés de la contagion dans la ville, nous déclarions, si elle y est venuë des Infirmeries, & comment, & par qui elle y a été apportée. Cette circonstance paroît être de l'integrité de cette Histoire; nous aimons pourtant mieux la voir défectueuse, que de rendre qui que ce soit responsable de tant de malheurs, & de faire tomber sur lui la haine & le ressenti-

ment du Public. D'ailleurs nous avons promis de ne rien donner à la conjecture, & de ne raporter que des faits publics & conſtans. Cette précaution eſt d'autant plus neceſſaire, que c'eſt l'endroit le plus délicat de nôtre Hiſtoire, & ſur lequel nous aimons mieux marquer nôtre moderation par le ſilence, que de prononcer trop hardiment ſur un point, dont la déciſion ne doit porter que ſur des preuves de la derniere évidence.

Ce qu'il y a de bien certain là-deſſus, c'eſt que la peſte étoit veritablement dans le bord du Capitaine Chataud, que ſes marchandiſes l'ont portée dans les Infirmeries, qu'un des premiers malades qui ont paru dans la ville n'en étoit ſorti que depuis quelques jours avec ſes hardes; que les premieres familles attaquées ont été celles de quelques Tailleuſes, de Tailleurs, d'un Fripier, gens qui achetent toute ſorte de hardes & de marchandiſes, celle du nommé Pierre Cadenel vers les Grands Carmes, fameux Contrebandeur, & reconnu pour tel, & d'autres Contrebandeurs,

qui demeuroient dans la ruë de l'Eſcale & aux environs, que le Fauxbourg qui eſt joignant les Infirmeries, a été attaquée en même tems que la ruë de l'Eſcale ; & qu'enfin il y avoit alors de nouvelles défenſes d'entrer les Indiennes & les autres étoffes du Levant. Nous laiſſons à chacun la liberté de faire les reflexions qui ſuivent naturellement de tous ces faits.

CHAPITRE V.

Premier periode de la peſte. Les Medecins commis à la viſite des malades la déclarent. Incredulité du Public.

QUOIQUE nous ne veüillons point adopter les préventions du Peuple touchant l'aparition des ſignes celeſtes, qui précedent les grandes calamités, nous ne laiſſerons pas de remarquer, que le 21. Juillet le tems étant couvert & à la pluye, il fit dans la nuit des éclairs & des tonnerres ſi effroyables, qu'on ne ſe ſouvenoit pas d'en avoir oüi de ſembla-

bles ; toute la Ville en fût troublée, & la foudre tomba sur plusieurs maisons, sans blesser personne. Ces tonnerres furent regardés comme le funeste signal de la plus affreuse mortalité qu'on aye jamais vûë : car dezlors la contagion se débonda & se répandit dans tous les quartiers de la Ville.

Mrs. Peissonel & Bouzon continuent à visiter les malades, & sur leur déclaration, on continuë à les transporter aux Infirmeries, toûjours dans la nuit, pour ne pas allarmer le Public ; & les Consuls animés d'un nouveau zele, assistent tour à tour en personne à ces expeditions nocturnes. Mr. Peissonel accablé des infirmités de l'âge, se décharge de ce travail sur son fils, jeune Medecin, qui n'étoit pas encore aggregé. Ce jeune homme ne prévoyant pas les consequences, repandit la terreur dans toute la Ville, & publia par tout que la peste étoit dans tous les quartiers. Il l'écrit de même dans les Villes voisines, qui prirent aussi l'allarme, & s'interdirent tout commerce avec Marseille : c'est en consequence de

ces lettres que le Parlement de Provence rendit cet arrêt fulminant le 2. Juillet, par lequel il défend toute communication entre les habitans de la Province & ceux de Marseille sous peine de la vie.

Cependant le Public se plaint de ne pas voir des Medecins de reputation employés à la visite de ces malades; tout le monde veut sçavoir ce que c'est; chacun demande une décision sûre, sur laquelle il puisse prendre ses dernieres resolutions. Ainsi, soit les plaintes publiques, soit le nombre des malades augmenté, les Echevins demandent quatre Medecins au Syndic du College, pour les repartir dans toute la Ville, & au Syndic du Corps des Chirurgiens quatre Maîtres, qui accompagnent les Medecins, chacun avec son garçon. Ils nomment en même tems quatre Apoticaires, pour fournir les remedes aux malades. Quatre Medecins se livrent à cet emploi; sçavoir Mrs. Bertrand, Raymond, Audon, & Robert, chacun avec son Chirurgien & un garçon. Ils se partagent toute une grande Ville, où dix Me-

decins n'auroient pas ſuffi.

A peine ont-ils viſité un ou deux jours les malades, qu'ils vont d'eux-mêmes déclarer aux Magiſtrats qu'il n'y avoit point à ſe flater, que la maladie qui regnoit, étoit veritablement la peſte, & la peſte même la plus terrible qui eût paru de long tems. Ils ſe réuniſſent tous Medecins & Chirurgiens en un même ſentiment, & aucun d'eux ne dit que ce fût une fiévre maligne cauſée par les mauvais alimens & par la miſere, comme l'Autheur du Journal imprimé le leur fait dire. Leur ſentiment a toûjours été le même, ils n'ont jamais varié là-deſſus, & l'évenement ne les a que trop juſtifiés. Importunés par la curioſité des Citoyens, ils ne crurent pas devoir refuſer de la ſatisfaire. Aſſûrés du fait par eux-mêmes, ils ne hazardoient rien dans cette déclaration; elle ne pouvoit cauſer aucun trouble dans la Ville; le fils de Mr. Peiſſonel l'y avoit déja mis, & Mrs. Sicard pere & fils, qui avoient vû les premiers malades dans leur quartier de la Miſericorde, ſe plaignant qu'on n'avoit pas ajoûté foi à

leur premiere déclaration, avoient déja repandu par tout le bruit de cette nouvelle maladie : il ne convenoit plus de la cacher dans un tems où elle étoit repanduë dans toute la Ville, & où il falloit prendre les meſures les plus promptes pour en arrêter les progrés, ou tout au moins pour prévenir les déſordres qu'elle traîne après elle.

La déclaration de ces quatre Medecins ne trouva pas plus de créance dans l'eſprit des Magiſtrats, & dans le Public que celle de Mrs. Sicard. Les premiers, bien loin d'ajoûter foi à un raport auſſi authentique, font afficher un avis, dans lequel ils annoncent que ceux qui ont été commis à la viſite des malades, ont enfin reconnu que la maladie qui regne n'eſt qu'une fiévre maligne ordinaire, cauſée par les mauvais alimens & par la miſere. Nous voulons bien leur rendre la juſtice de croire qu'ils ne firent mettre cette affiche que pour raſſûrer le peuple, plûtôt que de penſer qu'ils ayent pû douter d'un fait qui leur étoit certifié de tout côté. Cette précaution étoit bonne, en prenant toû-

jours les mesures convenables.

En effet, quoique les Magistrats eussent toûjours agi comme si c'étoit veritablement la peste, puisqu'ils faisoient enlever les malades, & fermer les maisons; soit que les Infirmeries fussent remplies; soit qu'on ne regardât plus le mal comme contagieux, on ne fit plus transporter les malades, qui s'accumulerent de jour en jour en diverses ruës: car dès le 7. Août, les quatre Medecins trouvoient trente nouveaux malades par jour, & autant de morts qu'on les obligeoit aussi de visiter; & cela alla toûjours croissant d'un jour à l'autre. Les Magistrats non contents de manquer de confiance en leurs Medecins, formerent contr'eux des soupçons injurieux à leur honneur & à leur caractere; & quoiqu'ils se fussent livrés au soin des malades de la maniere du monde la plus genereuse, sans traiter d'aucun interêt, qu'ils abandonnerent à la generosité des Magistrats, ceux-ci ne laisserent pas de dire, que les Medecins de la Ville vouloient faire un *Missisipi* de cette affaire. Ce sont les termes dont ils se servirent.

D'un autre côté, le peuple entrant dans les mêmes soupçons, insulte publiquement les Medecins dans les ruës, & leur reproche hautement qu'ils grossissent le mal par l'indigne motif d'un sordide interêt : les Medecins, animés d'un vrai zele pour leur Patrie, devoroient toutes ces insultes d'une vile populace ; ils furent beaucoup plus sensibles aux mépris de quelques-uns de principaux Citoyens, qui écrivirent en divers endroits des lettres pleines de qualifications les plus odieuses contr'eux, & dans lesquelles l'ignorance étoit le moindre vice qu'ils leur reprochoient. A quels égaremens de raison ne porte pas une aveugle incredulité ?

Deux choses favorisoient cette prévention. Mr. Michel, Medecin aux Infirmeries, écrivoit aux Echevins, que les malades qu'on lui envoyoit, n'avoient d'autre mal, les uns que l'ennui d'être enfermés, & les autres que la verole, & qu'ils avoient plus besoin de mercure que d'autres remedes. Pourtant l'ennui & la verole furent pour tous ces malades des maladies mortelles. La seconde chose

qui entretenoit l'incredulité publique ſur la maladie, c'eſt qu'on raportoit que pluſieurs malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas. Il n'en fallut pas davantage pour achever de décrier les Medecins, pour confirmer les indignes ſoupçons qu'on avoit formé contr'eux, & pour faire regarder la maladie comme une fiévre de corruption, cauſée par les fruits & par les mauvais alimens.

Ce qui fortifioit cette fauſſe opinion, c'eſt qu'on ne voyoit dans ces premiers tems, que des enfans & de pauvres gens attaqués de cette maladie. La peſte, diſoit-on, s'en prend à toute ſorte d'âge & de condition, elle fait bien d'autres ravages. On vouloit voir les hommes tomber morts dans les ruës, les riches attaqués comme les pauvres, & le mal ſe répandre avec impetuoſité dans toute la Ville. Attendez, peuple incredule, & vous verrez plus que tout cela; un affreux carnage va bientôt forcer vôtre aveugle incredulité. Déja des morts ſubites ſont annoncées de toute part; déja le feu de la contagion a pris aux quartiers les plus reculés,

& dans les ruës les plus écartées : déja les plus incredules & les plus hardis sont frapés les premiers : déja enfin on apprend d'un jour à l'autre la chûte de quelque riche.

Alors on commence à douter & à craindre ; on demande à s'assûrer de la nature du mal, par l'ouverture des cadavres : un Batelier frapé de mort subite dans son Bateau, présente l'occasion de faire cette épreuve. Les Medecins employés à la visite des malades, sont mandés pour assister à l'ouverture de ce cadavre. Mr. Guion, Chirurgien de la Ville, s'offre courageusement à la faire ; il mourut pourtant lui-même peu de jours après. Le cadavre est ouvert dans le Bateau même, on foüille dans toutes ses parties, & on y cherche vainement la cause d'une maladie, qui se manifeste moins par les impressions qu'elle fait sur les parties internes, que par les symptomes & par les marques exterieures.

CHAPITRE VI.

Emotion populaire. Etabliſſement des Barrieres. Progrés de la contagion dans les Citadelles.

LE bruit du mal contagieux de Marſeille repandu dans toute la Province, empêchoit les autres Villes d'y envoyer leurs denrées : l'Arrêt même du Parlement le défendoit ſous des peines très-ſeveres. Les Barricades que les Villes voiſines avoient faites pour ſe garder, ne permettoient pas aux Marſeillois d'en aller chercher. Cependant cette Ville ſi riche, par ſon commerce, ne peut pas ſe paſſer du ſecours de ſes voiſins, auſquels elle fournit à ſon tour bien de commodités qui leur manquent : ceux que la mer lui procure, ſont longs à venir & toûjours incertains : elle fût donc bientôt reduite aux extrêmités d'une diſette generale : le bled commence de manquer aux Boulangers, & le troiſiéme Août, n'ayant pas fait la quantité de pain ordinai-

re, il en manqua ce jour-là ; ſur le ſoir la populace s'attroupa, & courut de ruë en ruë inſulter toutes les maiſons des Boulangers.

Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, qui depuis le commencement de la contagion ne ceſſoit pas d'agir à la tête des Echevins, de les animer par ſon exemple, & de veiller à la ſûreté publique, étoit pour lors enfermé avec eux dans l'Hôtel de Ville, pour regler les affaires, que les malheurs préſens avoient infiniment multipliées. Averti de ce déſordre, il ſort accompagné de Mr. Mouſtier un des Echevins, & ſe porte à l'endroit où étoit cette Populace mutinée. Il n'eût pas beſoin de gens armés pour appaiſer ce tumulte ; autant aimé du peuple, qu'eſtimé des honnêtes gens, ſa ſeule préſence déſarma ces rebelles, & changea ſur le champ leurs plaintes & leur murmures en cris de joie & d'allegreſſe, au bruit deſquels ils l'accompagnerent chez lui, & ſe retirerent avec autant de tranquilité, qu'ils avoient montré de chaleur & d'émotion dans leur revolte. On vit alors combien il

importe au bonheur des peuples, que ceux qui les gouvernent, s'appliquent autant à les captiver par la bonté & & par la douceur, qu'à les ſoûmettre par l'autorité ; & que temperant l'une avec l'autre, ils ne ſachent pas moins ſe faire aimer que ſe faire craindre.

Pour prévenir un pareil déſordre, & empêcher que les malheurs de la famine n'augmentaſſent ceux de la contagion, les Echevins écrivirent à Mr. le Bret Intendant de la Province, & à Mrs. les Conſuls de la Ville d'Aix, qui en ſont les Procureurs, pour les prier de permettre qu'on établit des marchés à une certaine diſtance de la Ville, où l'on feroit une Barriere, & où les Etrangers pourroient apporter leurs denrées, & les Habitans de Marſeille les y aller acheter, ſans ſe communiquer enſemble. Ces Mrs. ſenſibles aux malheurs de nôtre Ville, y conſentirent gracieuſement ; & pour regler toutes choſes, on convint d'une conference entre Mrs. les Procureurs du Païs & nos Echevins, ce que le Parlement permit : le jour & le lieu ſont aſſi-

gnés ; ce fût à Nôtre-Dame à deux lieuës de Marſeille. Mr. le Marquis de Vauvenargue premier Procureur de la Province y vint accompagné de quelques Gentils-hommes, d'un Medecin, & eſcorté de quelques Gardes.

De la part de Marſeille, Mr. Eſtelle premier Echevin s'y rendit ſeul avec le Secretaire de la Ville. La conjoncture ne permettoit pas d'y aller avec une plus grande ſuite. Il auroit dû pourtant y mener avec lui un Medecin, comme ces Mrs. l'avoient demandé, ſans doute pour le faire conferer avec le ſien, s'aſſûrer par-là de la nature de la maladie, & ſe mettre en état de ſe garantir d'un ſemblable malheur, qu'ils n'ont pû éviter dans la ſuite. Mais les Medecins s'étoient trop expliqués ſur cette maladie, pour que Mr. Eſtelle les menat à cette conference. Il leur cacha avant ſon départ les intentions de Mrs. les Procureurs du Païs, & il leur dit à ſon retour, qu'il ne les avoit apriſes que par une Lettre qu'il avoit reçûë en chemin, lorſqu'il ſe rendoit au lieu aſſigné.

Dans cette conference, on regla,

par un concordat, qu'il seroit établi un marché aux deux avenuës de Marseille, & à deux lieuës de la Ville, avec une double Barriere, & un autre pour la mer à cet endroit du Golfe de Marseille, vers le Couchant, appellé l'Estaque, & qu'à tous ces marchés il y auroit des Officiers & des Gardes commis pour empêcher les communications au choix de Mrs. les Procureurs du Païs & aux fraix de la Ville. Ce concordat homologué par Arrêt du Parlement, on le fait savoir à toutes les Villes & Lieux de la Province, & on les invite à envoyer des denrées à ces Barrieres, où elles pourront être venduës sans danger. On ne peut assez loüer le zele de toutes les Villes de la Province, & leur empressement à secourir Marseille dans cette calamité, les unes en envoyant des denrées, & les autres en favorisant le transport.

L'établissement de ces Barrieres diminua bien un peu la disette, mais il ne rapella pas tout-à-fait l'abondance : l'éloignement des marchés fit hausser le prix des denrées qu'on y alloit chercher ; toute sorte de travail

rencherit avec elles ; le vin ſi commun & ſi abondant dans cette Ville ſuit le ſort des autres denrées : toutes les caves ſont fermées, ou par la fuite des uns, ou par la crainte des autres. Le peuple, qui fait ſon principal aliment de cette liqueur, eſt prêt à ſe ſoulever, ſi on n'eût fait ouvrir les caves de force, & mettre le vin en vente. La viande qui ne vient que de loin, eſt encore plus rare que les autres denrées ; enfin bientôt on n'eût pas moins à ſouffrir de la diſette que de la maladie.

Encore ſi ceux, qui étoient chargés de pourvoir aux beſoins publics, n'avoient eu que le peuple de la Ville à entretenir, mais les ſoins & les embarras ſe multiplient avec les malheurs de la contagion. Voici Mrs. les Officiers des Citadelles, qui ayant reſſerré leurs Troupes, demandent du bled & d'autres neceſſités à Mrs. les Echevins, les menaçant de lâcher les Soldats dans la Ville, pour en prendre par tout où ils en trouveront. Comment pourvoir à tous les beſoins d'une nombreuſe garniſon dans un tems de diſette. Il falloit avoir toute

l'activité & la prévoyance de Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, dont le zele pour le ſervice du Roy eſt connu depuis long-tems, pour faire trouver dans ces Citadelles, malgré la diſette generale, l'abondance des tems les plus tranquilles.

Quoique les Citadelles ſoient entierement ſeparées de la Ville, & que les Garniſons y fuſſent reſſerrées depuis le commencement de la contagion, elle n'a pas laiſſé que d'y penetrer. Mr. Audibert Chirurgien des Galeres y avoit été mis pour y traiter les malades. Les guériſons qu'il y opera firent d'abord du bruit, & on publioit par tout qu'il n'en avoit perdu aucun. Il leur donnoit d'abord un violent émetique, qu'il appelloit ſon *furet*, enſuite il les faiſoit abrever avec du Thé ou de la Tiſane, & il les purgeoit. Cette pratique fût propoſée aux Medecins pour modéle, mais ils avoient déja reconnu & l'inutilité des purgatifs, & le danger des violens émetiques, qui donnoient des ſuperpurgations funeſtes; auſſi cette methode ne fit pas dans la Ville les mêmes miracles que dans les Cita-

delles. J'appelle ainsi le bonheur de traiter plusieurs pestiferés, sans qu'il en meure un seul. Les plus habiles Medecins n'oseroient faire un pareil défi. Ceux qui connoissent bien cette maladie, savent qu'elle élude souvent & l'attention des Medecins, & la vertu des remedes.

Tout ce qu'on peut dire du succés de ces violens émetiques, & des purgatifs réiterés, c'est qu'il y a quelquefois d'heureuses témerités, mais elles ne doivent pas servir de regle. Il y a donc lieu de croire que tous ces malades n'avoient que de legeres atteintes du mal, ou peut-être même qu'ils avoient toute autre maladie; car quand la contagion s'aprocha de plus près des Citadelles, & que les malades qui y tomboient, étoient veritablement marqués au coin de la contagion; les guérisons ne furent plus si frequentes, & les malades y mouroient tout comme ailleurs: cependant il est vrai que la contagion n'a pas fait de grands progrés dans ces Citadelles, par le bon ordre qu'il y avoit, & par le soin qu'on prenoit d'en sortir les malades, dès qu'ils paroiſ-

ſoient, & de les tranſporter dans un petit Hôpital qu'on avoit fait dans une Baſtide voiſine. La contagion y a fini avec le mois de Decembre, & du depuis il n'y a pas paru de nouveau malade. Dans la ſuite, le Chirurgien des Citadelles a rendu ſa methode publique ; nous laiſſons décider aux Medecins qui ont traité beaucoup de ces malades, ſi cette methode eſt ſûre.

CHAPITRE VII.

Progrés de la Contagion ſur les Galeres.

L'Entretien des Galeres auroit été un ſurcroit d'embarras pour la Ville, ſi ceux qui les commmandent, animés d'un noble zele pour le ſervice du Roy, n'avoient, par la ſuperiorité de leurs lumieres, cherché des reſſources plus ſûres. Quel ravage n'auroit pas fait la contagion ſur ces Bâtimens, s'ils n'en avoient pas arrêté les progrés par les meſures les plus juſtes & les mieux concertées.

C'eſt à leur prudence que l'Etat doit la conſervation de cet illuſtre Corps, qui ne fait pas moins l'ornement de nôtre Ville que la ſûreté de nos Côtes. Leur conduite pleine de ſageſſe a fait voir que le bon ordre & la bonne police, ſont les moyens les plus aſſûrés, pour prévenir les déſordres de la contagion, & qu'on doit s'attendre aux plus grands ravages, quand l'un & l'autre ſont négligés.

Sur les premiers bruits de la maladie on fit tirer les Galeres au large, & ces bruits continuants, Mrs. les Officiers Generaux voulurent s'aſſûrer de la choſe par eux-mêmes, c'eſt-à-dire, par les Medecins & Chirurgiens deſtinés au ſervice des Galeres. Ils demanderent aux Echevins, d'agréer qu'ils ſe joigniſſent à ceux de la Ville, pour aller viſiter les malades. Mr. Perrin Medecin de l'Hôpital des Forçats, & Mr. Croizet Chirurgien du même Hôpital, chargés de cette commiſſion, viſiterent les malades, avec Mrs. Audon & Robert Medecins de la Ville, & les deux Chirurgiens qui les accompagnoient. Ce fût le premier Août qu'ils firent cette viſi-

te, après laquelle ils firent leur raport qu'ils remirent à Mrs. les Commandants, & que nous avons crû devoir inserer ici.

„ Nous soussignés Medecin & „ Chirurgien de l'Hôpital Royal des „ Forçats, certifions, qu'ayant été „ commis par ordre de Mrs. les Offi- „ ciers Generaux & Intendant des „ Galeres, assemblés en Conseil, ce „ jourd'hui premier Août, pour al- „ ler visiter les malades de la Ville, „ qu'on soupçonne attaqués de peste, „ nous nous serions portés dans l'Hô- „ tel de cette Ville à trois heures a- „ près midy, pour nous joindre aux „ Sieurs Robert & Audon Medecins „ aggregés, & au Sr. Bouzon. Me. „ Chirurgien, nommés par Mrs. les „ Echevins, pour faire la visite des- „ dits malades, nous aurions trouvé „ en visitant differents quartiers de „ la Ville. 1o. Dans celui de la Ma- „ jor, où depuis peu de jours il est „ déja mort plusieurs personnes soup- „ çonnées de peste, une femme mor- „ te, âgée d'environ soixante ans, „ malade depuis trois jours, sur la- „ quelle pourtant nous n'avons re-

„ marqué aucun signe de malignité
„ pestilentielle en aucune partie de
„ son corps ; nous en aurions visité
„ un autre dans une maison de la ruë
„ de l'Evêché, âgée d'environ trente-
„ cinq ans, laquelle a un bubon à
„ l'aîne gauche, lequel nous avons
„ crû pour plusieurs raisons être ve-
„ nerien, n'y ayant aucun signe de
„ malignité sur elle. Dans le quartier
„ derriere les Grands Carmes, nous
„ aurions trouvé dans une maison le
„ cadavre d'une fille âgée d'environ
„ vingt ans, morte la nuit passée,
„ s'étant alitée depuis avant hier,
„ selon le raport de sa mere, avec
„ un grand mal de tête, des envies
„ de vomir, & un accablement ge-
„ neral, morte en trente heures, tou-
„ te couverte d'un pourpre livide,
„ ayant le ventre extrémement tendu
„ & violet, & ayant rendu par le
„ nez une grande quantité de sang
„ très-dissous & très-sereux ; nous
„ aurions de plus trouvé dans le mê-
„ me quartier plusieurs autres per-
„ sonnes de tout sexe & de tout âge,
„ au nombre de huit ou dix, attaqués
„ de fiévre avec des douleurs de tête

„ & des envies de vomir, leſquels
„ accidens la plûpart des parens nous
„ ont dit provenir des mauvais fruits
„ que ces malades avoient mangés en
„ quantité, ſans qu'il nous ait paru
„ en eux aucun ſigne de contagion :
„ de plus, en deſcendant dans la ruë
„ de l'Eſcale, dans une maiſon, où
„ depuis quatre ou cinq jours une
„ femme eſt morte ſubitement ſoup-
„ çonnée de peſte, nous aurions
„ trouvé ſon enfant, âgé d'environ
„ douze ans, mort aujourd'hui,
„ couvert de tâches pourprées preſ-
„ que par tout le corps, avec une
„ tenſion conſiderable au bas ven-
„ tre, & une groſſeur vers les glandes
„ de l'aîne gauche, lequel s'étoit ali-
„ té depuis avant-hier, ſelon le ra-
„ port des parens, avec des naufées
„ & des maux de tête inſuportables ;
„ nous aurions trouvé de plus à ſon
„ côté ſur un méchant lit, ſon pere
„ âgé d'environ quarante ans cou-
„ ché tout habillé, avec une face li-
„ vide, les yeux enfoncés & mou-
„ rans, ayant eu depuis avant-hier,
„ qu'il s'eſt couché, de grands maux
„ de tête & de vomiſſement, tout
„ parſemé

„ parsemé de tâches pourprées & li-
„ vides, ayant une tumeur à l'aîne
„ droite avec une tension très-dou-
„ loureuse dans tout le bas ventre:
„ nous aurions trouvé dans une au-
„ tre maison, auprès de celle-là, la
„ mere & la fille, la premiere âgée
„ d'environ trente-cinq ans, & la fil-
„ le d'environ quatorze, toutes deux
„ la face livide, les yeux mourans,
„ & dans un abattement general,
„ pouvant à peine ouvrir les yeux,
„ sur tout la fille, qui étoit dans un
„ assoupissement considerable, étant
„ malade depuis deux jours, ayant
„ un mal de tête horrible, & des en-
„ vies de vomir, sans pourtant aucu-
„ ne élevation ni aux aînes ni aux ais-
„ selles, & sans aucune tâche pour-
„ prée: de plus, en montant vers la
„ fontaine de la Samaritaine, nous
„ avons trouvé dans une même mai-
„ son un enfant d'environ vingt ans,
„ mort aujourd'hui, couvert d'un
„ pourpre livide, n'ayant été malade
„ que trois jours avec mal de tête,
„ vomissement, & maux de cœur
„ continuels; & dans un autre petit
„ lit à côté, son frere âgé d'environ

„ treize ans, malade depuis hier, s'é-
„ tant alité, ſelon le raport de ſa
„ mere, avec un horrible mal de tê-
„ te, qui continuoit encore, des
„ maux de cœur, & des envies de
„ vomir frequentes, ayant même vo-
„ mi quelque fois, ayant les yeux en-
„ flamés & étincelans, la langue ari-
„ de & blanchâtre, & une tention au
„ bas ventre, avec une groſſeur con-
„ ſiderable & douloureuſe à l'aîne
„ droit, & un abattement general:
„ de plus enfin, nous aurions trouvé
„ dans une maiſon, ſur le Cours, une
„ femme âgée d'environ quarante
„ ans, tombée dans un délire, avec
„ des mouvemens des membres in-
„ volontaires, les yeux ardents &
„ larmoyans, tâchée de pourpre en
„ pluſieurs endroits de ſon corps,
„ ayant depuis deux jours une he-
„ morragie par le vagin d'un ſang
„ ſereux, & s'étant alitée, ſelon le
„ raport de ſon frere depuis quatre
„ jours avec de grands maux de tê-
„ te, & de frequens maux de cœur:
„ on nous a raporté qu'il étoit mort
„ depuis peu dans la même maiſon,
„ un enfant qui ne fût malade que

„ deux jours, ayant de même de
„ grands maux de tête, & des envies
„ de vomir frequentes, ce qu'ayant
„ très-meurement examiné, nous ne
„ pouvons douter que ce ne ſoient
„ des maladies peſtilentielles très-
„ contagieuſes, & qui demandent
„ de très-grandes précautions, pour
„ en prévenir les funeſtes ſuites. Tel
„ eſt nôtre ſentiment. A Marſeille,
„ ce premier Août 1720. *Signé* PER-
„ RIN & CROIZET.

Après s'être aſſûrés de la verité du fait, ſans s'arrêter aux bruits populaires, & ſans donner dans les préventions d'une incredulité mal entenduë, les Commandans ne penſerent plus qu'aux moyens de mettre les Galeres en ſûreté. On n'en trouva pas de plus ſûr, que de les ranger du côté de l'Arcenal, & de les enfermer par une eſtacade, qui eſt une eſpece de barriere ſur l'eau, qui les ſeparoit du reſte du Port; on fermæ auſſi toutes les avenuës de l'Arcenal par des barricades, & on y enfermæ tous les bas Officiers, & tous les équipages. Mrs. les Officiers ne s'y enfermerent pas, mais ils y alloient re-

gulierement deux fois par jour, & toutes les fois que le service le demandoit : & ainsi tout le Corps des Galeres fût en peu de jours separé du reste de la Ville, & la rendit encore plus deserte & plus solitaire.

La communication entre les Galeres & la Ville est trop libre, pour se flatter que le mal n'en eût pas aproché. Il étoit difficile que parmi les équipages quelqu'un ne fût déja infecté, ou que quelque Forçat n'eût pris en Ville quelque impression contagieuse, avant qu'ils fussent resserrés : car on a aprofondi l'histoire de Boyal, un des deux premiers malades, dont nous avons parlé : on disoit qu'il avoit couché le soir sur la Galere la Gloire, & qu'il y avoit porté le mal ; que c'étoit dans cette Galere que la contagion avoit commencé, & qu'elle avoit été la plus maltraitée. Il est bien vrai que cet homme coucha sur la Galere la Ducheſſe, un soir qu'il trouva sa maison fermée, & que l'Argousin de garde étant de ses amis, l'y reçût, & l'y prêta même son lit ; mais aussi il est vrai, qu'ayant apris sa maladie, avant

que la Garde revint à son tour, il ne se servit plus de ce lit, ni de tout ce que ledit Boyal avoit touché : en effet, ce n'est point par cette Galere que la contagion est entrée dans ce Corps, & elle a été la moins maltraitée de toutes.

Ce n'étoit pas assez d'avoir enfermé les Galeres, il falloit encore pourvoir à leur subsistance & au soin des malades ; c'est ce que Mrs. les Officiers generaux firent avec un ordre & une prévoyance dignes de leur genie, & qui doivent servir de regle pour le tems à venir, si jamais un pareil malheur arrivoit. On prit plusieurs Tartanes, qui partoient alternativement, pour aller prendre des vivres aux deux Ports les plus proches de Marseille, qui sont ceux de Toulon & de Bouc, où le Fournisseur faisoit porter toutes les choses necessaires, comme bois, charbon, viande, & tout le reste, pour l'entretien des Officiers & des équipages. On distribuoit la ration, comme si les Galeres avoient été armées ; on établit des boucheries dans l'Arcenal, & on le munit de toutes les au-

Petits Bastimens de mer, très leger, & qui vont avec tout vent.

tres neceſſités : enfin, tout y étoit ſi bien diſpoſé, que dans un Corps auſſi nombreux, chacun y trouvoit non ſeulement le neceſſaire, mais même toutes ſes commodités, & à un prix mediocre, pendant qu'avec une dépenſe immenſe on manquoit ſouvent du neceſſaire dans la Ville.

On n'eût pas moins d'attention à pourvoir à l'entretien des malades, & à empêcher que le mal ne ſe repandit, & n'infecta tout ce Corps. L'Hôpital des équipages qui eſt derriere la Citadelle hors la Ville, & ſur le bord de la mer, fût deſtiné pour les peſtiferés : on le vuida ſur le champ, & on le munit de tout ce qu'il faut pour les malades, & des Officiers neceſſaires. Par-là on ne fût pas dans la neceſſité d'infecter l'Hôpital general des Forçats, qui fût reſervé pour les malades qui s'y trouvoient alors, & pour ceux qui pouvoient tomber de toute autre maladie que celle qu'on craignoit. Comme ſur les Galeres la communication y eſt très-prochaine, & qu'un malade en auroit bientôt infecté pluſieurs autres, on érigea un Hôpital d'entre-

pos à la Corderie, où l'on portoit les malades ſur le moindre ſoupçon de la plus legere incommodité, & de-là, dès que le mal ſe manifeſtoit, ils étoient tranſportés à l'Hôpital qui leur étoit deſtiné.

Le mal contagieux, ſe declarant dans les uns plûtôt, & plus tard dans les autres, & ſe déguiſant quelque fois au commencement, ſans ſe montrer d'abord, il fût reglé que les Medecins & les Chirurgiens feroient chacun leur viſite dans cet entrepos, à differentes heures. Il y avoit donc huit viſites par jour; ainſi, à quelque heure que le mal ſe manifeſta, il étoit ſurpris & découvert, & le malade ſur le champ envoyé au lieu deſtiné. Les Chirurgiens particuliers faiſoient auſſi diverſes viſites par jour, chacun ſur ſa Galere; & ſur la plus legere incommodité, ils faiſoient porter les malades à cet entrepos. Il en étoit de même de ceux qui tomboient malades dans l'Arcenal où étoient enfermées les familles de ceux qui y ſont employés. Une Chaloupe prête à partir à toute heure, fût reſervée pour le tranſport des malades, & quelques

autres furent destinées à porter les vivres & les autres necessités audit Hôpital, à differentes heures marquées dans le jour.

Pendant qu'on faisoit ces sages dispositions, la maladie commença à se montrer sur les Galeres, par deux Forçats, qui tomberent les premiers avec des charbons, l'un le 31. Juillet, & l'autre le premier Août; d'autres tomberent après, insensiblement le mal se repandit à son ordinaire dans les Chiourmes, dans les équipages, & dans les familles qui étoient enfermées dans l'Arcenal, & la mortalité suivit de près, mais non pas avec la même rapidité que dans la Ville. Il y a suivi à peu près les mêmes periodes, & y a duré presque tout autant; mais il s'en faut bien qu'il y aye fait le même ravage. En Septembre la maladie y fût dans sa vigueur, & dans les mois suivans elle est toûjours venuë en déclinant. Le plus grand nombre des malades a été de vingt-cinq à trente par jour, & la plus grande mortalité a été dans le milieu de Septembre de dix-sept en un jour; & les autres jours, tant de-

vant qu'après, ce nombre eſt allé en augmentant juſques-là, & de-là en déclinant à proportion ; car le nombre des morts en Août eſt de 170. en Septembre 286. en Octobre 179. en Novembre 89. en Decembre 38. & le tout eſt 762. Dans les mois de Janvier & de Fevrier, il n'y en eût que ſept à huit par mois ; & en Mars la maladie ceſſa entierement ſur les Galeres. Comme l'Hôpital des Peſtiferés n'étoit pas aſſez grand pour contenir tous les malades, on dreſſa des tentes dans la cour, qui eſt fort vaſte, ſous leſquelles on faiſoit paſſer ceux qui étoient les plus près de la guériſon, & pour décharger bientôt cet Hôpital, on diſpoſa une vieille Galere, que l'on plaça loin des autres, où les uns venoient finir leur guériſon, les autres y faire leur quarantaine, & achever de s'y reparer : par-là on ſe ménagea toûjours de place dans l'Hôpital, pour y recevoir les nouveaux malades.

Il n'en falloit pas moins que des précautions auſſi bien entenduës, pour empêcher que le mal contagieux ne fit les derniers ravages dans des

Bâtimens, où l'on eſt preſque les uns ſur les autres ; auſſi n'y a-t'il pas fait de grands progrés ; on ſera ſurpris de voir que ſur dix mille perſonnes qu'il y avoit ſur les Galeres ou dans l'Arcenal, il n'y ait eu que douze cens ſoixante, ou tout au plus treize cens malades ; & on le ſera encore plus, qu'il n'en ſoit mort que ſept cens ſoixante deux, c'eſt-à-dire, qu'il en aye guéri la moitié : l'heureuſe guériſon de tant de malades, n'eſt pas moins duë aux ſoins & à l'application de ceux qui font la Medecine & la Chirurgie ſur les Galeres, qu'au bon ordre qui y regnoit. Parmi ces morts, il y a pluſieurs Chirurgiens de Galere, dont quatre ſont morts dans l'Hôpital, parmi leſquels on compte Mr. Laugier, qui en étoit le Chirurgien ordinaire, ſi connu par ſon Traité des Vulneraires, & qui joignoit à un grand fond de Theorie une longue & ſage pratique ; un Apoticaire & ſix Aumôniers : il n'eſt mort auſſi que fort peu d'Officiers, & aucun des Officiers generaux. On les a vû pourtant s'expoſer hardiment à tout ce que le bien du ſervice de-

mandoit. Il étoit juſte que la maladie reſpecta ceux, qui après avoir pourvû à la conſervation des Galeres, devoient encore travailler ſi utilement à celle de la Ville.

CHAPITRE VIII.

Avis des Medecins rejettés. Feux allumés. Les Conſuls reſtent ſeuls chargés de l'adminiſtration publique. Etat de la Ville à la fin du premier periode.

UNe diſpoſition dans la Ville ſemblable à celle des Galeres, auroit peut-être prévenu tous les déſordres qu'on y a vû. On ne ſçauroit trop ſe hâter dans ces occaſions, de mettre les choſes en regle, ſi on veut éviter le trouble & les inconveniens qui ſuivent les reſolutions tardives & tumultueuſes : une Ville qui attend que l'ennemi ſoit près pour ſe préparer à le recevoir, s'expoſe à être ſurpriſe, & à eſſuyer ou les malheurs d'un aſſaut imprévû, où la honte d'une compoſition forcée. Tel a été le

triſte ſort de Marſeille, où ſoit que l'on ne crût que foiblement la peſte, ou ſoit que l'embarras d'une grande Ville ne permît pas de pourvoir à tout en même tems, on a attendu de prendre les meſures convenables contre la contagion, que la neceſſité les déterminât.

Les Medecins qui prévoyoient de loin les ſuites de cette maladie, & qui par la violence qu'elle exerçoit ſur chaque malade en particulier, jugeoient de celle de la conſtitution generale du mal, ne manquerent pas d'inſpirer d'abord aux Magiſtrats toutes les précautions qu'on a coûtume de prendre en pareil cas. Ils leur inſinuerent de former un Conſeil de ſanté, compoſé des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang, & de quelques principaux Citoyens, pris de divers Etats; mais les Echevins craignirent le trouble de la multitude, diſant qu'ils ne vouloient pas faire une hâle de l'Hôtel de Ville: c'eſt ainſi qu'ils s'expliquerent. Les Medecins leur offrirent encore de reſter, un auprès d'eux pour le Conſeil, parce que dans le cours d'une contagion, il

se présente une infinité d'affaires qui ne peuvent être décidées que sur l'avis d'un Medecin : ils repondirent qu'ils n'en avoient pas besoin. Il en fût de même de tout ce qu'ils purent leur proposer : fortifiés dans leurs préventions contre eux, ils regardoient comme suspect tout ce qui venoit de leur part : neanmoins pour que le Public ne souffrit pas de l'entêtement des uns, & du ressentiment des autres ; les Medecins voyant qu'ils n'étoient pas écoutés, & n'ayant d'autre vûë que le bien public, crurent ne pouvoir rien faire de mieux que de leur remettre le Traité de la peste par Ranchin, qui contient tous les Reglemens de Police pour les tems de contagion. La suite fera voir l'usage qu'ils ont fait de ce Livre.

Le seul Medecin de la Ville, qui fût écouté des Magistrats, ce fût Mr. Sicard, qui ayant refusé de visiter les malades, & voulant se rendre utile par quelque endroit, fût leur proposer un moyen de faire cesser la peste, leur répondant du succés, pourveu qu'on executât ce qu'il diroit. La proposition étoit trop favo-

rable, pour n'être pas bien reçûë. Les autres Medecins avoient eté rejettés comme ces Prophetes, qui n'annonçoient que des choſes triſtes ; celuici eſt bien reçu, parce qu'il prédit des choſes agreables. Ce Medecin propoſa donc d'allumer un ſoir de grands feux dans toutes les Places publiques, & au tour de la Ville, qu'en même tems chaque particulier en fit un devant la porte de ſa maiſon, & qu'à commencer du même jour, & pendant trois jours conſecutifs, chacun fit à la même heure, à cinq heures du ſoir, un parfum avec du ſoûfre dans chaque apartement de ſa maiſon, où il déployeroit toutes ſes hardes, & tous les habits qu'il avoit porté depuis que la contagion avoit paru.

Quoique ce moyen de faire ceſſer la contagion ne ſoit ni nouveau, ni fort ſingulier, & que l'hiſtoire d'Hypocrate ne ſoit ignorée de perſonne, la confiance avec laquelle ce Medecin le propoſa, & l'eſpoir de voir bientôt finir un mal, dont on commençoit à redouter les ſuites, le firent recevoir. On ſe met en état d'e-

xecuter la chose : Ordonnance de Police, qui assigne le jour, & ordonne les feux & les parfums, en conformité du projet du Sr. Sicard ; il est lui-même commis à la disposition des feux, sous les ordres de Mr. Diodet un des Echevins, qui s'est toûjours prêté volontiers aux emplois les plus pénibles ; on fait de grands amas de bois dans toutes les places, & dans tous les lieux désignés ; on distribuë dans toute la Ville du soûfre pour les parfums, à tous ceux qui n'ont pas le moyen d'en acheter : enfin, le jour arrivé, & à l'heure marquée, toute la Ville parut en feu, & l'air se couvrit d'une noire & épaisse fumée, plus propre à retenir les vapeurs contagieuses qu'à les dissiper.

On ne sçait ce que l'on doit le plus admirer ici, ou la confiance de ce Medecin, qui sans distinguer les periodes ni la nature de la contagion, propose avant le tems un secours aussi foible, & si peu capable de produire l'effet qu'il en promettoit ; ou la credulité des Magistrats, qui denués d'un Conseil solide, se laissent aller à tout vent de doctrine,

& conſentent à une dépenſe auſſi inutile que fatigante, ſans daigner conſulter là-deſſus les autres Medecins, auſquels ils avoient déja confié le ſoin des malades. Le public vît avec regret conſumer inutilement une ſi grande quantité de bois, dont il craignoit de manquer dans la ſuite, & ce Medecin trompé dans ſon attente, ne pouvant plus ſoûtenir les reproches du peuple ſur l'inutilité de ſon remede, diſparut avec ſon fils.

En effet, ces feux ne firent, ce ſemble, que rallumer celui de la contagion; ils embraſerent l'air déja échauffé par la chaleur de la ſaiſon & du climat: le venin peſtilentiel devint plus actif, & le mal ſe dévelopa avec plus de vivacité. Déja les plus entêtés ſe rendent, & penſent à chercher leur ſalut dans la fuite ou dans la retraite; les plus timides, ou pour mieux dire, les plus prudens avoient déja profité de la liberté des paſſages, pour ſe ſauver en d'autres Villes, & en d'autres Provinces. Ceux qui furent plus tardifs à croire, trouvant toutes les iſſuës fermées, & les chemins exactement gardés, furent con-

traints de se retirer dans leurs Bastides, ou de s'enfermer dans leurs propres maisons.

On ne vit plus alors que gens qui achetoient des provisions de tout côté, qui charrioient des hardes & de meubles de toute part; les voitures n'y peuvent pas suffire, elles sont hors de prix, le peuple même prend la déroute, & sort en foule hors les portes de la Ville, & comptant sur la douceur de la saison, va camper sous des tentes, les uns dans la Plaine de St. Michel, qui est une grande Explanade du côté des Minimes; les autres le long de la riviere & des ruisseaux qui arrosent le terroir, & les autres le long des ramparts: quelques-uns grimpent sur les Collines & sur les Rochers les plus escarpés, & vont chercher un azile dans les Antres & dans les Cavernes: les gens de mer s'embarquent avec leurs familles sur des Vaisseaux, sur des Barques, & dans de petits Bâteaux, dans lesquels ils se tirent au large dans le Port & dans la Mer, & forment ainsi une nouvelle Ville flottante au milieu des eaux.

Monseigneur l'Evêque, comme

un fidéle Paſteur, reſte ſeul à la garde de ſon Troupeau ; les Curés & les autres Prêtres des Parroiſſes, animés par ſon exemple, & fortifiés par ſon courage, n'abandonnent point leurs oüailles : les Monaſteres des Religieuſes ſont ouverts, & la plûpart de ces filles vont rejoindre leurs parens & leurs familles. Cette deſertion generale laiſſe le reſte des Citoyens dans la conſternation la plus touchante ; & la Ville du Royaume la plus peuplée devient en peu de jours la plus triſte ſolitude. Les Conſuls ſe confiant en leur activité naturelle, & au zele dont ils ſe ſentoient animés pour le ſalut de la Patrie, demeurent ſeuls chargés du ſoin de la Ville. Ils n'ont voulu partager avec perſonne les peines de l'adminiſtration la plus accablante qui puiſſe ſe préſenter dans l'exercice du Conſulat. Heureux eux & le peuple, ſi le ſuccés avoit pû repondre à leur attente & à leur zele.

Il ſemble pourtant qu'une adminiſtration qui regarde le ſalut commun, & qui intereſſe la vie & le bien de tous les habitans d'une Ville, don-

ne droit à ceux qui y sont en place, & aux principaux Citoyens d'y avoir quelque part : aussi ces personnes voyant qu'ils n'étoient point appellés à cette administration, dans laquelle ils ne pouvoient pas s'ingerer d'eux-mêmes, & jugeant que leur présence inutile au Public, ne serviroit qu'à les rendre spectateurs de la plus triste scene qui fût jamais, ne penserent plus qu'à leur propre conservation. Les Officiers de Justice, les Directeurs des Hôpitaux, les Intendans de la Santé, ceux du Bureau de l'Abondance, les Conseillers de Ville, & les autres Officiers municipaux, tout disparut, & les Echevins resterent seuls à la tête d'une nombreuse populace, avec leur Secretaire, & Mr. Pichaty l'Avocat leur Conseil ordinaire.

Ils n'ont pas laissé que de rendre diverses Ordonnances très-utiles pour la Police, comme celles qui ordonnoient de faire sortir tous les Gueux & Mandians de la Ville ; qui défendent de resserrer le bled, de ne rien laisser dans la Ville, qui peut causer de l'infection, de transporter les

meubles & les hardes des morts & des malades d'une maiſon à l'autre, & pluſieurs autres de cette eſpece, dont l'execution auroit prévenu bien de déſordres, ſi quatre perſonnes y avoient pû ſuffire. On mit encore ſur pied quatre Compagnies de Milice; on poſa des Corps de Garde à l'Hôtel de Ville, & par tout où il étoit neceſſaire: on nomma des Commiſſaires dans chaque quartier; on pourvût à la ſubſiſtance des pauvres, qui par la ceſſation de toute ſorte de travail, ſe trouvoient reduits aux dernieres extrêmités; on donna des inſtructions aux Commiſſaires; on les chargea de faire diſtribuer le pain aux pauvres, de s'informer des malades qu'on laiſſe pourtant encore dans leurs maiſons, & de veiller à tout ce qui convient pour le bon ordre.

Malgré ces belles diſpoſitions, la maladie va toûjours ſon train; elle prend d'un jour à l'autre de nouveaux accroiſſemens; on ne diſtingue plus les ruës infectées; le feu de la contagion a pris par tout, & le nombre des morts eſt ſi fort augmenté, que

les nuits ne sont pas assez longues pour les enlever tous ; on ne peut plus garder pour le Public les ménagemens ordinaires ; il fallut se resoudre à porter les morts de jour ; ils ne peuvent même être enlevés un à un, on prend de force les chevaux & les tomberaux des Bourgeois, on engage tous les Gueux & Vagabonds à servir de Corbeaux, on fait ouvrir de grandes fosses hors la Ville, les Tomberaux vont de jour par les ruës, & le bruit funebre de leur cahot, fait déja fremir les sains & les malades : enfin on voit déja dans toute la Ville le triste apareil d'une contagion declarée.

On n'y trouve plus de boutique ouverte, tous les travaux publics & particuliers ont cessé, le commerce est depuis long-tems interdit, les Eglises, le College, la Loge, & tous les lieux publics sont fermés, les Offices divins suspendus, le cours de la Justice arrêté ; il n'y a plus parmi les parens & les amis de frequentation, plus de visite, plus de societé ; les Payſans de la campagne n'aportent plus leurs denrées ; tout le monde

C'est l'endroit où s'assemblent les Negotians.

fuit une Ville infectée de peſte ; il faut ſe paſſer des commodités ordinaires, & on a de la peine à ſe procurer les alimens les plus neceſſaires. Telle étoit la face de la Ville, & la triſte ſituation de ſes Habitans ; tel étoit l'éclat des choſes, quand le mal entra dans ſon ſecond periode, ce qui fût environ le dix du mois d'Août.

CHAPITRE IX.

Second Periode de la Peſte. Etabliſſement d'un nouvel Hôpital.

CE n'eſt pas ici la premiere fois qu'on a vû les Habitans d'une Ville affligée de peſte douter de la verité de cette maladie, juſques à ce qu'ils lui ayent vû faire les derniers ravages. Il en eſt arrivé de même dans toutes les Villes que Dieu a voulu punir de ce fleau. Il ſemble qu'il ne les frape de cet aveuglement, que pour les empêcher de prendre des meſures, pour ſe ſouſtraire à ſa juſtice ; on peut dire néanmoins que l'incredulité n'a jamais été pouſſée ſi loin,

qu'elle l'a été dans cette occaſion. On pourroit la comparer à celle de ces hommes inſenſés, qui ménacés d'un déluge prochain, & voyant conſtruire l'Arche à Noël, s'en mocquerent, & ne penſerent point à le prévenir par une ſemblable précaution, & par une converſion ſincere. Telle a été la ſtupide incredulité de quelques-uns de nos Habitans; ils ont vû commencer la peſte dans les Infirmeries, ils l'ont vûë paſſer, pour ainſi dire, ſous leurs yeux de cet endroit dans la Ville, & s'étendre en peu de jours dans tous les quartiers; elle leur eſt confirmée par le témoignage de tous les Medecins; & malgré tout cela ingenieux à ſe tromper eux-mêmes, ils aiment mieux s'expoſer à tous les déſordres d'une calamité publique, que de les prévenir par de ſages précautions qu'ils n'auroient pas dû negliger, quand même elles auroient dû leur devenir inutiles.

C'eſt dans le ſecond periode du mal que ces déſordres furent extrêmes, & que l'on vit tout le trouble de la plus affreuſe déſolation. Deux choſes donnerent lieu à ces déſordres: d'une

part un excés de ménagement, d'une autre un défaut de prévoyance. Le premier regardoit le soin des malades, le second l'inhumation des morts : nous allons développer l'un & l'autre.

Environ le 8. du mois d'Août, les Medecins commis à la visite des malades s'aperçurent qu'on ne les enlevoit plus, & qu'on les laissoit dans les maisons, quoi qu'ils en donnassent tous les soirs l'état aux Echevins ; ils furent leur representer que ces malades laissés chez eux en infectoient d'autres, que leurs soins étoient inutiles par la misere de la plûpart : car alors ils ne visitoient guéres que des pauvres ; que l'Hôtel-Dieu leur étant fermé, ils n'avoient point d'autre retraite ; que les charités de la misericorde & des autres œuvres pies leur manquant, ils languissoient dans leurs maisons dénués de tout secours, & perissoient même d'inanition & de misere ; & qu'enfin on ne pouvoit pas éviter d'établir un nouvel Hôpital pour ces malades.

Mr. le Gouverneur comprit bientôt la necessité de cet établissement, il

l'ordonna sur le champ, & comme on étoit en peine de trouver un endroit qui fût propre, & qui peut être bientôt mis en état de recevoir les malades, les Medecins lui suggererent de prendre la Charité, & lui firent voir que c'étoit l'endroit le plus propre par sa situation, par la disposition interieure de la maison, par son étenduë, par toutes les commodités necessaires aux malades, & sur tout par le voisinage de cinq Maisons Religieuses, qu'on auroit pû lui joindre dans la suite, quand le nombre des malades augmenteroit. Ils donnerent encore les moyens de loger ailleurs les pauvres qui étoient entretenus dans cette Maison, & qui alloient au nombre de cinq à six cens, y compris les Officiers.

La chose concluë, les Recteurs de la Charité sont appellés, & priés en même tems de vuider sur le champ cette Maison, & de faire transporter les pauvres qui y sont, aux endroits qu'on leur indique. Ils opose nt plusieurs raisons & divers obstacles à cette entreprise, en présence de Mr. le Gouverneur, qui les débâtit &

franchit toutes les difficultés avec une préſence d'eſprit & une douceur, à quoi ils ne purent reſiſter. Ce projet pourtant ſi bien concerté & ſi long-tems débatu, demeura ſans execution, ſans qu'on en ſache la raiſon; on fût près de huit jours à ſe déterminer pour l'établiſſement d'un Hôpital; les malades cependant s'accumulent de par tout, & bientôt va commencer cette confuſion & ce déſordre, dont le ſeul ſouvenir fait horreur.

Rien n'étoit cependant plus propre à empêcher le progrés de la contagion, & à prévenir les déſordres qu'elle a traîné après elle, que l'établiſſement de cet Hôpital; on y plaçoit d'abord du jour au lendemain ſix cens malades, & huit cens dans une neceſſité; dans la ſuite on auroit pris les cinq Couvents, qui ſont tout au tour de la Charité. C'étoit un moindre inconvenient de déplacer des Religieux & des Religieuſes, que de laiſſer les malades dans les ruës & dans les places publiques. On auroit logé les Religieux dans les autres Couvents, qui ſont en ſi grand nom-

bre dans cette Ville, réuniſſant ceux dont les regles & les manieres de vivre ont le plus d'affinité & de raport. Un de ſes Couvents pouvoit être deſtiné pour les riches qui auroient voulu être traités à leurs dépens ; un autre pour les Prêtres, Confeſſeurs, & les autres Officiers malades : enfin les autres auroient ſervi pour les Convaleſcens, pour loger les Officiers, & pour le reſte des malades, qu'on y pouvoit recevoir au nombre de trois mille. On ne devoit pas s'attendre à en avoir un plus grand nombre à la fois, parce que dans cette maladie les morts ſont promptes & frequentes ; toutes ces maiſons ſont fort commodes, ſituées à une extrêmité, & ſeparées du reſte de la Ville par une Colline, & dans un quartier fort deſert ; elles ſont même iſolées. Que de malades ſauvez par cet établiſſement, & délivrés du cruel déſeſpoir de mourir dans les ruës.

On ſe détermine à la fin à former un Hôpital pour les peſtiferés, & on choiſit pour cela l'Hôpital des Convaleſçens de l'Hôtel-Dieu ; il eſt veritablement bien ſitué, mais c'eſt la

plus petite maiſon de toutes celles qui étoient propres à cet uſage ; car elle ne pouvoit pas contenir au-delà de deux ou trois cens malades ; auſſi fût-il rempli en moins de deux jours ; & comme les malades y venoient en foule, on fût obligé de les placer dans une grande étable, qui eſt tout auprès, & où l'on enfermoit ordinairement les Bœufs & les Moutons de la Boucherie, encore s'eſtimoient-ils heureux de mourir dans un endroit, où le Sauveur du monde a bien voulu naître.

Cet Hôpital fût ouvert vers le milieu du mois d'Août, ſous la direction d'un Chirurgien, tous les Medecins de la Ville ſe trouvant alors employés, à la reſerve d'un ſeul qui étoit malade ; on y mit tous les Officiers neceſſaires : quelques jours après ſon établiſſement, Mrs. Gayon pere & fils Medecins de Barjols, petite Ville de cette Province, qui depuis long-tems meditoient un établiſſement à Marſeille, crurent que c'étoit ici une occaſion favorable, & vinrent offrir leurs ſervices à Mrs. les Echevins, qui les reçurent volon-

tiers, & placerent ces deux medecins dans le nouvel Hôpital des peſtiferés. Ils s'y enfermerent ſans daigner conferer avec les Medecins de la Ville, & ſans s'informer de la nature du mal, & des remedes qui lui convenoient. Auſſi remplis de nouvelles idées tout-à-fait contraires à celles qu'ils auroient dû ſe former de la maladie; ils donnerent dans une methode toute opoſée à celle que le mal demande, & dont le mauvais ſuccés augmenta bientôt la mortalité dans cet Hôpital; ils employerent les ſaignées reïterées & les purgatifs, dont on avoit d'abord connu l'inutilité. A peine ces Medecins eurent-ils le tems de ſe reconnoître, que le pere fût pris du mal & mourut: le fils effrayé de la mort de ſon pere, ſe retira, & de retour à ſa Patrie, il y fût mis hors la Ville en quarantaine, pendant laquelle il mourut auſſi, & après ſa mort, perſonne n'oſant toucher à ſon corps pour l'enterrer, on mit le feu à la maiſon, & avec lui fût brûlé tout ſon bien qu'il avoit converti en papiers, comptant de faire un établiſſement fixe à Marſeille.

Le Chirurgien & les autres Officiers de cet Hôpital ſuivirent de près le ſort de ces Medecins, & avec eux finit le peu de bon ordre qu'il y avoit. Car comme le trouble croiſſoit avec la maladie, on les remplaça des premiers ſujets que l'on trouva, ſans choix & ſans examen; auſſi cet Hôpital ne fût plus dans la ſuite qu'un lieu d'horreur & de confuſion, où ceux qui devoient avoir ſoin des malades, ne les voyoient que pour prendre garde au moment qu'ils expiroient, & ſe partager leurs dépoüilles. Ils en faiſoient même une retraite de vols qu'ils faiſoient en Ville dans les maiſons abandonnées par les malades qui alloient à cet Hôpital. En effet leurs deſordres étant connus, ils furent arrêtés & condamnés aux Galeres. Nous paſſons ici l'état de cet Hôpital, nous le repreſenterons avec celui de la Ville, pour ne pas toucher deux fois à un tableau ſi hideux & ſi effrayant.

On reconnut bientôt que l'Hôpital qu'on avoit choiſi étoit trop petit pour le grand nombre des malades, qui tomboient tous les jours, on forma le projet

d'en faire un autre, qui par le long tems qu'il falloit pour le mettre en état, devenoit inutile aux désordres présens. On choisit le jeu de mail, dont l'étenduë & la situation fournissoient une place très-propre pour y dresser un Hôpital, qui par la proximité du Couvent des Augustins reformés, & d'un grand corps de maison, qui est à l'entrée du jeu de mail, avoit toutes les commodités necessaires. Sa situation hors la Ville le rendoit encore plus propre pour ces sortes de malades. Ce projet étoit bien concerté, mais il auroit fallu pouvoir suspendre la rapidité du mal, jusques à ce qu'il fût executé; car on ne pouvoit déja plus compter les malades, ils étoient sans secours & sans retraite dès le 20. du mois d'Août, & on entreprend alors un Hôpital, qui n'a été prêt qu'au commencement d'Octobre, comme on le verra par la suite; il n'a pourtant pas laissé d'être d'une grande utilité: nous le dirons en son lieu. Cependant pour donner une tetraite aux malades, on éleva des tentes hors la Ville le long des remparts, ausquels on fit une

breche vis-à-vis, pour pouvoir paſſer les malades ſous ces tentes.

La ſeconde choſe qui donna lieu aux deſordres dans le ſecond periode du mal, c'eſt l'indolence à croire que ce fût veritablement la peſte. De-là le défaut de prévoyance pour l'inhumation des morts; dans les commencemens on les portoit aux Infirmeries, qui quoique vaſtes, ne purent pas en recevoir un grand nombre, parce que le terrein eſt preſque tout ſur le Roc: on fût même obligé d'en combler une vieille Citerne. Les Infirmeries étant donc remplies, on reſolut d'ouvrir une foſſe du côté de la Cathedrale; mais à peine a-t'on commencé d'y travailler, qu'on l'abandonne ſur les repreſentations des Religieuſes du St. Sacrement, dont la maiſon étoit tout auprès. On déſigna une terre hors la Ville, entre les portes d'Aix & de la Joliete, dans laquelle on ouvrit deux foſſes de dix toiſes de long & autant de large, & de quatorze pieds de profondeur. Ce ne fût pas ſans peine que l'on obligea des Payſans à y travailler: il fallut que Mr. Mouſtier l'Echevin, hom-

me d'un zele infatigable, y fût en tête.

Ces foſſes furent bientôt remplies avec une mortalité de trois à quatre cens perſonnes par jour, & qui alloit toûjours croiſſant d'un jour à l'autre, & comme on n'en avoit point préparé d'avance, que les Foſſoyeurs & les Corbeaux manquoient de tems en tems, ou par la fuite, ou par la mort, on fût bientôt en demeure d'enlever les cadavres, & l'expedition la plus importante en tems de contagion, celle qui demande le plus de celerité, & qui doit ſouffrir le moins d'interruption, fût menée le plus lentement de toutes. Ainſi d'une part l'établiſſement d'un Hôpital differé, le choix de celui des convaleſcens, qui ne pouvoit pas contenir la dixiéme partie des malades, de l'autre le défaut des foſſes préparées, des Foſſoyeurs & des Corbeaux engagés d'avance, donnerent lieu à ce déſordre, qui remplit en peu de jours la Ville de morts & de malades.

CHAPITRE X.

La contagion eſt portée dans l'Hôtel-Dieu. Medecins étrangers envoyés par la Cour. Deſertion des Medecins, Chirurgiens, & Apoticaires de la Ville.

QUOIQUE l'on ſçût par tradition qu'en tems de peſte, toutes les autres maladies ceſſent, & ſemblent ceder à celle-ci, comme à la plus cruelle & la plus dangereuſe, neanmoins on ne laiſſa pas de fermer l'Hôtel-Dieu, depuis le commencement de la contagion, & de le reſerver pour les malades qui s'y trouverent alors, & pour ceux qui pourroient tomber dans la ſuite de toute autre maladie. Malgré cette précaution, le mal contagieux s'y introduit, & l'infection prend dans toute cette Maiſon, dans laquelle outre les malades, & ceux qui étoient deſtinés à les ſervir, on nourriſſoit encore trois ou quatre cens enfans trouvés, de l'un & de l'autre ſexe; &

comme dans une maiſon ainſi remplie de monde, la communication y eſt très-prochaine, on doit juger par-là quelle y fût la violence & la rapidité de la contagion.

Elle y fût portée par une femme, qui échapa de la ruë de l'Eſcale, dont nous avons déja ſi ſouvent parlé, & qui vint ſe préſenter à l'Hôtel-Dieu pour y être reçûë : ſoit que ſon mal ne ſe fût pas encore manifeſté, ſoit qu'il aye donné le change à ceux qui la viſiterent, ils ne la crurent atteinte que d'une fiévre ordinaire, & ils la reçurent. Deux des filles de la Maiſon deſtinés au ſervice des malades, ſont mandées, pour ſoûtenir cette malade, & la conduire à l'apartement des femmes. La Mere Infirmiere la change de linge, ſelon la coûtume, & la fait coucher à la maniere ordinaire. Le lendemain ces deux filles tombent malades, & meurent preſque ſubitement, c'eſt-à dire, en ſix ou huit heures de maladie ; le jour d'après la Mere Infirmiere eſt auſſi priſe, & meurt auſſi promptement que ces filles. De ces quatre malades, la contagion ſe répand ſi

fort dans toute cette Maiſon, que des uns aux autres tout y a peri, Directeurs, Confeſſeurs, Medecins, Chirurgiens, Apoticaires, & tous les autres Officiers, Valets, Servantes, & tous les enfans trouvés, à la reſerve d'une trentaine, qu'une heureuſe guériſon a ſauvés de la fureur du mal.

Nous ne pouvons refuſer ici les juſtes loüanges qui ſont dûës à la memoire de Mr. Bruno Granier, un des Directeurs de cette Maiſon, qui en abſence de tous les autres, ſoûtenoit ſeul la penible direction de cet Hôpital. On conçoit aſſez de quel embarras devoit être la conduite & l'entretien de cinq à ſix cens perſonnes en des tems auſſi difficiles. Il ſurvenoit pourtant à tout avec un zele & un courage digne d'être imité par tous ceux qui ſont appellés à ces charitables exercices. Auſſi le Seigneur, qui ſaifit ſouvent les momens les plus favorables pour nous appeller à lui, ſe hâta de recompenſer ſa charité par une mort qui lui ſera toûjours glorieuſe devant les hommes, comme elle doit avoir été prétieuſe devant Dieu.

Qu'il nous soit permis de mêler aux larmes que nous donnons à la mort de ce zelé Recteur, celles que meritent ceux qui exerçoient la Medecine dans cet Hôpital ; le Medecin (c'étoit Mr. Peissonel le pere) plus venerable par sa vertu que par son grand âge, y visitoit les malades avec un zele & un courage encore plus hardi que celui dont d'autres se sont fait un merite dans la suite, & dont ils ont crû donner le premier exemple : il s'asseyoit auprès des malades, touchoit leurs playes, & les pansoit avec une charité, qui étoit le fruit de cette pieté sincere qui a éclaté dans toute sa vie. Il étoit Doyen du college des Medecins, & connu parmi les Sçavans, par son nouveau systême de Phisique méchanique, qu'il alloit donner au Public, si Dieu n'eût mieux aimé recompenser sa charité par une gloire immortelle, que de le laisser joüir de celle qu'il se seroit aquise par l'impression de cet ouvrage. Il y avoit aussi un jeune Chirurgien appellé Audibert, & un jeune Apoticaire nommé Carriere ; ils donnoient l'un & l'autre de gran-

des esperances par leur genie & par leur aplication. Ils auroient servi utilement le Public dans la suite, & on peut dire que leur mort est une veritable perte pour cette Maison & pour la Ville. La maladie se répandoit avec la même impetuosité dans la Ville: l'incendie est general, & néanmoins bien de gens se flattent encore. Les Echevins avoient donné de trop mauvaises impressions de leurs Medecins, pour que la Cour s'en raporta a eux sur la nature de ce mal: elle ordonna à Mrs. Chycoineau & Verny Medecins de Montpellier, de se porter à Marseille, pour y examiner la nature de la maladie qui y regnoit. Ces Mrs. s'y rendirent le 12. Août avec Mr. Soulier Maître Chirurgien de leur Ville: ils y furent reçus des Echevins avec tout l'honneur dû à leur merite & à leur commission. Ils ranimerent d'abord la joie du Public, qui attendoit d'eux une décision favorable à son incredulité. Malgré les préventions qu'on leur imposa contre les Medecins de la Ville, ils voulurent pourtant conferer avec eux sur la maladie; l'assignation don-

née, on s'aſſemble dans l'Hôtel de Ville, chacun raporte ce qu'il a vû, & pour un plus grand éclairciſſement, on convint que chaque Medecin & Chirurgien remettroit à ces Meſſieurs un précis de ce qu'il avoit obſervé, ce qui fût fait le lendemain, & ces Meſſieurs ayant pris jour pour aller viſiter les malades, on leur donna pour adjoints deux Medecins de la Ville, Mrs. Montagner & Raymond: le premier avoit été rapellé de l'Abaye de St. Victor, pour remplacer le Sr. Bertrand, qui étoit tombé malade; on y joignit encore deux Maîtres Chirurgiens; ils viſitent tous enſemble les malades pendant deux jours dans les maiſons & dans l'Hôpital des Convaleſcens, où ils firent ouvrir quelques cadavres, & après s'être bien aſſurés de la maladie, ils en rendirent compte à la Cour, & ayant pris heure pour en faire leur raport à Mr. le Gouverneur & à Mrs. les Echevins, ils ſe rendirent à l'Hôtel de Ville: les Medecins de la Ville qui les avoient accompagnés, ſe préſenterent pour entrer dans cette Aſſemblée, & oüir le raport des Mede-

cins de Montpellier, mais les Echevins les font refuser.

On n'a pas pû sçavoir quel fût préciſement le raport des Medecins de Montpellier aux Magiſtrats ; mais d'abord après cette Aſſemblée, ceux-ci dirent hautement, qu'ils avoient déclaré, que la maladie, dont on s'allarmoit tant, n'étoit qu'une fiévre maligne cauſée par la corruption & par les mauvais alimens : & les Medecins de Montpellier étant partis le 20. Août chargés des honneurs & des préſens de la Ville, on vit paroître le lendemain cette Affiche.

Avis au Public.

„ Sur le raport qui a été fait à „ Mr. le Gouverneur & à Mrs. les „ Echevins, par Mrs. les Medecins „ de Montpellier, ils ont crû devoir „ avertir le Public, que la maladie „ qui regne préſentement dans cette „ Ville, n'eſt pas peſtilentielle, mais „ que c'eſt ſeulement une fiévre ma„ ligne, contagieuſe, dont on eſpe„ re de pouvoir bientôt arrêter le „ progrès, en ſeparant les perſonnes

„ qui en peuvent être soupçonnées
„ d'avec celles qui sont saines, par
„ le bon ordre & l'arrangement que
„ l'on va prendre incessamment.

Cet avis rassura le Peuple, qui depuis lors se communiqua plus librement ; il avoit même commencé à le faire auparavant après la premiere affiche, & Monseigneur l'Evêque avec les Magistrats avoient été obligés de ceder à ses empressemens pour la Procession qui se faisoit ici toutes les années le jour de St. Roch, on ne crût pas devoir refuser de satisfaire la devotion du Peuple envers un Saint, dont les malheurs presens rendoient la protection si necessaire.

„ L'Autheur du Journal imprimé, dit
„ que les Medecins de Montpellier
„ trouverent bon, que pour ne pas
„ augmenter le désordre de la Ville,
„ l'on dissimula, & que pour tâcher
„ de calmer & de rassûrer les esprits,
„ on afficha un Avis, portant, &c.

Les Medecins de Montpellier ont nié dans la suite que cela fût venu d'eux, quoiqu'ils eussent dicté eux-mêmes cet Avis ; & ils ont dit publiquement, qu'ils n'y avoient consenti que par

complaiſance : de qui que ce ſoit qu'il ſoit venu, il eût été à ſouhaiter, qu'il eût produit l'effet qu'on en attendoit, & que pour inſinuer que cette maladie n'étoit que l'effet des mauvais alimens, & aliener les eſprits de toute autre idée, on n'eût pas negligé les précautions neceſſaires. Il eſt ſurprenant que des Medecins, qui ont refuſé à la peſte la contagion que tout le monde lui donne, reconnoiſſent aujourd'hui publiquement des fiévres malignes contagieuſes, qui de l'aveu de tous les Medecins ne ſçauroient le devenir. Le raport que Mrs. Chycoineau & Verny envoyent à la Cour, n'eſt pas tout-à-fait conforme à cette affiche. Le voici tel que nous l'a remis une perſonne digne de foi, à qui Mr. Chycoineau en avoit donné une copie.

„ Nous nous ſommes tranſportés, „ ſuivant les ordres de S. A. R. à Mar„ ſeille le 13. du preſent mois; & ayant „ dès nôtre arrivée prié Mr. le Gou„ verneur & Mrs. les Echevins, de „ convoquer ou faire aſſembler tous „ Mrs. les Medecins & les Chirur„ giens commis pour viſiter ceux qui

„ sont affectés du mal contagieux,
„ qui regne depuis deux mois dans
„ cette Ville, dans le dessein d'ap-
„ prendre ce qu'ils pensoient de la
„ nature de ce mal, & de connoître
„ si la verification que nous en de-
„ vions faire seroit conforme à leur
„ raport : l'assemblée se fit le jour
„ même à l'Hôtel de Ville, & le sen-
„ timent de tous ces Messieurs, sans
„ en excepter un seul, se trouva con-
„ forme, non seulement sur le ca-
„ ractere du mal, mais encore sur les
„ causes qui l'avoient produit, &
„ qui en fomentent la propagation.

„ 10. Que cette maladie enlevoit
„ ou faisoit perir dans deux ou trois
„ jours, quelquefois même dans deux
„ ou trois heures de tems, la plus
„ grande partie de ceux qu'elle at-
„ taquoit.

„ 20. Que quand une personne at-
„ taquée de ce mal dans une maison
„ & famille en perissoit, tout le reste
„ en étoit bientôt infecté, & subis-
„ soit le même sort, ensorte qu'il y
„ avoit plusieurs exemples des famil-
„ les entierement détruites par cette
„ contagion ; & que si quelqu'un de

„ la famille s'alloit refugier dans
„ quelqu'autre maiſon, le mal s'y
„ tranſportoit auſſi, & y faiſoit le
„ même ravage.

„ 3°. Que cette maladie étoit uni-
„ forme preſque dans tous les ſujets,
„ de quelque condition qu'ils fuſſent,
„ & caracteriſée par les mêmes acci-
„ dens, ſur tout par les bubons,
„ les charbons, les puſtules livides,
„ tâches pourprées, commençant
„ d'ailleurs par les mêmes accidents,
„ qui dénotent ordinairement les fiè-
„ vres malignes, tels que ſont les
„ friſſons, les maux de cœur, le
„ grand abatement des forces, la
„ douleur de tête gravative, les vo-
„ miſſemens, nauſées, enſuite la
„ chaleur ardente, les aſſoupiſſemens
„ les délires, la langue ſéche & noi-
„ re, les yeux étincelans, égarés,
„ ou mourans, le pouls inégal &
„ concentré, quelquefois fort élevé,
„ la face cadavereuſe, les mouve-
„ mens convulſifs, & les hemorragies.

„ Pour ce qui concerne les cauſes,
„ ils convirent pareillement que ce
„ mal n'avoit commencé à ſe faire
„ ſentir qu'à l'arrivée d'un Vaiſſeau

„ venu de Seyde, qui avoit perdu
„ dans ſon trajet ſept à huit Mate-
„ lots par le même genre de mal, &
„ dont quelques marchandiſes dé-
„ robées avoient été tranſportées
„ furtivement & ſans précaution,
„ dans l'une des ruës de la Ville, qui
„ a été infectée la premiere, & qui
„ n'eſt habitée que par de menu
„ peuple, quelques Portefaix qui a-
„ voient remué la marchandiſe,
„ ayant peri eux-mêmes ſubitement,
„ que les habitans de cette ruë ayant
„ trafiqué dans les autres quartiers
„ de la Ville y avoient répandu in-
„ ſenſiblement la contagion, ajoû-
„ tant néanmoins que la populace &
„ les pauvres Artiſans dépourvûs de
„ bonne nourriture en étoient à pro-
„ portion plus infectés que les gens
„ riches & aiſés.

„ Après avoir oüi le raport de ces
„ Meſſieurs, nous les priames de
„ vouloir bien chacun en particulier
„ dreſſer & nous remettre un memoi-
„ re des divers cas qu'ils avoient ob-
„ ſervés, ce qui ayant été executé,
„ tous ces Memoires ſe ſont trouvés
„ conformes au raport précedent.

„ Cependant pour remplir avec „ plus d'exactitude la commiſſion, „ dont S. A. R. a bien voulu nous „ honorer, nous avons fait la viſite, „ & de l'Hôpital, auquel on tranſ- „ porte les malades ſoupçonnés de „ contagion, & des principaux quar- „ tiers de la Ville, & avons trouvé „ dans ledit Hôpital, placé à l'une „ des extremités de la Ville, environ „ quatre à cinq cens malades, dont „ plus de deux tiers étoient attaqués „ du même genre de mal caracteriſé „ ci-deſſus avec bubons, puſtules li- „ vides, tâches pourprées; & les uns „ mourans, & les autres prêts à mou- „ rir, quoiqu'ils n'euſſent été portés „ que depuis quelques heures, ou „ ſeulement depuis un jour ou deux; „ en ſorte qu'on y voit juſques à „ quarante ou cinquante cadavres „ entaſſés dans un coin, qui répond „ aux differens courroirs, & qu'on „ peut compter dans les ving-quatre „ heures ſur un pareil nombre de „ morts.

„ Après la viſite dudit Hôpital, „ nous avons fait celle de differens „ quartiers de la Ville, & pouvons

„ aſſûrer qu'il n'en eſt aucun dans le-
„ quel il n'y ait nombre de perſon-
„ nes attaquées du même mal, ayant
„ ſouvent trouvé dans les mêmes
„ maiſons, pere, mere, enfans in-
„ fectés, prêts à perir, & dépourvûs
„ de toute ſorte de ſecours.

„ Toutes ces viſites faites, nous
„ avons crû devoir faire ouvrir trois
„ cadavres, dans lequel nous n'a-
„ vons trouvé que des inflamma-
„ tions gangreneuſes ou tendantes à
„ gangrene.

„ Toutes ces obſervations nous
„ ont convaincu, que la maladie qui
„ regne dans cette Ville, eſt une ve-
„ ritable fiévre peſtilentielle, qui
„ n'eſt pas encore parvenuë à ſon
„ dernier degré de malignité, ayant
„ remarqué que quelques perſonnes
„ du nombre de celles qui en ſont in-
„ fectées, en rechapent, lorſqu'elles
„ ſont ſecouruës dès le commence-
„ ment, & que la bonne nourriture
„ ne leur manque pas, ſupoſé d'ail-
„ leurs que la maladie aille au-delà
„ du cinquiéme ou du ſixiéme jour,
„ mais la Ville eſt ſi dépourvûë des
„ alimens neceſſaires en pareils cas,

„ ſur tout de la viande de bouche-
„ rie, & l'on a pris juſqu'ici ſi peu
„ de précaution pour ſeparer les in-
„ fectés de ceux qui ne le ſont pas,
„ & leur donner les ſecours conve-
„ nables, qu'il eſt aiſé de prévoir
„ que ſans l'attention particuliere
„ que S. A. R. veut bien y donner,
„ cette eſpece de peſte qui augmente
„ de jour en jour, deviendroit fatale
„ non ſeulement à cette Ville, mais
„ même aux Provinces voiſines,
„ pour ne pas dire à tout le Royau-
„ me. A Marſeille le 18. Août 1720.

Ce raport dit un peu plus que l'affiche, mais il biaiſe encore; ces Meſſieurs n'oſent pas trancher le mot; ce n'eſt, diſent-ils qu'une eſpece de peſte; attendons que de retour à Marſeille, ils y traitent les malades, & ils l'avoüeront tout-à-fait. Il ſemble pourtant qu'enſuite de ce raport envoyé à la Cour, on ſe flattoit encore à Paris comme à Marſeille ſur cette maladie: car quelque tems après Mr. le Bret Intendant de la Province, qui depuis le commencement de ces malheurs n'a jamais ceſſé de procurer à nôtre Ville toute ſorte de

ſecours

ſecours, renvoya aux Medecins trois Memoires qu'on leur dit venir de la part de Mr. Chirac premier Medecin de Monſeigneur le Regent. Ces Medecins pleins d'eſtime pour ce celebre Profeſſeur, reçûrent ſes Memoires avec la même veneration, avec laquelle ils l'avoient autrefois écouté lui-même. Ils y reconnurent d'abord ſes principes, ſur leſquels ils s'étoient formés dans l'Ecole, mais l'experience leur avoit déja montré, qu'ils ne pouvoient pas être apliqués au cas preſent : en effet, dans l'un de ces Memoires, il propoſe des reglemens pour le ſervice des malades aux Magiſtrats, aux Confeſſeurs, aux Medecins & aux Chirurgiens. Il veut qu'on laiſſe les malades dans les maiſons, & qu'on établiſſe dans chaque quartier des Cuiſines, où l'on fera le boüillon, & où ceux qui ſont auprès des malades, iront le chercher. Mais comment pourvoir à tous les beſoins de trois à quatre mille pauvres dans leurs maiſons, où ils manquent de tout ? C'eſt encore un plus grand embarras de les traiter chez eux, que de les enfermer dans des Hôpitaux. Que

les Medecins pratiquent les Magiſtrats, & qu'ils agiſſent de concert ; que ceux-ci donnent attention à leur entretien, pour les tenir en ſanté, en leur donnant le moyen de s'aſſembler tous les jours dans un lieu agreable, où ils puiſſent ſe délaſſer de leurs exercices, qui deviennent ſi penibles dans ces facheux tems : nos Magiſtrats n'ont guére paru diſpoſés à ſuivre un pareil conſeil. Que les Medecins ſe montrent aux promenades publiques avec une contenance gaye & contente, ils l'ont fait dans le commencement, & on en a formés d'indignes ſoupçons : Enfin, que *l'on paye des Violons & des Tambours, pour les faire joüer dans les differens quartiers de la Ville, pour donner occaſion aux jeunes gens de s'égayer, & pour éloigner la triſteſſe & la mélancolie* ; il eſt difficile, ſelon la penſée d'un Poëte, que ceux qui ſont au milieu des horreurs de la mort, ſoient ſuſceptibles de quelque joie.

Horac. lib. 3. od. 1.

Diſtrictus enſis cui ſuper impia
Cervice pendet, non ſiculæ dapes
Dulcem elaborabunt ſaporem ;
Non avium citharæque cantus
Somnum reducent . . . . . .

Des deux autres Memoires, l'un regarde la maladie, & l'autre traitte la queſtion, s'il y a plus d'inconveniens à declarer la peſte qu'à la cacher; il balance ces inconveniens de part & d'autre, & il conclut pour l'affirmative. Cette queſtion paroît pourtant fort inutile; car outre que la peſte ſe manifeſte aſſez d'elle-même, ſi en la cachant on neglige les meſures convenables, à quels deſordres ne s'expoſe-t'on pas? & ſi en prenant ces meſures, on veut diſſimuler la maladie, ces mêmes précautions trahiſſent le deſſein qu'on a de la cacher, & l'annoncent au Public. Nous ne pouvons pas ſuivre ces deux Memoires dans leur détail; tout ce que nous en pouvons dire, c'eſt que l'Autheur paroit ſupoſer par tout que la maladie de Marſeille n'eſt qu'une fiévre maligne ordinaire, & qu'il n'y a point de contagion. Il ramene tout à ce principe, lequel une fois poſé, on n'a pas de peine à convenir de tout ce qu'il avance: mais il s'en faut bien que la choſe ſoit ainſi; dès qu'on a traitté deux ou trois malades par la methode qu'il propoſe, on reconnoît

bientôt que l'on a affaire à tout autre mal que celui qu'il prétend, & que la fiévre maligne & la peſte ſont deux maladies réellement diſtinctes, & qui demandent des methodes toutes opoſées; & de peur qu'on ne nous impute d'avoir mal entendu les ſentimens de ce célebre Medecin, nous avons crû devoir raporter tout au long l'article de ſon Memoire, où il s'explique le plus clairement ſur la maladie & ſur ſon origine.

„ Tout bien conſideré, après avoir „ lû & examiné avec grande atten„ tion les diverſes relations qu'on a „ envoyées de Marſeille ſur le carac„ tere de la maladie qui y regne, ſur „ le nombre des perſonnes qui en „ ſont mortes, & ſur les circonſtan„ ces de leur mort, qui ſont affreu„ ſes par raport à l'indolence & à la „ barbarie de ceux qui doivent veil„ ler à la conſervation d'un peuple „ malheureux, & pourvoir à ſes plus „ preſſans beſoins; j'ai jugé que cet„ te maladie, quoique grande en el„ le-même, & très-dangereuſe, n'é„ toit qu'une fiévre maligne très-or„ dinaire dans les conjonctures où el-

„ le eſt arrivée, entierement ſembla-
„ ble à celles que j'ai vû regner en
„ 1709. & 1710. revêtuë des mêmes
„ accidents; que ce n'eſt point une
„ peſte venuë du Levant, & portée
„ dans le Vaiſſeau, qui en eſt arrivé
„ dans le port de Marſeille; que ce
„ n'eſt qu'une fiévre maligne cauſée
„ par les mauvaiſes nourritures du
„ petit peuple de Marſeille, il n'en
„ faut pas davantage pour cauſer
„ une maladie auſſi conſiderable:
„ preuve de cela, c'eſt qu'il n'y a eu
„ juſqu'ici que le bas peuple qui a
„ beaucoup ſouffert depuis ſix mois,
„ qui en ſoit attaqué, comme les
„ Crocheteurs, qui ont porté les ba-
„ les de marchandiſes du Vaiſſeau
„ prétendu infect, ſe ſont trouvé de
„ la maſſe de ce peuple mal nourri,
„ il n'eſt pas ſurprenant que ceux qui
„ ſe ſont trouvés les plus échauffés
„ par le travail, qui ont ſué dans le
„ tranſport des marchandiſes, & qui
„ ſe ſont expoſés enſuite à un air un
„ peu froid, ayent été attaqués les
„ premiers, & que quelques-uns en
„ ſoient morts en peu de jours & en
„ peu d'heures, d'autant plus que

„ des gens de cette ſorte ſont rare-
„ ment ſecourus au plûtôt : pour ſe
„ convaincre de ce que j'avance à l'é-
„ gard des Crocheteurs, qui ont été
„ les premiers attaqués de la mala-
„ die ; & pour être perſuadé que ce
„ n'eſt pas d'eux, ni de leurs cadavres
„ que la maladie s'eſt répanduë dans
„ Marſeille, on n'a qu'à examiner
„ l'éloignement des lieux où ils ſont,
„ & où ils ont été enterrés, des mai-
„ ſons où la maladie s'eſt déclarée,
„ ou pendant leurs maladies, ou le
„ jour de leur mort ou de leur enter-
„ rement ; & on jugera fort aiſement
„ qu'il n'eſt guére poſſible que les
„ émanations contagieuſes de ces
„ corps ayent pû ſe répandre juſques
„ dans des maiſons très-éloignées de
„ celles où ils ſont morts, pour y
„ communiquer de ſemblables mala-
„ dies, & qu'il faudroit neceſſaire-
„ ment pour cela que la contagion ſe
„ fût communiquée de proche en
„ proche dans les maiſons voiſines,
„ avant que d'arriver aux plus éloi-
„ gnées.

En liſant cet article, il eſt difficile de ſe refuſer à une reflexion qui ſe

preſente naturellement, c'eſt que les grands hommes comptent quelquefois un peu trop ſur leurs lumieres, ſur tout quand ils croyent voir plus clair de loin que les autres de près. Nous ne devons pas obmettre un trait de ces Memoires très-offenſant contre les Medecins & les Chirurgiens. „ Quel moyen, dit-il, qu'une auſſi „ grande maladie, qui demande des „ ſecours prompts & efficaces, parce „ qu'elle eſt très-grande, & qu'elle „ conduit ſouvent en peu de jours le „ malade à toute extrêmité, puiſſe „ guérir, lorſqu'on abandonne les „ malades à leur mauvaiſe deſtinée, „ lorſqu'on leur refuſe les ſecours les „ plus ordinaires, qu'on ne les ſoûtient ni par les remedes, ni par les „ nourritures, & qu'on les laiſſe „ mourir victimes de l'inhumanité „ barbare des Medecins & des Chirurgiens ignorants ou intereſſés, „ qui par des raiſons d'interêt entretiennent dans le public un eſprit de „ terreur & de crainte, dans l'eſperance de ſe rendre plus neceſſaires, „ & de faire augmenter conſiderablement leur honoraires, &c.

On ne sçait où est-ce que l'Autheur de ces Memoires a vû des Medecins de ce caractere ? Si l'élevation & un merite superieur donnent droit d'instruire les autres, ils ne peuvent jamais devenir un titre legitime pour les mépriser, encore moins pour leur prêter des sentimens indignes de leur honneur & de leur caractere, contraires même à l'humanité. Ces injurieux soupçons doivent encore moins tomber sur les Medecins de Marseille, que sur tous les autres. Nous leur laissons le soin de se justifier de l'ignorance qu'on leur impute sur la maladie ; mais pouvons-nous refuser à la verité le témoignage de ce que nous avons vû? On ne peut dénier à ces Medecins la gloire d'avoir rompu la glace, & de s'être mis les premiers au-dessus de cette vaine terreur qu'avoient autrefois les Medecins, comme le reste des hommes, contre le mal contagieux. Bien loin de suivre les avis de leurs Autheurs, qui décident tous que les Medecins ne doivent pas visiter les malades en tems de peste, & qu'ils doivent être reservés pour le conseil des Chirurgiens,

ils ſe ſont livrés à ce dangereux emploi d'eux-mêmes, & de la maniere du monde la plus genereuſe. On les a vû depuis le commencement eſſuyer le premier feu de la contagion, aller de ruë en ruë, chercher les malades dans les maiſons, les aprocher hardiment, les toucher & leurs bubons, & leurs playes, les panſer même, quand il a été neceſſaire; en un mot remplir toutes leurs fonctions avec la même liberté, qu'ils le font aux malades ordinaires, ſans prendre des habits particuliers, & negligeant toutes ces effrayantes précautions ſi recommandées par tous les Autheurs.

Veritablement les premiers jours ils uſerent de quelques parfums, mais c'étoit moins pour ſe garantir de l'infection contagieuſe, à laquelle la plûpart ne croyent pas, que de celle qu'exaloient des maiſons mal propres, où ils trouvoient ſouvent quatre ou cinq malades dans une même chambre. Ils ſe ſont prêté genereuſement à tout ce qu'on a demandé d'eux dans la Ville, à la Campagne, & dans les Hôpitaux, & tout cela ſans être à charge à la Ville, excepté

quand ils ont ſervi dans ces deux derniers endroits, ſans autre reconnoiſſance, de la part du Peuple, que des mépris & ſouvent des inſultes; celle qu'ils peuvent attendre des Magiſtrats dépend de leur generoſité, ayant regardé comme une choſe indigne de faire avec eux aucun traité d'interêt. Ce n'eſt donc pas l'eſpoir de groſſir leurs honoraires, qui leur a fait declarer le mal, il l'étoit déja quand ils ont été apellés, & tout ce qu'ils auroient pû dire, pour raſſurer le Public auroit toûjours tourné à leur confuſion. Il étoit même neceſſaire alors de le déclarer ce mal, pour obliger ceux qui étoient chargés de l'adminiſtration publique à prendre des promptes meſures pour ſecourir les malades. S'ils n'avoient conſulté que leur interêt, ils l'auroient caché pour retenir dans la Ville ceux à qui un état aiſé permettoit d'en ſortir. Ils devoient bien prévoir qu'en le déclarant, il ne reſteroit que les pauvres dans la Ville; & que peuvent attendre des Medecins d'une miſerable populace? Pourquoi donc faire entrer le lâche motif d'un ſordide in-

terêt, dans une declaration, qui ne fût faite d'abord qu'aux Magistrats, & qui n'a eu d'autre vûë que le bien public. Ce que nous disons des Medecins est commun aux Chirurgiens, ç'a été dans les uns & dans les autres même zele, même desintereſſement.

Achevons de les justifier sur cette prétenduë désertion dont on a fait tant de bruit. L'agregation de cette Ville étoit composée alors de douze Medecins. Il y en avoit deux enfermés dans l'Arcenal pour le service des Galeres, Mr. Pelliſſery Medecin real, & Mr. Colomb à l'Hôpital des Equipages; un aux Infirmeries, un à l'Hôtel-Dieu, & un cinquiéme enfermé dans l'Abbaye de St. Victor, en vertu d'un engagement que le Medecin ordinaire de cette Abbaye paſſe avec les Religieux, de s'y enfermer en cas de contagion. Quatre autres Medecins étoient employés à la visite des malades dans la Ville, qu'ils s'étoient repartie en quatre. Il restoit encore ceux qui avoient fait la propoſition des feux, pere & fils, qui furent obligés en quelque maniere de se retirer, pour se dérober aux insultes de

la populace : le fils d'ailleurs incommodé de la poitrine n'auroit pas pû ſervir ; en effet, il mourut quelque mois après. Il n'en reſte plus qu'un, qui veritablement a quitté la Ville, en s'excuſant ſur ſon peu de ſanté. Voilà donc cette déſertion generale des Medecins reduite à un ſeul.

La déſertion des Chirurgiens n'a pas été plus generale que celle des Medecins. Il y a dans cette Ville trois claſſes de Chirurgiens, ſçavoir les Maîtres jurés de la Ville, dont deux ſeulement ont fuï, tous les autres ont travaillé avec beaucoup d'application & de fermeté. Il y a ceux qui ont gagné leur Maîtriſe dans les Hôpitaux, dont deux encore ont diſparu : les autres ont été employés : il y a encore les Chirurgiens qui tiennent des privileges ; deux de ceux-là avoient déſerté, & les autres ont travaillé : peut-on après cela les accuſer de déſertion ? Ne ſeparons pas les Apoticaires ; il n'y en a qu'un ſeul qui ſe ſoit caché ; tous les autres ont tenu leur Boutiques ouvertes pendant toute la contagion, ou juſques à leur mort, & pluſieurs ont ſervi

dans les Hôpitaux. On voit par-là, que ſi on a manqué de Medecins & de Chirurgiens dans cette triſte conjoncture, & ſi on a été obligé d'en faire venir de tout côté, c'eſt moins par la déſertion de ceux de la Ville, que par la mortalité, & par les raiſons qu'on trouvera ci-aprés.

CHAPITRE XI.

Deſolation interieure des maiſons.

QUAND on n'enviſage la contagion que par ſes commencemens, il eſt difficile qu'on ne s'y laiſſe ſurprendre. Ce n'eſt d'abord qu'un ſeul malade qui paroît attaqué, dans lequel on trouve toûjours quelque dérangement de conduite, auquel on raporte la cauſe du mal : quelques jours après il en tombe un autre, même prévention encore ; celui-ci eſt ſuivi de quelques autres ; les progrès du mal ſont inſenſibles ; ſouvent il ſemble s'arrêter tout court, & puis reprendre de nouvelles forces : enfin, croiſſant tout à coup, il vient

par une progreſſion très-rapide à ce dernier degré de violence, où repandu dans toutes les ruës, il enleve tout, riches & pauvres, jeunes & vieux, & remplit en peu de jours toute une Ville de deüil & de pleurs. Ces comparaiſons uſées d'un torrent rapide, dont les eaux ſuſpenduës, rompent enfin les digues qui les arrêtoient, & debordant avec impetuoſité, ravagent au loin les campagnes, & emportent tout ce qui s'oppoſe à leurs cours. D'une étincele de feu, qui après avoir couvé quelque tems, éclate tout d'un coup par les flâmes les plus vives, & fait en un inſtant un affreux incendie, qui pouſſé par un vent impetueux, cauſe un embraſement general, n'expriment que foiblement la rapidité avec laquelle le feu de la contagion ſe repandit vers le 25. Août, & qui fit craindre la ruine entiere de la Ville. Elle ravage tout de ſuite, elle ne les prend plus un à un, c'eſt toute une famille qui tombe à la fois, ce ſont les ruës entieres, où d'un bout à l'autre, il ne reſte pas une maiſon ſaine, pas un quartier qui ſoit ſans allar-

me, où l'on ne voit le mal gagner d'une maison à l'autre, avec autant de rapidité que de fureur.

Déja tous les Domestiques, Valets, & Servantes, & tous les Pourvoyeurs ont peri, ou sont tombés malades; on ne trouve plus à les remplacer; les Pauvres, & tous ceux qui louent leurs œuvres, ont eu le même sort, & avec eux ont manqué tous les secours & tous les services qu'on en retire. S'il en reste encore quelqu'un, on se méfie de son état, & on n'ose pas s'en servir. Quel embarras pour les familles, pour celles même que le mal n'a pas encore entamées? elles attendent que l'extrémité de la faim oblige les plus courageux de tous à sortir, pour aller chercher de quoi sustenter les autres. Déja tous ceux qui vendent les denrées publiques, comme les Boucheres & les Boulangers sont morts pour la plûpart, & ceux qui restent ont devant leur porte une foule de monde; il faut donc y aller prendre ses necessités, au peril de recevoir quelque impression maligne. Le poisson qui pourroit supléer au défaut de la viande, manque

entierement par la fuite ou par la mort des Pêcheurs. Déja enfin, ceux qui n'ont pas eu le moyen de faire des proviſions, ou qui les ont conſumées, ſont reduits aux dernieres extremités, ils vivent du jour à la journée ; Pauvres, ils ne trouvent rien à gagner ; Riches, ils ne trouvent rien à acheter, la miſere eſt auſſi generale que la maladie.

Entrons pour un moment dans ces maiſons affligées : allons voir une de ces malheureuſes victimes de la fureur du mal, & de la barbarie des parens. Il eſt ſequeſtré dans un galetas, ou dans l'apartement le plus reculé de la maiſon, ſans meubles, ſans commodités, couvert de vieux haillons, & de ce qu'on a de plus uſé, ſans autre ſoulagement à ſes maux qu'une cruche d'eau, qu'on a mis en fuyant auprès de ſon lit, & dont il faut qu'il s'abreve lui-même, malgré ſa langueur & ſa foibleſſe, ſouvent obligé de venir chercher ſon boüillon à la porte de la chambre, & de ſe traîner après pour reprendre le lict. Il a beau ſe plaindre & gémir, il n'y a perſonne qui l'écoute,

on lui crie du plus loin que l'on peut, qu'il aye bon courage, tandis qu'on le lui abat par ce cruel délaissement, heureux si on lui livre un Domestique, tout le reste de la famille s'enferme dans l'apartement le plus éloigné de la chambre du malade, ou même abandonne tout-à-fait la maison. Dans ce triste état, le malade ne voit plus que l'affreux image de la mort, que cet abandonnement semble lui annoncer : son trouble se montre par des yeux étincelans, par un regard égaré, & par un visage tout contrefait : le Medecin emploit vainement son art pour le guérir, & son éloquence pour le rassurer : souvent les précautions dont il use lui-même, en aprochant le malade, démentent ce qu'il lui dit, & finalement ce malheureux meurt dénué de tout secours & de toute consolation, & laisse à des parens ingrats un bien considerable, qui lui a été inutile dans ces derniers moments.

Passons de celle-là dans les maisons voisines, & nous y trouverons dans la même chambre, & souvent dans le même lict toute une famille acca-

blée ſous le poids du même mal, qui par les cris & les differentes plaintes de tant de malades, forme un triſte & lugubre concert. L'un brûlé par les ardeurs de la fiévre, demande des rafraichiſſemens que perſonne ne peut lui donner ; l'autre agité par des inquiétudes mortelles, interrompt le repos de tous ; quelquefois un d'eux un peu moins accablé que les autres, ſe traîne hors du lict, pour leur donner les ſecours dont il a beſoin lui-même. Ici c'eſt un fils couché auprès de ſon pere, & qui tourmenté d'un cruel vomiſſement, irrite par ſes efforts redoublés toutes les douleurs du pere. Là c'eſt une mere éplorée auprès de ſa fille, que la violence du mal rend inſenſible à ſes gémiſſemens ; empreſſée à la ſecourir, elle ſe donne des ſoins inutiles, une mort ſoudaine enleve la fille, & laiſſe la mere dans la déſolation & dans le deſeſpoir. Ailleurs on voit le mari & la femme couchés dans le même lict, qui mêlent leurs larmes ſur leur commune infortune ; ils s'excitent & s'encouragent l'un l'autre, tantôt par des ſentimens d'une amitié reci-

proque, tantôt par de pieuſes affections envers Dieu ; & enfin preſſés par la violence du mal, ils raniment les derniers efforts de leur tendreſſe, & meurent dans la même union, dans laquelle ils ont vêcu toute leur vie.

Quelle inquiétude pour celui qui eſt ainſi auprès de pluſieurs malades, dont l'un demande des ſoulagemens à ſes maux, & l'autre un Prêtre pour ſe confeſſer, & qui ne peut lui procurer aucun de ſes ſecours ? Quelle ſollicitude pour donner à celui-là quelque adouciſſement, pour exciter celui-ci à des actes de contrition & d'amour de Dieu, & faire ainſi des fonctions auſquelles on eſt ſi peu accoûtumé, ſur tout quand il faut les continuer juſqu'au dernier moment ? Le pere eſt obligé de contenir ſes larmes, pour ne pas amortir le courage de ſon fils mourant, & la mere agoniſante n'entend pour toute exhortation, que les pleurs & les lamentations d'une fille déſolée. On a vû de ces jeunes enfans, qui la mort ſur les levres, exhortoient leurs parens affligés à la patience & à la reſignation à

la volonté de Dieu ; d'autres refuſer leurs ſoins & leurs empreſſemens, & les prier de s'éloigner, de peur de leur communiquer quelque impreſſion mortelle. Etrange ſituation, où il faut voir expirer ſes propres enfans entre ſes bras, en s'expoſant au même mal qui les enleve, ou prendre le cruel parti de les laiſſer mourir ſans conſolation & ſans ſecours.

On ne ſçait qui eſt plus digne de compaſſion, ou ces familles, qui tombés tout à la fois, meurent preſque tous en même tems ; ou celles que le mal attaque un à un, & enleve de même. Ceux-là éprouvent tout à la fois ce qu'il y a de plus triſte & de plus déſolant dans cette calamité : ceux-ci ne le ſentent que peu à peu, & par une affliction qui eſt d'autant plus cruelle qu'elle eſt plus longue. Les premiers ſouffrent en même tems l'accablement de leur propre mal, l'affliction de celui des autres, la privation de tout ſecours, l'impuiſſance d'en donner à ceux que l'on aime autant que ſoi-même, le chagrin inévitable de les voir expirer à ſes côtés, ſouvent l'aproche d'un cadavre, qui

eſt encore cher, & dont on n'a pas la force de s'éloigner : tant de malheurs réünis rendent leur ſort bien pitoyable. Les ſeconds eſſuyent tous ces malheurs tour à tour ; le plus courageux de la famille s'eſt livré à ſervir le premier malade, il eſt tombé quelques jours après ſa mort, quelle frayeur pour les autres ! trois, quatre, cinq, ſix, ſont encore tombés les uns après les autres, ſans qu'aucun ait réchapé. Ceux qui reſtent accablés d'affliction de la mort des premiers, épuiſés de veille & de fatigue, troublés par la crainte d'un pareil ſort, qu'ils voient auſſi prochain qu'inévitable, tombent les uns dans le découragement, & ſe laiſſent mourir de langueur & de foibleſſe ; les autres dans la dénuence, & paſſent ainſi d'une extrême affliction dans un état d'indolence & d'inſenſibilité plus triſte encore que le premier : quelques-uns manquant de confiance en Dieu, ſe ſont abandonnez au déſeſpoir, & ont terminé leurs chagrins par une mort volontaire, triſte & cruelle reſolution, qui ne termine des malheurs prêts à finir,

que pour les faire recommencer pour toûjours.

Dans ces familles ainsi désolées, tantôt c'est une mere, qui reste seule avec son petit enfant, tous deux malades. Si cette mere infortunée pouvoit faire au moins comme autrefois Agar, qui chassée de la maison d'Abraham son Maître, laissa son fils au pied d'un arbre, & s'éloigna dans le désert, pour s'épargner le chagrin de le voir mourir; mais celle-ci détenuë par les langueurs de la maladie, ne peut éviter une de ces cruelles extrêmités, ou de mourir, en laissant son fils dans l'abandon & dans la necessité de perir après elle faute de nourriture; ou de le voir expirer le premier sous ses yeux. Tantôt c'est une jeune fille, qui a survêcu à tous les autres: avant ces malheurs, un grand nombre de freres ne lui laissoient esperer qu'une mediocre part de l'heritage de leur pere; la voilà seule heritiere d'une maison & d'un bien, dont elle est embarrassée; peu sensible à tous ces avantages, elle ne l'est qu'à la perte de ceux qui les lui ont laissés; seule elle ne sçait

que devenir ; elle ne ſe voit auprès ni parens, ni amis, ni voiſins ; il ne lui reſte que la triſte image des morts, dont elle eſt encore troublée : bientôt elle eſtime le ſort de ſes freres décedés plus heureux que le ſien. Tantôt c'eſt un Domeſtique que le Seigneur a bien voulu conſerver, pour ſecourir ſes Maîtres : il leur a rendu à tous les derniers devoirs : le voilà ſeul dans une grande maiſon, qui reſte à ſa diſpoſition ; il ne ſçait quel parti prendre, il ne paroît point d'heritier, il eſt abſent, ou même il n'y en a point de certain : heureux quel qu'il ſoit, ſi le Domeſtique a une fidelité à l'épreuve d'une tentation ſi préſente ; car on en a vû qui ont eû la cruauté d'avancer la mort de leurs maîtres, impatiens d'executer le malheureux projet de les voler, que quelques heures de patience leur auroient donné la liberté d'executer à loiſir, ſans ajoûter à ce crime celui d'un attentat auſſi cruel qu'inutile. Souvent toute une famille éteinte, laiſſoit la maiſon ouverte au pillage, & en proye à la canaille, ou à ceux qui y alloient enlever les cadavres.

Repreſentons-nous quel étoit le chagrin, pour ne pas dire le déſeſpoir de ceux que le mal ſurprenoit ſans domeſtique, ſans parens, & ſans aucun voiſin, qui veüille, qui puiſſe même les ſecourir. Ils ne manquent ni d'argent, ni des commodités neceſſaires, mais tout cela leur devient inutile, parce qu'ils n'ont perſonne pour les ſervir. Que deviendront-ils? Iront-ils dans un Hôpital? Ils ne pourront pas en ſuporter l'infection & l'horreur. Quelques-uns pourtant ont pris cette étrange reſolution; d'autres ont mieux aimé mourir chez eux dans un entier abandonnement. Voudra-t'on le croire? que ceux-même qui ſe ſont ſacrifiés au ſervice du Public, & qui ont prêté leur miniſtere aux peſtiferés, ſe ſont trouvés reduits à ces cruelles extrêmités. Un Curé, qui depuis les premiers commencemens de la contagion, a adminiſtré les Sacremens aux malades avec autant de zele que de pieté, eſt ſaiſi du mal à la fin du mois d'Août, il eſt ſeul dans ſa maiſon, ſans domeſtique, ſans voiſin, & ſans eſpoir de trouver quelqu'un

quelqu'un qui veüille lui rendre des ſervices moins importans, que ceux qu'il a rendu lui-même aux autres: dans cet état il s'efforce de ſortir, il va fraper à diverſes portes de ſes Parroiſſiens, il leur demande une retraite & leurs ſecours charitables: refuſé de par tout, il revient dans ſa maiſon y attendre la recompenſe dûë à ſes travaux, & où abandonné des hommes il expira ſeul entre les bras du Seigneur. Eſt-ce la dureté du tems ou celle des hommes, qui nous fait voir des exemples d'une ſi cruelle ingratitude? Un Chanoine de la Cathedrale, d'ailleurs riche & à ſon aiſe, ſe trouvant en ſa maiſon dans le même délaiſſement, va ſe refugier dans le Clocher de ſon Egliſe, où il ſe flatte de trouver quelqu'un pour le ſervir; helas! il y meurt ſans aucun ſecours. Un Medecin eſt obligé de ſe refugier chez les Recolets, pour ne pas ſe voir mourir dans une entiere privation de tout ſoulagement. Un autre, qui veritablement a la conſolation d'être au milieu de ſa famille, qu'il ne conſervera pas long-tems, manque ſouvent de ſes neceſſités dans

le cours d'une longue maladie, il ne les trouve pas à prix d'argent, ſes ſervices pour le Public ne lui attirent aucune attention de la part de ceux qui devroient les lui procurer, il eſt obligé d'avoir recours à des Communautés Religieuſes, & à des amis charitables, tantôt pour du boüillon, tantôt pour de la viande. Tel étoit le trouble & la déſolation où ſe trouvoient reduites les perſonnes les plus riches & les plus commodes, ceux même que leur miniſtere ſembloit affranchir de la crainte de ces fâcheuſes extrêmités.

C'étoit encore un objet bien touchant que les femmes enceintes : preſque toutes ont eu le malheur de perir, ou par la maladie, ou après un accouchement naturel, ou par ceux que le trouble & la frayeur prématuroient. On ſçait de quelle neceſſité ſont les ſecours étrangers à une femme qui eſt en travail d'enfant ; elle s'épuiſe en efforts inutiles, quand ils ne ſont pas ſoûtenus par la reſiſtance de ceux qui l'aſſiſtent. On doit bien penſer que ces ſecours manquoient dans un tems où tout le mon-

de étoit reſſerré, & où l'on étoit dans une méfiance reciproque. Un accouchement eſt bien plus difficile & plus laborieux, quand la femme en fait ſeule tout l'effort : nous laiſſons juger de tous les autres ſoins & embarras d'une femme qui eſt obligée de ſe ſoigner elle & ſon enfant, ou qui n'a auprès d'elle que des hommes & des perſonnes tout-à-fait neuves à cet exercice. L'embarras étoit bien plus grand pour celles qui accouchoient avant le terme. Mais c'étoit une eſpece de déſeſpoir pour celles qui accouchoient dans le mal. Nulle amitié, nulle compaſſion, nulle charité aſſez forte pour mettre quelqu'un au-deſſus des frayeurs qu'inſpire le peril de recevoir des vapeurs infectées, & de toucher à ce qui ſort d'un corps peſtiferé : elles meurent dans l'incertitude de leur propre ſalut, comme le reſte des hommes, & aſſûrées de la perte de celui de leur enfant. Une de ces femmes qui ſe trouvoit dans ce penible cas, ſe ſentant aſſez de force pour demander du ſecours pour ſon enfant, mais non pas pour aller elle-même prendre l'eau pour le baptiſer,

ſe faiſoit entendre des voiſins & de ceux qui paſſoient dans la ruë, les uns & les autres s'attrouperent devant ſa maiſon, & touchés d'une compaſſion inutile, ils n'avoient ni aſſez de courage, ni aſſez de charité, pour aller la ſecourir. Un jeune homme plus hardi que les autres, monte, & va donner le Baptême à cet enfant. La maladie ſuivie d'une prompte mort, fût bientôt le prix de ſa charité & de ſon courage. Adorons ici les jugemens du Seigneur, ſans examiner ſi par cette mort prématurée, il a voulu conſerver à ce jeune homme le merite d'une action ſi ſainte, qu'il auroit peut-être perdu par une plus longue vie.

Nous pourrions raporter encore un trait plus hardi dans un cas ſemblable, d'un autre jeune homme. C'étoit le fils d'un Chirurgien, qui dans ſon enfance avoit un peu manié les raſoirs dans la Boutique de ſon pere. Il étoit Penſionnaire chez les Peres de l'Oratoire, où il occupoit une des douze places, que Mr. l'Abbé de St. Victor Amien, Evêque de Condon y a fondées depuis peu. Ce jeune

homme entendant dire, que dans le voiſinage une femme d'une groſſeſſe fort avancée étoit prête à expirer, & qu'on ne trouvoit point de Chirurgien, pour delivrer l'enfant, & le mettre en état de recevoir le Baptême, animé d'un ſaint zele, peut-être mal entendu, prend un mauvais raſoir, va chez cette femme qu'il trouve morte, il lui fait l'operation Ceſarienne, & comme ſi le Seigneur eût conduit cette main aveugle, une operation qui eſt preſque toûjours inutile & infructueuſe, eût ici un ſuccès entier, car il en tira l'enfant en vie, & le baptiſa. Il ſemble que le Seigneur ait voulu donner à cette action, qui imprudente en aparence avoit été pourtant entrepriſe par un eſprit de charité, tout l'éclat & toute la certitude qu'elle meritoit; car l'enfant ſurvêcut quelques jours à ſa mere, & ce pieux jeune homme alla bientôt joüir du même bonheur qu'il avoit procuré à cet enfant.

Je n'oſerois pouſſer plus loin le détail des differentes calamités que l'on voyoit dans l'interieur des maiſons; elles ne trouveroient pas de créance

dans l'eſprit des Lecteurs, je ne ſçai même s'ils ne regarderont pas ce que j'en ai dit comme des exagerations d'une perſonne affligée, qui veut attendrir les autres ſur ſes malheurs. Quelque vive que ſoit la deſcription que j'en ai faite, j'oſe aſſûrer qu'elle eſt infiniment au deſſous de la realité; & ce qu'il y a de plus pitoyable, c'eſt que ces déſolations particulieres ſe préſentoient vingt fois le jour dans les differentes maiſons où l'on entroit. La vûë de tant de miſeres devenoit encore plus touchante par les cris, les pleurs, les plaintes, & les hurlemens dont ces maiſons retentiſſoient jour & nuit. Sortons de ces lieux affligés, pour aller parcourir la Ville, où nous trouverons des objets encore plus touchants & plus affreux.

CHAPITRE XII.

Etat de la Ville.

SI la déſolation interieure des maiſons a paru extrême, celle du dehors eſt encore plus horrible. Je me diſpenſerois volontiers de la repreſenter ; car comment ménager ici & la délicateſſe de ceux qui ne pourront pas ſuporter la vûë de tant d'objets affreux, & l'honneur des perſonnes, ſur qui la honte de tant de troubles ſemble retomber ; & la verité des faits, que nous avons promis de ne pas déguiſer. Par ménagement pour les premiers, nous ne ferons qu'un recit ſimple de ce que tout le monde a vû, ſans en faire des deſcriptions outrées & faſtueuſes, & nous jetterons un voile ſur tout ce qui pourroit bleſſer leur délicateſſe : par raport aux ſeconds, on ne doit rejetter ces déſordres que ſur la violence du mal plus rapide dans ſes progrès, que la vigilance la plus active ne pouvoit l'être à prendre des meſures pour les

arrêter : & pour la verité, elle nous ſera toûjours ſacrée, & nulle ſorte de conſideration ne pourra nous porter à la trahir.

Juſqu'ici la Ville avoit paru déſerte, il ſembloit que tous les habitans en étoient ſortis, & qu'il n'y étoit pas reſté une ame. Cette ſolitude étoit encore plus ſuportable que la vûë d'un nombre infini de morts & de malades, dont toutes les ruës & toutes les places publiques furent couvertes en peu de jours. Bien des raiſons obligeoient les malades à quitter leurs maiſons. Nous avons déja remarqué que des deux Hôpitaux qu'on avoit établis, l'un n'étoit pas aſſez grand pour contenir la ſixiéme partie des malades, & l'autre ne devoit pas être prêt de long-tems. Les pauvres étoient donc ſans retraite, & manquant de tout chez eux, ils deſcendoient dans les ruës, ou pour exciter la charité des voiſins, ou dans l'eſperance de pouvoir ſe traîner juſques à l'Hôpital. Par la même raiſon, une infinité de gens qui ne manquoient de rien, mais qui vivoient ſans domeſtique, & étoient ſans fa-

mille, ſe voyoient dans la neceſſité de perir ſans aucune ſorte de ſecours, & ſans eſperance de pouvoir s'en procurer à quel prix que ce fût. Ceux-là avoient-ils d'autre parti à prendre, que de venir attendre à la ruë un ſecours qu'ils ſe flattoient d'y trouver, & dont ils étoient aſſûrés de manquer en reſtant chez eux? Tel eſt encore l'état de ceux qui reſtent les derniers après la mort de toute leur famille: ils ont ſecouru tous les autres, & il ne reſte plus perſonne dans la maiſon qui puiſſe les ſecourir: tout eſt mort, parens, voiſins, femme, enfans; triſte état qui leur fait regreter de leur avoir ſurvêcu, & dont ils ne peuvent ſe tirer qu'en abandonnant leurs maiſons, pour aller s'expoſer à toutes les injures de l'air, au milieu d'une ruë. Pluſieurs s'arrêtoient à la porte de leurs maiſons, retenus ou par la foibleſſe, ou par la honte de ſe montrer en pleine ruë reduits aux dernieres extrêmités.

On voyoit encore dans les ruës une autre eſpece de malades, dont le ſort étoit bien plus déplorable. Oſerai-je le dire, & pourra-t'on le croire? c'é-

toient des enfans que des parens inhumains, en qui la frayeur du mal étouffoit tous les ſentimens de la nature, mettoient dehors, & ne leur donnoient pour tout couvert qu'un vieux haillon, devenant par cette dureté barbare les meurtriers de ceux à qui peu auparavant ils ſe glorifioient d'avoir donné la vie. Tous ces malades n'emportoient de leurs maiſons qu'une cruche, une écuelle, & quelque vieille couverture. Dans ce triſte équipage, ils ſe traînoient auſſi loin qu'ils pouvoient; les uns après quelques pas tomboient tout à coup, & ſuccomboient aux premiers efforts: d'autres s'arrêtoient, dès qu'ils ſentoient les forces défaillir, & ſe relevant enſuite, ils alloient par repriſe au lieu deſtiné. La plûpart s'eſtimoient heureux, quand ils pouvoient faire leur lit ſur les dégrés d'une porte, ſur un banc de pierre, dans l'enfoncement d'une boutique, ou à l'abri d'un auvant: cependant qui le croiroit? on leur ôtoit encore cet aſile. Tout le monde craint les aproches d'un peſtiferé, chacun veut l'éloigner de ſa maiſon; & pour leur ôter

tout moyen de s'y refugier, par une cruauté inoüie, bien de gens jettoient de tems en tems de l'eau ſur le ſeüil de leurs portes & dans la ruë; d'autres y faiſoient un enduit avec de la lie du vin, en ſorte que les malades ne pouvoient pas en aprocher. Que deviendront ces malheureux, rebutés de chacun, & chaſſés de partout? ils ſe traînent juſques à une Place publique la plus prochaine.

C'eſt ici où la vûë de cent & de deux cens malades, dont ces Places étoient bordées, ſaiſiſſoit tout à la fois & le cœur & les ſens. Il falloit avoir perdu tout ſentiment, pour n'être pas touché de l'état de tant de miſerables, livrés à toute la rigueur d'une violente maladie, dont les douleurs devenoient plus cruelles par la privation de toute ſorte de commodité. D'un ſeul coup d'œil, on voyoit la mort peinte ſur cent viſages differens, & de cent couleurs differentes, l'un avec un viſage pâle & cadavereux, l'autre rouge & allumé, tantôt blême & livide, tantôt bluâtre & violet, & de cent autres nuances qui les défiguroient: des

yeux éteints, d'autres éteincelans, des regards languiſſants, d'autres égarés, tous avec un air de trouble & de frayeur qui les rendoit méconnoiſſables. Comme la peſte adopte les ſymptomes de toutes les autres maladies, on y entendoit toute ſorte de plaintes, des douleurs de tête, & dans toutes les parties du corps, de cruels vomiſſemens, des tranchées dans le ventre, des charbons brûlans, & toutes les autres ſuites de ce terrible mal : l'un étoit languiſſant, ſans dire mot, l'autre dans le délire ne ceſſoit point de parler : enfin c'étoit un aſſemblage de toute ſorte de maux, qui devenoient plus violens & plus cruels par le froid qu'ils prenoient dans la nuit ; car on a reconnu que la tranſpiration donnoit plus de repos & de ſoulagement à ces malades, que tous les remedes, & comment l'entretenir cette tranſpiration, quand on eſt à découvert & expoſé nuit & jour aux impreſſions d'un air froid ?

Qu'on ne croie pas que cet affreux apareil de tant de malades raſſemblés en un même lieu, ne ſoit que

dans une ſeule Place, toutes celles de la Ville en ſont remplies ; le Cours, qui eſt l'endroit le plus riant & la promenade la plus agreable, où nos femmes venoient étaler leur vanité & leur luxe, en eſt plus couvert que les autres Places. Ils s'y mettent à l'ombre des arbres, & ſous les auvens des boutiques : là brûlés en dehors par la chaleur du Soleil, & en dedans par les ardeurs de la fiévre, ils ne demandent que le ſecours le plus commun, l'eau qui ſe perd dans les ruës, & perſonne ne leur en donne, la charité eſt éteinte dans tous les cœurs : ces malheureux viennent expoſer leur miſere dans les Places publiques, comme dans les lieux les plus frequentés, dans l'eſperance que parmi ceux qui y paſſeront dans le jour, quelqu'un ſera touché de pitié pour eux ; & bien loin de-là chacun les fuit & les évite. S'il y paſſoit quelque Turc ou quelque Infidelle, il feroit certainement comme le Samaritain de l'Evangile, il laveroit leurs playes, & leur donneroit du ſoulagement, & par-là il meriteroit d'être appellé *le prochain* de ces ma-

lades : mais malheureuſement pour eux, ils ne voyent paſſer que des Chrêtiens, qui comme le Prêtre & le Levite du même Evangile, ſont attendris ſur leurs malheurs, mais n'ayant pour eux qu'une compaſſion ſterile, ils paſſent outre ſans les ſecourir. Cruel abandonnement, qui ſera toûjours la honte du Chriſtianiſme.

Pour voir toute la déſolation & toutes les horreurs de la Ville réünies dans un ſeul point de vûë, il n'y a qu'à jetter les yeux vers la ruë Dauphine, qui va de l'entrée du Cours à l'Hôpital des Convaleſcens. Tous ceux qui ſe trouvoient ſeuls dans leurs maiſons, & tous les pauvres faiſoient les derniers efforts pour ſe traîner juſques-là, dans l'eſperance d'y être reçus : la plûpart n'y trouvoient pas de place, & n'ayant pas la force de s'en retourner, ils étoient obligés de ſe coucher dans la ruë, qui longue de cent quatre vingt toiſes, & large de cinq, a été pourtant toute couverte de malades, pendant un fort long-tems, & le nombre en étoit ſi grand, qu'on ne pouvoit pas ſortir

des maiſons, ſans leur paſſer ſur le corps. Qui pourroit décrire toutes les ſouffrances de tant de malades, & toutes les attitudes de tant de corps languiſſants? Qui pourroit exprimer leurs plaintes & leurs gemiſſemens? Couchés les uns auprès des autres, ils n'avoient pas dans la ruë même autant de place que l'inquiétude du mal en demandoit. Les uns mouroient avant que d'être reçûs dans l'Hôpital, les autres en y entrant; on en voyoit tomber par défaillance près du ruiſſeau, & n'avoir pas la force de s'en retirer; d'autres preſſés par la ſoif, s'en aprochoient pour y tremper leur langue, & rendoient l'ame au milieu des eaux; & afin qu'il ne manqua à la déſolation de Marſeille aucun trait de reſſemblance avec celle de Jeruſalem, on y voyoit des femmes expirer avec leurs enfans pendus à la mammelle.

N'avançons pas plus loin, & ne penetrons pas juſques dans cet Hôpital, dont le ſeul aſpect eſt capable d'attendrir l'ame la plus dure & la plus inſenſible. Tout y eſt couvert de malades, de morts, & de mourants.

Ils y ſont pêle-mêle couchés à terre, ſur des bancs de pierre, & par tout où l'on peut porter la vûë : ceux qui y ſont le plus commodement, n'ont qu'une ſimple paillaſſe ſans draps, ſans couvertures, à la reſerve d'un petit nombre qui occupe les ſales, tout le reſte y eſt ſans ſecours & ſans commodité. Eh ! que pouvoient-ils attendre de ceux, qui ne s'étoient deſtinés à les ſervir, que pour exercer plus librement leurs brigandages : des ames venduës au crime, ſont-elles ſuſceptibles des ſentimens de compaſſion & de charité, dont il faut être animé pour ſecourir les malades. Repreſentons-nous quel devoit être le trouble & le déſeſpoir de ces malades ; livrés à des gens impitoyables, ils ſe trouvoient auſſi abandonnés dans cet Hôpital, qu'ils l'étoient dans leurs maiſons ; & ce qui eſt encore plus affligeant pour eux, c'eſt que la plûpart y ayant porté leur argent, & ce qu'ils avoient de plus précieux, comme dans un lieu de ſûreté, ſe voyoient hors d'eſpoir de le conſerver à leurs heritiers, aſſûrés d'en être dépoüillés, comme ceux qui mou-

roient à leurs côtés. Il y avoit toûjours dans la cour de cet Hôpital un tas de cadavres mis en confusion les uns sur les autres, dont les plus bas écrasez par le poids des autres teignoient le pavé de sang, & laissoient répandre des parties, dont la vûë n'étoit pas moins horrible que l'infection en étoit dangereuse; n'en disons pas davantage, & hâtons-nous de sortir de ce lieu d'horreur.

Arrêtons-nous pourtant un moment dans l'autre Hôpital, qui étoit destiné pour les petits enfans Orphelins, ils sont le plus digne objet de la charité chrêtienne, & la plus chere portion du troupeau de Jesus-Christ. Helas! ils ont été les plus negligés; pour donner une idée de leur état, & nous épargner la peine de le representer, nous dirons seulement que de deux à trois mille enfans. Il n'en est pas rechapé cent, & que l'œconome chargé du soin de ces innocens, convaincu de divers crimes fût pendu ici dans le mois de Fevrier.

Si la vûë des malades excitoit tour à tour des sentimens d'horreur & de pitié, celle des cadavres jettoit le

trouble & l'effroi dans tous les cœurs. Toutes les rûës en étoient couvertes, on ne ſçavoit plus où faire des foſſes, on ne trouvoit plus de Foſſoyeurs, plus de Corbeaux ; ceux qui étoient encore ſur pied en faiſoient un indigne commerce, ils n'enlevoient que les morts, dont les parens étoient en état de les payer. On doit juger par-là qu'ils en laiſſoient pluſieurs, auſſi ils s'accumulerent à un point, que l'on ſe vit preſque hors d'état de les enlever. Nous dirons dans la ſuite les meſures que l'on prit pour en venir à bout. Cependant repreſentons-nous le trouble d'une Ville, où il mouroit plus de mille perſonnes par jour, à qui les ruës ſervoient de tombeau ; auſſi elles étoient, pour ainſi dire, jonchées de morts & de malades, en ſorte que dans les plus grandes, à peine trouvoit-on à mettre le pied hors des cadavres, & en certains endroits, il falloit les y mettre deſſus, pour pouvoir paſſer. C'étoit bien autre choſe dans les Places publiques, & devant les portes des Egliſes, ils y étoient entaſſés les uns ſur les autres ; & dans une Explanade,

ditte la Tourrete, qui eſt entre le Fort St. Jean & l'Egliſe Cathedrale, quartier habité par de gens de mer, & par le menu peuple, il y avoit toûjours plus de mille cadavres; le Cours même en étoit rempli; tous les bancs, dont il eſt bordé de chaque côté, étoient autant de cercueils & le lieu le plus agreable, où les jeunes gens alloient reſpirer un air de vanité, étoit devenu l'endroit le plus propre à leur en inſpirer le mépris. La préſence de tous ces morts étoit pour les malades languiſſants dans les Places publiques un nouveau ſujet de trouble & d'effroi. La Parroiſſe de St. Ferreol étoit le ſeul endroit de la Ville exempt de l'horreur & de l'infection des cadavres, & cela par les ſoins du Curé & des Commiſſaires de cette Parroiſſe. Ils s'étoient reſervés un certain nombre de Corbeaux & de Tomberaux, & les ménagerent ſi à propos, qu'ils durerent pendant toute la contagion; d'ailleurs la proximité des foſſes favoriſoit beaucoup le prompt tranſport des cadavres, qui étoient enlevés ſur le champ, & n'y croupiſſoient jamais.

C'étoit une peine plus affligeante pour les parens, de ſortir les morts des maiſons, & les porter dans les ruës, que de les avoir ſecourus dans leur maladie. Quelque chere que nous ſoit une perſonne, on ne peut plus en ſuporter la vûë dès qu'elle eſt morte; on ne ſouffre qu'avec peine, pour ne pas dire avec horreur, l'aproche d'un cadavre, & encore plus celle d'un cadavre peſtiferé; il étoit inutile d'attendre que quelqu'un, par charité ou par interêt, vînt vous delivrer de ce triſte ſoin, & quand on avoit gardé un cadavre un ou deux jours, il falloit enfin, malgré qu'on en eût, ſe faire une cruelle vlolence, & forcer la nature à lui rendre encore ce dernier devoir. Le pere le rendoit au fils, le fils au pere, la mere & les filles étoient forcées à ſe le rendre reciproquement; les uns les portoient les autres les traînoient, & ceux qui ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre, les jettoient par la fenêtre. Cruelle extrêmité, qui renouvelloit toutes les douleurs d'une mort que l'on pleuroit encore; enfin ſi on trouvoit quelqu'un qui voulut ſe livrer au danger

d'enlever un mort, & de le porter à la ruë ou dans la place la plus prochaine, il demandoit une ſomme extraordinaire, dont peu de familles pouvoient ſuporter la dépenſe. De ces cadavres, les uns étoient nuds & découverts, les autres envelopés dans des draps, dans des couvertures, dans de vieux haillons, ou dans leurs propres habits, & c'étoient ceux que des morts ſubites ou extrêmement promptes avoient ſurpris. Quelques-uns étoient emballés dans leurs matelas, quelquefois liés ſur une planche, qui avoit ſervi à les porter; & d'autres, mais fort peu, étoient fermés dans de bieres. Il y avoit ſur tout quantité de petits enfans de tout âge; car il en eſt fort peu reſté, & les Medecins ont remarqué qu'ils avoient toûjours le mal le plus violent. On voyoit des morts qui étoient aſſis & apuyés contre les maiſons, d'autres accoudés ſur une porte, & dans toute ſorte d'attitude, & c'étoient ceux, qui mourant dans les ruës, avoient reſté dans la même ſituation, où la mort les avoit ſurpris. Parmi tant de cadavres épars dans les ruës, combien y

en avoit-il qui étoient ſi hideux & ſi difformes, qu'on n'y reconnoiſſoit plus aucun trait ? Ce funeſte mal laiſſe des impreſſions, dont l'effet ſubſiſte encore après la mort ; & comme s'il exerçoit encore ſa violence ſur les cadavres, ils ſont plûtôt corrompus que les autres, & en dix ou douze heures de tems, ils exhalent une infection inſuportable, combien plus forte devoit être cette infection après pluſieurs jours ? Quelques-uns étoient à demi pourris, & ſi fort corrompus que les chairs délayées par l'eau du ruiſſeau, couloient en lambeaux avec elle, & faiſoient ruiſſeler le ſang dans les ruës. Nous avons vû la plus belle femme de la Ville confonduë avec les autres cadavres dans une Place publique. Helas ! combien de Miniſtres du Seigneur, qui n'ont pas eu une ſepulture plus honorable.

Des horreurs encore plus affreuſes ſe préſentoient de tems en tems, & obligeoient les paſſans à ſe détourner de ces endroits : c'étoient des malades qu'une fureur phrenetique avoit portés à ſe précipiter par les fenêtres.

L'un avoit le crane ouvert & les moëlles éparſes ça & là, l'autre étoit crevé & flottoit, pour ainſi dire, au milieu de ſes viſceres répandus, & d'autres étoient entierement fracaſſés. Des difformités encore plus monſtrueuſes défiguroient ces cadavres abandonnés. Un nombre infini de chiens affamés par la déſertion, ou par la mort de ceux qui les nourriſſoient, rodoient par la Ville, & s'acharnant ſur ces cadavres, ils les dévoroient : laiſſons imaginer l'horreur de ce ſpectacle, & finiſſons un recit, que nous ne pourrions continuer ſans fremir, & ſans inſpirer aux autres la même frayeur dont nous avons été ſaiſis en le voyant.

A la vûë de tant de malheurs, ne devons-nous pas nous écrier, comme autrefois le Prophete : *Eſt-ce donc là cette Ville, qui étoit la joie & les délices* de la Province ; cette Ville ſi floriſſante par ſon commerce, par ſon opulence, par le nombre de ſes habitans, *cette Ville autrefois ſi peuplée, comment eſt-elle maintenant abandonnée & déſerte ? Ses ruës pleurent* leur ſolitude. *Tout ſon peuple gé-* *Jeremie.*

mit & cherche des secours qu'il ne trouve point, *en donnant même ce qu'il a de plus précieux.* Cette superbe Ville *a perdu tout son éclat & toute sa beauté :* ses principaux Citoyens *ont été dispersés, ils se sont enfuis sans courage & sans force devant l'ennemi qui les poursuivoit.* Peut-on *retenir ses larmes, & ne pas sentir ses entrailles émuës* : quand on voit *sa désolation, & perir au milieu des ruës les enfans qui étoient à la mammelle.* N'en cherchons pas la cause dans l'infection de l'air ni dans les fruits de la terre, mais dans la corruption de ceux qui l'habitent, parce qu'ils *ont violé les loix saintes*, dit un autre Prophete, *qu'ils ont changé les ordonnances, & rompu l'alliance éternelle : cette Ville de faste est détruite, elle n'est plus qu'un désert : toutes ses maisons sont fermées, & personne n'y entre plus : les cris retentissent dans les ruës, & toute la joie en est bannie ; tous les divertissemens sont en oubli* : voici le tems que *le Seigneur désertera nôtre Ville, il la dépoüillera ;* il lui fera changer de face, il en disperſera tous les habitans ; *que le Prêtre sera comme*

Isaïe.

me le Peuple, le Seigneur comme l'Esclave, & la Maîtresse comme la Servante. Que ferons-nous en ce jour d'affliction ? A qui aurons-nous recours, pour n'être pas accablés sous le poids de nos maux, *& pour ne tomber pas sous un morceau de corps morts* ? Il faut que *ce petit reste se convertisse à Dieu, qu'il rende gloire au Seigneur, & qu'il celebre le Nom du Dieu d'Israel dans les Isles de la Mer.*

Les vapeurs qui s'élevoient de ces cadavres croupissans dans toute la Ville, infecterent l'air, & répandirent par tout les traits mortels de la contagion. En effet, elle penetra dès-lors dans les endroits, qui jusqu'ici lui avoient été inaccessibles ; les Monasteres d'une clôture la plus severe en ressentirent quelque impression ; & les maisons les mieux fermées en furent attaquées. On vit alors le moment qu'il ne devoit plus rester personne en santé, & que toute la Ville ne devoit plus être qu'une Infirmerie de malades. Si le Seigneur n'eût arrêté le glaive de sa colere, en inspirant à ceux qui étoient chargés du Gouvernement, les moyens efficaces, que

nous exposerons ci-après. Cette infection étoit augmentée par une autre, qui n'étoit pas moins dangereuse. Il s'étoit répandu une prévention que les Chiens étoient susceptibles de la contagion, par l'attouchement des hardes infectées, & qu'ils pouvoient la communiquer de même. C'en fût assez pour faire déclarer une guerre impitoyable à ces animaux : on les chassoit de par tout, & chacun tiroit sur eux ; on en fit aussi-tôt un massacre, qui remplit en peu de jours toutes les ruës de Chiens morts ; on en jetta dans le Port une quantité prodigieuse, que la mer rejetta sur les bords, d'où la chaleur du Soleil en élevoit une infection si forte, qu'elle faisoit éviter cet endroit, qui est des plus agreables, & le seul où l'on pouvoit passer librement ; car toutes les autres ruës étoient impraticables, non seulement par les malades & les morts qui les couvroient, mais encore par les hardes infectées, & les autres immondices qu'on y jettoit par les fenêtres de toutes les maisons ; on y trouvoit de tems en tems des amas de hardes, de matelas, & de

bouë, qui faiſoient une barriere, qu'on ne pouvoit pas franchir. Si l'infection de toutes ces ſaletés étoit plus dangereuſe, celle que cauſoit l'incendie qu'on faiſoit tous les jours dans toutes les ruës des lits & des hardes des peſtiferés, étoit plus incommode. On étoit tellement allarmé qu'on croyoit ne pouvoir bien purger la contagion que par le feu; on doit juger par-là du dégat qui ſe fit de nipes, de hardes, & de meubles ſouvent précieux : dans la ſuite on revint un peu de cette erreur, ſans quoi tout le monde alloit ſe trouver ſans linge & ſans hardes, & preſque toutes les maiſons dégarnies de meubles. Voilà quel étoit l'état de la Ville dans le fort du mal, & qui dura juſques vers la fin de Septembre. Voyons quels furent les moyens dont on ſe ſervit pour faire ceſſer ces déſordres, après que nous aurons fait voir comment les malades manquerent autant de ſecours ſpirituels & de ceux de la Medecine, que de tous les autres. Mais de peur que la deſcription que nous venons de faire de l'état & de la déſolation de Marſeille, ne

passe pour une exageration, en voici une encore plus vive & plus élegante, & contre laquelle les plus incredules ne sçauroient s'inscrire en faux.

MANDEMENT

De Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Evêque de Marseille.

HENRY FRANÇOIS-XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la Providence Divine, & la grace du St. Siége Apostolique, Evêque de Marseille, Abbé de Notre-Dame des Chambons, Conseiller du Roy en tous ses Conseils : Au Clergé Séculier & Regulier, & à tous les Fidéles de nôtre Diocese, Salut & Benediction en nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST.

Malheur à vous & à nous, mes très-chers Freres, si tout ce que nous voyons, si tout ce que nous éprouvons depuis long-tems de la colere d'un Dieu vengeur du crime, n'est pas encore capable dans ces jours de mortalité, de nous faire rentrer dans

nous-mêmes, de nous faire repasser dans l'amertume de nos cœurs toutes les années de nôtre vie, & de nous porter enfin a avoir recours à la misericorde du Seigneur, dont la main, en s'apesantissant si terriblement sur nous, nous montre en même tems la grace qu'il ne veut accorder qu'à la sincerité de nôtre pénitence ! Ne s'est-il donc pas encore assez nettement expliqué par tant de fleaux divers réünis ensembles pour punir le pécheur ? La rareté, la cherté excessive de toutes les choses necessaires à la vie : la misere extrême & generale qui augmente chaque jour ; la peste enfin la plus vive qui fût jamais, annonce la ruine presque inevitable de cette grande Ville : une quantité prodigieuse de familles entieres sont totalement éteintes par la contagion ; le deüil & les larmes sont introduites dans toutes les maisons ; un nombre infini de victimes est déja immolé dans cette Ville à la justice d'un Dieu irrité. Et nous qui ne sommes peut-être pas moins coupables que ceux de nos Freres, sur lequel le Seigneur vient d'exercer ses plus re-

doutables vengeances, nous pourrions être tranquilles, ne rien craindre pour nous-mêmes, & ne pas faire tous nos efforts, pour tâcher, par nôtre prompte penitence, d'échaper au glaive de l'Ange Deſtructeur? Sans entrer dans le ſecret de tant de maiſons déſolées par la peſte & par la faim, où l'on ne voyoit que des morts & des mourans, où l'on n'entendoit que des gemiſſemens & des cris, où des cadavres, que l'on n'avoit pû faire enlever, pourriſſant depuis pluſieurs jours auprès de ceux qui n'étoient pas encore morts, & ſouvent dans le même lit, étoient pour ces malheureux un ſuplice plus dur que la mort elle-même, ſans parler de toutes les horreurs qui n'ont pas été publiques: de quels ſpectacles affreux vous & nous, pendant près de quatre mois, n'avons-nous pas été, & ne ſommes-nous pas encore les triſtes témoins? Nous avons vû; pourrons-nous jamais, mes très-chers Freres, nous en ſouvenir ſans fremir? Et les ſiécles futurs pourront-ils y ajoûter foi? Nous avons vû tout à la fois toutes les ruës de cette vaſte Vil-

le bordées des deux côtés de morts à demi pourris, ſi remplies de hardes & de meubles peſtiferés jettés par les fenêtres, que nous ne ſçavions où mettre les pieds. Toutes les Places publiques, toutes les portes des Egliſes traverſées de Cadavres entaſſés, & en plus d'un endroit mangés par les Chiens, ſans qu'il fût poſſible, pendant un nombre très-conſiderable de jours, de leur procurer la ſepulture. Nous avons vû dans le même tems une infinité de malades devenus un objet d'horreur & d'effroi, pour les perſonnes même à qui la nature devoit inſpirer pour eux les ſentimens les plus tendres & les plus reſpectueux, abandonnés de tout ce qu'ils avoient de plus proche, jettés inhumainement hors de leurs propres maiſons, placés ſans aucun ſecours dans les ruës parmi les morts, dont la vûë & la puanteur étoient intolerables. Combien de fois, dans nôtre très-amere douleur, avons-nous vû ces moribonds tendre vers nous leurs mains tremblantes, pour nous témoigner leur joie de nous revoir encore une fois avant que de mourir, &

nous demander ensuite avec larmes, & dans tous les sentimens que la foi, la pénitence, la resignation la plus parfaite peuvent inspirer, nôtre Benediction & l'Absolution de leurs pechés ? Combien de fois aussi n'avons-nous pas eu le sensible regret d'en voir expirer quasi sous nos yeux faute de secours ? Nous avons vû les maris trainer eux-mêmes hors de leurs maisons & dans les ruës les corps de leur femmes, les femmes ceux de leur maris, les peres ceux de leurs enfans, & les enfans ceux de leur pere, témoignant bien plus d'horreurs pour eux que de regret de les avoir perdus. Nous avons vû les corps de quelques Riches du siécle envelopés d'un simple drap, mêlés & confondus avec ceux des plus pauvres & des plus mépriſables en apparence, jettés comme eux dans de vils & infames Tomberaux, & traînés avec eux sans distinction à une sepulture profane hors de l'enceinte de nos murs. Dieu l'ordonnant ainsi, pour faire connoître aux hommes la vanité & le néant des richesses de la terre, & des honneurs après lesquels ils courent avec

ſi peu de retenuë. Nous avons vû, & nous devons le regarder comme la plus ſenſible marque de la punition de Dieu, nous avons vû des Prêtres du Très-haut de toute ſorte d'états frapés de terreur, chercher leur ſûreté dans une honteuſe fuite, & un nombre prodigieux de ſaints, de fidéles & infatigables Miniſtres du Seigneur, être enlevés du milieu de nous, dans le tems que leur zele & leur charité heroïque paroiſſoient être le plus neceſſaire pour le ſecours & la conſolation du Paſteur & pour le ſalut du Troupeau conſterné. Marſeille cette Ville ſi floriſſante, ſi ſuperbe, ſi peuplée il y a peu de mois, cette Ville ſi cherie dont vous aimiés à faire remarquer & admirer aux Etrangers les differentes beautés, dont vous vantiés ſi ſouvent & avec tant de complaiſance la magnificence comme la ſingularité du Terroir, cette Ville dont le Commerce s'étendoit d'un bout de l'Univers à l'autre, où toutes les Nations même les plus barbares & les plus reculées venoient aborder chaque jour : Marſeille eſt tout-à-coup abatuë, dénuée de tout

ſecours, abandonnée de la plûpart de ſes propres Citoyens, qui auroient pû & qui auroient dû, à l'exemple de leurs peres, ſecourir leur Patrie, & ſoulager les miſeres des pauvres dans une ſi preſſante neceſſité : cette Ville enfin dans les ruës de laquelle on avoit il y a peu de tems de la peine à paſſer par l'affluance extraordinaire du peuple qu'elle contenoit, eſt aujourd'hui livrée à la ſolitude, au ſilence, à l'indigence, à la déſolation, à la mort. Toute la France, toute l'Europe eſt en garde, & eſt armée contre ſes infortunés Habitans devenus odieux au reſte des mortels, & avec leſquels on ne craint rien tant à preſent que d'avoir quelque ſorte de Commerce. Quel étrange changement ? Et le Seigneur fit-il jamais éclater ſa vengeance d'une maniere plus terrible & plus marquée tout à la fois ? N'en doutons pas, mes très-chers Freres, c'eſt par le débordement de nos crimes, que nous avons merités cette effuſion des vaſes de la colere & de la fureur de Dieu. L'impieté, l'irreligion, la mauvaiſe foi, l'uſure, l'impureté, le luxe monſ-

trueux ſe multiplioient parmi vous : La ſainte Loi du Seigneur n'y étoit preſque plus connuë ; la ſainteté des Dimanches & des Fêtes profanée ; les ſaintes abſtinences ordonnées par l'Egliſe, & les jeûnes également indiſpenſables violés avec une licence ſcandaleuſe ; la voix du Paſteur, celle de cette même Egliſe, & ſes formidables Cenſures mépriſées avec orgueïl par quelques Enfans rebelles qui s'étoient témerairement érigés en Arbitres & en Juges de leur foi : Les Temples Auguſtes du Dieu vivant devenus pour pluſieurs des lieux de Rendés-vous, de converſations, d'amuſemens : des miſteres d'iniquités étoient traités juſques au pied de l'Autel, & ſouvent même dans le tems du Divin Sacrifice : Le Saint des Saints étoit perſonnellement outragé dans le Très-Saint Sacrement par milles irreverences, & par une infinité de Communions indignes & ſacrileges ; ſans que tant de differentes calamités, dont il nous a affligés peu à peu depuis quelques années, ayent pû faire reformer en rien une conduite auſſi criminelle : comme ſi

les pécheurs de nos jours avoient follement entrepris de provoquer avec fierté la juſtice de Dieu, & de lui inſulter avec mépris juſques dans ſa colere. Si nous en reſſentons donc aujourd'hui les plus funeſtes effets, ſi nous éprouvons combien il eſt terrible de tomber entre les mains d'un Dieu en courroux, ſi nous avons le malheur de ſervir d'exemple à nos voiſins & à toutes les Nations, n'en cherchons point la cauſe hors de nous. Envelopés dans les ombres de la mort, voyons-en les aproches avec ſoumiſſion, beniſſons la main qui nous frape, adorons ſans murmure la rigueur & la juſtice de ſes jugemens. Tout le ſecours qui nous peut venir de la part des hommes eſt vain & inutile : nous le ſçavons. A qui donc dans des circonſtances auſſi terribles que celles où nous nous trouvons, pouvons-nous avoir recours, pour apaiſer la colere du Seigneur, & obtenir une guériſon que nous ne devons attendre que de lui ſeul, ſi ce n'eſt au divin Sauveur de nos ames, nôtre Mediateur auprès du Pere Celeſte ? Il eſt toûjours prêt à nous écou-

ter, il peut quand il le jugera à propos faire ceſſer les tribulations ſous le poids deſquelles nous gémiſſons, ſa bonté eſt mille fois plus grande que nôtre malice, il ne veut point la mort du Pécheur, mais ſa converſion & ſa vie. Proſternez donc à ſes pieds avec le ſac & la cendre, implorons ſa miſericorde, & tâchons par nôtre ſincere & prompt repentir, de toucher de compaſſion pour nous ſon cœur adorable qui a aimé les hommes, même ingrats & pecheurs, juſques à s'épuiſer & ſe conſumer pour leur témoigner ſon amour : ſi nous nous adreſſons à lui avec des cœurs veritablement contrits & humiliés, attendons avec confiance que nous n'en ſerons point rejettés, & que dans ce Dieu fait Homme, ſource inépuiſable de toutes les graces, nous trouverons un remede prompt & aſſûré à tous nos maux & la fin de nos malheurs. C'eſt en ſon Nom que nous devons prier, ſi nous voulons obtenir l'effet de nos demandes, en ſon Nom, & par la force & la vertu de ſon St. Nom s'operent les plus grands prodiges.

A CES CAUSES, en vûë d'apaiſer la juſte colere de Dieu, & de faire ceſſer le redoutable fleau, qui déſole un Troupeau qui nous fût toûjours ſi cher, pour faire honorer Jeſus-Chriſt dans le Très-Saint Sacrement, pour reparer les outrages qui lui ont été faits par les indignes & ſacrileges Communions, & les irreverences qu'il ſouffre dans ce Miſtere de ſon amour pour les hommes, pour le faire aimer de tous les Fidéles commis à nos ſoins; enfin en reparation de tous les crimes qui ont attiré ſur nous la vengeance du Ciel, nous avons établi & établiſſons dans tout nôtre Dioceſe la Fête du ſacré Cœur de JESUS, qui ſera déſormais celebrée tous les ans le premier Vendredi qui ſuit immediatement l'Octave du Très-Saint Sacrement, jour auquel elle eſt déja fixée dans pluſieurs Dioceſes de ce Royaume, & nous en faiſons une Fête d'obligation, que nous voulons être fêtée dans tout nôtre Dioceſe, permettant que ce jour-là le Très-Saint Sacrement ſoit expoſé tous les ans dans toutes les Egliſes des Parroiſſes de cette Ville & du reſte

de nôtre Diocese, dans toutes celles des Quartiers du Terroir de Marseille, comme aussi dans toutes celles de toutes les Communautés Seculieres & Regulieres de tout nôtre Diocese, Nous reservant cependant à l'égard des Communautés seulement, d'en donner auparavant la permission par écrit, selon l'usage. Nous ordonnons pareillement aux mêmes fins & aux mêmes intentions que désormais la Fête du Saint Nom de Jesus soit celebrée & fêtée également dans tout nôtre Diocese le quatorziéme jour du mois de Janvier avec les mêmes solemnités que celle du Cœur de Jesus, donnant la même permission pour l'exposition du Très-Saint Sacrement. Voulant que l'Office propre composé pour ces deux Fêtes, & que nous fairons incessamment imprimer par nôtre Imprimeur ordinaire, soit double de seconde Classe dans nôtre Diocese, & recité par tous ceux qui y sont obligés à dire l'Office Divin, & que l'on y dise pareillement la Messe propre de l'une & de l'autre Fête, que l'on trouvera aussi chez nôtre Imprimeur, le tout à commencer

dès l'année prochaine 1721. Nous exhortons tous les Chapitres, Curés, Vicaires, Superieurs & Superieures des Communautés de nôtre Dioceſe d'entrer dans nos vûës & dans l'eſprit qui nous a fait établir ces deux nouvelles Fêtes, & de les celebrer avec le plus de ſolemnité qui leur ſera poſſible; à quoi ſi le Seigneur par ſa miſericorde continuë de nous préſerver du danger où nous ſommes expoſés, Nous contribuerons de tout nôtre pouvoir. Nous enjoignons enfin à tous les Curés ou Vicaires de nôtre Dioceſe, de faire connoître à leurs Parroiſſiens, de quelle utilité eſt pour eux une devotion auſſi ſolide & auſſi agréable à Dieu que l'eſt celle du ſacré Cœur, & du ſaint Nom de Jeſus; puiſqu'honorer le Cœur & le Nom de Jeſus-Chriſt, c'eſt honorer la perſonne elle-même de l'adorable Sauveur de nos ames, auquel nous conſacrons en ce jour nôtre Dioceſe d'une maniere particuliere, exhortant chaque Fidéle en particulier de conſacrer inceſſamment ſon cœur, & de le dévoüer entierement à celui de Jeſus.

Heureux & mille fois heureux les Peuples qui par leur éloignement pour les nouveautés prophanes, par leur attachement inviolable à l'ancienne & saine Doctrine, par leur humble & parfaite soumission à toutes les décisions de l'Eglise Epouse de Jesus-Christ, par la regularité & par la sainteté de leur vie, seront trouvés selon le Cœur de Jesus, & dont les noms seront écrits dans ce Cœur adorable ! Il sera *leur guide dans les routes dangereuses de ce monde, leur consolation dans leurs miseres, leur azile dans les persecutions, leur défenseur contre les portes de l'Enfer* ; & leurs noms ne seront jamais effacés du Livre de vie. Et sera nôtre present Mandement envoyé & affiché par tout où besoin sera, lû & publié au Prône des Messes de Parroisses le plûtôt qu'il sera possible, & les deux Dimanches de l'année prochaine qui précederont les deux Fêtes que nous venons d'établir. DONNE' à Marseille le 22. Octobre 1720.

† HENRY Evêque de Marseille.

Par Monseigneur.

VIOLET Secret.

CHAPITRE XIII.

Les Confeſſeurs, les Medecins, & les Chirurgiens manquent tout à la fois. Zele de Monſeigneur l'Evêque.

SI les malades n'avoient manqué que des ſecours ordinaires, & que dans l'excés de leurs maux, ils euſſent reçu quelque conſolation ſpirituelle, aidés par la vertu des Sacremens, ils auroient pû tirer un plus grand avantage de leurs ſouffrances; abandonnés des hommes, ils auroient mis toute leur confiance en Dieu, & ces pieux ſentimens auroient adouci leurs maux, & les leur auroient fait ſouffrir avec plus de patience. Mais dans le fort de la contagion, ils ne furent pas moins privés de ce ſecours que de tous les autres, & ſi quelques-uns eurent le bonheur de ſe confeſſer, on peut dire que le plus grand nombre eſt mort ſans confeſſion, non que les Prêtres & les Religieux de cette Ville ayent manqué de charité & de zele; au contraire,

formés ſur les exemples d'un Prêlat, qui a rempli dans cette occaſion tous les devoirs du vrai Paſteur, ils ſe ſont ſacrifiez comme lui pour le ſalut de leurs Oüailles, ils n'ont pas ceſſé de les ſecourir juſques au tems où le Seigneur voulut couronner leur charité, qui ne pouvoit être plus grande, puiſqu'elle les a portés à donner leur vie pour ſauver leurs freres.

Tous ceux qui ont été malades dans le commencement & dans le premier periode du mal, ont joüi du bonheur, dont les autres ont été privés dans la ſuite; & même dans le ſecond periode, les Sacremens ont été adminiſtrés juſques à la fin du mois d'Août, & encore quelques jours de Septembre: les Curés & les autres Prêtres des Parroiſſes, & les Religieux ne ſe ſont point relâchés de leur zele & de leur ferveur juſques à la mort, ou qu'ils ſoient tombés malades. Entrons dans le détail de leurs ſervices, pour pouvoir donner à ces genereux Martyrs de la charité, les loüanges qui leur ſont dûës.

La maladie ayant commencé dans la Parroiſſe de St. Martin, les Prêtres

de cette Egliſe ont donné les premiers exemples de fermeté & de zele auprès de ces malades. Ils ont commencé à leur adminiſtrer les Sacremens dès le mois de Juillet ; tous s'y ſont d'abord livrés courageuſement, Chanoines, Curés, & tous les autres Prêtres, & ont continué de même juſques au milieu du mois d'Août, que le Prevôt & les Chanoines, ſe trouvant les uns incommodés, les autres ſans domeſtique, & ſans les commodités neceſſaires, ils ſe retirerent à la campagne, laiſſant des Prêtres dans l'Egliſe, pour l'adminiſtration des Sacremens, avec Mrs. Martin Curé, Audibert tenant la place de ſon frere ancien Curé, & deux Beneficiers. Tous ces Prêtres ont deſſervi cette Parroiſſe avec tout le zele qu'on doit attendre des fidéles Miniſtres, confeſſant les malades, & portant le Viatique & l'Extrême-Onction depuis le matin juſques au ſoir, pendant tout le mois d'Août, & juſques au commencement de Septembre, que la plûpart moururent, & que le grand nombre de morts ne permettoient plus d'aller par les ruës: deux

ou trois Prêtres moururent d'abord, ensuite Mr. Blanc Beneficier a agi jusques vers le premier septembre, il administroit les Sacremens depuis les six heures de matin jusques a sept heures du soir, se soûtenant toujours dans le même recueillement, & avec cet air de modestie & de pieté, qui le distinguoient, une mort glorieuse fût le prix de l'un & de l'autre. Mr. Martin Curé de cette Eglise mourut ensuite dans ce saint exercice, auquel il a vaqué plusieurs jours sur la fin même avec le mal, tant sa charité étoit vive. Mr. Audibert qui faisoit les fonctions de son frere suivit de près Mr. Martin, il a servi dans cette Parroisse avec une exactitude qui l'auroit rendu digne de le remplacer, si le Seigneur ne l'eût pas destiné à une place plus élevée. Mrs. Charrier & Gantheaume Prêtres habitués dans la même Eglise, tinrent encore quelques jours, mais ils succomberent aussi bientôt comme tous les autres.

On ne vit pas moins de zele & de charité dans les autres Parroisses. Tout le Chapitre de la Cathedrale,

& tous les Prêtres habitués s'étoient diſperſés au premier bruit de la contagion ; il n'y reſta que les deux Curés, qui y continuerent leurs fonction . Mr. Ribies juſques à ſa mort, & Mr. Laurens juſques à ſa maladie. Mr. Boujarel reſta ſeul des Chanoines. Nous le verrons bientôt à la ſuite de ſon Evêque. Dans la Parroiſſe des Accoules, les deux Curés Mrs. Barens & Reibas avec Mr. Fabre Beneficier, & Mr. Arnaud Vicaire, ſe dévouerent à l'adminiſtration des Sacremens qu'ils ont continué tant que les ruës ont été pratiquables, c'eſt-à-dire, juſques au commencement de Septembre : ils ont reçu tous quatre le prix de leur charité ; Mr. Reibas & les deux autres Prêtres par une mort précieuſe devant Dieu, & Mr. Barens par une violente maladie, pendant laquelle Mr. Paſchal Beneficier a ſuplée quelque tems à ſes fonctions, & juſques à ce qu'il ſoit tombé lui-même. Pour les Chanoines comme leurs Benefices ne les engageoient pas à ces fonctions; quelques-uns diſparurent vers la mi Août & ſe retirerent à la campagne,

& quelques autres ont resté dans la Ville. Parmi ces derniers, Mr. Guerin attaché auprès de Monseigneur l'Evêque, a toujours travaillé avec son application ordinaire jusques à la maladie, dont il a heureusement relevé. Mr. Estay qui s'est livré à tous ceux qui l'ont demandé, est le premier dont le Seigneur s'est hâté de récompenser le zele par une mort qui l'a fait regreter de ses collegues & de plusieurs personnes pieuses qu'il dirigeoit; il étoit de la Congregation de l'Oratoire, où il s'étoit distingué dans plusieurs emplois, autant par sa pieté que par son érudition; il est mort le 28. Août. Mr. Bourgarel se trouvant hors la Ville au commencement de la contagion y rentra aussitôt, pressé par les mouvemens de cette charité qu'il a toûjours fait paroître; il s'abandonna d'abord à confesser les malades, allant librement par tout où il étoit appellé; il a même tenu assez long-tems, n'étant mort que vers la mi-Septembre, plein de merite devant Dieu & devant les hommes. Mrs Surle & Javet ont suivis son exemple, mais ils ont eu

le bonheur de se garantir du mal : le dernier contraint de quitter sa maison par l'infection des Cadavres, continua ses fonctions en d'autres quartiers, quand il y étoit demandé.

Dans les deux autres Parroisses de St. Laurens & de St. Ferreol, ç'a été le même dévouement au salut des ames de la part des Curés & des Vicaires. Mr. Carriere Prieur de St. Laurens a succombé à une seconde maladie ; quelle ardeur de charité, qui ne se ralentit point par la premiere ? Trois de ses Prêtres animés du même zele ont eu part à son bonheur. Dans celle de St. Ferreol, cinq Prêtres ont peri dans l'exercice de ce dangereux Ministere ; Mr. Pourriere qui en est Curé, a été conservé aux vœux de ses Parroissiens, dont il s'est attiré l'estime & la confiance, par le don de la parole, & par toutes les autres qualités qui le leur rendent si cher.

Presque toutes les Maisons Religieuses ont été désolées par la contagion. Avant qu'elle fût déclarée, les Eglises étant encore ouvertes, bien de gens alloient à confesse, les uns par

par une pieuſe habitude, les autres par une ſalutaire précaution ; que la frayeur du mal leur inſpiroit : parmi tous ces gens-là, pluſieurs en avoient déja des reſſentimens, & portoient ainſi un poiſon mortel à ceux de qui ils alloient recevoir la guériſon de leur ame. Outre cela c'eſt aſſez l'ordinaire dans cette Ville d'appeller pour confeſſer les malades quelque Religieux de la Communauté la plus prochaine. C'eſt ainſi que la plûpart de nos Communautés Religieuſes ſe ſont infectées, & que la contagion ſe répandant des uns aux autres, elles ſont devenuës preſque toutes déſertes. Telles ſont celles des Obſervantins, des Auguſtins Reformés, des Servites, des Grands Carmes, des Peres de St. Antoine, des Trinitaires, des Carmes Déchauſſés, & des Minimes. Il n'eſt preſque reſté perſonne dans toutes ces Communautés. Parmi les Obſervantins, les Peres Champecaud & Perron ſe répandirent dans toute la Ville, & le Pere Roger prit la place du Curé du Fauxbourg, où le feu de la contagion étoit ſi ardent, le Pere Reignier Religieux d'une pieté exem-

plaire, & quelques autres furent à tous ceux qui les demanderent, & les uns & les autres ont peri glorieuſement, à la reſerve de deux ou trois, qui ont échapé après de longues maladies. Des Carmes Déchauſſés, les Peres Olive & Grimod ſe chargerent ſeuls du quartier de Rive-Neuve, où ils ſont morts autant accablés de travail & de fatigue, que de la violence du mal : les PP. Paulin & Gautier ne purent ſe refuſer au zele qui les preſſoit, & échaperent, pour ainſi dire, de leur Couvent, malgré les ordres de leur Superieur, qui vouloit les ménager, par raport à leur grand âge. Les Minimes ſecoururent tous les malades qui étoient campés à la plaine de St. Michel. Parmi les Prêcheurs, deux ſe ſont livrés courageuſement à confeſſer les malades, le P. Savournin & le P. Gauveau, le dernier d'autant plus loüable, qu'étant Flamand de Nation, il ne s'étoit trouvé à Marſeille que par hazard, ils ont heureuſement guéri l'un & l'autre.

Le mal contagieux ne laiſſa pas de s'introduire chez les PP. de l'Ora-

toire, quoique les pouvoirs de confesser leur eussent été ôtés long-tems avant la contagion ; le P. Gaultier leur Superieur avoit donné toute sa vie des preuves trop marquées de son zele pour le salut des ames, pour en manquer dans cette occasion : en effet, animé de cette charité vive qu'il a fait paroître dans les Missions, auſquelles il s'étoit dévoüé depuis long-tems, & qui étoient toûjours signalées par des conversions éclatantes ; il alloit dans les maisons infectées consoler les malades, ranimer leur courage, & inspirer des sentimens de pieté à ceux à qui il ne pouvoit pas communiquer la vertu des Sacremens ; j'ai reçu moi-même de ses visites consolantes dans mes maladies. Quelques-uns de ses Peres suivirent son exemple, confessant ceux qu'ils trouvoient dans l'état où tout Prêtre peut absoudre, & sur tout le P. Maître, homme d'une candeur, qui le faisoit aimer de tout le monde; leur charité resserrée par le défaut des pouvoirs, en devint plus ingenieuse à trouver les moyens de se satisfaire. Ils se chargerent auprès des Ma-

giſtrats de l'entretien des Pauvres de leur voiſinage, auſquels ils ont diſtribué des aumônes journalieres depuis le commencement de la contagion juſques à la fin du mois d'Octobre, que leurs facultés furent épuiſées, ſubſtituant ainſi ces ſecours temporels, auſquels toute la Communauté avoit part à ceux qui n'auroient pû être adminiſtrés que par quelques-uns d'entr'eux, s'ils avoient été libres dans leur Miniſtere. Ce pieux Superieur mourut le 11. Septembre dans les mêmes exercices de charité, dans leſquels il avoit paſſé toute ſa vie, & n'avoit pû diminuer l'eſtime & la veneration qui étoient dûës à ſa pieté & à ſon zele. La plus grande partie de ſa Communauté perit après lui, fidéles imitateurs de ſes vertus, ils joüiſſent de la même recompenſe.

Parmi toutes les Communautés Religieuſes de cette Ville, trois ſe ſont diſtinguées ſur toutes les autres, par le nombre des Ouvriers Evangeliques, qui ſe ſont dévoüez au ſervice des malades. Les Capucins, les Recollets, & les Jeſuites : les deux

premiers ſe ſont diſtribués dans les Parroiſſes, allant dans tous les quartiers, & dans toutes les ruës infectées, & leur zele n'a fini qu'avec leur vie. Ils remplaçoient d'abord ceux qui mouroient, & quand ceux de la Ville ont manqué, ils en ont fait venir des Villes voiſines. Ils portoient le poids du jour & de la chaleur, ils parcouroient les ruës & les places publiques qui étoient l'aſile ordinaire des malades; fidéles Diſciples du Sauveur, ils alloient comme lui guériſſant & répandant par tout les graces & la vertu des Sacremens. Les Recollets ont perdu vingt-ſix Religieux, & quelques-uns ont heureuſement guéri. Les Capucins ſur tout ont fourni un grand nombre de Confeſſeurs à la Ville & aux Hôpitaux, & ſur tout dans ces lieux d'horreur, dont l'abord auroit rebuté le zele le plus vif & le plus ardent. Il en eſt mort quarante trois, & douze qui ont échapé du mal; parmi tous ceux-là, vingt-neuf étoient venus des autres Villes, pour ſe ſacrifier dans celle-ci.

Les Jeſuites ſe ſont encore ſignalés, une ſocieté dont l'inſtitution n'a pour

objet que la gloire de Dieu, & ne leur donne pour occupation que le ſalut des ames, ne pouvoit pas manquer de ſaiſir une ſi belle occaſion de ſatisfaire à l'un & à l'autre; auſſi ſe ſont-ils tous ſacrifiés, en ſorte que de vingt-neuf qu'ils étoient dans les deux maiſons, deux ont été garantis de la maladie, neuf en ont relevé, & dix-huit y ont ſuccombé. Parmi ces derniers, nous diſtinguons le Pere Millet, dont le zele n'avoit jamais connu de bornes, qui avoit toûjours été dans toutes les œuvres de charité qui ſe trouvent dans une Ville, à qui la conduite de deux nombreuſes Congregations, & la direction d'une infinité de perſonnes pieuſes laiſſoit encore du tems pour le miniſtere de la parole, pour la viſite des Priſons, des Hôpitaux, & pour toutes les autres œuvres de miſericorde; ce Pere a fait voir dans cette contagion, qu'elle peut être l'étenduë d'une charité, que l'eſprit du Seigneur anime. Il choiſit pour ſon département le quartier le plus ſcabreux, celui où le mal avoit commencé, où la moiſſon étoit la plus abondante, & où il y avoit le moins

d'Ouvriers ; où enfin toutes les horreurs de la miſere, de la maladie, & de la mort ſe montroient avec tout ce qu'elles ont de plus hideux & de plus rebutant ; & comme ſi l'emploi de Confeſſeur n'avoit pas ſuffi à ſon zele, chargé des aumônes que les gens de bien mettoient entre ſes mains, comme autrefois les Fidéles aux pieds des Apôtres, il joignit à cet emploi celui de Commiſſaire de ces quartiers abandonnés. Il y établit une Cuiſine, où des filles charitables faiſoient le boüillon pour les peſtiferés, il alloit par tout diſtribuant des aumônes abondantes aux ſains & aux malades, toûjours ſuivi d'une multitude de Pauvres ; ſon zele ne ſe bornoit pas à ces quartiers qui étoient commis à ſes ſoins ; il ſe répandoit encore dans tous les autres, & par tout où le ſalut de ſes freres l'appelloit. J'ai eu moi-même la conſolation d'en être viſité dans mes malheurs. Le Pere Dufé venu de Lyon exprès pour ſecourir nos malades, acheva bientôt ſon ſacrifice, & reçut la couronne qu'il étoit venu chercher. Le Pere Thioli, qui par ſon emploi de Pro-

feſſeur d'Hydrographie, pouvoit ſe diſpenſer de ce dangereux miniſtere, ne laiſſa pas de s'y dévoüer avec la même ardeur que les autres, & de faire voir que l'application qu'il donnoit aux ſciences abſtraites de Mathematiques, n'avoit point éteint en lui ce feu de la charité, qui anime les veritables Miniſtres du Seigneur. Enfin le P. Lever eſt le ſeul de tous les Jeſuites & de tous les Confeſſeurs qui a tenu bon pendant toute la contagion, & comme ſi tout le zele & toute la charité des autres avoit paſſé dans ce venerable vieillard, il couroit toute la Ville depuis le matin juſqu'au ſoir, confeſſant dans les ruës & dans les maiſons, entrant par tout, & par tout conſolant les malades, leur touchant le pouls, s'aſſeyant auprès d'eux, leur donnant des avis ſalutaires & pour l'ame & pour le corps, avec un zele & une fermeté au-deſſus de ſon âge; ce Pere donna un grand exemple de l'un & de l'autre; paſſant un jour dans la ruë de l'Oratoire, il vit un Cadavre tout nud, qui fermoit le paſſage, il le couvrit avec ſon mouchoir, & le rangea enſuite à côté de

la ruë, pour rendre le paſſage libre. Ce fait eſt d'autant plus conſtant, que je le tiens de deux PP. de l'Oratoire, qui ne furent pas moins édifiés de ſon zele que ſurpris de ſon courage.

Voilà donc l'unique Confeſſeur qui reſta pour toute la Ville pendant preſque tout le mois de Septembre; mais le Seigneur qui n'abandonne jamais entierement les ſiens, dans le fort même de ſa colere, nous conſerva heureuſement celui qui avoit inſpiré à tous ces zelés Miniſtres ces mouvemens d'une charité ſi vive & ſi genereuſe. C'eſt nôtre illuſtre Evêque qui dans cette contagion a fait voir ce qu'on doit attendre du bon Paſteur, toûjours prêt à donner ſa vie pour ſes Brebis. Au premier bruit de la contagion, & dès le 15. Juillet il avoit ordonné des Prieres, & notamment l'Oraiſon de St. Roch à la Meſſe à tous les Prêtres & Religieux, il déclare par cette Ordonnance qu'il eſt prêt de ſacrifier ſa ſanté & ſa vie pour le ſervice de ſon Troupeau, & nous verrons bientôt que ce ne ſont pas là des vaines démonſtrations d'u-

ne charité ſterile. Le jour même que le mal éclata par cette premiere mortalité dans la ruë de l'Eſcale, il vint à la Parroiſſe de St. Martin, dans le détroit de laquelle ſe trouve cette ruë, pour s'informer de la choſe; il exhorta les Curés à ſecourir ces malades, & leur donna là-deſſus ſes ordres. Prévoyant que cette maladie pourroit avoir des ſuites, il aſſembla peu de jours après tous les Curés de la Ville, & les Superieurs des Communautés Religieuſes. Il les exhorte à ne pas l'abandonner dans une ſi fâcheuſe calamité, & à joindre leurs prieres aux ſiennes, pour apaiſer la colere du Ciel. Il ranime leur zele, & fortifie leur courage par les diſcours les plus tendres, & par les motifs les plus forts, par celui du ſalut des ames, de la gloire de la Religion, de l'honneur de leur Caractere, & ſur tout par la récompenſe promiſe à tous ceux qui expoſent leur vie pour leurs freres. Il leur preſcrit la maniere dont ils doivent adminiſtrer les Sacremens, dire la Meſſe, celebrer les Offices, & generalement tout ce qu'il convient de faire pour le tems préſent.

Sur la fin du même mois, voyant que le mal contagieux ſe réaliſoit toûjours davantage, & conſiderant que le Dieu terrible, qui apeſantiſſoit ſa main ſur nous, étoit un Dieu de paix & de bonté, il exhorte les Fidéles à recourir à ſa clemence & à apaiſer ſa colere par les jeûnes & par les prieres; pour cet effet il ordonne le 30. Juillet des prieres dans les Egliſes, trois jours de jeûne, & des Proceſſions dans les autres Villes du Dioceſe, ne voulant pas en faire dans celle-ci, pour ne pas donner lieu à une trop grande communication. N'oublions pas un trait de ce Mandement auſſi conſolant pour nous que glorieux pour lui: „ Nous nous „ flattons, dit-il, qu'en priant pour „ le Troupeau affligé, on voudra „ bien ne pas oublier le Paſteur, & „ demander pour lui au Seigneur, „ non de lui conſerver une inutile „ vie, qu'il expoſe, & qu'il expoſe„ ra volontiers, s'il le faut, pour les „ Brebis, mais uniquement de lui „ faire miſericorde. La ſuite va nous aprendre ſi cette vie a été ſi inutile.

Que ne doit-on pas attendre d'un zele ſi vif & ſi ſincere ?

Après avoir preſcrit des moyens ſi propres à exciter la miſericorde du Seigneur, il va dans toutes les Parroiſſes, il y diſtribuë les Confeſſeurs, il ſe montre tous les jours dans toute la Ville, il raſſûre le peuple par ſa préſence, il ſoulage les pauvres par ſes aumônes, il encourage ceux qui ſe devoüent au ſervice des malades ; bien loin de donner dans les préventions publiques ſur les Medecins, il louë leur zele, il les anime à le ſoûtenir toutes les fois qu'il les rencontre dans les ruës viſitant les malades, il eſt déja ſans train, ſans équipage, & bientôt il ſera preſque ſans domeſtique. Il va tous les jours à l'Hôtel de Ville, pour prendre avec les Echevins les arrangemens convenables ; enfin il ſe porte par tout où le ſalut du peuple l'appelle. Le mal cependant croiſſant à vûë d'œil dans le mois d'Août, ſon zele ne diminuë point ; toujours attentif aux beſoins ſpirituels des malades, il remplace les Confeſſeurs qui meurent, ou qui tombent malades, par de nouveaux ;

il continuë à ſe montrer par tout : quoique le mal commence à devenir formidable, par la vivacité de ſa contagion, il ne craint rien pour lui, il ne craint que pour le ſalut des ames confiées à ſes ſoins : ſa ſollicitude paſtorale s'étend à tout ce qui le regarde.

Cependant le mal ſe gliſſe dans ſa maiſon & lui enleve ſes domeſtiques, il frape également par tout, aux portes des Palais des Grands, comme à celles des maiſons du Peuple. La ſienne ſe trouve environnée de corps morts, & ſa ruë en eſt couverte comme toutes les autres, il y eſt comme aſſiégé, ſans pouvoir ſortir, & ſon zele ainſi reſſerré & contraint, impatient de ſe mettre au large, lui inſpire le deſſein de chercher une maiſon dans un quartier dégagé de ces affreux embarras. Celui de St. Ferreol eſt le ſeul où il puiſſe trouver une maiſon, dont les avenuës ſoient libres ; il s'y tranſporte, pour pouvoir de-là ſe répandre dans toute la Ville. Le feu de la contagion répandu par tout, ne reſpecte pas les Miniſtres du Seigneur. Nous avons déja perdu les

plus zelés, & ceux qui les ont ſuivi; & la mortalité des Confeſſeurs a été ſi nombreuſe, qu'il n'en reſte preſque plus aucun vers la mi-Septembre, comme nous l'avons déja dit; ce qui obligea nôtre Evêque de rendre une Ordonnance le 2. de ce mois, pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne à rentrer dans la Ville, & à venir ſe joindre à lui, pour exercer les fonctions de leur Miniſtere. Il ne peut voir, ſans une extrême douleur, ſon peuple privé du ſecours des Sacremens, & perir tant de Miniſtres, qui lui étoient ſi chers, & dont la memoire nous ſera toûjours précieuſe. Preſſé par les mouvemens de la charité la plus tendre, il va prendre leurs fonctions, & vers la mi-Septembre rien ne peut le retenir, ni les conſeils des Medecins, ni les prieres de ſes amis, ni les larmes de ſes domeſtiques, que le mal n'a pas encore enlevé. La crainte de ſon propre peril ne l'arrête pas dans le peril commun de ſon Peuple. Il va par toute la Ville accompagné de Mr. Boujarel Chanoine de la Cathedrale, de quelques Confeſſeurs, & de ſes Au-

môniers. Il parcourt les ruës & les places publiques, qu'il trouve remplies de malades & de gens moribonds ; il répand par tout des aumônes & des consolations, il ranime les malades, il les encourage, il les exhorte à souffrir avec patience, & à mourir avec resignation ; ceux qui sont à sa suite les confessent, & se détachent de tems en tems, pour entrer dans les maisons en confesser d'autres : il passe tous les jours dans le Cours, & dans ces endroits, dont les aproches étoient si formidables par le grand nombre de morts & de malades, & où le feu de la contagion étoit le plus vif en ce tems-là. Tel on vit autrefois Aaron, dans le camp des Israëlites, aller l'Encensoir à la main *entre les vivants & les morts*, priant pour le Peuple, & obtenant par ses prieres la cessation d'une playe qui en tua quatorze mille sept cens en un moment. Ainsi va nôtre Prélat entre les morts & les mourans, présentant au Seigneur l'encens de sa charité & de ses aumônes, pour apaiser sa colere ; dans cet état il aproche les malades, il les excite à des actes

Numer. cap. 16. v. 48.

de contrition & d'amour de Dieu, & attendri sur leurs maux, il laisse par tout des marques d'une charité compatissante.

Il étoit difficile que lui ou ceux de sa suite exposés à tant de perils, ne fussent surpris par quelqu'atteinte contagieuse, il voit tomber à ses côtés ce zelé Chanoine, qui ne l'a jamais quitté jusques à sa mort, qui a été la juste recompense de sa charité & de son exactitude à remplir ses devoirs pendant toute sa vie; & tous ceux de sa suite, & presque tous ses domestiques. Mais le mal n'aproche point de lui; sensible à la mort de ses amis fidéles, *il a mis son esperance dans le Seigneur, & il a pris le Très-Haut pour son refuge*; aussi il ne lui arrive aucun mal, & la contagion n'aproche point de sa personne: le Seigneur *a donné ordre à ses Anges de le garder en toutes ses voyes*, il semble qu'ils *le portent sur leurs mains*, de peur qu'il ne reçoive quelque impression mortelle. Daigne le Seigneur le combler de jours & d'années, & lui montrer le salut qu'il destine aux vrais Pasteurs.

Les secours de la Medecine manquerent en même tems que ceux des Confesseurs. Il semble que le Seigneur aye voulu nous faire sentir tout le poids de sa colere, en ajoûtant aux malheurs dont il nous accable, la privation de toute sorte de secours. Rapellons-nous ce qui a été dit au commencement, qu'il n'y avoit que quatre Medecins destinés pour la visite des malades dans toute la Ville. Mr. Bertrand un des quatre tomba malade vers le douze du mois d'Août. Il n'eût d'abord qu'une legere atteinte du mal, dont il fût libre en huit jours, après lesquels il reprit ses exercices; quelques jours après il en eût une seconde, de laquelle il se releve en peu de jours, mais le chagrin de perdre sa famille le fit retomber pour une troisiéme fois, & cette derniere attaque, qui fût des plus vives, le mit hors d'état de travailler de longtems. Mr. Montagnier, qui avoit été tiré de l'Abbaye de St. Victor, pour le remplacer, fût aussi bientôt pris du mal, mais il ne fût pas si heureux que son Collegue; car il mourut au commencement de Septembre, aussi

generalement regreté, qu'il avoit été eſtimé pendant ſa vie, par ſon habileté, par ſa droiture, par ſon aplication & ſon aſſiduité auprès des malades, où il joignoit ſouvent à la fonction de Medecin celle de Chirurgien, dont ils manquoient le plus ſouvent dans cette contagion : Mr. Peiſſonel le ſuivit de près, & nous avons déja annoncé ſa mort. Mr. Raymond ſe trouvant ſans domeſtique, ſans Chirurgien, & même ſans le neceſſaire, par l'extrême diſette de toutes choſes, & épuiſé de fatigues, fût obligé vers la fin du mois d'Août de s'aller reparer en campagne, d'où il n'eſt revenu qu'au commencement du mois d'Octobre. Il ne reſta donc plus que deux Medecins dans la Ville, Mrs. Robert & Audon, le premier a tenu pendant toute la contagion ſans aucune incommodité, & a ſervi avec beaucoup de zele & dans la Ville, & dans les Hôpitaux ; il a pourtant eu le malheur de perdre toute ſa famille : le ſecond ſe trouvant ſeul dans ſa maiſon fût obligé de ſe refugier chez les Capucins, d'où il ſe répandit dans la Ville, ayant ſervi depuis le commen-

cement de la contagion juſques au commencement d'Octobre, à quelques jours près, qu'il ſe ſentoit ou fatigué ou incommodé. La ſuite nous aprendra ſon triſte ſort.

Dans le tems que la Ville manquoit ainſi de Medecins, on détenoit Mr. Michel aux Infirmeries pour quelques reſtes de malades qu'il y avoit encore; car depuis le 8. du mois d'Août, on n'y en porta plus de nouveaux, & ceux qui y étoient auroient pû facilement être tranſportés à l'Hôpital de la Ville. Ce Medecin a reſté dans cet endroit juſques à la fin de Novembre avec trois garçons Chirurgiens, dont on ne manquoit pas moins dans la Ville que des Medecins: car les Chirurgiens commencerent à manquer avant ces derniers. Dès le milieu du mois d'Août, il en mourut quelques-uns, les autres ſuivirent de près, chaque jour étoit marqué par la mort de quelque Maître, & le nombre des morts va à plus de vingt-cinq, parmi leſquels il y a onze Maîtres Jurés, en ſorte qu'au commencement de Septembre il n'en reſtoit plus que quatre ou cinq, dont deux

étant tombés malades, les autres effrayés de la mort de leurs Confreres ou épuiſés de fatigue, ſe retirerent en campagne. Tous les Garçons avoient eu le même malheur d'être morts ou malades, & le peu qu'il en reſtoit étoit neceſſaire dans l'Hôpital des Convaleſcens ; on avoit même pris tous les Chirurgiens navigans, qui ſe trouvoient ſur les Vaiſſeaux en quarantaine, mais ils ne reſiſterent pas plus que les autres ; car dans ces tems-là en Août & Septembre, la contagion étoit vive, & quelque fermeté qu'on eût à aprocher les malades, on n'y reſiſtoit pas long-tems. Pour les Apoticaires, la maladie en enleva d'abord cinq, & les autres ſe trouvant ſans Garçons, dont les uns étoient morts, & les autres avoient été pris pour l'Hôpital ; ſeuls dans leurs Boutiques, ils ne pouvoient pas ſurvenir à fournir les remedes à un ſi grand nombre de malades, ni à faire certaines compoſitions, que le grand debit avoit conſommées : quelques-uns d'entr'eux ſe ſont prévalu du tems, & ont vendu leurs drogues à des prix extraordinaires ; déſordre

d'autant plus criant, que la misere du peuple étoit plus grande & les remedes plus necessaires ; ainsi manquerent tout à la fois, & les secours de l'ame & ceux du corps, & les malades perissoient en ce tems-là sans aucune sorte de soulagement.

Cependant Mr. le Marquis de Pilles, à l'attention duquel rien n'echapoit, avoit déja rendu une Ordonnance du 9. Août, par laquelle il étoit enjoint à tous les Medecins & Chirurgiens absens, de se rendre dans trois jours à leurs fonctions, sous peine d'être déchûs de l'exercice de leur Profession dans la Ville; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les Echevins avoient obtenu un Arrêt du Parlement le 2. Septembre, portant injonction aux Intendans de la santé, aux Medecins & Recteurs des Hôpitaux, de se rendre à leur devoir, à peine d'être déclarés indignes & incapables de toute Charge, & de deux mille livres d'amande, & cela pendant que tous les Medecins des Hôpitaux étoient actuellement en exercice dans la Ville ; aussi reconnoissant que s'ils manquoient de Me-

decins & de Chirurgiens, c'étoit moins par leur déſertion que par le grand nombre de malades, & par la maladie & la mort de ceux qui s'étoient dévoüés à les ſecourir, ils en avoient déja demandé à Mr. l'Intendant, qui étoit toûjours attentif à leurs beſoins, & qui avoit prié Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, de leur en envoyer quelques-uns de Montpellier: par deſſus cela, les Echevins avoient envoyé des Affiches dans les Villes & dans les Provinces voiſines, pour inviter les Chirurgiens & les Garçons à venir ſecourir nos malades ſous des offres très-avantageuſes, nous verrons dans la ſuite l'heureux ſuccés de ces ſages précautions.

CHAPITRE XIV.

Progrès de la maladie à Rive-Neufve, ſur la Mer, hors la Ville, & dans le Terroir.

APRÉS que l'incendie de la contagion ſe fût répandu dans toute la Ville, il s'étendit encore plus loin ; car où eſt-ce que la colere d'un Dieu irrité ne penetre pas ? Vains efforts que ceux que font les hommes pour l'éviter, & ſe dérober à ſes coups. Quelque part que le pécheur ſe refugie, elle va le ſaiſir par tout, partout il trouve la juſte peine de ſon crime. *Epée du Seigneur*, ſanglante par tant de morts qui fument encore, *ne te repoſeras-tu jamais ? rentre en ton fourreau, refroidis-toi, & ne frape plus ; comment ſe repoſeroit-elle, puiſque le Seigneur lui a commandé* de fraper cette Ville, *& tout le pays de la côte de la mer, & qu'il lui a preſcrit ce qu'elle y doit faire ?* Le quartier de Rive-Neuve, qui eſt de delà le Port, ſeparé par-là, & par l'Ar-

Jerem. c. 47. v. 6.

cenal du reste de la Ville, s'étoit conservé sain & entier jusques vers la fin du mois d'Août : Mr. le Chevalier Rose y avoit été établi Commissaire general, & le bon ordre qu'il y avoit mis, avoit garanti son quartier jusques alors ; mais il étoit difficile, pour ne pas dire impossible, d'y couper tout-à-fait la communication avec la Ville : quelques personnes quittant leurs maisons où ils avoient des malades, furent s'y refugier chez des parens & chez des amis, & y porterent la maladie, laquelle s'y répandit d'abord avec la même rapidité que dans la Ville : cependant on n'y vit point de ses désordres qui la défiguroient. Mr. le Chevalier Rose, homme d'une prompte prévoyance, & propre pour les grandes expeditions, avoit disposé toutes choses pour le secours des malades, & pour la sepulture des morts. Il y établit un Hôpital dans les magazins d'une grande Corderie, qui est le long des remparts, dans lequel il mit un Maître Chirurgien de la Ville, qui relevoit de maladie, un Apoticaire avec une Pharmacie, &

Mr. Coste.

Mr.

Mr. Montagnier Medecin, qui après avoir travaillé le jour dans la Ville, ſe retiroit le ſoir à St. Victor, fût chargé du ſoin de ces malades; & par une generoſité qui n'a point d'exemple, Mr. le Chevalier Roſe fit les avances de tous ces frais & de toutes ces dépenſes; ainſi le quartier de la Ville le plus écarté, & qui ſembloit devoir être le plus abandonné, fût par les ſoins & par la vigilance d'un ſeul homme le plus promptement ſecouru: heureux ſi nous en avions eu pluſieurs de cette trempe.

La contagion fit à Rive-Neuve les progrès ordinaires, elle ſe répandit inſenſiblement d'une maiſon à l'autre, & par tout en peu de tems, & elle y a fini auſſi-tôt qu'à la Ville. L'Abbaye de St. Victor eſt le ſeul endroit où le mal ne pénetra pas; il a reſpecté un lieu où repoſent les Reliques de tant de Saints, & les cendres de tant de pieux Solitaires, d'où s'élevoient l'odeur des Holocauſtes, & l'encens des Sacrifices, qu'on y offroit tous les jours au Dieu vivant; car c'eſt la ſeule Egliſe, où l'on a toûjours celebré l'Office Divin ſans

Mr. de Martignon ancien Evêque de Condon.

discontinuer, où enfin le pieux Abbé qui y étoit enfermé, levoit nuit & jour les mains au Ciel, & se répandoit en oraisons & en prieres au pied des Autels, pour apaiser sa colere sur cette Ville infortunée. C'est ainsi qu'autrefois St. Theodore Evêque de Marseille s'enferma dans cette Abbaye pendant la peste de 588. & que là il ne cessoit point par ses veilles & ses prieres d'implorer la misericorde du Seigneur sur son peuple affligé. Telle a été l'occupation de ce St. Abbé pendant la contagion, il avoit employé avant qu'elle arriva, des sommes considerables en œuvres pies & en aumônes, il les continuë à présent, & il y joint le sacrifice de ses larmes & de ses prieres qu'il offre nuit & jour au Seigneur, pour nous le rendre propice. Il est necessaire que dans des tems de calamité il y aye des gens de bien, qui éloignés du tumulte, & dégagés du trouble & de l'embarras que traînent aprés eux les malheurs publics, se donnent entierement à la priere, & s'immolent eux-mêmes en holocauste de propitiation, tandis que les autres se sacrifient par

leur travaux & par leur zele. Ce fût moins la valeur de Josué qui donna la victoire aux Israëlites, que les prieres de Moyse sur la montagne. Peut-être devons-nous plûtot la cessation de nos malheurs à la pieté des ames saintes, qui gemissoient devant Dieu dans l'interieur de la retraite, qu'aux soins infatigables de ceux qui ont si genereusement servi leur Patrie.

Ceux qui avoient crû trouver sur la mer un asile assuré contre la contagion, furent bientôt trompés dans leur attente : obligés de descendre à terre pour aller prendre des provisions, ils s'infecterent, & perirent encore plus miserablement que les autres. Là nul espoir de secours, nulle commodité, nul moyen de s'éviter les uns les autres. Ceux en qui il reste quelque sentiment de charité, trouvent assez de sujets dans la Ville, sur lesquels ils peuvent l'exercer, sans se croire obligés de passer la mer. Ainsi ces malheureuses familles sont encore plus abandonnées que les autres. Les uns meurent seuls dans des Batteaux, les autres dans les Vaisseaux & dans les Barques, & par tout

ſans aucun ſecours ; quelques-uns troublés par le délire, s'enſeveliſſent tous vivans dans les eaux, qui ſervent auſſi de tombeau à tous les autres : on trouve de tems en tems ſur les bords de la mer les cadavres qu'elle y rejette tous rongés par les poiſſons ; d'autres flottent au gré des ondes ; enfin c'eſt ſur mer la même déſolation que ſur terre ; nul endroit qui ne ſe reſſente de ce terrible fleau ; nul élement où il ne porte ſa fureur : car ceux qui ſont ſeparés de tout, & qui campés ſous des tentes en raſe campagne ne tiennent qu'a l'air qui les environne, n'échapent pas au malheur commun. La pureté de l'air qu'ils reſpirent, l'éloignement de tout commerce, & de tout ce qui pouvoit les infecter, ne pût pas les garantir du mal; & cette heureuſe ſituation, qui ſembloit devoir les conſerver, ne ſert aujourd'hui qu'à rendre leur état plus déplorable par l'éloignement de tout ſecours, & par la privation de toute ſorte de commodité ; ils ſe flattent d'en trouver dans la Ville, ils y viennent groſſir le nombre des malheureux, & dans peu

de jours celui des morts. Il eſt aiſé de ſe figurer la déſolation de ces familles ainſi éparſes dans les campagnes, quand le mal les oblige de décamper & de rentrer dans la Ville. L'un porte un enfant mourant ſur ſes épaules, l'autre ſe traîne à demi mort dans les chemins ; tantôt c'eſt toute une famille, qui par la lenteur de ſa marche annonce ſes malheurs à tous ceux qu'elle rencontre, tantôt ce ſont des enfans qui ſoûtiennent leur pere prêt à expirer, & qui tâchent de l'amener juſqu'à la Ville, dans l'eſperance de le faire ſecourir. L'un porte avec lui ſon équipage, l'autre n'a pas eu la force de l'emporter : pluſieurs tombent par défaillance dans les chemins, & ces cadavres étendus arrêtent les paſſants. Enfin tous ces gens-là viennent augmenter le trouble de la Ville, & l'horreur de nos Places publiques.

Les portes de la Ville n'étant pas encore gardées, les Payſans de la campagne entroient librement dans la Ville, & quoiqu'ils n'y vinſent pas en foule comme à l'ordinaire, retenus par la crainte de prendre le mal, il y

en avoit toûjours quelqu'un, qui plus courageux que les autres, ou plus preſſé de vendre ſes denrées, venoit les aporter. De plus tous les Pourvoyeurs des Bourgeois retirés dans leurs Baſtides, venoient tous les jours en Ville prendre leurs neceſſités; ainſi par les uns ou par les autres le mal fût porté dans le Terroir. Il commença par le Village de St. Marcel, & & par le quartier de Ste. Marguerite, où il fût porté par des gens de la ruë de l'Eſcale; de-là il gagna bientôt tous les autres Hameaux, & ſe répandit inſenſiblement dans toutes les Baſtides. La terreur de la maladie fût encore plus grande à la Campagne que dans la Ville; cependant malgré les précautions qu'elle leur inſpiroit, malgré l'éloignement des habitations, elle y a fait les mêmes progrès & les mêmes ravages. Elle enleva d'abord tous les Jardiniers, qui ſont aux environs de la Ville, & des uns aux autres, elle s'étendit juſques dans les quartiers les plus reculés. C'eſt là que les malades éprouverent ce que l'abandonnement le plus entier, & l'inhumanité la plus barbare ont de plus

cruel. Ils étoient ordinairement relegués dans l'endroit le plus éloigné, non pas de la maiſon, mais du territoire, où ils n'avoient d'autres témoins de leurs ſouffrances que les oiſeaux du Ciel, qui par un morne ſilence, & par la ceſſation de leur chant ordinaire, ſembloient marquer leur ſenſibilité pour ces malheureux. Ceux qui étoient les plus cheris, étoient ſous des Cabanes couvertes de branches d'arbres, ou de vieux haillons; on a vû des amans fidéles s'expoſer à ſervir leurs maîtreſſes ainſi abandonnées, dans l'eſperance qu'un mariage prochain ſeroit le prix d'un amour ſi courageux; une aveugle paſſion avoit plus de force, pour diſſiper les frayeurs du mal, qu'une charité chrétienne, plus même que l'amitié paternelle.

C'eſt-là que les parens étoient contraints de ſe donner la ſepulture les uns aux autres, & d'eſſuyer toute l'amertume de ce triſte devoir, faire la foſſe, y porter le cadavre, ou le traîner & le couvrir de terre, les femmes reduites à cette cruelle extrêmité pour leur mari, les enfans pour leur

pere, & celui-ci après avoir enterré ſa femme & tous ſes enfans, reſtoit lui-même ſans ſepulture. Extrêmité ſi cruelle, que pour l'éviter, un Payſan fit une action qui ſurpaſſoit les forces de la nature : étant reſté ſeul avec ſa femme, & tous deux pris du même mal, voyant qu'ils n'avoient point de ſepulture, s'ils venoient à mourir, dès le premier jour de la maladie le mari fit deux foſſes, une pour chacun, & quelques jours après ſentant ſes forces s'affoiblir, il dit le dernier adieu à ſa femme, un peu moins accablée du mal, & ſe traînant juſques à la foſſe, il s'y laiſſa tomber, & après s'être enſeveli tout vivant, il rendit l'ame au milieu des horreurs du tombeau. A ce trait, ajoûtons celui d'une Payſane, qui joignit à une fermeté auſſi rare une tendreſſe pour ſon mari encore plus rare, l'une & l'autre d'autant plus admirables dans une femme de cette condition, que ces ſortes de perſonnes ſemblent par leur ſexe & par leur état être condamnées à la mediocrité. Cette femme ayant toûjours refuſé les ſecours de ſon mari pendant ſa

maladie, porta plus loin ſa tendre prévoyance, & jugeant bien qu'après ſa mort qu'elle ſentoit s'aprocher, il ſeroit obligé de la porter lui-même en terre, & qu'en lui rendant ce dernier devoir, il couroit riſque de s'infecter; elle lui dit de lui jetter le bout d'une longue corde, qu'elle s'attacha elle-même aux pieds, pour qu'après ſa mort ſon mari pût la traîner dans la foſſe, ſans être obligé de toucher à ſon corps, & ſans aucun riſque pour lui. A quelles épreuves de tendreſſe ne nous a pas mis cette cruelle maladie? Il y avoit encore moins de charité à la Campagne, perſonne n'oſoit aprocher d'une Baſtide infectée, pas même entrer dans une terre où un mort avoit été enſeveli, les fruits reſtent ſur les arbres, & les raiſins dans les vignes, en ſorte qu'à l'entrée de l'hyver, ils étoient dépoüillés de leurs feüilles, & couverts de fruits, auſquels perſonne n'oſe toucher.

Les Rochers les plus eſcarpés, les Antres les plus profonds, les lieux les plus déſerts & les plus éloignés ne furent point une retraite aſſûrée contre la contagion; elle penetre par

tout ; les Bergers qui n'ont d'autre commerce qu'avec leurs troupeaux, en ſont frapés ; elle n'épargne aucun état ; les Bourgeois retirés dans leurs Baſtides en ſont pris : envain ils ont fui la Ville, pour ſe dérober à la fureur du mal, il va les chercher à la Campagne ; il force, pour ainſi dire, les barrieres qu'ils lui opoſent, & à la faveur deſquelles ils ſe croyent en ſûreté. Ils ſouffrent déja les mêmes extrêmités de la diſette & de la privation de tout ſecours que ceux de la Ville ; les Prêtres des quartiers, qui ſe ſont ſacrifiés ſi genereuſement, ſont enlevés des premiers, & laiſſent les malades de la Campagne ſans Confeſſeurs ; la Ville qui en manque ne ſçauroit en fournir : les ſecours de la Medecine manquent également, ils n'en doivent pas attendre tant que la Ville ſera preſſée du mal. Les Chirurgiens établis dans les quartiers, avoient déja éprouvés le ſort des autres ; il ne s'en trouve plus pour les remplacer. Quelques Garçons Chirurgiens échapent de tems en tems de la Ville, & vont faire des courſes en campagne, encore faut-il les payer

à des prix énormes. Le Païſan, qui n'eſt pas en état de faire cette dépenſe, ſe voit privé de ce ſecours : auſſi le mal enleve tout, les familles nombreuſes ſont reduites à une ſeule perſonne, ſouvent toute une lignée eſt entierement éteinte. Les enfans que le mal épargne, périſſent par la faim, & faute de nourriture après la mort de leurs parens. N'en diſons pas davantage, & épargnons-nous la douleur de conſiderer ces enfans ainſi abandonnés dans les Baſtides, nous avons déja ſenti la peine d'un ſpectacle ſi touchant.

La mortalité a été ſi violente & ſi generale, que dans la plûpart de ces Hamaux & Villages du Terroir, il n'y eſt preſque reſté perſonne. Les terres ont reſté en friche, ſans être enſemencées, & on n'y voyoit d'autre culture que celle des foſſes, où l'on avoit enſeveli les morts. De tant de malades, il n'en a rechapé que la cinquiéme partie, en d'autres ſeulement la ſixiéme : car le dénombrement eſt aiſé à faire dans ces petits endroits. On voit par-là ce que peut la nature abondonnée à elle-même

dans cette maladie, puiſque par quelques petits remedes donnés à propos, & avec le concours des ſoins neceſſaires, on eſt preſque aſſûré de ſauver la moitié des malades. Cela paroît par l'heureux ſuccès qu'il y a eu ſur les Galeres, où rien n'a manqué. Je pourrois encore citer ma propre experience, car de huit malades que j'ai eu dans ma maiſon, j'ai rechapé moi quatriéme. Ce qui ſuffit pour détruire cette prévention ſi commune, que cette maladie ne demande point de remedes, & qu'il faut en abandonner la guériſon à la nature. Dans ces Payſans il y avoit tout ce qu'on peut ſouhaitter pour une guériſon naturelle, vigueur de temperamment, conſtitution robuſte, vie ſobre, liberté des paſſions de l'ame, des corps purgés par le travail, & par la tranſpiration qu'il excite; malgré toutes ces diſpoſitions, on a reconnu ici la foibleſſe de la nature, & ſon impuiſſance à ſurmonter par elle-même cette cruelle maladie. Qu'on ne diſe pas que ces Payſans avoient mangés de mauvais alimens, ils ont uſé des mêmes que les autres années, & ces

mauvais alimens, dont ils font leur nourriture ordinaire, étant accoûtumés, leur ſont devenus comme naturels. Je laiſſe aux Medecins à faire voir que leur fermens tirés de ces alimens, & la force de leur eſtomach proportionnée à ces viandes groſſieres, leur donnent la même facilité à les digerer, qu'ont les riches à cuire une nourriture plus délicate.

Le ſeul avantage qu'on a eu à la campagne, a été de n'y pas voir l'horreur des cadavres par la facilité qu'il y avoit de les enterrer dans le lieu même où ils mouroient. Mais à cela près, on y a vû des déſolations plus cruelles que dans la Ville. La ſolitude, l'abandonnement, l'éloignement de tout ſecours, la diſette de toutes choſes, la privation de toute ſorte de commodité, & des ſoulagemens ſi neceſſaires dans les maladies; en un mot, toutes les miſeres qui ont affligé nos malades, y étoient encore plus extrêmes. Les étables & les endroits les plus ſales étoient la retraite ordinaire des peſtiferés; heureux encore quand on les ſouffroit ſous le même toit. L'inhumanité des

parens envers leurs enfans y a été pouſſée au dernier excès de cruauté. J'y ai vû une jeune fille qu'on avoit ainſi enfermée dans une étable, & après avoir bâti la porte qui communiquoit avec le reſte de la maiſon, on avoit fait en dehors une petite ouverture à la muraille, par où on lui donnoit ſes neceſſités. Cruauté non moins barbare que ſi on l'avoit enterrée toute vive. Ceux qui étoient à découvert, éprouvoient toute la violence d'une maladie, dont les ſymptomes irrités, par la chaleur du Soleil, ou par les impreſſions d'un air froid, devenoient plus douloureux & plus accablans. L'état de ceux qui ſe garantiſſoient du mal n'étoit pas plus tranquille; outre les peines infinies qui leur en coûtoit, pour être toûjours en garde contre des impreſſions étrangeres, ils avoient encore plus à ſouffrir par la diſette, & par la peine d'aller chercher fort loin leur commodités; ils manquoient même des plus communes, car ils étoient obligés d'arracher les arbres pour avoir du bois. Ce Terroir autrefois ſi agreable a perdu tous ſes plai-

sirs ; *Le vin pleure & la vigne languit, & tous ceux qui avoient la joie dans le cœur, sont dans les larmes. Le bruit des tambours*, qui faisoient la joie de nos Campagnes, *a cessé, & les cris de réjoüissance ne s'entendent plus. Ils ne boivent plus le vin en chantant des airs, & toutes les liqueurs agreables sont devenuës ameres.* Tel a été l'état de la campagne dans cette contagion, & qui a duré jusques au tems où l'on forma le dessein de la secourir, ce que la suite de cette narration nous apprendra. *Isaie.*

CHAPITRE XV.

Les Echevins demandent du Conseil. Forçats accordés pour servir de Corbeaux. On enleve tous les Cadavres.

A Peine vit-on commencer les désordres, que nous avons décrits ci-dessus, que les Magistrats sentirent le poids d'une administration si pénible & si accablante ; ils reconnoissent qu'ils auroient dû la

partager avec des perſonnes ſages & prudentes, qui les auroient aidés de leurs conſeils & de leurs ſoins ; mais il n'étoit plus tems d'en demander : tous ceux qui auroient pû ſeconder leur zele, s'étoient retirés. Dans ces extrêmités prêts à ſuccomber, ils s'adreſſent à Mrs. les Officiers des Galeres, & les prient de les aſſiſter de leur conſeil ; certainement perſonne ne pouvoit leur en donner de meilleurs, & le bon ordre que ces Mrs. avoient établi dans l'Arcenal, pour la conſervation des Galeres, leur répondoient de ce qu'ils en devoient attendre. Mrs. les Chevaliers de Langeron, de la Roche, & de Levi, veulent bien ſe prêter à leurs ſouhaits. Ils s'aſſemblent dans l'Hôtel de Ville avec Mr. le Gouverneur & les Echevins le 21. Août, & les jours ſuivants.

On prit dans ces aſſemblées differentes reſolutions ; & premierement pour que les exhalaiſons des foſſes ne rendiſſent la contagion plus generale par l'infection de l'air, il fût déliberé de les faire viſiter, d'y jetter encore de la chaux, & de les recouvrir de

terre, de donner des Commissaires aux quartiers qui n'en avoient pas, & en défaut d'Habitans, de nommer des Religieux, ce qui avoit été pratiqué dans les pestes précedentes; de prier Mr. l'Evêque de faire cesser entierement les Offices Divins dans les Eglises où l'on disoit encore quelques Messes, & cela pour empêcher la communication; d'élever des potences dans les Places publiques, pour contenir la populace, & pour intimider les malfaiseurs, & plusieurs autres reglemens très-utiles. Mais leur principale attention fût de nettoyer les ruës des Cadavres, & de les faire promptement enlever.

Dès le commencement du second periode du mal, il y avoit des Tomberaux destinés à porter les morts, & on avoit pris tous les Gueux & Vagabonds de la Ville, pour les faire servir de Corbeaux, sous les ordres du Sr. Bonnet Prévôt de la Maréchaussée, qui avoit sous lui quatre Gardes. Les premiers ne durerent pas long-tems, non plus que ceux qui les releverent, & finalement soit qu'il ne s'en trouva plus dans la Ville, soit

que la vûë du peril les rebutat, & les obligea à ſe cacher, on n'en trouvoit plus quelque prix qu'on leur offrit, car on les payoit avantageuſement à douze & à quinze francs par jour. Où prendre des gens pour ce dangereux travail, le plus neceſſaire de tous? La mortalité qui croiſſoit à vûë d'œil le rendoit toûjours plus preſſant: les Magiſtrats s'adreſſent à Mrs. des Galeres, & les prient de leur accorder quelques Forçats pour les faire ſervir de Corbeaux, avec offre de les remplacer, ou d'en indemniſer le Roy? Heureuſe inſpiration à laquelle nous devons le ſalut de la Ville. On accorde vingt-ſix Forçats, & pour les obliger à ſe livrer à ce travail avec plus de courage, on leur promet la liberté. Il ne falloit pas moins qu'un auſſi puiſſant motif, pour les obliger à s'expoſer à des dangers ſi préſens. En deux jours les vingt-ſix Forcats ſaiſis du mal, ſont hors de ſervice; on en demande d'autres, & ils ſont accordés avec la même bonté. Bref, depuis le 20. Août juſques au 28. on en donne cent trente trois; ces gens-là peu adroits, & peu accoûtumés à

mener des Chevaux, & à conduire des Tomberaux, briſent tout, harnois & roues, on ne trouve cependant ni Sellier, ni Charron, & peut-être ſe feroient-ils une peine d'y toucher. Tout devient difficile & embarraſſant, & tous ces incidents retardent un travail de la celerité duquel dépend le ſalut public.

Pour l'accelerer, autant qu'il eſt poſſible, on met des Gardes à Cheval à la tête des Tomberaux, pour preſſer l'ouvrage, veiller ſur les Forçats, & les empêcher de voler dans les maiſons où ils vont enlever les morts. Comme les Tomberaux ne peuvent pas rouler dans toutes les ruës, qu'il y en a de fort étroites, & que preſque toute la Ville vieille eſt bâtie ſur le panchant d'une Colline, où les Chevaux ne ſçauroient grimper, on donne des brancards aux Forçats, ſur leſquels ils aportent les corps morts de ces endroits eſcarpés dans les grandes ruës, où ils les renverſent ſur les Tomberaux, & on oblige les Habitans, par une Ordonnance du 2. Septembre de Mr. de Pilles & des Echevins, à ſortir les corps morts

des maisons, & à les transporter dans les ruës, pour faciliter l'enlevement des cadavres, & pour prévenir l'infection qu'ils laissoient dans les maisons. Un autre motif de cette Ordonnance non moins important, fût celui d'empêcher les vols que ces Forçats faisoient dans les maisons, où ils alloient lever les morts; car il est difficile d'empêcher ces sortes de gens de faire leur mêtier ordinaire. On invita même dans un avis au Public du 3. Septembre, par les offres les plus avantageuses, & par les motifs les plus pressans, toute sorte de personnes à se présenter pour aider à l'enlevement des cadavres par leur présence, & par les ordres qu'ils donneroient à ceux qui étoient employés à cette fonction. Malgré tout cela l'ouvrage n'avance pas, la fureur du mal est si vive, qu'il en tuë plus en un seul jour, qu'on ne peut en enlever en quatre. Les Forçats qu'on a délivrés sont presque déja tous morts, on en accorde de tems en tems de nouveaux; on augmente le nombre des Tomberaux, il y en a jusques à vingt, & avec tous ces se-

cours on ne peut pas ſurvenir à enlever tous les cadavres, il ſemble même qu'on n'y touche pas : à peine a-t'on vuidé une ruë, ou une place, que le lendemain elle eſt encore couverte decorps morts ; car il mouroit à la fin d'Août, & au commencement de Septembre plus de mille perſonnes par jour.

L'éloignement des foſſes étoit un nouvel obſtacle à l'avancement de cette œuvre, car elles étoient hors la Ville. Il y en avoit trois hors la porte de Rome, deux hors la porte d'Aix, trois hors celle de la Joliette, trois à la Bute, & une hors la porte de Bernard du bois. De ces foſſes, les unes avoient cent cinquante pas de longueur, les autres quarante, & les plus petites vingt pas ; leur largeur étoit de dix pieds, & la profondeur de huit. Pour les travailler, on faiſoit venir des Payſans de la Campagne, qu'on prenoit par force, & qu'il falloit quaſi faire travailler de même. Mrs. Julien & Caſtel Commiſſaires generaux dans le Terroir, étoient chargés de faire la levée de ces Payſans avec une Compagnie de

Grenadiers qu'on leur avoit donnés pour cela ; ce qui ne pouvoit pas se faire sans des peines & des soins extraordinaires ; ils étoient même présens au travail. Le premier mourut dans cet emploi, & le second y a continué de servir utilement sa Patrie jusques à la fin de la contagion. On ne sçauroit assez loüer le zele & le courage de ces hommes infatigables qui se dévoüent ainsi pour le Public aux fonctions les plus pénibles & les moins brillantes. Cet éloignement des fosses faisoit que le quartier de St. Jean qui en est le plus éloigné, & qui n'étant habité que de menu peuple, souffroit la plus grande mortalité, étoit aussi le plus embarrassé des cadavres ; on ne peut pas même survenir à enlever ceux de l'Hôpital des Convalescens, ils y croupissent comme ailleurs, & quelque diligence que l'on fasse, on ne peut pas égaler la rapidité de la contagion.

Dans cet embarras chacun propose des moyens & des expediens pour délivrer la Ville d'une infection, qui menaçoit le reste des Habitans d'une mort inévitable. Les uns disent qu'il

faut brûler les Cadavres dans les Places publiques, & consumer par le feu ceux qu'on ne peut pas enterrer, comme on le pratiqua dans la derniere peste de Genes, qui ne cedoit guères en violence à celle-ci; mais on considera que l'infection des corps brulés ne seroit pas moins à craindre que celle des Cadavres corrompus. Un autre proposa un expedient fort singulier, car la necessité & la vûë du peril rendent ingenieux à trouver les moyens de s'en garantir; c'étoit de prendre le plus gros Vaisseau qui seroit dans le Port, le démater, & le vuider entierement pour le remplir de corps morts, le refermer exactement, ensuite le tirer au large dans la Mer, & le couler à fond: je ne sçai même si on n'avoit pas commencé d'executer ce nouveau projet, qui n'étoit pourtant qu'une vision; car comment ranger les Cadavres dans le fond d'un Navire, & ne pouvant pas être rempli dans un jour, qui auroit voulu y descendre le lendemain? De plus si un corps noyé reparoit quelque tems après sur la Mer, quand toutes ses parties gonflées sont en égal

volume avec l'eau ; n'étoit-il point à craindre que tous ces Cadavres gonflés par l'eau qui auroit submergé le Vaisseau, n'eussent assez de force pour le relever, & faire ainsi flotter la contagion sur la Mer.

Un troisiéme expedient fût d'ouvrir de grandes fosses dans toutes les ruës, & d'y jetter les Cadavres. On évitoit par-là la longueur & la peine du transport. Mais il n'est point de ruë dans cette Ville, où il ne passe des conduits des fontaines ; & quels sont les Fossoyeurs, qui auroient voulu travailler au milieu de l'infection des Cadavres ? Enfin un quatriéme fût d'y jetter de la chaux dessus, & les consumer dans les ruës même: ou prendre une si grande quantité de chaux, & des gens pour la charrier : comme cette consomption des Cadavres par la chaux n'est pas l'ouvrage d'un jour, les nouveaux qui tomboient journellement entassés sur les premiers, auroient fait de montagnes de corps morts dans les ruës, qui de long-tems n'auroient pas été praticables, ni la Ville libre de l'infection.

L'expedient qui fût trouvé le plus propre

propre pour l'expedition, & le plus facile à executer, mais qui étoit le plus dangereux pour les consequences, fût celui d'ouvrir les Eglises les plus voisines des quartiers les plus éloignés des fosses, & d'en remplir tous les caveaux de morts. On le propose à Monseigneur l'Evêque, dont la permission étoit necessaire pour une semblable entreprise. Ce sage Prélat, qui ne connoit d'autres regles que celles de la prudence, & qui n'a d'autres vûës que le salut & la conservation des peuples, s'adresse aux Medecins, & leur demande s'il peut permettre qu'on enterre les pestiferés dans les Eglises. Ceux-ci décident que ces sortes de Cadavres doivent être enterrés hors la Ville, & couverts de quatre à cinq pieds de terre, que la chaux qu'on jettera sur les Cadavres, & les précautions que l'on prendra pour fermer ces caveaux n'empêcheront pas qu'il n'en sorte des exhalaisons infectes, & qu'il faudroit au moins condamner pour long-tems ces caveaux, qui sont si necessaires pour les morts ordinaires dans une Ville, où il n'y a pas un pouce de terre vuide, pour

ſervir de cimetiere. Sur cette déciſion, le Prélat s'oposſe à l'ouverture des Egliſes, & l'embarras où l'on a été dans la ſuite pour déſinfecter ces caveaux, a juſtifié ſon opoſition, malgré laquelle on paſſe outre.

On ouvre donc les Egliſes de force, on y fait des amas de chaux, on y porte les morts en foule, & on en remplit tous les caveaux. La celerité de cette expedition ſemble promettre une entiere délivrance de ces objets d'horreur. On fait plus encore, on r'ouvre deux grandes foſſes du côté de la Cathedrale, qu'on appelle ici la Major; elles avoient été abandonnées, à la priere des Religieuſes du St. Sacrement, qui ſont tout auprès : aujourd'hui la neceſſité publique prévaut à toutes ces conſiderations, on reprend donc ces foſſes, mais on n'en eſt pas plus avancé, la violence du mal l'emporte ſur la vigilance des Magiſtrats : on voit toûjours le même nombre de Cadavres, comme ſi on n'en levoit aucun. Un vent de biſe, qui ſoufle le 2. Septembre r'allume le feu de la contagion, fait un abatis general de tous les malades, & inon-

de, pour ainſi dire, la Ville de Cadavres ; on vit alors le moment où tout devoit perir par une infection generale : car les Echevins perdent d'un jour à l'autre le peu de monde qu'ils ont auprès d'eux ; ils ſont déja ſans Gardes, ſans Valets, ſans Soldats ; la maladie enleve tout ; ils ſont obligés d'ordonner & d'executer eux-mêmes. Les Forçats manquent, Mrs. les Officiers des Galeres, en accordant les derniers le 28. Août, ont proteſté qu'ils n'en donneront plus, & ceux-là ſont la plûpart morts ou malades ; les Echevins ont écrit au Conſeil de Marine, pour ſuplier S. A. R. de donner des ordres, pour leur faire délivrer un nombre ſuffiſant de Forçats pour ſauver la Ville ; mais les réponſes ſont long-tems à venir, & la mortalité va toûjours fort vîte. Ils prennent le parti d'écrire à Mr. l'Intendant, & le prient de leur obtenir encore quelques Forçats, ils le trouvent toûjours prêt à les ſecourir, & à ſa ſollicitation, Mrs. des Galeres leur accordent encore cent Forçats le 1. Septembre. Avec ce renfort on pouvoit ſe promettre d'avan-

cer le grand œuvre, qui étoit d'enlever tous les cadavres ; mais il s'agissoit de trouver un homme qui fût en état de faire un coup de main, je veux dire, de faire agir ces gens-là, les conduire, les presser, en un mot les commander ; sans quoi, que pouvoit-on attendre des gens accoûtumés à travailler plûtôt par la crainte du châtiment, que par tout autre motif ? Mais qui voudra se charger de ce soin ? Où trouver quelqu'un qui soit & assez courageux, & assez zelé, pour se livrer à cet emploi ? Mr. Moustier l'Echevin prend la genereuse resolution de s'y donner tout entier, jusques à présent ils n'ont agi que par ses ordres, mais aujourd'hui le voilà qu'il se met, pour ainsi dire, à leur tête, il y est depuis le matin jusques au soir, il vole d'un quartier à l'autre, sans distinction des endroits les plus infectés, sans crainte des perils, sans ménagement pour sa santé, il va de tems en tems aux fosses hors la Ville, il court d'une porte à l'autre, il paroît par tout, & par tout sa présence se fait sentir par l'activité qu'il inspire à ceux qui

travaillent ſous lui ; il preſſe les uns par des ménaces, il anime les autres par des liberalités, il fait enlever les mille cadavres par jour, & on peut dire que jamais Magiſtrat n'a pouſſé ſi loin le zele de ſauver ſa Patrie.

Bientôt la Ville alloit être délivrée par ſes ſoins de tous ces objets d'horreur ; mais d'un jour à l'autre les Corbeaux diminuent : les uns tombent par la violence du mal, les autres par celle du travail, les Chevaux par la laſſitude ; tout manque, il n'y a que le zele & le courage du Magiſtrat qui ſe ſoûtiennent toûjours dans la même vigueur : dans moins de ſix jours, les cent Forçats accordés le 1. Septembre, ſont reduits à dix ou douze, & le 6. du même mois, il y a encore plus de deux mille corps morts dans les ruës ; il en tombe encore plus de huit cens par jour, & bientôt va recommencer le tragique ſpectacle des cadavres entaſſés les uns ſur les autres dans les Places publiques.

Cette affaire pourtant ne peut pas ſouffrir d'interruption, c'eſt la plus ſerieuſe & la plus importante, auſſi

les Echevins ſont de nouveaux efforts; ils ramaſſent le peu de monde qu'ils peuvent avoir, & ils ne trouvent que Mrs. Claude Roſe & Roland, les ſeuls Intendants de la ſanté qui n'ont pas abandonné : ils vont donc ce même jour 6. Septembre en Corps de Ville ſe jetter, pour ainſi dire, aux pieds de Mr. du Rancé Commandant des Galeres, auquel ils repreſentent l'état pitoyable de la Ville, & l'impoſſibilité qu'il y a de la ſauver, s'il n'a la bonté de leur accorder un nouveau renfort de Forçats, aux conditions qu'il jugera à propos : ce Commandant touché de cette tendre pitié qui lui eſt ſi naturelle, s'aſſemble avec Mr. de Vaucreſſon Intendant des Galeres, & Mrs. les Officiers generaux, qui animés des mêmes ſentimens, concluent avec lui d'accorder à la Ville le ſecours qu'elle demande, en conformité de l'acte ſuivant.

„ Ce jour Mrs. les Echevins Pro-
„ tecteurs & Défenſeurs des privile-
„ ges, libertés, & immunités de cet-
„ te Ville de Marſeille, Conſeiller du
„ Roy, Lieutenants generaux de Po-

„ lice : étant assemblés en l'Hôtel de
„ Ville, avec quelques Officiers mu-
„ nicipaux, le Conseil Orateur de la
„ Ville, Procureur du Roy de la Po-
„ lice, & autres notables Citoyens,
„ ayant consideré, que quoique le
„ secours de deux cens soixante For-
„ çats, que Mrs. du Corps des Ga-
„ leres ont eu la bonté de leur accor-
„ der en differentes fois, pour ense-
„ velir les cadavres, depuis que la
„ Ville est affligée du mal contagieux,
„ les ait extrêmement aidés jusques
„ à present : il est pourtant insuffi-
„ sant pour la quantité de plus de
„ deux mille cadavres qui restent ac-
„ tuellement dans les ruës depuis plu-
„ sieurs jours, & qui causent une in-
„ fection generale, il a été déliberé
„ pour le salut de la Ville, de de-
„ mander un plus grand secours, &
„ à l'instant Mrs. les Echevins, étant
„ sortis en Chaperons, accompagnés
„ de tous les susdits Officiers munici-
„ paux & notables Citoyens, ont été
„ en Corps en l'Hôtel de Mr. le Che-
„ valier de Rancé, Lieutenant Gene-
„ ral, commandant les Galeres de sa
„ Majesté, & lui ont representé que

„ la Ville lui a des obligations infi-
„ nies des services signalés qu'il a eu
„ la bonté de lui rendre dans cette
„ calamité, mais qu'il ne leur est
„ pas possible de la sauver, s'il ne
„ leur fait la grace de leur accorder
„ encore cent Forçats, avec quatre
„ Officiers de Sifflets (presque tous
„ ceux qui ont été précedemment ac-
„ cordés, étant morts ou malades)
„ qu'ils s'en serviront si utilement,
„ que pour les faire travailler avec
„ plus d'exactitude à la levée de tous
„ ces cadavres, ils s'exposeront eux-
„ mêmes, comme ils ont déja fait, à
„ se mettre à cheval en Chaperon, à
„ la tête des Tomberaux, & aller
„ avec eux par toute la Ville; que de
„ plus, comme il importe que leur
„ autorité soit soûtenuë de la force,
„ dans un tems où il ne reste dans la
„ Ville qu'une nombreuse populace,
„ qu'il faut contenir, pour empê-
„ cher tout tumulte, & maintenir
„ par tout le bon ordre, ils le prient
„ encore très-instamment, de vou-
„ loir leur donner au moins quaran-
„ te bons Soldats des Galeres, sous
„ leurs ordres, pour les suivre, &

„ empêcher en même tems l'évaſion
„ des Forçats, qu'ils ne ſeront com-
„ mandés que par eux, qu'ils les di-
„ viſeront en quatre Eſcoüades,
„ dont ils conduiront une chacun,
„ & comme il faut qu'au moins l'un
„ d'eux reſte toûjours dans l'Hôtel de
„ Ville, pour les expeditions des af-
„ faires, une deſdites Eſcoüades ſera
„ conduite & commandée par Mr.
„ le Chevalier Roſe; & qu'en cas
„ d'empêchement de leur part, ils
„ prépoſeront à leur place des Com-
„ miſſaires nommés des plus diſtin-
„ gués qu'ils pourront trouver, pour
„ les conduire & commander. Sur
„ quoi Mr. le Chevalier de Rancé aſ-
„ ſemblé avec Mr. l'Intendant, &
„ Mrs. les Officiers generaux, tous
„ ſenſibles à l'état triſte & déplorable
„ de cette grande & importante Vil-
„ le, & étant bien aiſe d'accorder
„ tout ce qui eſt neceſſaire pour par-
„ venir à la ſauver, ont eu la bonté
„ d'accorder à Mrs. les Echevins, &
„ à la Communauté encore cent For-
„ çats, & quarante Soldats, y com-
„ pris quatre Caporaux, avec qua-
„ tre Officiers de Sifflet, & étant ne-

„ ceſſaire de prendre ceux qui ſeront „ de bonne volonté, & de les atta- „ cher par la récompenſe à un ſervi- „ ce perilleux, il a été déliberé & „ arrêté, qu'outre la nourriture que „ la Communauté fournira tant aux „ uns qu'aux autres, il ſera donné „ par jour à chaque Officier de Sif- „ flets dix livres, à chaque Soldat „ cinquante ſols; & après qu'il aura „ plû à Dieu de delivrer la Ville de „ ce mal, cent livres de gratifica- „ tion à une fois payer à chacun de „ ceux qui ſe trouveront en vie, & „ aux Caporaux cent ſols par jour à „ chacun; & en outre une penſion „ annuelle & viagere de cent livres à „ ceux qui ſeront en vie, ayant crû „ en pouvoir aſſez les gratifier pour „ un ſervice auſſi important & auſſi „ périlleux, ce que l'Aſſemblée a ac- „ cordé, attendu le beſoin preſſant, „ & la neceſſité du tems. Déliberé à „ Marſeille le ſixiéme Septembre „ 1720. *Signé*, Eſtelle, Audimar, „ Mouſtier, Dieudé Echevins, Pi- „ chatti de Croiſſainte Orateur, Pro- „ cureur du Roy, & Capus Archi- „ vaire.

Cependant comme c'eſt en vain que les hommes veillent à la garde d'une Ville, s'ils n'intereſſent le Seigneur à ſa conſervation, & que la peſte étant un fleau du Ciel, tous les ſecours humains ſont inutiles, ſi on ne tâche de flechir ſa colere, les Echevins reſolurent le 7. du même mois, d'établir par un vœu public & ſolemnel, comme on l'avoit fait à la derniere peſte, une penſion annuelle de deux mille livres à perpetuité, en faveur de la maiſon charitable, fondée ſous le titre de Nôtre-Dame de bon ſecours, pour l'entretien des pauvres Filles Orphelines de la Ville & du Terroir. Ce vœu fût rendu ſolemnellement dans la Chapelle de l'Hôtel de Ville, entre les mains de Monſeigneur l'Evêque, qui y celebra la Meſſe le 8. Ce Sacrifice étoit bien plus agréable à Dieu, & plus propre à apaiſer ſa colere, que celui que faiſoient les anciens Marſeillois en ſemblable occaſion. " Toutes les " fois (dit Petrone) qu'ils étoient " affligés de la peſte, ils prenoient " un pauvre, qui étoit nourri pen- " dant un an, aux dépens du Public, *Petron. Satyric. c. 102.*

„ des viandes les plus délicates, à la
„ fin de l'année cete victime ainſi en-
„ graiſſée étoit couverte de feüilles
„ de verveine, & revêtuë des habits
„ ſacerdotaux : dans cet état, il étoit
„ conduit par toute la Ville, & le
„ Peuple le chargeoit d'execrations,
„ pour faire retomber ſur lui tous
„ les malheurs de la Ville, & pour
„ achever le ſacrifice on le précipi-
„ toit. Ce qui nous fait conjecturer qu'il y a eu dans cette Ville des peſtes plus anciennes que celles que nous avons marquées.

Ce même jour, les Echevins ayant reçu le nouveau ſecours de Mrs. des Galeres, animés d'un nouveau zele, & d'une entiere confiance en la miſericorde du Seigneur qu'ils viennent d'implorer, ils ſe dévoüent tous quatre au pénible ſoin de faire nettoyer la Ville des corps morts, ils ne ſont occupés que de cette affaire, ils ſemblent negliger toutes les autres, pour ne ſe livrer qu'à celle-ci, comme la plus preſſante, mais comme on ne devoit pas interrompre tout-à-fait le cours des autres, & les expeditions journalieres dans l'Hôtel de Ville, ils

déterminerent qu'il en resteroit tour à tour, & pour que la grande affaire ne souffre point par l'absence de celui qui devoit rester dans l'Hôtel de Ville, Mr. le Chevalier Rose tient sa place; depuis le commencement de la contagion il a toûjours agi, & fait, pour ainsi dire, les fonctions d'Aide de Camp de Mr. le Gouverneur, qui par surcroit de malheur, épuisé par les soins & les fatigues qu'il se donne, est tombé malade depuis le 27. Août. Sa maladie a augmenté la consternation publique, le trouble de la Ville, & l'embarras des Echevins. On fait donc quatre Brigades des Forçats; trois des Echevins, & Mr. le Chevalier Rose sont à la tête de ces Brigades, chacun dans son quartier. Tous ces Mrs. se sont signalés dans cette occasion par leur courage & leur fermeté au-dessus de tous les périls. D'un côté Mr. Moustier, qui a pris cette affaire à cœur, ne la quitte point, & abandonnant à ses Collegues les autres fonctions, il agit avec sa vivacité ordinaire vers la porte d'Aix. D'un autre, Mr. Audimar prend le quartier de St. Jean, où il

y a le plus de cadavres ; il eſt obligé de ſortir de ſon caractere, & de quitter cet air de douceur, qui rend ſon abord ſi gratieux. Il reconnoît bientôt que les Forçats ne ſont guéres ſenſibles aux manieres douces, & qu'il faut crier & tempêter pour les faire travailler. Le voilà donc l'épée à la main, preſſant les uns, menaçant les autres, courant par tout où ſa préſence eſt neceſſaire ; & faiſant ceder ſon temperament à ſon devoir & à ſon zele, il ſe donne des mouvemens infinis. Mrs. Eſtelle & Dieudé ſe livrent à leur tour à cet exercice, & animés du même zele, ils montrent par tout la même activité. Ce ne ſont point ici de ces lâches Magiſtrats, qui fuyent, ou qui enfermés dans l'enclos d'un Hôtel de Ville, donnent de-là leurs ordres : ceux-ci ſe prêtent à tout, ſe répandent dans toute la Ville, ils ne connoiſſent plus les dangers ; ils ſont maintenant auſſi prompts à agir, qu'ils ont été lents à croire dans les commencemens ; ils n'épargnent ni ſoins, ni veilles, ni fatigues pour ſauver la Ville. L'Hiſtoire nous vante le courage & la va-

leur des anciens Conſuls Romains dans les expeditions militaires, y en a-t'il moins à braver les dangers de la contagion que ceux de la guerre? Eſt-ce une moindre gloire de délivrer ſa Patrie d'une peſte cruelle, qui la ravage au-dedans, que de la garantir des inſultes d'un ennemi, qui ne la ménace que de loin? En effet, nos Conſuls parviennent enfin par leurs ſoins, & par leur vigilance à délivrer la Ville de l'infection des cadavres; veritablement on ne les voit plus croupir dans les ruës & dans les places publiques, mais parce que la mortalité va toûjours ſon train, on n'eſt pas encore, pour ainſi dire, ſur le courant.

Le ſeul endroit qui reſtoit à netoyer étoit une grande Explanade appellée la Tourrete, où il y avoit depuis long-tems plus de mille cadavres; on ne ſçavoit comment s'y prendre, pour attaquer cet endroit. Mr. le Chevalier Roſe, auſſi fecond en expediens, que prompt à les mettre en execution, ſe porte ſur le lieu, & viſitant les remparts qui ſoûtiennent ce terrain, & au pied duquel la mer

vient battre, il s'aperçût qu'il y avoit deux Bastions, & regardant par une échancrure, il vit qu'ils étoient creux en dedans, & que si on pouvoit les découvrir, il seroit aisé de débarrasser cette Place, en les remplissant de cadavres. Il propose son projet à Mrs. les Echevins, qui l'aprouverent; on lui donne cent Forçats pour cette expedition, il fait découvrir ces Bastions, en faisant ôter deux ou trois pieds de terre qu'il y avoit au-dessus, & d'abord la voute se présenta; il la fait abattre, & elle découvrit un abîme profond, & capable de contenir tous ces cadavres. Cela fait, il dispose son monde si à propos, & presse le travail avec tant de vigueur, que dans quelques heures, ces abîmes furent comblés de cadavres, sur lesquels on jette de la chaux, & on recouvre les Bastions de terre, comme ils étoient auparavant, & par-là, cette Place, dont l'abord étoit si formidable par l'infection, fût entierement nette. Parmi ces cadavres, combien y en avoit-il, dont les membres étoient déja séparés par la pourriture, & qu'il fal-

loit enlever à pieces, d'autres qui fourmilloient de vers? Il y en avoit certainement plusieurs dans cette place, dans les ruës, & dans les maisons, car bien de gens étoient restés seuls, & on ne sçavoit qu'ils étoient morts, que par l'infection que ces corps pourris répandoient dans tout le voisinage. Mais ne renouvellons pas ici ces idées affreuses, & épargnons-nous l'horreur de représenter une seconde fois ces objets hideux.

Après des expeditions si vives, on n'eût plus qu'à suivre l'ordre établi; on ne vit plus de cadavres entassés dans les ruës. Il faut pourtant avoüer, que quelque diligence & quelque soin que les Magistrats eussent pu employer, ils n'auroient jamais pû en venir à bout; sans le secours que leur a fourni Mr. le Bret Premier Président, & Intendant de la Province: ce n'étoit pas assez d'avoir des Forçats, il falloit avoir tout ce qui étoit necessaire pour les mettre en état de travailler; car ils sortoient des Galeres sans souliers, & presque tous nuds. Il falloit pour-

voir à leur subsistance, à celle des malades, & du reste des habitans, aux besoins des Hôpitaux,& à une infinité de choses qui manquoient dans cette Ville : Mr. l'Intendant a été leur source ordinaire, ils s'adressoient à lui avec une entiere confiance, ils le trouvoient toûjours prêt à leur fournir tout ce qu'ils demandoient. C'étoit de part & d'autre une expedition continuelle de Courriers, qui alloient & venoient nuit & jour. Ont-ils besoin de toile pour des paillasses, de la paille même pour les garnir, de soulier pour les Forçats, & d'autres marchandises,de la chaux,des chevaux, & autres choses ? il leur en envoit sur le champ. Leur manque-t'il des Bouchers, des Bergers, des Boulangers ? il leur en fait venir de par tout, & la celerité avec laquelle il leur procure ces secours, en augmentent le prix & les avantages ; on eût dit qu'il étoit présent dans tous les lieux d'où il les tiroit, ou qu'il tenoit sous sa main tout ce qu'on pouvoit lui demander pour Marseille ; mais les secours les plus considerables qu'il leur a fourni, sont ceux de

la viande, du bled, & de l'argent, ils étoient les plus neceſſaires dans cette calamité, une attention ſi bienfaiſante merite toute nôtre reconnoiſſance. Tous ces ſecours paſſoient par le canal de Mr. Rigord ſon Subdelegué en cette Ville, qui malgré ſa ſanté foible & délicate, la multiplicité des affaires, les perils de la communication, la mortalité de ſa famille, & celle de pluſieurs domeſtiques qui ont ſuccedé les uns aux autres, a agi pendant toute la contagion pour le ſervice du Roy & pour celui de la Ville avec un zele & un courage au-deſſus de ſont état & de ſes forces.

CHAPITRE XVI.

Le Roy nomme un Commandant. Nouveau ſecours de Medecins, de Chirurgiens, & d'Aumôniers.

QUELQUES ſoins que ſe donnent les Magiſtrats, quelque vif que ſoit le zele qui les pouſſe, il n'eſt pas poſſible, qu'ils puiſſent réſiſter à tant de fatigues, & ſoûtenir

ſeuls le poids de l'adminiſtration publique. Abandonnés de tout le monde, ils ſont obligés d'ordonner & d'executer eux-mêmes, ils n'ont perſonne à qui ils puiſſent confier leurs ordres, ils ſont ſans Gardes, ſans Soldats, & par conſequent preſque ſans authorité. L'enlevement des corps morts n'eſt pas la ſeule affaire qui doit les occuper ; il faut encore pourvoir à tous les beſoins publics, au ſoin des malades, à l'entretien des pauvres, & à une infinité de choſes également preſſantes & neceſſaires. Ce n'étoit pas aſſez de trouver des expediens, & de faire des Ordonnances très-utiles, il falloit encore pouvoir les mettre en execution, il falloit retablir le bon ordre, ramener l'abondance, rapeller les Officiers abſens, punir les malfaiteurs, contenir une populace toûjours prête à profiter des troubles publics, reprimer l'avarice de ceux qui ſe prévalent des tems de calamité ; en un mot, remettre toutes choſes dans l'ordre convenable aux malheurs préſens.

Toutes ces diſpoſitions étoient reſervées au ſage Commandant que le

Ciel nous deſtinoit. Le Roy informé de l'état de notre Ville, envoit un Brevet de Commandant dans la Ville de Marſeille & ſon Terroir à Mr. le Chevalier de Langeron, Chef d'Eſcadre des Galeres, & le 12. Septembre Mrs. les Echevins ayant apris cette agreable nouvelle, furent le même jour lui en témoigner leur plaiſir. Un ſemblable Brevet fût envoyé à Mr. le Marquis de Pilles Gouverneur de la Ville, dont la convaleſcence avoit ranimé la joie publique; mais le premier étant Marêchal des Camps, ez Armées du Roy, eût le Commandement en chef: les deux Brevets furent enregiſtrés à l'Hôtel de Ville. Mr. de Langeron avoit eu trop de part au bon ordre qu'on a vû ſur les Galeres, pour ne pas eſperer qu'il le mettroit bientôt dans la Ville. En effet, dès le même jour il ſe porte à l'Hôtel de Ville, pour s'informer de l'état des choſes; il continuë d'y venir regulierement ſoir & matin: dans peu de jours il fût au fait de toutes les affaires, & en état de pourvoir à tout. Se charger du Commandement d'une Ville dans un tems de conta-

gion, & de la contagion la plus vive, d'une Ville, où tout eſt dans le dernier déſordre, où l'on ne peut compter ſur perſonne pour l'execution, que ſur des Magiſtrats veritablement pleins de zele & de bonne volonté; mais épuiſés de ſoins & de fatigues; où la déſertion eſt générale, où tout manque, où l'on ne peut rien ſe promettre; il faut avoir pour cela un courage au-deſſus de tous les périls, un génie ſuperieur à tous les évenemens, un zele à l'épreuve des plus rudes travaux, & des ſoins les plus accablans.

Le nouveau Commandant comprit bientôt que le ſalut de la Ville dépendoit de trois choſes, rétablir le bon ordre, donner une prompte retraite aux malades, & achever l'enlevement des cadavres: chaque jour fût marqué par quelque Ordonnance, ou par quelque nouvelle entrepriſe, qui tendoient à ces trois fins. Il renouvelle toutes les anciennes, faites au commencement par Mr. de Pilles, pour rapeller les Officiers abſens: car ce ſage Gouverneur n'avoit rien obmis de ce qu'il falloit faire pour

maintenir le bon ordre, s'il avoit pû l'être dans ces premiers troubles. La derniere étoit déja fort avancée par les ſoins des Echevins, comme nous l'avons déja fait voir; il s'agiſſoit de la finir entierement: pour cela Mr. de Langeron donne de nouveaux ordres, il procure de nouveaux ſecours, les Forçats ne manquerent plus, en ſorte que depuis le 1. Septembre juſques au 26. On en reçut quatre cens quinze: les Echevins ſoûtenus du conſeil de Mr. le Commandant, & animés par ſon exemple, continuent à faire enlever les cadavres, & s'y portent avec tant d'ardeur, que dans peu de jours ils parvinrent enfin à délivrer la Ville d'une infection qui la ménaçoit d'une perte entiere. Sur la fin de Septembre on ne vit plus dans les ruës que quelques cadavres qu'on y portoit dans la nuit, & qui étoient enlevés le jour même.

Les foſſes cependant ſont déja toutes remplies, on ne ſçait preſque plus où en faire de nouvelles: Mr. le Chevalier de Langeron intrepide aux dangers de la guerre, ne l'eſt pas

moins à ceux de la contagion ; il va lui-même ſur les lieux viſiter les foſſes comblées, & portant ſes vûës plus loin, il veut prévenir tout ce qui pourroit entretenir le mal, ou le renouveller, il fait recouvrir ces foſſes de terre, & en déſigne de nouvelles, une hors la porte d'Aix de 10. toiſes de long ſur 15. de large ; & pour qu'elle ſoit bientôt en état, il donne des ordres aux Capitaines du Terroir, de faire venir cent Payſans de gré ou de force, l'exactitude avec laquelle ſes ordres furent executés, l'activité même des travailleurs firent bientôt voir que la prompte expedition dépend plus de la fermeté de celui qui ordonne, que de la ſoumiſſion de ceux qui executent. Il fait ouvrir une autre foſſe le 18. Septembre de l'autre côté de la même porte de 10. toiſes de long ſur 5. de large, & d'autres encore pour l'agrandiſſement du côté de St. Ferreol, & le 22. il en fait commencer une de 22. toiſes de long ſur 8. de large, & de 14. pieds de profondeur dans le jardin des Obſervantins, & on y met cent cinquante Payſans qu'on a fait venir du Terroir.

voir. Ses ordres sont executés par tout avec la même rapidité, par les soins de Mr. de Soissan Officier de Galere, qu'il a choisi pour son Aide de Camp, lequel secondant son zele & formé sur ses exemples, agit par tout avec autant de prudence que de courage.

Le soin des malades parut encore à Mr. le Commandant un objet bien digne de son attention. Il comprit bientôt que c'étoit un inconvenient, pour ne pas dire, une espece de barbarie, de laisser les malades sans retraite languir dans les ruës & dans les places publiques. L'Hôpital du Jeu de Mail qu'on avoit commencé dans le mois d'Août, n'étoit pas fort avancé, soit par la longueur du travail, soit par la négligence des Ouvriers. Un coup de vent avoit même renversé ce qui étoit fini : Mr. de Langeron y fait d'abord venir des Charpentiers & des Turcs des Galeres, qui reparent bientôt ce désordre, & avancent l'ouvrage en peu de tems. On prépare des logemens pour les Medecins, Chirurgiens, Apoticaires, & pour les autres Officiers de cet Hôpi.

tal, dans le Couvent des Augustins Reformés, qui sont tout auprès, & dans les Bastides voisines, & on désigne des fosses dans le terrein le plus proche. Il considere encore que cet Hôpital ne sera pas assez grand pour contenir tous les malades, & qu'ils ne pourront pas y être transportés des quartiers les plus éloignés : la Maison de la charité, qu'on n'a pas voulu prendre au commencement de la contagion, se présente d'abord à lui avec toutes les commodités necessaires. Il ordonne d'en faire un Hôpital pour les pestiferés. L'Hôtel-Dieu se trouvant vuide par la mort de tous les malades qui y étoient, & par celle de presque tous les Enfans trouvés, fût destiné pour y enfermer les pauvres de la Charité, & pendant qu'on travaille à le desinfecter, ces pauvres sont mis par maniere d'entrepôt dans les Infirmeries. Tout fût si sagement ordonné de la part du Commandant, & executé avec tant de diligence de la part des Echevins, que dans peu de jours nous verrons ces deux Hôpitaux prêts à recevoir les malades. Ceux qui resterent dans leurs mai-

sons manquoient des remedes necessaires, de ceux même qui étoient les plus communs, tels que sont les onguens & les emplâtres pour leurs playes : les Apoticaires ont épuisé leurs compositions par le grand débit, & toutes les Boutiques des Droguistes étant fermées, ils n'ont plus de drogues pour en faire de nouvelles. Mr. de Langeron mande ses Gardes dans le Terroir, pour faire revenir les Droguistes ; il en fait de même pour les Notaires, car tout le monde mouroit sans pouvoir faire ses dernieres dispositions : il fait aussi revenir les Sages Femmes, dont l'absence avoit fait perir tant de femmes grosses & tant d'enfans. Tous ces gens-là se rendent à leurs fonctions, & bientôt les malades vont recevoir les secours dont ils ont manqué jusqu'à present.

Les Echevins cependant ne pouvoient pas être à tout ; jusques a present ils se sont livrés par un excès de zele à des fonctions qui sont pour ainsi dire, hors de leur ministere. Cette diversion fait languir les affaires courantes; & comme rien n'échape à l'attention de Mr. le Commandant, il

rend une Ordonnance le 15. Septembre, portant commandement à tous les Intendants de la ſanté, & à tous les Officiers municipaux, de venir reprendre leurs fonctions dans vingt-quatre heures ſous peine de déſobéiſſance. Aſſûrés de trouver un meilleur ordre dans la Ville par les ſoins du Commandant, ils vont bientôt reparoître, & les Echevins reprendre leurs fonctions ordinaires. Mr. de Langeron tant poûr leur propre ſoulagement que pour le bien public, qu'il a toûjours en vûë, leur conſeille de ſe partager les affaires. Mr. Eſtelle ſe charge de l'expedition des affaires courantes, des correſpondances, & de la police; Mr. Audimar du ſoin des Boucheries; Mr. Mouſtier s'étoit trop ſignalé dans la levée des cadavres, & dans tout ce qui la concerne, pour la ceder à un autre; Mr. Dieudé demeure chargé de tout ce qui regarde le bled, la farine, les Boulangers & le bois. Car il faut remarquer que toutes les fermes de la Ville ayant ceſſé dans ces malheureux tems, les Echevins ſe trouvoient chargés de fournir à toutes les neceſſités publi-

ques, & la maladie ayant enlevé tous les Commis prépoſés à ces differentes expeditions, ils furent obligés d'y vaquer eux-mêmes : ainſi toutes ces affaires miſes en regle reprirent leur courant.

Il ne ſuffiſoit pas d'avoir purgé la Ville de l'infection des cadavres, il falloit encore la nettoyer de ces hardes infectées, qui fermoient le paſſage dans les ruës, & de toutes les autres immondices, dont elles étoient remplies, depuis que les Païſans de la Campagne ne venoient plus les enlever. Cette expedition n'étoit pas moins importante que l'autre. On ne pouvoit plus aller par la Ville qu'à Cheval, tant elle étoit pleine de bourbier & de ſaletés. Nombre de Forçats & de Tomberaux ſont deſtinés à ce travail, qui par les ſoins de Mr. Mouſtier fût pouſſé auſſi vivement que celui de la levée des corps morts; & dans peu de jours on peut aller librement par tout, on ordonne en même tems aux Prud-hommes, qui ſont les Chefs des Pêcheurs, de faire traîner loin dans la mer avec des fillets ce nombre prodigieux de chiens morts

qui flottoient ſur l'eau dans le Port, & qui y répandoient une odeur inſuportable, ce qui fût d'abord executé.

Pendant que Mr. le Commandant travailloit ſi efficacement à reparer la Ville, & à pourvoir au ſoin des malades, Mr. le Duc d'Orleans ſenſible aux malheurs de Marſeille, avoit donné des ordres pour lui faire donner tous les mois une ſomme conſiderable pour la viande; & aux Intendants des autres Provinces, de lui procurer tous les ſecours qui dépendoient d'eux. Mr. de Bernage Intendant du Languedoc, avoit envoyé à Aix Mr. Pons Medecin de Pezenas, & Mr. Bouthillier Medecin pratiquant à Montpellier, avec Mrs. Moutet & Rabaton Chirurgiens de la même Ville. Le premier demandoit ſix mille francs par mois, & une penſion annuelle de trois mille livres ſa vie durant, celle de ſa femme & de ſes enfans. Le ſecond ne demandoit que mille francs, & une penſion annuelle de la même ſomme, & les Chirurgiens trois mille livres, outre les frais de leur voyage, & leur entre-

tien pendant leur ſéjour à Marſeille. On vit alors de quel prix étoient les Medecins dans un tems de contagion, & ces demandes firent comprendre à nos Magiſtrats le cas qu'ils devoient faire de leurs Medecins, qui s'étoient ſi genereuſement ſacrifiés au ſervice du Public. La neceſſité où l'on étoit de Medecins & de Chirurgiens fit accepter ces conditions, quelques dures qu'elles paruſſent, & les Contrats paſſés à Aix, ces Meſſieurs vinrent à Marſeille, Mr. Bouthillier le 10. & Mr. Pons le 14. Septembre, & les deux Chirurgiens à peu près dans le même tems. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils ſe répandirent dans toute la Ville, viſitant les malades avec beaucoup de zele & de fermeté. Mrs. Chycoineau & Verny, qui depuis le premier voyage à Marſeille, étoient reſtés à Aix en quarantaine, eurent ordre de la Cour d'y revenir pour y traiter les malades. En même tems Mr. Deidier Profeſſeur en Medecine de Montpellier, & Mr. Fiobeſſe Me. Chirurgien de la même Ville reçurent le même ordre, en conſequence duquel ils vinrent à Aix joindre Mrs.

Chycoineau, Verny, & souliers. Mr. Deidier écrivit d'Aix à tous les Medecins de Marseille une lettre en particulier, ausquelles il joignit un memoire en forme de consultation dans lequel il proposoit de saigner les malades de Marseille jusques à défaillance, dans l'idée que cette maladie n'étoit que des inflammations gangreneuses, se hâtant de donner à ces Medecins une methode de traitter ces malades, qu'il n'avoit pas encore vûs; & de peur qu'on ne nous soupçonne de prêter un sentiment aussi extraordinaire à ce Professeur, voici la lettre qu'il leur écrivit.

A Aix, ce Septembre 1720.

„ Est-il vrai, Monsieur, qu'outre „ la cruelle maladie qui afflige vôtre „ Ville, le menu peuple y soit ac„ cablé de famine & de sedition: si „ cela est, comment pouvez-vous y „ exercer la Medecine? Ne voudriez„ vous pas me marquer au vrai ce „ qui en est, pour que je puisse ta„ bler sur quelque chose de positif? „ Je voudrois de plus être informé de „ l'effet de vos remedes, n'avez-vous

„ pas eſſayé, comme dit Sidenham,
„ de mettre d'abord vos malades à la
„ litiere, par de copieuſes ſaignées; &
„ ne ſeriez-vous pas d'avis d'en fai-
„ re d'abord une au pied juſqu'à la dé-
„ faillance, ſauf de donner d'abord
„ après un petit cardiaque ? Les
„ promptes morts ne ſçauroient venir
„ dans le cas preſent que d'un en-
„ gorgement des viſceres internes,
„ qui ſe ſont trouvés ſaiſis d'inflam-
„ mations gangreneuſes ; ainſi ſans
„ avoir égard aux accidens ni même
„ à la nature du pouls, il ſeroit bon
„ de faire quelques épreuves de cette
„ ſaignée, ayez la bonté de m'infor-
„ mer de la réuſſite de ce remede, &
„ croyez-moi toûjours avec toute la
„ ſincerité poſſible, Monſieur, vô-
„ tre très-humble & très-obéiſſant
„ ſerviteur. *Signé* Deidier.

On doit penſer de quel uſage fût aux Medecins de Marſeille la conſultation du Profeſſeur. On le verra bientôt reformer lui-même ſon ſentiment, quand il viſitera les malades : en attendant, laiſſons aux connoiſſeurs à déterminer les cas ou la ſaignée convient, & à diſtinguer les

inflammations internes qui la demandent, de celles où elle eſt tout-à-fait inutile, pour ne pas dire, nuiſible. Trois autres Medecins furent envoyés de Paris, Mrs. Maille Profeſſeur en Medecine de Cahors, Labadie de Bannieres, & Boyer de Marſeille, qui ſe trouvoient alors tous trois à Paris, ils étoient veritablement fort jeunes, mais on comptoit avec raiſon que leur genie & les inſtructions qu'ils reçurent de Mr. Chirac ſupleroient en eux au défaut de l'experience. D'ailleurs cette maladie étant nouvelle, les vieux Medecins n'en avoient pas plus d'experience que les jeunes. On envoya encore de Paris des Chirurgiens, Mrs. Nelatton, Campredon, & Deſclos, & nombre de Garçons; pluſieurs autres Chirurgiens des Villes de la Province invités par les affiches, que les Echevins y avoient repandu, ſe déterminerent auſſi à venir offrir leurs ſervices. Tous ces nouveaux ſecours de Medecins & de Chirurgiens arriverent aſſez à tems à Marſeille pour y ſignaler leur zele, & pour ſoulager nos malades: ils arriverent tous du 18. au 20. Sep-

tembre. Ce ne fût pas un leger embarras pour les Echevins, que celui de les loger, & de leur fournir une table avec toutes les autres neceſſités. On les mit dans les plus belles maiſons de la ruë de St. Ferreol, qui étoit la plus ſaine & la plus propre de la Ville. On leur donna des Domeſtiques, un Cuiſinier, un Pourvoyeur, & on leur établit une table magnifique. On ne ſçauroit trop bien traitter des gens qui viennent ſe dévoüer au ſalut d'une Ville, au peril de leur propre vie. Tous ces Medecins viſiterent quelques malades çà & là dans le mois de Septembre : mais ils ne ſe mirent en regle que dans le mois d'Octobre.

Parmi tant de Sçavants Medecins & d'habiles Chirurgiens, confondrons-nous un Mr. Varin, qui n'étant ni l'un ni l'autre, ſe donnoit pourtant pour tous les deux. Envoïé de Paris, il arriva à Marſeille peu de temps après ces Meſſieurs avec ſa Femme & ſon Neveu. Ils furent tous trois logés dans la meilleure Auberge par les Echevins, qui leur payoient leur entretien, & lui permi-

rent de debiter ſon remede, ce qu'il aima beaucoup mieux que tous les honoraires qu'on auroit pû luy donner. Il ſe vantoit d'avoir été employé dans les peſtes de Hambourg & des autres Villes d'Allemagne. Ils alloient tous trois viſiter les malades; & ce ne fût pas ſans ſurpriſe, que l'on vit une Femme ſe mettre audeſſus de la timidité naturelle à ſon ſexe, & entrer courageuſement dans les maiſons des Peſtiferés; Ils donnoient pour tout remede une liqueur en forme d'Elixir, qu'ils vendoient auſſi pour préſervatif à vingt livres la Bouteille, le ſeul nom de préſervatif contre une maladie, que l'on craint: eſt capable de faire rechercher un Remede avec empreſſement. Ils donnoient du crédit au ſien par leur propre experience, uſant eux-mêmes de ce prétendu préſervatif, & attribuant à la confiance qu'ils avoient en luy, leur hardieſſe à approcher les malades. Ils prétendoient même qu'il leur donnoit cet air fleuri, & cet embonpoint, dont ils ſe glorifioient. On ſavoit pourtant qu'ils uſoient plus ſouvent d'un préſervatif plus agrea-

ble. Le Sr. Varin ne laissa pas de s'attirer la confiance des Magistrats, d'être mis en rang avec les Medecins, & de leur être même souvent preferé pour des malades de consideration. Les nouveautés en Medecine plaisent comme toutes les autres, mais elles ont aussi le même sort, c'est-à-dire qu'elles passent aussi rapidemment. Tel a été le sort de ce remede, on reconnoît bien-tôt & l'inutilité du prétendu préservatif, & la vanité des promesses de ceux qui le distribuoient.

Les secours de la Medecine ne furent pas les seuls que la providence avoit reservés à nos Malades. Toutes les personnes riches avoient deja remis des sommes considerables aux Curés, aux Confesseurs, & à des Gens de bien, qui avoient assez de courage & de charité pour les distribuer aux Pauvres. Il en vient même des autres Villes du Royaume, Monseigneur l'Evêque continue ses aumônes journalieres, il est sans équipage, il n'est plus suivi que d'une foule de Pauvres, fidelles témoins de sa charité & de son zele, la pluspart languissants encore dans le mal. Il épui-

ſe tous ſes revenus, & à peine ſe reſerve-t'il le neceſſaire ; non ſeulement il diſtribue journellement de groſſes ſommes à la porte, mais il en envoit encore dans les Maiſons affligées, il entretient nombre de familles reduites par les malheurs préſens aux dernieres extremités, il prévient par les offres les plus obligeantes les beſoins de ceux, qu'il ſçait être dans l'affliction, il les conſole par des lettres pleines des ſentiments les plus pieux, & des offres les plus tendres ; une ſemblable Lettre fut ma plus douce conſolation dans l'excès de mes malheurs. Enfin ſa charité ſe dilate à meſure que les objets s'en multiplient. La plus part des Prélats du Royaume lui ont envoyé des ſommes conſiderables, qu'il a répanduës largement dans le ſein des Pauvres, & cela enſuite des quêtes ordonnées dans tous les Dioceſes par l'Aſſemblée du Clergé, dont les Agens avoient communiqué les ordres à tous les Evêques du Royaume. La vraye charité ne ſe borne pas aux ſujets qui l'environnent, tous les neceſſiteurs, quelque part qu'ils ſoient, ſont de

ſon reſſort ; le cris de nos miſeres ſe fait entendre par tout, de ceux-même que l'embarras de leur employs, & l'élevation de leur fortune ſemblent mettre au deſſus de ces attentions. Mr. Lauv envoit aux Echevins cent mille francs pour les Pauvres. Enfin le ſouverain Pontife attendri ſur les malheurs d'un peuple, qui s'eſt toûjours conſervé dans la foy la plus pure, & dont le Paſteur lui eſt ſi cher par ſon zele, par ſa pieté, & par toutes les autres vertus, qui aſſortiſſent en lui la dignité Epiſcopale, ouvre en notre faveur & ſes propres thréſors & ceux de l'Egliſe. Il adreſſe à Monſeigneur l'Evêque une Bulle contenant des indulgences pour ceux qui ſe devoüent au ſervice des malades, & joignant à ces graces ſpirituelles les ſecours temporels, il luy envoit encore trois mille charges de bled pour diſtribuer aux pauvres de Marſeille. Rare & merveilleux exemple d'une ſollicitude digne du Pere commun des fidelles. On verra ſans doute avec plaiſir le Bref qu'il envoya à ce ſujet.

BREF DE N. S. PERE LE PAPE

A M. L'EVEQUE DE MARSEILLE.

A Nôtre Venerable Frere HENRY Evêque de Marſeille CLEMENT P. P. XI.

NÔTRE Venerable Frere Salut & Benediction Apoſtolique. Nôtre affection particuliere & nôtre tendreſſe paternelle pour vôtre Ville, nous a fait reſſentir une vive & juſte douleur en aprenant par les nouvelles publiques qu'elle eſt affligée par la Peſte. Quoyque nous craignions que les pechés des hommes & les nôtres principalement n'ont pas peu contribué à cette calamité, puiſque le Seigneur a coûtume de ſe ſervir de ces ſortes de fleaux pour faire éclater d'une maniere indubitable ſa colere contre les peuples; Cependant nôtre Cœur affligé n'a pas été peu conſolé dans la penſée que cette même Vil-

le eſt gouvernée par un Evêque plein de probité, de vigilance, de pieté & de zéle qui ne manquera pas nonſeulement de procurer exactement à ceux qui ſeront atteins de cette maladie, tous les ſecours ſpirituels & temporels qui pourront dépendre de luy? Mais qui encore dans ces jours de colere faiſant la fonction de reconciliateur, fera tous ſes efforts pour détourner l'indignation divine par ſes pieuſes & ferventes Prieres. Cette idée avantageuſe que nous avions conçûë de vous a pleinement été confirmée, par tout ce que nous avons entendu dire, par les lettres de pluſieurs perſonnes, & même par celle que vous avez écrit le quatriéme du mois d'Aouſt, à Nôtre Cher Fils de Gay Chanoine Penitentier d'Avignon, que l'on nous a fait voir depuis peu de jours, c'eſt par toutes ces lettres que nous avons appris qu'à l'exemple du bon Paſteur vous êtes prêt de donner vôtre vie pour vos brebis confiées à vos ſoins, de viſiter même ſouvent ceux qui ſont frapés de peſte, de les conſoler avec une tendreſſe paternelle, de les exciter par des avis

convenables à leur état d'avoir recours à la Divine bonté pour en obtenir le pardon de leurs pechez, de leur adminiſtrer vous même de vos propres mains les Sacremens de l'Egliſe, & qu'à l'égard de ceux qui ont moins à ſouffrir de la maladie que de la faim, vous recherchez tous les moïens de leur fournir les alimens neceſſaires pour la conſervation de leur vie, & enfin que vous rempliſſez parfaitement tous les devoirs d'un bon & très vigilant Evêque. Nous ſommes donc remplis de conſolation & penetré de joye en vous voyant animé de cette parfaite Charité qui ne connoît point de peril, qui dans un temps auſſi neceſſaire fait que vous ne fuyés aucune peine, que vous n'évitez aucun des dangers inſeparables de la Contagion, & que vous n'étes point arrêté par la crainte d'une mort qui a paru à la pieté des premiers Fideles n'être guere moins glorieuſe que le martyre, lorſque l'on s'y eſt volontairement expoſé par les motifs d'une veritable pieté & d'une foy accompagnée de force & de courage. C'eſt ce qui nous fait croire que Dieu

a envoyé cette funeste Contagion, & afin que les contumaces sentant la peine du peché soient forcés à baisser enfin leurs têtes orgüeilleuses & à rendre à ce St. Siége l'obéissance qu'ils luy doivent; & afin que vous ayez vous-même un plus vaste champ d'exercer votre singuliere vertu & d'augmenter vos merites. Mais comme la sollicitude Pontificale exige de nous que nous ne nous contentions pas de vous donner les loüanges que vous meritez en remplissant si dignement le devoir Pastoral; Mais que sans attendre que vous nous en priés nous donnions à vôtre zéle tous les secours Spirituels & Temporels qui dependent de nous, ouvrant les Tresors de l'Eglise, dont le Trés-Haut a confié la dispensation à nôtte humilité. Nous avons accordé dans les presentes necessités plusieurs Indulgences au Clergé & au peuple commis à vos soins, comme vous le verrez plus amplement dans le Bref particulier qui vous sera remis avec celuy-cy. Nous avons outre cela ordonné que l'on achetat de nos deniers & que l'on vous envoyât le plûtôt qu'il sera pos-

ſible environ deux mille Boiſſeaux ou Roubiés de Froment meſure Romaine, afin que vous puiſſiez comme vous le jugerez à propos le diſtribuer gratis aux Pauvres comme un témoignage de nôtre tendreſſe paternelle. Nous ne ceſſerons au reſte de conjurer avec humilité le Dieu tout-puiſſant de faire reſſentir au plûtôt à vôtre Troupeau les effets de ſes Miſericordes, leſquelles en banniſſent puiſſamment toutes ſortes d'erreurs, & les delivrent de tout ce qui peut cauſer ſa perte. En vous ſoûhaitant enfin de tout notre cœur nôtre Venerable Frete le ſecours continuel de la grace de Dieu nous vous donnons avec tendreſſe nôtre Benediction Apoſtolique. Donné à Rome à Sainte Marie Majeur ſous l'anneau du Pecheur le 14. jour de Septembre 1720. & de Nôtre Pontificat le vingtieme.

JEAN CHRISTOPHLE
Archevêque d'Amaſie.

Autre Bref à Nôtre Venerable Frere l'Evêque de Marſeille CLEMENT Pape. XI.

NOtre Venerable Frere Salut & Benediction Apoſtolique. Ayant apris avec une très ſenſible douleur que la peſte eſt dans vôtre Ville de Marſeille & peut-être dans d'autres lieux de vôtre Dioceſe, & comme il eſt à craindre ce qu'à Dieu ne plaiſe, que la Contagion ne paſſe encore dans d'autres endroits du même Diocéſe, Nous voulant contribuer à la conſolation ſpirituelle & au ſalut de ceux qui ſont frapez de Peſte ou qui le ſeront dans la ſuite, (ce que nous ſoûhaittons ne pas arriver) ainſi qu'à la conſolation & au ſalut de ceux qui ſerviront ces ſortes de malades, nous confiant en la Miſericorde du Dieu tout-puiſſant & à l'Autorité de ſes bien-heureux Apôtres Pierre & Paul, Nous accordons Indulgence pleniere de tous leurs pechez à tous les Fideles de l'un & de l'autre ſexe de la Ville & du Diocéſe de Marſeille qui ſeront infectez de Peſte,

(ce que nous prions la bonté Divine de ne pas permettre,) Nous accordons une semblable Indulgence aux Prêtres qui administreront les Sacrements aux Pestiferez ou à ceux qui sont soubçonnez de l'être, aux Medecins, Chirurgiens qui travailleront à leur guérison, à tous ceux qui donneront du secours à ces malades dans leurs necessitez, aux sages femmes qui assisteront dans leur accouchement les femmes atteintes de Peste ou soupçonnées de l'être, aux nourrices qui allaiteront leurs Enfans, à ceux qui conduiront des personnes qui ont la peste ou qui en sont soupçonnées aux Hopitaux, aux petites Habitations ou autres lieux destinez ou qui le feront pour en avoir soin, à ceux aussi qui porteront à la sepulture les Corps de ces sortes de personnes ou qui les ensveliront, & enfin à tous les Fideles de l'un & de l'autre sexe qui donneront aux pestiferez ou à ceux qui sont soupçonnez de l'être à manger ou à boire, ou leur rendront quelqu'autre service necessaire ; à ceux qui les visiteront & consoleront, ou qui auront soin

d'eux de quelle maniere que ce puiſſe être pour le Spirituel ou Temporel, ou qui exerceront envers eux quelqu'œuvre de miſericorde une fois la ſemaine, ſi étant veritablement Penitens & Confeſſez & ayant reçû la Sainte Communion, ils recitent le Chapelet ou la troiſiéme partie du Roſaire de la bienheureuſe Vierge Marie, ou les ſept Pſeaumes Penitentiaux. Nous accordons auſſi dans le Seigneur Indulgence pleniere & remiſſion de leurs pechez à l'Article de leur mort à ceux qui frapez de peſte veritablement Penitens après s'être Confeſſez & avoir reçû la Ste. Communion, ou s'ils ne le peuvent faire étant au moins contrits invoqueront de bouche ou s'ils ne le peuvent au moins interieurement le Sacré nom Jesus. Voulant encore tirer des Treſors de l'Egliſe & donner aux morts les ſecours convenables; Nous accordons que toutes les fois que quelque Prêtre que ce ſoit, Seculier ou Regulier, dira à un des Autels que vous aurez déſigné dans la Ville ou dans le Dioceſe de Marſeille, la Meſſe pendant le tems de la contagion,

pour le repos de l'ame de quelque Fidele que ce soit, décedé de peste, & détenu en Purgatoire, il gagne Indulgence par voie de suffrage, en sorte que par les merites de Jesus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie, & des Saints, il soit délivré des peines du Purgatoire. Dérogeant en tant que de besoin à nôtre Constitution *de non concedendis indulgentiis ad instar*, & à toute autre Constitution & Ordonnance Apostolique qui y soit contraire. Les presentes valables seulement pour six mois, à compter du jour de leur publication, & seulement pendant que la contagion durera. Donné à Rome à Ste. Marie Majeur, sous l'Anneau du Pécheur, le 15. jour de Septembre 1720. de nôtre Pontificat le 20.

F. CAROL. OLIVIERI.

Henry François Xavier de Belsunce de Castelmoron, par la Providence Divine, & la grace du St. Siége Apostolique, Evêque de Marseille, Abbé de Nôtre-Dame des Chambons, Conseiller du Roy en tous ses Conseils : Au Clergé Séculier

lier & Regulier de cette Ville, Salut & Benediction en Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

Les Prêtres tant Seculiers que Reguliers pourront gagner l'Indulgence accordée pour les Morts par Nôtre St. Pere le Pape, en disant la Messe dans nôtre Cathedrale à l'Autel du St. Sacrement, & dans toutes les Eglises des Parroisses & des Communautés de cette Ville, au Maître Autel. Dans les Eglises des Parroisses des Succursales ou des quartiers du reste de nôtre Dioceſe également au Maître Autel. Dans la Ville de la Ciotat au Maître Autel de la Parroisse, & à celui des Peres Capucins & Minimes, & dans celle d'Aubagne à celui de la Parroisse & des Observantins seulement. Nous conjurons tous les Prêtres de nôtre Dioceſe Seculiers & Reguliers, de profiter de cette occasion, pour procurer la délivrance de tant de milliers de personnes qui sont mortes pendant cette contagion, & pour lesquelles on ne songe pas encore à faire faire aucune priere. Nous leur recommandons expressement de demander à Dieu dans leurs prieres la

conſervation du Saint & Charitable Pontife, dont nous recevons dans ce jour de larmes & de déſolation des marques de bonté ſi conſolantes, ſi précieuſes pour nous, ſi avantageuſes & ſi honnorables pour Marſeille. NOUS Ordonnons enfin à tous les Prêtres de nôtre Dioceſe Seculiers ou Reguliers, de dire chaque ſemaine une fois lorſqu'il y aura un jour libre la Meſſe *pro vitanda mortalitate*, qu'ils trouveront dans le Miſſel. DONNÉ à Marſeille le 9. Octobre 1720.

† Henry Evêque de Marſeille.

La contagion cependant continuë ſes ravages pendant tout Septembre, & ſi ſur la fin de ce mois elle ſemble s'adoucir, c'eſt que bientôt elle ne trouve plus rien à dévorer. Les familles ſont déja fort éclaircies, la plûpart des maiſons déſertes, & le peuple effrayé de tant de malheurs, ſe reſſerre plus que jamais. On commence pourtant à voir quelques perſonnes dans les ruës, mais ce ſont des malades échapés à la fureur du mal, & qui ſont obligés de ſortir, pour aller prendre leurs neceſſités : ils vont tous boitants, s'apuyant ſur un bâton avec des viſages pâles & défaits, mar-

chant d'un pas lent, & contraints de s'arrêter de tems en tems pour reprendre des forces. C'est ici un changement de décoration dans toute la Ville, non moins pitoyable que la premiere. L'un se plaint d'être resté seul de toute sa famille, l'autre d'avoir perdu son pere & sa mere, ceux-ci de n'avoir pû conserver aucun de leurs enfants ; chacun tâche d'exciter la pitié des autres par le recit de ses pertes & de ses disgraces, & tous s'en consolent par le plaisir qu'ils ont d'être échapés. Une heureuse prévention se répandit alors que cette maladie n'étoit pas sujette aux rechûtes, & que ceux qui en avoient été guéris, ne pourroient plus la reprendre : nous dirons dans la suite ce qu'il en est. Cette opinion publique procura de nouveaux secours à nos malades ; car ceux qui étoient rechapés, se livrerent librement à servir les autres malades. Il est vrai qu'ils les faisoient rançonner ; mais que ne donneroit-on pas quand on est dans cet état ? Tous ces nouveaux secours releverent les courages abatus, ranimerent la confiance, & les malades commen-

cerent d'être ſecourus. Ainſi finit avec le mois de Septembre le ſecond periode de cette peſte ſi terrible, par les plus cruelles déſolations dans les familles, & par la plus affreuſe mortalité dans toute la Ville.

CHAPITRE XVII.

Troiſiéme periode de la Peſte. On ouvre les Hôpitaux.

QUOIQUE la Peſte ſoit un mal ſuperieur à tous les remedes, quoi qu'elle ſoit plûtôt un châtiment que Dieu exerce ſur les hommes criminels, que l'effet d'une revolution naturelle, & que par-là elle ſoit au-deſſus de nos précautions, on ne ſçauroit pourtant diſconvenir que le bon ordre & une ſevere police n'en diminuent les progrès & les ravages, & ne la faſſent même finir plûtôt : nous avons donné des exemples du premier, on va voir les preuves du ſecond dans le troiſiéme periode, que nous allons décrire, & qui commença avec le mois d'Octobre juſques à la fin de Novembre.

La Ville étoit déja delivrée par les ordres de Mr. le Commandant, & par le ſoin de Mrs. les Echevins de tous ces objets affreux, qui rendoient ſon aſpect ſi triſte. Les affaires étoient déja en regle, les emplois remplis, les malades ſecourus, les boutiques ouvertes, les denrées en vente, les ordonnances les plus utiles renduës, il n'y avoit plus qu'à les faire executer, & à maintenir l'ordre établi. Il falloit pour cela une fermeté dans le commandement, au-deſſus de toutes les complaiſances, une integrité à l'épreuve des ſollicitations & des prieres, une attention continuelle à éviter les ſurpriſes, un eſprit toûjours en garde contre la prévention. Il falloit opoſer à ce relâchement dans lequel on avoit laiſſé tomber les affaires, un arrangement convenable aux conjonctures, à ce deſordre general de toutes choſes un ordre conſtant & fixe; enfin à une licence déreglée une ſeverité capable de la reprimer. Telle a été la conduite de Mr. de Langeron, il n'a jamais connu d'autre raiſon que celle du bien public, d'autres regles que cel-

les de l'équité & de la juſtice, d'autres ménagemens que ceux qui regardoient le ſalut de la patrie. Auſſi tous les Habitans prévenus de ſa fermeté, de la juſtice de ſes ordres, & de la droiture de ſes intentions, ſe rendent chacun à ſon devoir : les Intendants de la ſanté viennent reprendre la regie des Infirmeries, les Officiers de Ville leurs emplois, les Directeurs des Hôpitaux le ſoin de leurs maiſons, les Commiſſaires celui de leurs quartiers, en un mot la ville réprend une nouvelle face. On a honte de ſe cacher quand on voit un Commandant ſe montrer hardiment par tout ; ſon courage releve celui de tous les Citoyens ; ſon intrepidité à braver les perils de la contagion, enhardit les plus timides ; ſon zele pour le bien public donne de l'émulation & ſert d'exemple à tous les autres : il ſemble s'être familiariſé avec la maladie ; ſa maiſon eſt ouverte à tout le monde, lorſque toutes celles de la Ville ſont encore fermées ; il ſe laiſſe approcher à tous ceux qui ont à lui parler, à ceux même qui paroiſſent ſi formidables par leur commu-

nication, je veux dire, les Medecins & les Chirurgiens, & ſur tout ceux qui travailloient dans les Hôpitaux; on eût dit qu'il charmoit les traits de la contagion.

Les Troupes qu'on attendoit pour la garde de la Ville arrivent le 3. Octobre; on leur marque un Camp hors la Ville dans la Chartreuſe: ces pieux Solitaires ne font pas difficulté de ſacrifier au bien public le repos de leur retraite, & la tranquilité de leur ſolitude. On aſſigne des logemens aux Officiers dans les Baſtides voiſines: il falloit enſuite pourvoir ce Camp d'utenſiles, & de toutes les choſes neceſſaires aux uns & aux autres. Mr. Rigord Subdelegué de Mr. l'Intendant, eſt le ſeul homme capable de cette expedition; il met tout en mouvement, & dans peu de jours il fait trouver à ces Troupes dans ce Camp plus de commodités qu'ils n'en auroient trouvé dans la Ville. On fait d'abord un détachement de ces Soldats, dont on établit des Corps de Garde aux principales portes & en quelques endroits de la Ville: par-là l'entrée en fût fermée aux gens de la

Campagne, & à tous les vagabonds. Cette précaution étoit d'autant plus necessaire, que la maladie y étant dans sa vigueur, il étoit à craindre que pour être plus à portée des secours, les malades de la Campagne ne vinsent grossir le nombre de ceux de la Ville.

Les deux Hôpitaux sont enfin achevés, & on les ouvre le 4. Octobre : on donne la direction de celui de la Charité aux Recteurs de l'Hôtel-Dieu que la contagion avoit laissé vuide, & qui étoit fermé. Mrs. Robert & Bouthillier y sont mis pour Medecins ; on y met aussi des Chirurgiens étrangers & un Apoticaire de la Ville ; on donne des Garçons & des Servans aux uns & aux autres, & on y établit tous les Officiers necessaires. On en fait de même à l'Hôpital du Mail, dont la direction est donnée à Mrs. Beaussier & Marin Negocians de cette Ville, qui se sont distingués dans cet emploi & dans ceux qu'ils ont remplis pendant toute la contagion. On y mit deux Medecins, Mrs. Pons & Guilhermin : ce dernier étoit venu depuis peu de Boulene, petite

Ville du Comtat, offrir ſes ſervices à nos Magiſtrats, mais il ne tint que quelques jours. Une prompte mort lui donna bientôt lieu de ſe repentir d'être venu de ſi loin s'expoſer volontairement à un danger qu'il ne croyoit peut-être pas ſi préſent. Mr. Audon Medecin de la Ville ſucceda à ſa place & à ſon triſte ſort. Qu'il nous ſoit permis de juſtifier la memoire de ce Medecin des mauvaiſes plaiſanteries qu'on a faites ſur ſon cõpte. Quoique jeune il donnoit pourtant de grandes eſperances par ſon application; il aimoit beaucoup ſa profeſſion, & avoit le cœur au mêtier autant qu'on peut l'avoir. Ce Medecin ayant été appellé pour une jeune fille, qui ne voulut point ſe laiſſer aprocher ni viſiter, pour ménager ſa pudeur, il porta le bout de ſa canne ſur ſes aînes, pour juger par la douleur, ſi elle avoit quelque bubon, ce qui donna lieu à quelques mauvais plaiſans de répandre dans le Public, qu'il touchoit le pouls aux malades avec le bout de ſa canne, mais ſa triſte fin fait bien voir qu'il n'a pas toûjours agi de même, & qu'il a

aproché les malades de plus près.

Ces deux Hôpitaux ouverts, on y porte les malades en foule, & ils y ſont traités regulierement, & avec toutes les commodités convenables; la Ville fournit tout ce qui eſt neceſſaire. Les Directeurs s'y ſignalent par leur zele & par leur attention, les Medecins & Chirurgiens par leur aplication & par leur exactitude. Tout concourt au ſoulagement des malades: on ne les voit plus languir dans les ruës ni dans les places publiques, ni dans les maiſons, ils y vont d'eux-mêmes aſſurés d'y trouver une retraite ſûre & toutes leurs neceſſités; ainſi la Ville devient entierement libre & tout-à-fait ſaine. Il ne reſtoit plus qu'à procurer les mêmes ſecours aux malades qui vouloient reſter dans leurs maiſons: pour cela on diſtribuë tous les autres Medecins & Chirurgiens dans les differens quartiers de la Ville: on donne la direction de tout ce qui regarde la Medecine à Mr. Chycoineau; elle lui étoit dûë par ſon rang & par ſon merite: & l'inſpection de la Chirurgie à Mrs. Souliers & Nelatton, qui s'en acquitte-

rent parfaitement bien. Voilà donc les choſes en regle, par la ſageſſe de celui qui ordonne, & par la vigilance de ceux qui executent. Il ne tient plus à la prudence humaine que la contagion ne ceſſe, on ne doit plus rien eſperer que de la miſericorde du Seigneur; ſa colere n'eſt pourtant pas encore appaiſée, ni ſa juſtice ſatisfaite. Le mal ne ſe repand plus avec la même rapidité, mais il exerce toûjours la même violence; on voit toûjours des morts promptes, mêmes ſymptomes, même malignité.

Les Medecins étrangers éprouvent en vain tour à tour differentes methodes, tantôt les ſaignées réiterées, tantôt les violens émetiques, aujourd'hui les purgatifs & les tiſannes laxatives, demain les volatils & les cordiaux les plus actifs à double & triple doſe, ils mettent en uſage divers remedes envoyés de Paris, & de pluſieurs autres Villes: la maladie cependant ſe jouë de leurs vains efforts & les oblige d'avoüer que ſa malignité eſt au-deſſus de tous les ſecours de l'art. On meurt à preſent avec des Medecins, comme on mouroit aupa-

ravant ſans Medecins. Ils commencent d'abandonner ces grandes idées des inflammations gangreneuſes : le mauvais ſuccès des ſaignées leur fait voir que cette maladie dépend d'un autre principe, & que ces inflammations internes ſont plûtôt des ſymptomes & des productions du mal que ſa cauſe ; & le funeſte effet des purgatifs, & des tiſannes laxatives les convainquit bientôt que ce n'étoient pas ici ces fiévres malignes, ſur leſquelles ils avoient reçûs de ſi belles inſtructions. Enfin ils ſont obligés d'avoüer que c'eſt toute autre maladie que celle qu'ils avoient jugé, & qu'elle eſt veritablement la peſte. Nous n'avons garde de pouſſer plus loin des raiſonnemens, qui ſont, pour ainſi dire, au-delà de nôtre Sphere, & au-deſſus de nôtre portée ; mais nous ne devons pas diſſimuler qu'ils auroient pû s'épargner la peine de faire ces épreuves, & aux malades le chagrin d'en courir tout le danger, s'ils avoient daigné en conferer avec les autres Medecins qui étoient déja au fait de la maladie, qui l'ayant reconnuë dès qu'elle ſe montra, ſaiſi-

rent aussi promptement la methode de la traitter. Les Chirurgiens étrangers firent aussi diverses épreuves dans le traittement exterieur, les uns par l'extirpation des glandes, les autres par des incisions & des scarifications profondes, & tous avec peu de succès; on vit alors de ces hemorragies mortelles par les playes, dont il n'avoit point encore paru d'exemple. Dans la suite ils redresserent leur methode, & travaillerent avec plus de succès pour les malades, & avec plus d'honneur pour eux-mêmes.

On ne sçait ce que veut dire l'Auteur du Journal imprimé, lorsqu'après avoir annoncé l'arrivée des Medecins de Montpellier à Marseille, il ajoûte. " La peste jusqu'alors a été " traitée comme la peste: les mala- " des jugeoient aisément du peril & " de l'horreur de leur mal, par la " maniere avec laquelle les Medecins " les visitoient: le Chancelier de l'U- " niversité de Montpellier, Mr. de " Chicoineau, Mr. Verny, & Mr. " Deidier leur donnent au contraire " lieu de croire, que c'est de tous les " maux le moins dangereux & le plus

„ ordinaire ; ils les aprochent de sang
„ froid , sans répugnance & sans
„ précaution : ils s'asseoient même sur
„ leurs lits , touchent leurs bubons &
„ charbons , & restent-là avec tran-
„ quillité , autant de tems qu'il en
„ faut pour se bien informer de l'état
„ où ils sont , des accidens de leur
„ maladie , & pour voir executer
„ par les Chirurgiens les operations
„ qu'ils ordonnent , &c. Il ne releve rien dans cet article qui n'eût été pratiqué par les Medecins de la Ville, long-tems avant leur arrivée. Nous l'avons déja remarqué , mais cet Auteut ne pouvoit pas se dispenser d'entrer dans les préventions de ceux à qui il vouloit plaire. Il pouvoit pourtant le faire d'une maniere moins marquée ; une complaisance mal entenduë n'a pas dû l'empêcher de rendre à ses compatriotes la justice qu'il leur devoit , & lui faire exalter des minuties qu'ils ne se seroient jamais avisés de relever , s'il ne l'avoit fait lui-même en faveur des étrangers. Mais ne le chicanons pas là-dessus, peut-être dit-il mieux qu'il ne pense, quand il dit que *la peste jusqu'alors*

avoit été traittée comme la peste.

Quoique nous disions que le mal exerçoit toûjours la même violence, cela n'étoit pourtant pas general. Le plus grand nombre de ceux qui furent attaqués dans ce troisiéme periode n'avoient qu'un mal très-benin & très-leger ; les uns paroissent à peine malades, & ne souffrent aucune lésion dans leurs fonctions ; les autres en sont quittes pour quelques jours de fiévre ; & les uns & les autres sont ou avec ou sans aucune marque exterieure, en sorte que dans ceux-là les bubons & les autres éruptions ne font que se montrer, & disparoissent sur le champ, ou bien dans la suite ; qu'en quelques-uns ils meurissent après un certain tems, & que le venin se ménageant peu à peu une heureuse issuë par la supuration, il épargne aux malades les douleurs de l'incision : que dans les autres les bubons parviennent d'abord à une loüable supuration. Si nous osions hazarder ici nos conjectures, nous dirions que dans les premiers le venin trouve des humeurs visqueuses où il s'engage, & que lié par ces entraves, il

reste sans action & sans mouvement, & qu'il s'y amortit tout-à-fait ; que dans les seconds il reprend son activité après un certain tems, lorsque quelque cause externe le met en jeu, & qu'alors il forme un abus ; ou bien que se précipitant tout à coup dans ces parties que les Medecins appellent *émonctoires*, il y attire un dépôt d'humeurs assez abondant, pour faire une prompte & loüable supuration ; mais laissons aux maîtres de l'art à expliquer ces sortes de revolutions. Nous ajoûterons seulement que tous ces malades n'avoient guére besoin ni de remedes, ni de Medecins ; la nature plus forte que les premiers, & plus sage que les seconds, faisoit elle seule les frais de la guérison, & en avoit tout l'honneur.

Jusqu'ici le quartier de St. Ferreol avoit été épargné : les ruës y sont vastes, les maisons fort grandes & habitées par des gens riches & commodes ; aussi la contagion n'y avoit pas fait de grands progrès : mais dans ce troisiéme periode, elle s'y ralume vivement, dans le tems qu'elle commence à calmer dans tout le reste de

la Ville. La maladie y fit ſes ravages ordinaires, & y ſuivit ſon cours comme elle avoit fait ailleurs ; mais ſi les Habitans de ce quartier ne peuvent pas échaper au malheur commun, ils ont au moins l'avantage de n'en être affligés que dans un tems où ils ont tous les ſecours qu'ils peuvent ſouhaiter : le bon ordre retabli, de ſçavans Medecins, de Chirurgiens habiles, des gens réchapés du mal pour les ſervir, des Confeſſeurs heureuſement relevés, & generalement tout ce qui peut contribuer à ſauver un malade, ou tout au moins à lui rendre la mort plus douce & moins affreuſe. Il eſt vrai que les malades des autres quartiers eurent le même bonheur dans ce troiſiéme periode, qui dura pendant tout Octobre & Novembre, pendant leſquels la contagion alla toûjours en diminuant : elle garda dans ſa déclinaiſon les mêmes proportions qu'elle avoit ſuivi dans les progrès, par leſquels elle avoit monté à ce dernier dégré de violence où nous venons de la voir.

Ce premier calme raſſûra un peu nos habitans, & ſur tout ceux qui

étoient enfermés dans leurs maiſons, leſquels ennuyés d'une ſi longue retraite, & voyant la ville libre de toute infection, commencerent vers la mi-Octobre à ſe montrer & à ſe répandre dans les ruës, mais c'étoit avec des précautions qui faiſoient bien voir qu'ils n'étoient pas encore bien raſſûrés; on ne ſe parloit que de loin, ſans ſe donner aucune de ces démonſtrations exterieures d'amitié, qu'on ſe donne reciproquement, quand on a été long-tems ſans ſe voir : quelque ami, quelque parent que l'on fût, on s'abordoit, pour ainſi dire, en étranger, & les complimens ne rouloient que ſur les felicitations reciproques de ſe voir échapés du commun naufrage; ce qui ne doit être entendu que des hommes ; car les femmes ne ſortoient pas encore. Ils portoient des bâtons ou des cannes de huit à dix pieds de long, qu'on appelloit communement les bâtons de St. Roch. Ils allongeoient de tems en tems leurs bâtons, pour faire écarter ceux qui paſſoient auprès d'eux, de peur d'en être touchés, & ſur tout les chiens qui étoient devenus ſi formida-

bles par la contagion. Rien n'étoit certainement ſi riſible, que de voir tous les hommes armés de ces longs bâtons; on les eut pris facilement pour des voyageurs nouvellement débarqués, & fatigués du chemin: le déſordre de leur équipage, la ſimplicité des habits, une longue barbe, un viſage pâle & triſte contribuoient à leur donner cette apparence. C'étoit bien pis dans ceux qui s'étoient refugiés à la Campagne, ils commencerent alors à venir faire quelques tournées à la Ville, les uns par curioſité, les autres par neceſſité. Ils étoient halés & brûlés du Soleil, avec les pieds poudreux, apuyés ſur de longues cannes, conſternés de voir l'aſpect de la Ville ſi changé & ſi affreux; & les uns & les autres ſoit qu'ils ſe promenent enſemble, ſoit qu'ils ſe réüniſſent en cercle, ils ſe tiennent éloignés de cinq ou ſix pieds les uns des autres, en ſorte que cinq ou ſix perſonnes occupoient toute une grande place. Les déſordres de la contagion étoient la matiere ordinaire de leurs entretiens. Tous raportoient ce qu'ils avoient vû, & chacun s'eſti-

moit heureux de pouvoir s'entretenir du malheur des autres. Vers la fin d'Octobre la contagion ſembla s'arrêter tout court ; car on fût cinq ou ſix jours, ſans qu'il parut aucun nouveau malade. Profitons de ce calme, pour raconter quelques évenemens ſinguliers, qui ſe paſſerent en ce tems-là.

CHAPITRE XVIII.

Revelation d'une fille devote. Chanoines de St. Martin dépoſſedés de leurs Benefices.

QUOIQUE les calamités publiques, dont Dieu afflige une Ville, ſoient un effet de ſa colere ſur tous ſes habitans, il s'y trouve pourtant toûjours parmi eux quelque homme de bien digne de ſa protection, ou qu'il diſtingue des autres par quelque faveur ſinguliere ; les exemples en ſont trop familieres dans l'Ecriture, pour être raportés. Il a agi de même dans tous les tems, & il n'eſt point de déſolation publique,

qui ne ſoit ſignalée par quelque miracle ſemblable. C'eſt à ces ames ſaintes qu'il aime à ſe communiquer, c'eſt par elles qu'il ſe plaît quelquesfois à nous manifeſter ſes volontés. Il ne faut donc pas toûjours regarder les revelations qu'ont les perſonnes pieuſes, comme des viſions qui viennent plûtôt d'une imagination forte & échauffée que d'une inſpiration divine ; mais auſſi il faut qu'elles ſoient fondées ſur une ſincere & ſolide pieté. Je ne ſçay ſi la revelation qu'eut une fille dévote de cette Ville pendant la contagion eſt de ce dernier caractere, mais quand elle ne le ſeroit pas, nous n'avons pas crû devoir nous diſpenſer de raconter ce qui s'eſt paſſé à ſon occaſion.

Une Fille d'une éminente pieté, ſe trouvant attaquée du mal, peu avant ſa mort communiqua à ſon Confeſſeur une Revelation, qu'elle prétendoit avoir eüe. Ce Confeſſeur qui étoit un Religieux Obſervantin reſpectable par ſa pieté, à laquelle il joint toute l'habileté d'un ſavant Directeur, avoit éprouvé pluſieurs fois la vertu de ſa pénitente, & avoit

crû qu'elle avoit été favorisée de frequentes aparitions de la sainte Vierge. Depuis le commencement de la contagion elle avoit prédit bien de choses que l'évenement a verifiées; c'est ce que le bruit public m'en a appris, & dont je ne me donne pas pour garant. Cette Fille dit donc à son Confesseur que le fleau, qui affligeoit Marseille, ne cesseroit que quand les deux Eglises de la Major & de S. Victor réünies en une Procession génerale, exposeroient leurs Reliques à la pieté des Fidelles. Le pieux Directeur communiqua la revelation de la Devote à Monseigneur l'Evêque, qui toûjours attentif à profiter de tous les moïens, qui luy paroissoient propre à apaiser la colere du Ciel, ne crût pas devoir négliger celuy-cy que la Providence sembloit luy presenter. Il comptoit sur la droiture & sur les lumieres du Confesseur, & il savoit combien ces saintes Reliques sont en veneration au peuple de Marseille. Dans cette idée il se hâte d'en faire part à Mr. l'Abbé de saint Victor par une lettre, qui luy écrit le 12. Septembre, dans laquelle il luy apprend cette revela-

tion, dont il fonde la certitude sur la pieté du Directeur & sur la vertu de la Pénitente, qui avoit eu de fréquentes communications avec Dieu: Il luy marque le désir qu'il a d'executer cette revelation, ajoûtant que la réunion des deux Eglises marquera celle des Pécheurs avec Dieu. Il luy demande son avis là-dessus, & luy fait esperer de pouvoir surmonter les difficultez que la conjoncture du tems sembloit opposer à cette Procession, pourveu qu'il veüille bien la prouver.

Mr. l'Abbé de S. Victor ayant reçû cette lettre la communique à son Chapitre, & ayant examiné la chose tous ensemble, ils ne crurent pas cette Revelation assez authorisée pour luy prêter leur créance, & leur ministere; Mr. l'Abbé répond sur ce ton à Monseigneur l'Evêque, & il ajoûte que s'il étoit assuré de la verité de cette Revelation, & du succès de la ceremonie, l'amour du salut public qu'il ne souhaittoit pas moins que luy, le feroit passer sur toutes les considerations pour concourir tous ensemble au bien de la Ville. Cependant le bruit de cette Revelation se

repandoit dans le Public, & parvint jusques aux Consuls, qui ne voulant rien negliger de tout ce qui pouvoit mettre fin à nos malheurs, delibererent de prier Mrs. de la Major & de saint Victor de se réünir pour satisfaire la devotion du peuple, toûjours ardent pour ces exercices de Religion exterieurs. Mrs. de S. Victor, ayant appris la determination des Echevins voulurent la prévenir, & pour cela ils écrivirent une lettre à Mr. le Commandant, dans laquelle ils luy exposent leurs raisons avec plus d'élegance que nous ne pourrions les raporter nous mêmes. Ce qui nous oblige de l'inserer icy, quoyqu'elle soit un peu longue.

MONSIEUR,

„ NôtreChapitre ayant été prévenu
„ que Mrs. les Consuls devoient les
„ prier de faire conjointement avec
„ l'Eglise Cathedrale une Procession,
„ où seront portées toutes les Reliques
„ des deux Eglises pour demander à
„ Dieu la cessation du fleau qui nous
„ afflige, nous avons crû devoir vous
representer

repreſenter à vous, Monſieur, à qui " l'authorité dans cette Ville a été de- " ferée avec autant de juſtice, que de " bonheur pour elle, que cette Proceſ- " ſion ayant pour objet le ſalut d'un " peuple qui nous eſt cher, ce nous ſe- " roit un motif preſſant d'y prêter nô- " tre miniſtere, ſi ſon principe qui nous " eſt connu, & les ſuites qui nous en " paroiſſent dangereuſes pour la Reli- " gion, ne nous feſoient une juſte pei- " ne. Nous ne pouvons ignorer ce qui a " donné lieu à ce projet de Proceſſion, " une lettre de Monſeigneur l'Evêque " à Mr. nôtre Abbé, nous l'a appris " depuis plus de quinze jours. Ce Pré- " lat luy fait part d'une viſion qu'a " eüe une fille dont la pieté eſt connuë. " Cette fille au raport qu'il en fait, a " vû pluſieurs fois luy apparoître la " Sainte Vierge, qui luy diſoit que la " contagion ne ceſſeroit que quand les " deux Egliſes principales de cette vil- " le unies en Proceſſion, y expoſe- " roient leurs ſaintes Reliques, & dans " la maladie dont elle eſt morte, elle " a chargé de la foy de cette viſion " le Pere.... Religieux Obſervantin, " qui fidele depoſitaire en a fait la "

„ confidence à ſon Evêque. Voilà,
„ Monſieur, l'origine de la Proceſ-
„ ſion projettée. Mr. l'Abbé de ſaint
„ Victor conſulté là-deſſus, repon-
„ dit en Prélat ſage, & Nous à qui
„ il fit l'honneur de communiquer
„ cette lettre de Mr. de Marſeille,
„ nous ne crûmes pas devoir prêter le-
„ gerement notre foy à une viſion, en
„ qui nous ne voyons aucune marque,
„ qui dût nous la rendre reſpectable,
„ & approuver que l'on agit en con-
„ ſequence, ce qui nous authoriſe
„ dans ce ſentiment & dans cette
„ conduite, c'eſt que l'Apôtre nous
„ avertit de ne pas croire à tout eſ-
„ prit, & de ne pas donner dans tou-
„ te aparence de pieté. Nous ſavons
„ que la volonté de Dieu manifeſtée
„ par le miniſtere des ames ſaintes
„ avant qu'elle ſoit executée, les prie-
„ res des principaux miniſtres du Sei-
„ gneur & les informations priſes
„ avec toute l'exactitude poſſible,
„ doivent en aſſurer la verité; que
„ c'eſt la pratique que l'Egliſe a toû-
„ jours obſervée en pareille occaſion,
„ & que ſes annales ne nous fourniſ-
„ ſent aucun exemple de cette nature

qui ne doive nous rendre circonspects & sages. C'est encor qu'il est dangereux pour la Religion de l'assujettir à toutes prétendues communications divines sans qu'elles soient auparavant bien éprouvées ; que les ennemis de l'Eglise sont attentifs à tourner en ridicule les pieuses pratiques & qu'il est à craindre que ceux, qui sont en assés grand nombre dans cette Ville, ne fassent de la Procession projettée, dont le principe leur sera connu, un sujet de risée & de mépris, si elle n'est pas suivie de l'effet que l'on s'est promis, capable d'affoiblir la foy de plusieurs, & qu'elle ne soit pour eux-mêmes un pretexte de se fortifier dans leur obstination, crainte qui n'est que trop bien fondée, & que l'exemple de ce qui arriva il y a quelques années dans l'Eglise des Observantins de cette Ville, ne donne que trop sujet d'avoir. Toutes ces raisons Monsieur, doivent nous rendre difficile à accorder nôtre ministere pour un acte de Religion, qui a un principe si suspect, & qui peut avoir des sui-

„ tes ſi dangereuſes. Prévenus que
„ nous ſommes de cette viſion par la
„ lettre qui nous l'apprend, nous ne
„ pouvons douter que la demande
„ qui doit nous être faite n'en ſoit
„ une ſuite ; & comment pourrions-
„ nous penſer que des Magiſtrats at-
„ tentifs à arreter le mal, puſſent
„ propoſer dans un temps où il eſt
„ encor ſi répandu dans la Ville, une
„ Proceſſion qui pourroit donner oc-
„ caſion à l'augmenter ? Nos Regiſ-
„ tres conſultés, nous n'y trouvons
„ pas que leurs Peres ayent mis en
„ uſage cet acte de Religion pour
„ appaiſer la colere de Dieu, dans
„ les differents temps de Contagion,
„ où elle s'eſt faite ſi terriblement
„ ſentir; prévoyant bien qu'il ne pou-
„ voit être mis en uſage ſans dan-
„ ger pour la perſonne des Miniſtres
„ du Seigneur, & pour celle des fi-
„ delles, qui difficilement pourroient
„ éviter la communication entre eux
„ ſi dangereuſe, ou l'exhalaiſon de
„ quelque vapeur contagieuſe égale-
„ ment funeſte, & nous connoiſſons
„ trop la ſageſſe des Magiſtrats de
„ nos jours pour croire qu'ils ſuivront

une autre route que la leur, & s'ils « pouvoient s'en éloigner, nous ſom- « mes perſuadés que vous, Monſieur, « qui avez l'authorité, l'interpoſe- « riés pour les en détourner. Si nos « Regiſtres ne nous fourniſſent aucun « exemple qui authoriſe cette Proceſ- « ſion, des annales fideles nous en « raportent un qui merite d'être con- « nu, & qui peut regler nôtre con- « duite preſente. Nous y voyons que « St. Theodore Evêque de Marſeille « dans une pareille calamité, char- « gé de la foy & de la pieté de ſon « peuple envers les ſaintes Reliques « de cette Egliſe, bien loin de deman- « der qu'on les expoſat aux yeux des « fidelles par une Proceſſion, vint « luy-même dans ce Monaſtere por- « ter & offrir le dépot qui luy avoit « été confié, & après y avoir « paſſé les jours & les nuits en prie- « res dans les gemiſſements, les lar- « mes & les jeunes, le Seigneur s'at- « tendrit ſur ſon peuple, & le deli- « vra de l'affliction. Cet exemple at- « teſté par Gregoire de Tours nous « inſtruit de ce que nous devons fai- « re. Si le Peuple de cette Ville a au- «

„ jourd'huy la même foy, & la mê-
„ me pieté envers nos ſaintes Reli-
„ ques, nous nous ferons un devoir
„ d'y ſatisfaire. Nous les expoſerons
„ s'il le faut, un jour marqué devant
„ la porte de nôtre Egliſe, & ſur
„ l'Autel où elles ſeront placées nous
„ y celebrerons le ſaint-Sacrifice de
„ la Meſſe en leur honneur, & pour
„ reclamer leur aſſiſtance auprès de
„ Dieu, & ſi ce Dieu de miſericorde
„ ſe laiſſe toucher à de ſi puiſſantes
„ interceſſions, nous irons par tou-
„ te la Ville chanter ſes loüanges, &
„ publier les merveilles de ſes Saints.
„ Il nous paroît, Monſieur, qu'il y
„ a plus de ſageſſe dans cette con-
„ duite; qui eſt plus conforme à la
„ pratique des Saints, & qui met à
„ couvert la Religion. Nous vous la
„ propoſons, perſuadés que les lu-
„ mieres de vôtre pieté vous la feront
„ approuver, & que vôtre prudence
„ la trouvera plus convenable à la
„ conjoncture du temps. A l'égard
„ de celle que l'on voudroit éxiger
„ de nous, nous vous prions de faire
„ attention à toutes les raiſons que
„ nous avons crû devoir vous expo-

ſer, & d'avoir égard à la juſte pei- " ne que nous vous faiſons d'une " proceſſion qui a un principe ſi ſuſ- " pect, & qui peut avoir des ſuites ſi " dangereuſes ſoit pour la Religion, " ſoit pour le progrès du mal. Nous " avons l'honneur d'être avec reſpect " &c.

De S. Victor ce 27.
Septembre 1720.

A peine cette Lettre fut envoïée à Mr. le Commandant, que Mr. Eſtelle un des Echevins vint à ſaint Victor accompagné de Mr. le Chevalier Roſe, pour les prier de conſentir à cette Proceſſion. Mrs. de ſaint Victor luy opoſerent d'abord les mêmes raiſons qu'ils avoient expoſés dans leurs lettres à Mr. de Langeron. Mais comme le Conſul ne paroiſſoit pas s'y rendre, ils crurent devoir luy en opoſer de plus ſenſibles; ils luy repreſenterent donc qu'il ſeroit difficile de regler l'ordre de la Proceſſion d'une maniere, qui ne bleſſa pas leurs droits & leurs privileges, que les frequentes conteſtations qu'ils avoient euës avec le Chapitre de la Major ne leur

permettoit guere de se trouver ensemble dans les ceremonies publiques, qu'ils étoient en Procession de marcher avec certaines marques de distinction, & d'independance ; que le Chapitre de la Major ne souffriroit qu'avec peine, & dont ils ne voudroient pas eux-mêmes se relâcher, & qu'enfin avant de conclure la chose, il falloit convenir de l'ordre, selon lequel se feroit la jonction des deux Eglises, tant pour la conservation de leurs droits, que pour éviter le scandale que causeroient de pareilles contestations. Ces nouvelles difficultés firent un peu plus d'impression sur Mr. Estelle, qui proposa d'abord un expedient pour les faire cesser ; ce fut de réünir les deux Eglises dans la place, qui est au-devant de l'Hotel de Ville, où l'on dresseroit deux Autels, & sur chacun desquels chaque Eglise exposeroit ses Reliques, & où les deux Prélats celebreroient la Messe en même temps ; après quoy les deux Eglises se separeroient en portant chacune ses Reliques. Cet expedient convint d'autant plus à Mrs. de saint Victor qu'il leur con-

ſervoit leurs droits, & que cet ordre avoit été ſuivi en pluſieurs autres occaſions, il ne s'agiſſoit plus que de le faire agréer à Mr. de Marſeille ; Mr. Eſteile ſe chargea d'avoir ſon agrément, & ſur la parole qu'il leur en donna, ces Meſſieurs luy promirent auſſi de s'y tenir.

Je ne ſçay néantmoins par quel évenement, la Lettre de Mrs. de S. Victor à Mr. de Langeron ne luy fut renduë que quelques jours après. Il entra pourtant dans leurs raiſons, & il les communiqua à Mrs. les Echevins, qui ne faiſant pas attention à la datte, regarderent cette Lettre de Mrs. de ſaint-Victor comme un manque de parole de leur part aux accords qu'ils avoient fait enſemble. Sur cela Mr. Eſtelle ſe porte une ſeconde fois à cet Abaie pour ſe plaindre à ces Mrs., & leur marquer ſon reſſentiment de ce prétendu outrage. L'équivoque fut bien-tôt levé par l'inſpection de la datte de la Lettre anterieure à ſa premiere viſite, & à l'engagement qu'ils avoient pris. Mrs. de ſaint-Victor s'étant juſtifiés auprés de Mr. Eſtelle luy renouvellerent

leur promeſſe pour cette Ceremonie aux conditions convenuës : mais en même temps ils luy apprirent par une lettre que Mr. de Marſeille venoit d'écrire depuis deux jours à leur Abbé, que cet ordre pour la réunion des deux Egliſes ne luy convenoit point, qu'il ne devoit y avoir à l'Hôtel de Ville qu'un ſeul Autel, ſur lequel on repoſeroit les Reliques des deux Egliſes, & où il celebreroit luy ſeul la Meſſe, qu'on y prépareroit un prie Dieu & un fauteüil pour Mr. l'Abbé, & qu'il le ſalueroit à la fin de la Meſſe, avant que de bénir le Peuple. Ce nouvel ordre, ne convenoit ny à Mr. l'Abbé, ny à Mrs. de ſaint-Victor. Celuy-là comme Evêque & des plus anciens du Royaume prétendoit d'autres diſtinctions, & ſe croyoit en droit de partager les fonctions de cette ceremonie avec Mr. de Marſeille, & ceux-cy independans de Mr. l'Evêque ne crurent pas devoir ſe ſoûmettre à un acte de juriſdiction, qu'il avoit exercé ſur eux, & par lequel il auroit pû s'établir un droit pour l'avenir. Mr. Eſtelle avoüa qu'il ſeroit difficile de

faire conſentir Mr. de Marſeille à ce partage, & preſſa ces Mrs. de ſe relacher de leurs prétentions par la vûë du ſalut public, & par la crainte de l'indignation du peuple, qu'un pareil refus pourroit leur attirer. Ces raiſons qui étoient communes aux deux parties, n'ébranlerent pas Mrs. de ſaint-Victor, qui pour marquer de leur part un deſir ſincere de concourir au bien commun, ouvrirent de nouveaux moïens de faire cette réünion.

Ils propoſerent d'ériger un ſeul Autel dans la même place de l'Hôtel de Ville où un ſeul Prêtre étranger aux deux Egliſes diroit la Meſſe, & où chaque Egliſe fairoit ſa priere une après l'autre; ou bien que ſi on en érigeoit deux, ce ſeroit également deux Prêtres étrangers qui y celebreroient. Ils prierent Mr. Eſtelle de propoſer ces expediens à Mr. de Marſeille, ce qu'il promit de faire, & d'apuïer leurs raiſons. Pour s'aſſurer de la juſtice de ces propoſitions, Mrs. de ſaint-Victor foüillerent dans leurs anciens Regiſtres, & ils trouverent que cela s'étoit pratiqué de même

en d'autres occaſions, ils en prirent des extraits qu'ils envoierent à Mr. l'Evêque & aux Echevins, les priant de vouloir bien s'y conformer; la Reponſe des Echevins à ces Meſſieurs fut un peu vive, & ils continuent à les menacer de l'indignation du Public ſur ce refus. Mrs. de ſaint-Victor ſenſibles à un traitement qu'ils crurent n'avoir pas merité, & ſi contraire aux ſentimens de paix & d'union qu'ils venoient de marquer, firent une deputation de trois de leur corps à Mr. le Commandant, pour luy repreſenter la triſte ſituation où ils ſe trouvoient, ou de ſacrifier leurs droits & leurs privileges, ou de s'attirer la haine du public, dont on les menaçoit. Le Commandant entra dans leurs raiſons, & leur promit de menager leurs interêts & leur honneur en cette affaire.

Les mêmes Deputez furent enſuite à l'Hôtel de Ville voir Mrs. les Echevins, & ſe plaindre à eux d'une lettre ſi peu meſurée. Ces Meſſieurs croioient avec raiſon devoir être un peu plus menagés. Ils avoient deja donné des preuves bien réelles de leur ſenſi-

bilité pour les malheurs Publics ; ils distribuoient depuis le commencement de la Contagion du pain, du boüillon, des remedes & des aumônes considerables aux Pauvres de leur Quartier ; ils avoient ménagés un Autel qui avoit vûë sur une grande explanade, où ils celebroient tous les jours la Messe, & d'où le peuple de ce Quartier avoit la consolation de l'entendre, pendant que tous les autres étoient privés de ce bonheur ; ils celebroient regulierement l'office divin, auquel ils ajoutoient des prieres extraordinaires pour ces temps de calamités ; ils avoient donné retraite dans l'enclos de leur Abaie à plusieurs familles de la Ville. Enfin les Deputés après avoir témoigné aux Echevins le chagrin qu'ils avoient de ne pouvoir pas donner à la Ville un secours en argent, comme ils l'avoient fait dans les autres pestes, leur offrirent l'argenterie de leur Eglise pour les necessités publiques. Les Echevins répondirent de la maniere qu'ils le devoient à des offres si obligeantes, & s'étant quittés bons amis, il ne fut plus parlé ny de

la ceremonie, ny de la revelation de la Devote.

Toute cette affaire ne pût être traittée si secrettement que le bruit ne s'en répandit dans la Ville. Le peuple privé depuis long-temps de la consolation d'assister à des exercices de Religion, & mettant toute sa confiance en ces actes de pieté exterieurs, attendoit avec impatience le plaisir de voir cette nouvelle ceremonie; il se promettoit de voir la cessation de ses malheurs par cette réünion des deux Eglises, qu'il regardoit déjà comme l'heureux présage de celle que Dieu faisoit avec des pecheurs affligés. Nôtre Prélat qui ne cherchoit que les occasions de satisfaire à sa pieté & à celle des fidelles, ne les laissa pas languir long-temps dans cette attente. Il suplea à cette ceremonie par une action de pieté moins éclatante, mais plus propre à porter le peuple à une sincere conversion. Le jour de la Toussains il fit dresser un Autel au milieu du Cours, & le matin il sortit de sa maison pieds nuds, un flambeau à la main, precedé de son Clergé, & alla dans cette

espece d'amende honorable jusques à l'endroit où étoit cet Autel. C'est dans cet état que voïant comme autrefois David, & que l'Ange du Seigneur *avoit* toûjours *sa main étenduë* 2. *Reg.* 24. *sur la Ville* pour la ravager, & qu'il continuoit de *fraper le peuple*, il disoit comme luy au Seigneur, *c'est moy qui ay peché, c'est moy qui suis le coupable, qu'ont fait ceux-cy, qui ne sont que des Brebis; que vôtre main, je vous prie, se tourne contre moy.* Arivé à l'Autel il se revetit de ses ornemens, & celebra la Messe offrant des holocaustes & des pacifiques; le peuple qui avoit accouru en foule à ce spectacle fondit en larmes, & lui rendoit les benedictions qu'il en recevoit. Après la Messe l'Evêque fit un discours au peuple, joignant ainsi l'onction des paroles à la force de l'exemple, & le 15. Novembre il se rendit avec le reste de son Clergé à la Parroisse des Accoules, & ayant pris le saint Sacrement, il monta jusques à la cime du Clocher de cette Eglise, d'où il donna sa benediction sur toute la Ville au bruit des Cloches & du Canon que les Galeres

tirerent pour avertir toute la Ville de se mettre en priere, pendant que son Evêque conjuroit le Seigneur d'apaiser sa colere par les mêmes prieres que le Pape faisoit faire à Rome, pour nous obtenir la même grace.

Un autre évenement arrivé dans ce même temps est la destitution des Chanoines de saint Martin. La disette des Confesseurs étoit plus sensible dans cette Parroisse, parce qu'elle est la plus vaste de toutes. Les Vicaires & les Prêtres que le Chapitre y avoit laissé étant morts ou malades, les Parroissiens furent presque sans aucun secours spirituel; ce qui obligea Mr. l'Evêque, & les Echevins, à proceder contre les Chanoines qui étoient absens. Mais pour nous mettre mieux au fait de ces procedures, nous devons observer que cette Parroisse aïant été érigée en Collegiale par Paul III. en 1576. Le Chapitre fut composé d'un Prevôt, de six Chanoines, & de deux Vicaires, auxquels on joignit dans la suite deux Beneficiers pour les aider dans leurs fonctions. La bulle d'érection donne toute la superiorité & la jurisdiction au Prévot, le

soin des ames aux Vicaires, & dit que les Chanoines composeront le Chapitre. Elle affranchit le Prévôt de tout soin des ames, & le reserve entierement aux Vicaires ; ajoûtant néantmoins que les Chanoines seront obligés en Carême, dans les temps de necessités pressantes, & toutes les fois qu'ils en seront requis, d'entendre les Confessions, d'administrer les Sacrements, & de pourvoir en tout aux besoins spirituels des Parroissiens tant dedans que dehors l'Eglise ; ce sont là les propres termes de la Bulle sur lesquels on fonde l'obligation de ces Chanoines de desservir la Cure pendant la Contagion.

Quoyque l'article soit précis, ces Chanoines ne se crûrent pas obligés à resider en temps de peste, soit par ce qu'ils n'en étoient pas requis, soit par ce qu'ils laissoient dans la Parroisse un nombre suffisant de Prêtres pour la servir, & que leurs Predecesseurs l'avoient pratiqué de même dans les pestes précedentes; d'autant mieux qu'ils n'avoient pas été apellés à cette assemblée que Mr. l'Evêque convoqua dans le mois de Juillet de tous

les Curés & Superieurs des Communautés Religieuſes de la Ville. Ils s'aſſemblerent donc le 18. Aouſt, & ils firent une deliberation par laquelle ils pourvûrent à l'entretien des Curés, des Beneficiers, des Prêtres qu'ils leur donnerent pour adjoints, d'un Diacre & de quelques Clercs, & leur confierent la regie de la Cure, après quoy ils crurent pouvoir ſe retirer en campagne.

Un des Curés cependant étant mort, & la pluſpart des Prêtres de cette Parroiſſe étant malades, Mr. l'Evêque rendit une Ordonnance le 31. Aouſt à la requiſition de ſon Promoteur du 30. par laquelle il eſt ordonné à ces Chanoines de ſe rendre en trois jours dans la Ville pour y ſervir leurs bénefices, autrement qu'ils ſeront declarés vacants. Enſuite la pluſpart des Confeſſeurs venant à manquer dans la Ville, ou par la mort ou par la maladie, il en rendit une generale pour obliger tous les Prêtres & Religieux retirés à la Campagne, de rentrer dans la Ville pour y exercer les fonctions de leur miniſtere. On prétend que ces deux Ordon-

nances tiennent lieu de monitions canoniques contre ces Chanoines. Les Echevins croiant cette Parroisse abandonnée par leur absence, présenteterent requête le 4. Septembre à Mr. l'Evêque pour demander qu'il leur fut enjoint de revenir incessamment servir la Cure, autrement que leurs benefices fussent declarés vacants. Cette Requête communiquée au Promoteur & rechargée le 8. Septembre fut suivie d'une Ordonnance de l'Evêque portant injonction aux Chanoines de saint Martin, de se rendre en 24. heures dans la Ville, autrement que leurs benefices seroient declarés vacants. Enfin les Echevins presenterent une seconde Requête le 27. Septembre tendante aux mêmes fins, & sur les conclusions du Promoteur, il y eut sentence le 10. Octobre qui declare les benefices vacans, & tout de suite l'Evêque nomma le 12. à leurs benefices. Cette Sentence ne fut pourtant signifiée à ces Chanoines que le 18. du même mois.

Ils étoient cependant déja rentrés dans la Ville, & s'étant rassemblés ils presenterent le 15 du même mois.

un acte dit comparant à l'Evêque pour luy signifier leur retour, & aux Echevins, & par ce même acte ils demanderent à ces derniers une maison & leur entretien, attendu que leurs revenus ne consistent que dans le Casuel de l'Eglise, que la contagion avoit fait entierement cesser. Sur cette signification il fut répondu par le premier qu'il avoit déja nommé aux bénefices vacans, & par les seconds qu'ils demandoient des choses inutiles. Ce qui obligea les anciens Chanoines à declarer apel de cette sentence. Les nouveaux nommés par Mr. l'Evêque avoient déjà pris possession à la porte de l'Eglise, mais ils ne pouvoient pas y faire aucune fonction, ils n'en avoient point les clefs, tout étoit entre les mains des anciens, & il n'y avoit pas aparence qu'ils voulussent les leur remettre de gré; ce qui obligea les nouveaux à faire infraction aux portes de l'Eglise, à celles de la Sacristie, & de la Sale capitulaire, & ils s'emparerent ainsi de l'Eglise, des Ornemens, & des documens du Chapitre. Les anciens Chanoines irrités de cette en-

treprise, voulurent faire *accéder* un ancien Avocat en absence du Lieutenant pour informer sur cette infraction. Mais Mr. l'Evêque interposa son authorité pour faire arrêter toutes ces procedures. C'est ainsi que les anciens Chanoines furent expulsés de leurs benefices & de leur Egliſe, & que les Nouveaux demeurerent paisibles poſſeſſeurs de l'un & de l'autre. Je ne sçay s'ils le seront long-temps, l'évenement du procès nous l'apprendra.

CHAPITRE XX.

Continuation de la Maladie en Novembre. Chambre de Police. Le Peuple reprend ſes anciens deſordres, & les Medecins leurs premieres opinions.

LE calme qui avoit paru à la fin d'Octobre ne fut pas de durée. Tel eſt le genie de cette cruelle maladie, après qu'elle a pouſſé tout ſon feu, elle ſemble tout-à-coup s'amortir, mais elle ne finit pas de même.

Trop heureux quand ce n'eſt pas pour recommencer avec plus de violence, ſes impreſſions *ſont* trop fortes pour qu'elles puiſſent s'effacer & ſe detruire ſur le champ. Ses progrets dans la declinaiſon ſont encore plus lents, que quand elle commença. En effet après la Touſſains on vit reparoitre de nouveaux malades en differents Quartiers de la Ville, & ſur tout dans celuy de ſaint Ferreol, qui avoit été le dernier attaqué. Mais ſi les malades ſont nouveaux, la maladie eſt toûjours la même, même caractere, mêmes ſymptomes, même malignité, mais non pas ſi generale; car dès le mois d'Octobre les éruptions étant un peu plus favorables, on voyoit guerir quelques malades; dans tous les autres une prompte mort rendoit inutiles & les aſſiduités des Medecins auprès des malades, & les ſoins de ceux qui les ſervoient.

La diminution du mal devint pourtant ſenſible en ce temps-là, car il n'en tomboit pas plus de ſept ou huit par ſemaine, ſans y comprendre ceux que l'on portoit dans les Hôpitaux, qui dès lors furent réduits à deux;

celuy des convaleſcens dechargé par la mortalité de pluſieurs, & par la guériſon de quelques-uns fut vuide, & le reſte des malades tranſporté dans celuy du Mail. Dans l'Hopital de la Charité, on avoit reçeu en Octobre 512. malades, & en Novembre on n'en reçû que 181. Dans le premier mois il en mourut 275., & dans le ſecond 172. Ce même mois on en ſortit 94. Convaleſcents. Il n'en ſortit aucun en Octobre, les malades de ce premier mois ne pouvant être gueris qu'en Novembre, attendu qu'il faut trente ou quarante jours de ſupuration aux plaies, qui ſont la plus ſeure guériſon de la maladie. Dans l'Hôpital du jeu de Mail on reçeut en Octobre 350. malades de la Ville, & 7. de la Campagne, & en Novembre 225. & 49. du Terroir, en tout 274. Il y eut en Octobre 183. morts de la Ville, & 7. du Terroir, en tout 190, & en Novembre 86. de la Ville & 29. du Terroir, en tout 115. Les Convaleſcents paſſoient de l'Hôpital dans le Couvent des Auguſtins reformés. Ceux de l'Hôpital de la Charité devoient être logez dans la

maiſon des Peres de l'Oratoire, qui s'offrirent eux mêmes avec leur maiſon, dés qu'ils apprirent qu'on en avoit formé le projet. Mr. Reboul negociant de cette Ville, qui pendant toute la Contagion a fait la fonction de Commiſſaire avec autant de zele que de courage, chargé de dreſſer ce nouvel Hopital des Convaleſcents, s'y porta avec tant d'ardeur, que du jour au lendemain il y diſpoſa deux cents lits en état de recevoir les Malades, deſquels ces Peres en fournirent cinquante des leurs propres. On conſidera pourtant que cette Maiſon étoit trop engagée dans la Ville, on abandonna ce projet, & on mit les Convaleſcens dans le Couvent des Obſervantins, qui eſt plus prés de la charité. Les Forçats continuent d'enterrer les morts, de tranſporter les malades, de ſervir dans les Hôpitaux, & de nettoyer les Ruës; on en reçût encore 142. en Octobre, leſquels joints à ceux qui étoient reſtés des premiers delivrez, continueront les mêmes exercices pendant tout le reſte du temps que durera la Contagion. Le nombre de ces Forçats de-

livré

livrés pour le service de la Ville depuis le 20. Aoust jusques au 3. Novembre va à 691. ; Elle doit à ces Malheureux une partie de sa delivrance : quelques miserables qu'ils soient, les services qu'ils nous ont rendus n'en sont pas moins importants, & nôtre reconnoissance n'en doit pas être moindre. Adorons icy la providence, qui a voulu nous faire trouver un nouveau sujet d'humiliation dans la necessité, où nous avons été de nous servir si utilement de ce qu'il y a de plus vil & de plus mépriſable dans cette Ville, ou pour mieux dire, excitons nôtre reconnoissance envers le Prince, qui a eu la bonté de nous accorder un secours si necessaire, & envers ceux qui ont executé ses ordres avec tant de sagesse & de zele.

Deux choses augmenterent le nombre de ces nouveaux malades. Le mal étant alors dans sa rigueur à la Campagne, plusieurs de ceux qui avoient leurs Païsans malades, ou leur familles attaquées fuïoient de leurs bastides & venoient se refugier dans la Ville, où les impressions malignes qu'il y apportoient se develo-

pant, leur faiſoient trouver dans le lieu même de leur azile le mal qu'ils vouloient éviter. Mr. le Commandant dont l'attention ne ſouffroit rien de tout ce qui pouvoit entretenir les malheurs publics donna d'abord de nouveaux ordres pour prévenir les ſurpriſes à la faveur de quoy ces gens là entroient dans la Ville ; l'entrée en fut interditte à toute ſorte de perſonne, & on ne l'accordoit qu'à ceux qui produiſoient des certificats de ſanté de leur Commiſſaire, par leſquels il conſta que depuis quarante jours, ils n'avoient point eu de malades dans leurs Baſtides, & ceux qui venoient journellement dans la Ville, comme les Païſans, qui aportoient des denrées, étoient obligez de faire renouveller leur Certificats de huit en huit jours. De pareils ordres firent bientôt ceſſer cette fatale communication de la Ville avec la Campagne, & la maladie reprit le cours ordnaire de la declinaiſon.

L'avidité de recueillir un nouvel heritage fut encore à pluſieurs la funeſte cauſe de leur malheur. Après une ſi grande mortalité ils ſe trou-

voient apellez à la succession d'une famille entiere, à laquelle ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné. Impatiens de savoir en quoi consistoient ces nouvelles richesses, qu'ils ne s'étoient pas promises, ils entroient dans ces maisons infectées, ils foüilloient dans les hardes des morts, & souvent ils y trouvoient ce qu'ils ne cherchoient pas. Une impression mortelle étoit quelque-fois le prix de leur avidité, & faisoit passer ce nouvel heritage à d'autres Parents encore plus reculés, qui profitant de leur exemple & de leur malheur, savoient s'en garantir par de plus sages précautions. Ce n'étoient pas toûjours les Heritiers legitimes, qui emportoient ces hardes infectées, c'étoient souvent des gens qui trouvoient dans ce qu'ils voloient, la juste peine de leur crime. Envain depuis les commencemens du mal Mr. le Gouverneur avoit deffendu ces transports de hardes & de meubles d'une maison à l'autre, une aveugle avarice faisoit mépriser ces sages ordonnances, & les perils de la Contagion. Mr. le Commandant les

renouvella dans la suite, & les fit executer en des temps plus tranquilles avec plus de severité.

Un autre abus bien singulier contribua encore à grossir le nombre de nos malades. Le croira-t'on ? Qu'à-peine la Contagion se fut un peu adoucie, le Peuple impatient d'en réparer les désordres, ne pensa plus qu'à répeupler la Ville par de nouveaux Mariages ; semblable à ceux qui arrivés au Port, oublient le danger de la Tempête dont ils viennent d'échaper, chacun cherche à s'étourdir & à noyer dans de nouveaux plaisirs le souvenir de ses malheurspassés. Nos Temples fermés depuis si longtems ne furent ouverts alors que pour l'administration de ce Sacrement. Une nouvelle fureur saisit les personnes de l'un & de l'autre sexe, & les portoit à conclure dans 24. heures l'affaire du monde la plus importante, & à la consommer presque sur le champ. On voioit des Veufves encore trempées des larmes, que la Bienseance venoit de leur arracher sur la mort de leur Mari, s'en consoler avec un Nouveau, qui leur étoit enlevé peu

de jours après, & pour lequel elles n'avoient pas plus d'égard que pour le premier. Ces Mariages publiés à la porte de nos Egliſes, ſembloient inſpirer la même fureur à tous les autres. Cette paſſion ſe perpetua, & alla toûjours croiſſant dans les autres mois, enſorte que nous pouvons aſſurer que ſi le terme ordinaire des accouchemens avoit pû être abregé, nous aurions bientôt vû la Ville auſſi peuplée qu'auparavant. Laiſſons decider aux Medecins ſi cette folle paſſion eſt une ſuite de la maladie, tandis que nous chercherons des raiſons plus ſenſibles de ces nouveaux Mariages.

Un nombre infini d'Artiſans & de Gens de toute ſorte d'état étoient reſtés ſans Femme, ſans Famille, ſans Parens, ſans Voiſins. Ils ne ſavoient que devenir : occupez à leur travail ordinaire, ils n'ont pas le temps de ſe préparer les moïens de le ſoûtenir, & de ſe procurer leurs beſoins. Cette raiſon jointe à bien d'autres les met dans la neceſſité de ſe marier. Pluſieurs à qui la miſere & la pauvreté ne permettoient pas auparavant

de ſonger au Mariage, devenus riches tout-à-coup ou par des gains immenſes qu'ils avoient faits en ſervant les malades, en portant les morts des maiſons à la Rûë, & dans les Places publiques, & ſouvent par des voïes plus courtes & plus aiſées, ou enfin par la mort d'une ou de pluſieurs familles, auxquelles ils ne tenoient que par quelque degré de parenté fort éloigné, ſe virent d'abord en état d'être recherchés. Quantité de filles de tout âge, autant embaraſſées de leur état que d'un bien conſiderable dont elles viennent d'hériter par la mort de tous leurs Parents, ne croïent pas avoir de meilleure reſſource que celle d'un Mari, qui les débaraſſe bien-tôt de l'un & de l'autre, & ſurtout celles que quelque difformité naturelle rendoit le rebut de leur famille, & qui avant leur mort ne devoient ſe promettre que le Couvent pour partage. Car c'étoit ſouvent ces ſortes de filles qui avoient ſurvêcû à toute la famille. Des jeunes Gens, que la crainte d'un Pere avoit empêché juſqu'alors de contracter un Mariage peu ſortable, affranchis

de cette dependance, & devenus leurs maîtres, ſe hâtoient de ſatisfaire une aveugle paſſion qui les poſſedoit depuis long-temps, & de diſſiper un bien, dont ils ne s'attendoient pas de joüir ſi-tôt. Tels furent les motifs de la pluſpart de ces mariages, qui firent bien-tôt diſparoître du milieu du peuple la triſteſſe & la conſternation, que la terreur du mal y avoit répanduës. C'eſt alors que toutes ces maiſons où peu de jours auparavant l'on n'entendoit que pleurs & que gemiſſemens, ne reſſentirent plus deſormais que des cris de joye, & que l'on y vît ſucceder à la plus triſte deſolation les jeux, les plaiſirs, les feſtins, le diray-je? les Bals & les Danſes. Etrange aveuglement qui en nous rendant inſenſibles à tant de malheurs, peut nous en attirer encore de plus grands pour l'avenir!

Tous ces Mariages cependant conclus ſi à la hâte & conſommés de même firent de nouveaux malades. Car tantôt c'étoit un jeune-homme nouvellement débarqué, que des entremeteuſes charitables ſaiſiſſoient, pour ainſi-dire, au collet, & en ar-

rachant le conſentement au contract. Celuy-là ſurpris autant par l'infection de l'air que par l'agitation de ce nouvel exercice, ne tardoit guere de contracter auſſi la maladie. Tantôt c'étoit une femme ou un homme qui ſe marioient avec des plaïes encore fumantes de peſte, qu'ils ne manquoient pas de ſe communiquer mutuellement. Enfin tantôt c'étoient des gens, dont le mal ne s'étoient purgé par aucune ſuppuration exterieure, en ceux-là, le venin peſtilentiel n'étant ny détruit ny évacué, mais ſeulement aſſoupi, reprenoit bien-tôt ſon action par celle du mariage. Pour prévenir tous ces abus qui ne pouvoient que perpetuer le mal; il fut convenu entre Mr. l'Evêque & Mr. le Commandant qu'on ne donneroit des lettres de mariage qu'à ceux qui rapporteroient des certificats de ſanté des Medecins, que le calme de la maladie rendoit preſque tous oiſifs. En effet ils furent plus occupés deſormais de ces viſites deſagréables des perſonnes qui devoient ſe marier, que de celles des malades, leſquels reſtoient en fort petit nombre vers la fin de Novembre.

Si le peuple n'avoit paru oublier ses malheurs que par la joye des nouveaux mariages, on ne devoit pas craindre qu'une ceremonie honorée par le premier miracle du Sauveur, authorisée par les loix, necessaire à la societé irritât de nouveau le Seigneur contre nous, pourveu que tout s'y passât selon les regles de la bienseance chrêtienne : mais ce qui pouvoit nous attirer encore sa colere, ce sont les vols, les brigandages, & une infinité d'autres crimes, dont nous n'oserions retracer icy les horreurs, & desquels les mal-faiseurs se promettoient l'impunité de la part des hommes par les troubles de la Contagion, & du côté du Ciel par la grace qu'il venoit de leur faire en les garantissant, ou en les sauvant d'un mal, dont ils voyoient périr tant d'autres. Le bras du Seigneur étoit encore levé sur nous, que l'on voyoit parmy le peuple un débordement general, une licence effrenée, une dissolution affreuse. Les uns s'emparent des maisons desertes par la mortalité, les autres forcent celles qui sont fermées, ou qui ne sont

gardées que par des gens hors d'état de faire quelque réſiſtance. On entroit dans celles où il ne reſtoit que quelque malade languiſſant, on enfonçoit les Garderobes, & on enlevoit ce qu'il y avoit de plus précieux, ſouvent on pouſſoit la ſcelerateſſe juſques à ſe delivrer de la vûë d'un témoin importun, qui n'avoit plus que quelques momens de vie, & ces énormes crimes beaucoup plus fréquens dans le fort du mal, que dans les derniers periodes, étoient ſouvent commis par ceux qui ſervoient les malades, par les Corbeaux qui alloient enlever les morts, par ceux qui ſervoient dans les Hôpitaux, leſquels par les déclarations qu'ils arrachoient des malades, étoient informés de l'état de ces maiſons abandonnées, & dont les malades leur remettoient ſouvent les clefs. Nous en avons déjà touché quelque choſe ailleurs : cette licence étoit encore plus grande à la Campagne où l'éloignement des Baſtides, & la liberté de vaguer dans la nuit favoriſoient ces criminelles expeditions. On doit penſer que dans la ſuite ces hardes vo-

lées dans des maisons infectes dûrent nous donner de nouveaux malades, & pouvoient même entretenir le mal.

Des desordres aussi criants ne pouvoient pas durer sous un Commandant, dont la droiture & la fermeté tenoit toute la Ville en haleine. Comme c'est à la faveur des ténebres que les scelerats s'enhardissent à commettre leurs crimes, il fit une Ordonnance qui défendoit aux gens inconnus d'aller par la Ville dès que la nuit commenceroit, & aux Personnes connuës après la retraite sonnée à 9. heures, & jusques à cette heure de ne sortir qu'à la lueur d'un flambeau. Il fit fermer les lieux publics, les Cabarets, & ces maisons de débauche si pernicieuses à l'innocence ; les Patroüilles & les Rondes se faisoient regulierement, on fit des recherches exactes & severes dans la Ville & à la Campagne. Les Prisons furent bien-tôt remplies de ces Malfaiteurs, on decouvrit bien-tôt toutes ces hardes volées & recelées tant à la Ville qu'à la Campagne, on denicha toutes ces femmes qui n'ont d'autre occu-

pation que celle de corrompre la jeuneſſe, & on ſoûtient ce bon ordre par de fréquentes éxecutions qui reprimerent la licence, & firent bientôt ceſſer ces crimes publics ſi capables d'allumer toûjours davantage le courroux du Ciel.

Ces Criminels étoient jugez par la Chambre de Police. Ce Tribunal où préſidoit Mr. le Commandant devenu comme Souverain, & jugeant prévotablement & en dernier reſſort pendant la Contagion, étoit compoſé des quatres Echevins, de trois Procureurs & de quelques Praticiens, & Mr. Pichaty Avôcat de la Communauté y faiſoit la fonction de Procureur du Roy. Cette chambre fut établie ſur des Lettres patentes obtenuës par les Echevins dans les peſtes précedentes, de nos Roys Prédeceſſeurs, de celuy, qui eſt aujourd'huy le tendre objet de nos vœux & de nos plus douces eſperances. Il ne paroît pourtant pas qu'il ait eû la même intention, puiſque par ſa declaration du 27. Octobre dernier concernant les procès criminels qu'il s'agira d'inſtruire dans les Villes & Lieux infec-

tés du mal contagieux, il ordonne 1°. *que dans les cas* ordinaires, qui " se jugent à la charge de l'apel, les " procès criminels qu'il s'agira d'inf- " truire dans les Villes & Lieux in- " fectez du mal contagieux, ou qui " en sont ou seront suspects seront " instruits & jugés par les Juges or- " dinaires, s'il y en a de residents aux- " dits Lieux, ou en leur absence par " les Consuls avec des Avocats ou " gradués au nombre de trois au " moins 2°. Les Sentences par eux " renduës qui ne contiendront point " de condamnation à des peines cor- " porelles, ou infamantes, & qui " n'imposeront que des peines pecu- " niaires jusqu'à cent livres & au des- " sous, seront executées par provi- " sion nonobstant opositions, ou apel- " lations quelconques & sans y pré- " judicier. 3°. Et à l'égard des Senten- " ces, qui porteront peines de mort, " Torture, Galeres, ou autres peines " corporelles ou infamantes, même " des peines pecuniaires excedentes " la Somme de cent livres, il sera " surcis à l'execution desdites Senten- " ces, jusqu'à ce qu'autrement en ait "

„ été ordonné par nôtredit Parle-
„ ment de Provence, à l'effet de quoy
„ les procès ſur leſquels leſdites Sen-
„ tences auront été renduës ſeront
„ emploïées au Greffe de nôtreditte
„ Cour après avoir été trempés dans
„ le vinaigre, &c. 4°. Leſdits procès
„ ſeront diſtribués aux Conſeillers de
„ nôtreditte Cour, pour en être par
„ eux le raport fait dans les Chambres
„ où leſdits procès devront être ju-
„ gés, après lequel raport il ſera or-
„ donné que leſdits Accuſés ſeront
„ de nouveau öüis, & interrogés par-
„ devant les Juges, dont eſt apel,
„ ſur les faits reſultants du procès,
„ dont l'extrait ſera joint à l'expedi-
„ tion de l'Arrêt, qui ordonnera ce
„ dernier interrogatoire, & qui ſera
„ envoié auxdits Juges, ſur le veu
„ duquel interrogatoire, il ſera pro-
„ cedé au jugement du procès, ainſi
„ que nôtreditte Cour l'auroit pû
„ faire, ſi l'accuſé avoit pû être en-
„ tendû ſur la ſelette, ou derriere
„ le Bureau ſuivant l'uſage ordinai-
„ re, &c.

Cette Declaration enregiſtrée au Parlement le 18. Novembre fut en-

voïée par les gens du Roy dans tout le ressort. Mr. Pelissier Avocat du Roy en ce Siege l'ayant reçuë, la fit publier & afficher, il la fit signifier aux Echevins qui ne crûrent pas qu'elle regardât les Villes où il y avoit des Commandants comme à Marseille, d'autant mieux que tous les Officiers de justice se trouvoient absens, sur cette signification. Mr. de Langeron aïant fait mettre un Corps de garde au Palais, la chambre de Police continua d'administrer la justice pendant la contagion, & de juger les Criminels; elle fit diverses condamnations à Mort, aux Galeres, & à d'autres peines, dont l'execution ne contribua pas peu à reprimer ce débordement general de toute sorte de crimes, & à contenir les malfaiteurs. Toutes les affaires civiles furent aussi portées à ce Tribunal, devant lequel on voioit plaider de jeunes Etudiants en droit, qui par ces fruits precoces ont fait voir ce que l'on doit attendre de leur maturité. Cette Chambre se trouva d'abord accablée d'une infinité d'affaires que les malheurs du temps fai-

ſoient naître, & ſurtout par ces bizarres ſucceſſions, à quoy tant de morts *ab inteſtat*, & celle de tant de familles entieres donnoient lieu. On établit auſſi un Commiſſaire pour les inventaires qui ne manquoit pas de beſogne dans ce triſte tems, & un Thréſorier pour recevoir les depôts, c'eſt-à-dire, l'argent que l'on trouvoit dans les maiſons abandonnées & dans celles où il ne ſe preſentoit point d'héritier certain; car on en trouvoit beaucoup d'argent chès les petites gens; ce qui nous fait voir qu'ils avoient au moins de quoy ſe garantir de cette extrême miſere, à laquelle on voudroit attribuer aujourd'huy la maladie preſente.

Si le Peuple oublia bien-tôt ſes malheurs paſſés, les Medecins de Montpellier perdirent auſſi bien tôt le ſouvenir du danger qu'ils avoient couru. Les premiers ſe replongerent dans leurs anciens deſordres, dès que la contagion calma, les ſeconds reprirent leur premiere erreur, dès que le danger parut diminué. Ils étoient venus à Marſeille dans le mois d'Aouſt prévenus de cette opinion d'Ecole qu'il

n'y a point de maladie contagieuſe, & que celle-cy n'étant qu'une fiévre maligne ordinaire n'avoit d'autre contagion, que celle de la terreur qu'elle inſpiroit. Fortifiez dans leur ſentiment par celuy d'un Savant Medecin, auquel ils ne tiennent pas moins par les ſentimens d'eſtime qui luy ſont dûs, que par les liaiſons du ſang & de l'amitié, ils furent pourtant ébranlés à la premiere vûë de nos malades. Ils commencerent à chanceler, & n'oſant pas déclarer dans leur raport à S. A. R. que c'étoit la peſte, ils attribuent pourtant la propagation du mal au peu de *précaution* (diſent-ils) *qu'on a priſe juſqu'icy de ſeparer les infectez de ceux qui ne le ſont pas.* Précaution inutile ſi la maladie n'étoit pas contagieuſe. Ils la croïoient donc alors cette contagion. Ce fut bien pis quand ils revinrent à Marſeille y traiter les malades, car dans ce premier voyage ils n'avoient fait que les viſiter ſans en traiter aucun : frapés de l'état de tant de malades, des accidens de la maladie, de ſa reſiſtance à tous leurs remedes, du grand nombre de morts,

de celle même de leurs domeſtiques, & des Chirurgiens; qui étoient venus avec eux, ils avoüerent hautement la contagion, & firent même voir qu'ils la craignoient; non qu'ils n'ayent toûjours bien païé de leurs perſonnes, car ils ont toûjours approché les malades avec beaucoup de fermeté & de courage, & nous leur devons la juſtice de le publier; mais ils nous laiſſoient entrevoir qu'ils n'étoient pas tout-à-fait ſans crainte pour la contagion, tant par leurs diſcours que par certaines reſerves, & par des précautions qu'ils prenoient en particulier. Vers la fin du mois d'Octobre & en Novembre que le danger de la contagion fut preſque paſſé, ſe voïant heureuſement rechapés, ils commencerent à chanceler dans leurs ſentimens, & enhardis d'un jour à l'autre par la diminution du mal & par celle du péril, ils commencerent à nier hautement la contagion, & d'inſulter en quelque maniere à la timidité de ceux, qui la craignoient. Oubliant alors qu'ils avoient été eux-mêmes de ce nombre. On en verra

bien-tôt les preuves quand nous raporterons les ouvrages qu'ils ont publié ſur la maladie.

Il n'en fut pas de même des Medecins de Marſeille, dont quelques-uns prévenus comme les autres de la même opinion contre les maladies contagieuſes, & également pleins d'eſtime pour ſon Autheur, s'étourdiſſoient ſur la vûë du péril à la faveur de ce préjugé, que la verité des faits contraires leur fit bien-tôt abandonner; ceux qui étoient les plus affermis dans ce ſentiment furent les premiers frapés de mort, ou de maladie. Neantmoins en changeant d'opinion, ils ne changerent pas de conduite, & convaincus de la contagion, ils viſiterent les malades avec la même liberté & le même courage qu'ils avoient montré, avant qu'ils ſe fuſſent détrompés de leur erreur, qu'ils n'eurent pas honte d'avoüer, mais qu'ils ſe garderent bien de reprendre quand le danger fut paſſé: Rien ne leur paroiſſant plus injuſte & plus contraire au bien public que d'entretenir les peuples dans une fauſſe ſecurité contre une maladie,

dont les suites sont si funestes, ne poussons pas plus loin nos réflexions sur une matiere qui va bien-tôt revenir.

Le Public attendoit cependant des uns & des autres qu'occupés d'une seule maladie, ils se réuniroient pour convenir entre eux de la maniere de la traiter. Qui le croira? Que douze Medecins aient été rassemblés près de dix mois dans une Ville pour le traitement d'une seule maladie, sans avoir jamais daigné se réunir & conferer ensemble pour trouver, si non la veritable cause du mal, au moins un remede efficace, ou pour fixer la veritable methode de le traiter. On les voioit au contraire se partager en diverses bandes & former pour ainsi dire, differentes sectes; Le public fut d'autant plus scandalisé de cette division, qu'il avoit vû au commencement du mal les Medecins de la Ville s'assembler tous les soirs aux Capucins avec leurs Chirurgiens pour se communiquer leurs observations. Ils ont même tenté dans la suite de faire cette réunion avec les Etrangers, qui l'ont toûjours refusée; Ceux mêmes qui auroient dû la menager

l'ont toûjours rejettée, gardant en cela une conduite bien contraire aux avis & aux ordres du celebre Medecin pour lequel ils ont marqué tant de deference, & qu'ils déclarent dans leur Livre avoir choisi pour guide.

CHAPITRE XXI.

Quatriéme & dernier periode de la Peste. Medecins envoïés dans le Terroir.

NOus voicy arrivés au dernier periode de la maladie, & à la fin de nos malheurs. La Ville a bien déja repris un aspect plus agréable; on commence à voir du monde dans les Ruës, les aproches de l'hyver en font revenir quelques-uns de la Campagne, la necessité des affaires rapelle les autres; mais cependant la mortalité a laissé un vuide affreux dans la Ville; ce n'est pas tant la crainte du mal qui empêche le monde de sortir que la solitude de nos Ruës & des places publiques. Car dans ce dernier periode qui comprend le mois de De-

cembre & de Janvier de la nouvelle Année, à peine tomboit-il cinq ou ſix malades par Semaine. La conſternation cependant où nous ont laiſſé tant de calamités, eſt encore bien grande, & perſonne ne ſe rejoüit encore que ceux à qui une folle paſſion pour le mariage, a fait oublier les maux qu'ils viennent d'eſſuyer, & le danger dont ils ſont réchapés.

Les Hôpitaux commencent auſſi d'être un peu au large, & on commence même d'en diminuer le nombre. Dès la fin de Novembre on avoit détruit ceux des Convaleſcens & de Rive-neufve, & on avoit tranſporté le reſte des malades, qui s'y trouvoient dans celuy du Mail. Il n'a pas été poſſible d'avoir un état de cet Hôpital des Convaleſcens, nous avons déjà dit qu'il a toûjours été dans une confuſion, qui n'a pas permis d'en ſavoir aucun détail : celuy de Rive-neufve n'étant que pour ce quartier, n'étoit pas d'une conſideration à meriter qu'on en donne l'état, n'y aïant gueres eu au delà de cent malades. Il ne reſta donc plus que deux Hôpitaux celuy du Mail, & la Charité. Dans

celuy-cy on reçeut en Decembre 153. malades, on en perdit 85. & il en ſortit 86. Convaleſcens : enſorte qu'il n'y reſta plus que 225. malades. Dans celuy du Mail il entra ce même mois 40. malades de la Ville & 63. du Terroir en tout 103. & il en mourut 58. de la Ville, & 37. du Terroir en tout 95. par où l'on voit que la maladie avoit fort diminué dans la Ville, mais qu'elle continuoit dans le Terroir.

Le calme de la maladie excita encore plus l'ardeur du Peuple pour entendre la Meſſe. Le déreglement dont nous avons parlé, n'étoit pas ſi general qu'il n'y eut encore des ames fidelles, qui ne ſe laiſſoient point entrainer au Torrent de la corruption ; & qui touchés de leur malheur, & de celuy des autres, ne penſoient qu'à fléchir la colere du ciel par une ſincere converſion & par de ferventes prieres ; qui enfin perſuadées que la Meſſe eſt la plus efficace de toutes, marquoient un grand empreſſement d'aſſiſter à ce ſaint Sacrifice. Mr. l'Evêque ne crût pas devoir differer davantage de contenter la devotion

des fidelles. Tout l'invitoit à s'y rendre, ſon zele pour la gloire de Dieu, & le ſalut des ames, les empreſſemens du Peuple, le calme de la maladie, la liberté & la ſureté de la communication, à laquelle les Habitans commençoient de s'accoûtumer; Preſſé par ces puiſſants motifs, il fit une Ordonnance le 6. Decembre par laquelle il regla que l'on dreſſeroit un Autel à la porte des Egliſes, où l'on diroit tous les jours une Meſſe par tout à la même heure qu'il aſſigna; afin que par-là, le Peuple étant plus diſperſé, la communication fut moins dangereuſe. On diſoit les autres Meſſes dans l'interieur des Egliſes portes fermées, & pour donner la conſolation de l'entendre à ceux, que la crainte du mal retenoit encore dans leurs maiſons: on avoit ſoin de les avertir par un ſignal de cloche, qui marquoit les differentes parties de la Meſſe. On ne ſauroit pouſſer plus loin l'attention pour contenter la pieté des fidelles. Une ſemblable Ordonnance fut renduë le 13. du même mois pour les Egliſes de la Campagne, où il y avoit encore

core bien du monde, & cet ordre a été continué tous les mois suivans.

Lorsque la Ville commençoit à être tranquille, la Campagne étoit encore dans le trouble ; les Medecins de Marseille, qui ont toûjours eû fort à cœur le salut de leurs Compatriotes, se trouvant oisifs comme tous les autres par le grand nombre de Medecins, & par le peu de malades qu'il y avoit dans la Ville, & voyant ceux de la Campagne denués de tout secours, présenterent un Mémoire dans lequel ils proposoient les moïens de les secourir, s'offrant eux-mêmes pour cela. Un projet si conforme aux intentions d'un Commandant, qui travailloit avec tant de succès à prévenir tout ce qui pouvoit entretenir le mal, ne pouvoit pas manquer d'en être bien receu ; il en ordonna l'execution ; & pour cela on divisa tout ce Terroir en quatre parties, à chacune desquelles on destina un Medecin, un Chirurgien & un Garçon, & les Medecins de la Ville furent chargés de cet employ. Ils partoient tous les matins, & revenoient le soir coucher à la Ville ; ils portoient avec

eux les remedes neceſſaires qu'ils diſtribuoient eux-mêmes aux malades ; comme le Terroir de Marſeille eſt vaſte, ils alloient à Cheval chacun dans ſon Département accompagné de ſon Chirurgien & du Garçon, qu'il envoïoit quelque-fois d'un côté d'autre, ſuivant les beſoins des malades. Ils commencerent ce pénible exercice vers la mi-Decembre, & le continuerent tous les mois ſuivans juſques à la fin du mal. Les Capitaines des quartiers du Terroir recevoient des Commiſſaires, les rôles des malades de leur Département, les remettoient tous les jours aux Medecins, qui ſur ces rôles alloient viſiter les malades dans les Baſtides & par-toutoù ils étoient appellés ; car l'ordre n'étoit pas moins éxact à la Campagne que dans la Ville, & le Commandant y avoit ſi bien reglé toutes choſes, que ce Peuple diſperſé dans une vaſte Campagne gardoit la même police, que s'il avoit été raſſemblé dans une même enceinte.

Les Medecins trouverent dans ces Baſtides les mêmes déſolations qu'ils avoient déjà vûës dans la Ville ; c'eſt

là qu'ils virent tout ce que la miſere, la frayeur, & l'abandonnement ont de plus triſte & de plus rebutant; ils trouvoient la pluſpart de ces malades rélegués dans des Etables, dans les Greniers à foin, & dans les endroits les plus ſales; Pluſieurs couchés ſur la dure, d'autres abandonnés dans des grottes & dans des lieux écartés hors de la portée de tout ſecours. Tantôt c'étoit toute une famille languiſſante du même mal ſans pouvoir ſe ſecourir l'un l'autre; Tantôt c'étoit un Pere qui avoit ſecouru ſa femme & ſes enfans, & avoit rendu à tous le dernier devoir, & qui ſe voyoit luy-même privé de l'un & de l'autre, ou bien une Mere autant accablée de l'affliction de ſe voir ſeule, que de la violence de ſon mal; Tantôt enfin c'étoit des petits enfans, reſtes infortunés d'une nombreuſe famille entierement éteinte, qui ne leur a laiſſé pour tout héritage que la cruelle maladie, qui l'a faite périr; Mais ne réveillons plus ces triſtes idées, laiſſons les imaginer par tout ce que nous en avons dit cy-deſſus. Nous remarquerons ſeulement qu'il falloit

que ces Medecins fussent animés d'un zele bien vif & bien charitable, pour courir ainsi la campagne dans la saison de l'année la plus rigoureuse, exposés à toutes les injures de l'air, à lavûë des plus affreuses miseres, aux travaux les plus rudes & les moins agréables. La Terreur étoit si grande dans ces Bastides, qu'on ne leur donnoit aucune retraite, on n'osoit pas seulement les approcher, ils étoient obligés de porter avec eux de l'avoine pour leur Chevaux, & de quoy faire leur halte, obligés de la faire en rase campagne; heureux quand on leur ouvroit une Ecurie pour retraître. Ce sont pourtant là ces Medecins contre lesquels on a formé de si indignes soupçons, & qu'on a osé accuser d'inaction.

Comme on sait par tradition que dans le Levant la Peste finit ordinairement au solstice d'Eté, c'est-à-dire, vers la saint Jean, on s'attendoit que celle-cy, qui avoit commencé en ce temps-là finiroit aussi au solstice d'hyver, c'est-à-dire vers la Noël; D'autant mieux que l'on voit souvent les constitutions des maladies épide-

miques ou populaires ſuivre les revolutions des ſaiſons, qui vont ordinairement d'un équinoxe ou d'un ſolſtice à l'autre. La nôtre a ſuivi à peu près le même cours. Nous pouvons aſſurer qu'il n'a paru que très peu de malades dans le reſte de ce periode, qui a duré juſques à la fin de Janvier. Cependant on ne peut pas dire qu'il ait fini tout-à-fait au ſolſtice d'hyver, puiſqu'après ce temps-là il tomba encore quelques nouveaux malades, & qu'il y en avoit encore beaucoup à la campagne. On paſſa les fêtes de la Noël ſans pouvoir les ſolemniſer par les exercices de Religion ordinaires; Il fallut ſe contenter d'entendre une Meſſe baſſe, que l'on continuoit de dire à la porte des Egliſes. Mr. l'Evêque n'oublioit pas de reveiller de temps en temps la pieté des fidelles par tous les actes de Religion, que la conjoncture du temps luy permettoit. Le dernier jour de l'année il fit une proceſſion au tour des Ramparts portant le ſaint Sacrement, & precedé du reſte de ſon Clergé, que le mal avoit épargné; Il donnoit la be-

nediction aux portes de la Ville, & dans les endroits où étoient les foſſes pour attirer la miſericorde du Seigneur ſur nous, & ſur ces infortunés Defuncts, que cette calamité avoit privé de la ſepulture Eccleſiaſtique. Le Peuple édifié de la pieté de ſon Paſteur témoignoit beaucoup d'empreſſement à le ſuivre dans cette proceſſion, & ce ne fut qu'avec peine qu'on le retint par des Soldats, qui ſuivoient la proceſſion avec une modeſtie tout-à-fait édifiante.

1721. Enfin la nouvelle année 1721. commença ſans faire ceſſer la conſternation publique, on ne vit point les Amis & les Parents ſe renouveller par des viſites réciproques, les marques d'amitié & de trendreſſe, qu'ils avoient accoutumé de ſe donner le premier jour de l'an, & toute cette cérémonie d'amitié ſe reduiſit à ſe ſouhaiter en Ruë, à meſure que l'on ſe rencontroit, une année plus heureuſe que la précedente. Il ſembloit même que l'on pouvoit ſe le promettre; Car il n'y avoit preſque plus de malades dans la Ville: ce qui paroitra encore mieux par l'état des

Hôpitaux, qui diminuoit conſiderablement d'un mois à l'autre. En effet dans celuy de la charité on ne receut en tout Janvier que 113. malades, il en mourut 53. & il en ſortit 115. Convaleſcents. Dans l'Hôpital du Mail on receut en Janvier 41. malades de la Ville, & 165. du Terroir, en tout 206. Il en mourut en ce même mois des premiers 17. & des ſeconds 73. en tout 90. Car dès ce temps-là on commençoit à faire tranſporter dans l'Hôpital du Mail tous les malades de la campagne, où le mal faiſoit encore bien du ravage: ce qui n'étoit pas d'un petit embarras, & pour les Commiſſaires du Terroir, & pour ceux qui commandent dans la Ville, où le mal diminuoit à vûë d'œil. Car on ne voit plus tomber les malades que de loin en loin, encore ce ne ſont que de petites gens, que la pauvreté ou l'avarice porte à ſe ſervir des hardes infectées, ou qui par imprudence entrent dans des maiſons encore ſuſpectes.

On commençoit donc à ſe raſſurer, lorſqu'un nouveau malade qui tomba le 15. Janvier, & en qui on

ne pouvoit ſoupçonner rien de ſemblable troubla toute la Ville ; Ce fut la femme d'un Medecin, qui étoit un des quatres deſtinés à viſiter les malades de la Campagne, & ce qui effraïa davantage ce fut la mort prompte de cette femme en 24. heures, & la chûte de ſon fils le même jour, qui étoit l'unique qui luy reſtoit. Tout le monde fut touché du malheur de ce Medecin, qui avoit déjà eſſuyé luy-même diverſes atteintes du mal, & perdu le reſte de ſa famille dans le mois de Septembre. A tous ces chagrins, on ajouta encore celuy de l'enfermer en Quarantaine dans ſa maiſon après la mort de ſa femme, & de l'y laiſſer pendant 40. jours en proye à ſa douleur, & à tous les objets qui la renouvelloient. On crût aparemment ſa communication plus dangereuſe quand il traittoit ſon fils malade chès luy, que quand il viſitoit 30. ou 40. malades par jour à la Ville ou à la Campagne ; Plus dangereuſe encore que celle des autres Medecins & Chirurgiens, de ceux-même des Hôpitaux, qui étoient libres dans la Ville : ou bien peut-être

voulut-on qu'il donna luy-même l'exemple de cette ſevere police, qu'il avoit inſpiré aux Magiſtrats dès le commencement de la contagion, & qui avoit été ſi peu ſuivie juſqu'alors. Un homme cependant qui avoit ſi bien ſervi ſa Patrie, ſembloit meriter d'autres égards. Cette maladie n'eut pourtant d'autre ſuite, & on ne vît preſque plus de malades de conſideration dans la Ville. Ce dernier periode finit fort tranquillement. Le calme dont on avoit joüi pendant ces deux derniers mois, avoit donné le temps aux Medecins de faire imprimer leurs Ouvrages, & aux Magiſtrats de travailler à la deſinfection des maiſons & des Egliſes ; Nous allons rendre compte de l'un & de l'autre.

CHAPITRE XXII.

Divers Ouvrages imprimés ſur la Peſte.

LA maladie diminuant tous les jours de plus en plus dans ce

dernier periode, & les temps devenans toûjours plus ſereins & plus tranquilles, donnerent lieu à toute ſorte de perſonnes d'exercer leur talent d'écrire. Le champ étoit vaſte, & la matiere feconde. Les troubles & les déſordres de la contagion, des déſolations extrêmes, une mortalité générale, des évenemens ſinguliers étoient un ſujet bien digne d'un Hiſtorien. Une maladie auſſi extraordinaire ne pouvoit qu'exciter la curioſité des Medecins: l'un & l'autre fourniſſoient aux Poëtes des grandes idées, & de quoy faire briller leur talent. On vit d'abord la Ville inondée de ces trois ſortes d'écrits, qui ne ſervirent pas moins à divertir le public qu'à l'amuſer. Nous avons crû devoir rendre compte de tous ces differents ouvrages; & ce chapitre ſera pour ainſi-dire, l'hiſtoire litteraire de nôtre peſte, dans lequel nous nous contenterons de raporter en hiſtorien fidelle le jugement du Public ſur tous ces ouvrages, ſans y rien mettre du nôtre que quelques reflexions répanduës cà & là.

On vit d'abord paroître diverſes

relations fort courtes & fort ſuccintes, qui n'étoient proprement que des lettres écrites à des amis, dans leſquelles on ſe contentoit de décrire le deſordre de nos Ruës & de nos places publiques, comme l'objet le plus touchant & le plus extraordinaire. A ces petites relations ſucceda un *diſcours ſur ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable à Marſeille pendant la Contagion.* Je ne ſçay ſi ce diſcours a été prononcé quelque part, mais je ſay bien qu'il meritoit de l'être. Les malheurs de la Contagion y ſont décrits d'une maniere bien touchante, & bien vive; Les fréquents paſſages de l'Ecriture, & les ſentiments de pieté dont il eſt rempli, nous font croire que c'eſt quelque Eccleſiaſtique, qui en eſt l'Autheur. En quoy il eſt plus réprehenſible d'avoir réproché leur fuite à nos Curés, tandis qu'ils ont tous faits publiquement leurs fonctions, & que la pluſpart ſont morts dans le glorieux exercice de leur miniſtere. Ce ſont des faits qu'il n'eſt pas permis d'ignorer à ceux qui écrivent de ſemblables hiſtoires. La Relation la plus étenduë eſt celle de Mr. Pi-

chaty Avocat de la communauté intitulé, *Journal abregé de ce qui s'eſt paſſé en la Ville de Marſeille pendant la Peſte tiré du Memorial de la Chambre du Conſeil de l'Hôtel de Ville.* Une Relation fondée ſur une ſemblable piece ne peut être que très fidelle; c'eſt peut-être pour l'être trop qu'elle fut ſuprimée, & les exemplaires enlevés dès qu'elle parut. Ce fruit de ſix mois de travail, quoyque très legitime, puiſqu'il étoit né le 10. Decembre dans ſa maiſon paternelle fut pourtant étouffé dans la naiſſance, ſans qu'on en ſache la raiſon. Ce que l'on en ſait de certain, c'eſt que ceux pour la gloire deſquels il avoit été fait, en furent les plus mécontens. On trouve mauvais que le Conſeil de la Communauté révele des choſes qu'on a intereſt de tenir ſecrettes. L'un ſe plaint qu'il paſſe legerement ſur ſes exploits; L'autre n'aime pas à s'y voir de niveau avec ceux, à qui il le croié ſuperieur; Celuy-cy trouve à dire qu'on releve en luy des petiteſſes, tandis qu'il peut fournir la matiere d'un éloge le plus magnifique; & tous ſe

l'Hôtel de Ville.

recrient qu'il mette le gouvernail de la Ville en d'autres mains, que celles qui doivent naturellement le tenir. Enfin quoyque l'Autheur y répande par tout les loüanges à pleines mains, il a eu le malheur de ne contenter perſonne. Le Public de ſon coté auroit ſouhaité n'y pas voir certains faits deguiſés, d'autres alterés, & d'autres paſſés ſous ſilence. Cet Ouvrage eſt pourtant aſſes éxact, les traits y ſont vifs, les tours variés, nos malheurs y ſont décrits avec une éloquence faſtueuſe, & la maladie *faiſant rafle de tout* y eſt peinte au naturel. Le malheureux ſuccès *pag.* 16. de cette relation couta la vie à toutes les autres, & fut cauſe qu'elles ne virent pas le jour; chacun craignit le même ſort pour la ſienne, & tous ces Autheurs aimoient mieux les ſuprimer, que de renoncer au droit de dire la verité.

Il n'en fut pas de même de nos Poëtes; plus hardis que les Hiſtoriens, ils donnerent un libre eſſort à leur eſprit, & uſerent de toute la liberté de la Poëſie. On vit paroître diverſes odes ſur la Peſte: toutes mar-

quent quelque talent dans leurs Autheurs, mais aucune ne remplit parfaitement un ſujet ſi vaſte, ſi intereſſant, & qui fournit de ſi belles idées. La ſincerité ſe fait diſtinguer dans les unes, la pieté dans les autres, & en toutes c'eſt toûjours le triſte ſpectacle des mourants & des morts. Quelques-unes étoient accompagnées d'une Paraphraſe ſur le *miſerere*, & d'autres prieres en vers ſi néceſſaires dans la conjoncture. Enfin les Provençaux aimant à rimer, chacun tachoit de charmer l'ennuy de ſa retraite par ces ſortes d'amuſemens. De jeunes gens que la ceſſation des divertiſſements publics mettoient dans la néceſſité de chercher des plaiſirs innocens, voulurent s'en procurer un par l'impreſſion d'une Epitre en vers, qu'avoit fait un jeune Capucin pour faire épreuve de ſon talent. Le bon Religieux ne ſe méfiant pas du deſſein de cette Jeuneſſe badine, leur lacha ces vers qu'ils firent imprimer avec ce titre, qui marque aſſés le caractere de la piece, *fruit precoce, ou operation admirable de l'eſprit original du ſeraphique Pere Frere*

Corneille qui n'a encore que vingt-deux ans. Cependant la qualité de l'Autheur, & le sujet de son Epitre sembloient meriter un peu plus de ménagement. Le dernier Ouvrage de Poësie, qui parut, fut une Epître à Damon qui contenoit le recit de nos malheurs precedée d'une Epître dedicatoire à Mr. de Marseille, & suivie d'une Paraphrase en vers sur le *Miserere*; cette piece est pleine des sentimens de cette pieté sincere qui réluit en la personne de son Autheur: on voit qu'il a de l'esprit, mais non pas du talent pour la Poësie.

Les Médecins sont ceux qui ont fait le plus gémir la presse & les Imprimeurs, car leurs Ouvrages ont eû le moins de débite. Un Medecin de cette Ville ayant envoïé un mémoire à un de ses amis à Lion, qui luy avoit demandé quelques éclairciſſemens sur la maladie, on crût qu'il pouvoit être de quelque utilité. Un fameux Medecin de Lion le fit imprimer tout informe, qu'il étoit avec un avertiſſement à la tête, qui ternit un peu le mémoire du Médecin de Marseille. Celuy-cy se ressent de la négligence

qui regne ordinairement dans les lettres particulieres; celuy-là au contraire eſt un ouvrage travaillé & fort poly, dans lequel le ſiſt ême des vers peſtilentiels eſt mit dans tout ſon jour, & ſoutenn dans toutes ſes parties d'une maniere capable de luy donner toute la vraye-ſemblance, que peut recevoir la plus ingénieuſe fiction. Le Medecin de Marſeille retoucha dans la ſuite ſes obſervations. Il ne les fit pas imprimer, mais il les fit paſſer entre les mains de Mrs. Chicoyneau & Verny pour leur inſpirer le deſſein de ſe réünir tous enſemble dans un pareil Ouvrage, en faveur des autres Villes de la Province qui commençoit d'être affligées du même malheur, ces Medecins bien loin d'entrer dans ſes vûës, crûrent qu'il vouloit faire imprimer ſes obſervations, & prendre avantage ſur eux; à quoy certainement il ne penſoit pas. Pour le prévenir il ſe hâterent de compoſer leur ouvrage ſous le titre *de Relation ſuccinte touchant les accidents de la Peſte de Marſeille, ſon prognoſtic & ſa curation.* Il fut dabord ſuivi d'une Lettre latine en reponſe à Mr. de Fornés Medecin

de Barcelonne envoié par le Viceroy de Catalogne à Montpellier, pour s'informer de la maladie de Marſeille. Dans la ſuite ils firent réimpriprimer leur relation, & ils y joignirent des obſervations faites ſur les malades & ſur les ouvertures des cadavres, & des reflexions ſur les unes & les autres.

Cet ouvrage excita d'abord les plaintes & les murmures de tous les Médecins & Chirurgiens Etrangers, de ceux de la Ville & de tout le Public. Les Premiers furent indignés de voir Mrs. Chicoyneau & Verny ſe ſeparer d'eux, & ſe mettre à part avec Mr. Soulier Chirurgien, & ſurtout ceux à qui la qualité de Profeſſeur ſembloit donner plus de droit d'y être unis. Les Chirurgiens étrangers, qui avoient travaillé avec eux, & qui ſe croyoient dans le même rang que Mr. Soulier, ne virent cette diſtinction qu'avec peine, & ſurtout M. Nelatton, qui par ſa fermeté & ſon application ſuperieures à celle des autres, meritoit bien d'y avoir place. Les Médecins de la Ville furent moins ſurpris de cette reſerve,

à laquelle ces Meſſieurs leur avoient donné lieu de s'attendre par leurs manieres ; mais ils ne pûrent voir de ſang froid qu'ils oſaſſent leur réprocher publiquement leur déſertion & leur inaction, tandis que dans leur premier voïage à Marſeille ils les ont trouvés tous en exercice, qu'ils les ont conduit eux mêmes chès les differents malades, & que dans le ſecond ils les ont trouvés la pluſpart morts ou malades. Eſt-ce par l'inaction que l'on gagne l'un ou l'autre ? D'ailleurs tous ceux qui en ont été garantis ont travaillé pendant toute la contagion dans la Ville, dans les Hôpitaux & à la Campagne. Enfin les uns les autres ne trouvent rien moins dans cet Ouvrage que cette ſincerité qu'on y fait ſonner ſi haut par tout. Pemierement ils diſent que leurs obſervations ſont conformes à celles de leurs collegues, qui ont travaillé de concert avec eux ; tandis qu'il eſt de notorieté publique qu'ils ont toûjours reſtés unis tous trois ſans ſe communiquer ny conferer avec qui que ce ſoit des autres Médecins & Chirurgiens ; que bien loin que leurs ob-

Pag. 14. *de la Relat.*

Pag. 11. *de la Relat.*

ſervations aient été conformes à celles des autres, elles leur ſont tout-à-fait contraires; puiſqu'aucun d'eux n'a approuvés les cinq claſſes des malades, & encore moins la troiſiéme compoſée de la premiere & de la ſeconde, qui à ce qu'on dit, n'a jamais exiſté que dans leur livre; & qu'enfin de tous ceux qui ont traité les malades, aucun n'a éprouvé un ſuccès favorable des purgatifs donnés après l'émétique dans le cours de la maladie, & encore moins des ptiſanes laxatives avec le ſené 2o. Ils diſent encore qu'ils ſe ſont conformés aux intentions de l'Illuſtre Mr. Chirac premier Médecin de S. A. R. On ſait pourtant que par toutes ſes Lettres il leur recommandoit de s'unir, & de conferer avec les autres Médecins, & qu'ils n'ont jamais daigné le faire. 3o. ils avancent hardiment qu'ils *ont crû devoir rejetter la méthode d'extirper ces tumeurs* (les Bubons) *qui étoit en uſage avant qu'ils entraſſent dans cette Ville.* Quoy que ce ſoit un fait public & conſtant, que cette méthode étoit inconnuë en cette Ville avant leur arrivée, & qu'ils ſont

Pag. 4. & 134. des Obſerv.

Pag. 24. de la Relat.

les ſeuls Médecins qui l'ont faite pratiquer ; parce qu'ils étoient ſeuls dans cette opinion que tout le venin ſe cantonnoit dans la glande, & qu'en l'extirpant on emportoit par là tout le venin. Enfin on a remarqué que les obſervations qu'ils donnent pour ſingulieres ne ſont rien moins que cela, & qu'elles roulent ſur des cas, qui ont été très communs & très familiers dans cette maladie. Nous paſſons tous les autres ſujets de plainte des Médecins contre ce Livre. Il ne nous convient point d'entrer dans leur querelle ; à eux le débat. Ne verrons-nous jamais les Médecins d'accord entre eux, & ſerons-nous toûjours obligés de confier nôtre vie à des gens, qui ne s'accordent le plus ſouvent que pour trouver les moïens de la détruire ?

Le Public ne fut pas plus ſatisfait de l'ouvrage de Mrs. Chicoyneau & Verny que les Médecins. Quoyqu'ils euſſent pris le ſoin de faire diſtribuer des exemplaires de leurs obſervations dans les meilleures maiſons de la Ville, elles ne firent que confirmer le jugement qu'on avoit formé ſur la

premiere relation. Il attendoit d'eux un ouvrage qui répondit à leur reputation, & à l'idée qu'il en avoit conçûë: Il se promettoit de leur part des explications savantes & recherchées sur la nature de la maladie & de sa cause, des découvertes utiles sur les moïens de la guérir. Il comptoit que de fameux Médecins, qui n'avoient jamais voulu se confondre avec les autres, se distingueroient d'eux par la beauté de leurs ouvrages, par leur érudition, par la nouveauté de leurs découvertes, par la sureté de leur prognostic & de leur pratique: que ceux qui avoient osé reprocher aux uns leur inaction, aux autres des préventions indignes, agiroient eux-même plus efficacement, & ne donneroient pas dans des préventions encore plus vaines: que ceux qui attribuoient la grande mortalité de cette Ville au prejugé, où l'on y étoit de *l'incurabilité* du mal, feroient bien-tôt cesser ce faux prejugé par la guérison de plusieurs malades. Enfin il croïoit que des Médecins distingués par leur rang & par leur merite sauroient se mettre au dessus de cette indigne passion de déprimer les

Pag. 11. de la Relat.

autres, si ordinaire au commun des Médecins ; au dessus de ces vaines *jactances* qui vont à se tout attribuer & à vouloir insinuer que les autres n'ont rien fait ; au dessus de cette petite vanité, qui s'aplaudit des moindres choses, & qui tire avantage de tout.

On doit juger qu'elle fut la surprise du Public, quand il ne trouva dans cette relation qu'une énumeration simple & décharnée des symptômes de la maladie, dont il avoit déjà fait une triste experience : quand au lieu d'une explication éxacte de la nature du mal & de sa cause, il ne vit dans la Lettre latine qu'un aveu sincere de leur indigence sur ce point, qui laisse même dans le déseſpoir de pouvoir jamais y parvenir ; quand il ne trouva pour toute cause du mal que la terreur, qui mettoit en jeu les causes ordinaires des maladies ; quand il vit que dans le 3. Periode les malades traités par ces Médecins si actifs, & assistés de tous les secours ne laissoient pas de mourir comme auparavant : qu'ils n'avoient rapporté d'autre utilité des ouvertures des Cadavres que

Pag. 4.

celle d'apuyer leur nouveau ſiſtême, & de donner pour cauſe du mal ce qui n'en eſt que l'effet : que leur pratique n'étoit ny plus ſure ny leur prognoſtic plus fidelle que ceux des autres : qu'ils y mettent la peſte de niveau avec les fiévres putrides & malignes, dont les plus groſſiers avoient ſi bien ſenti la difference : qu'ils ne propoſent d'autre remede, que ceux dont on avoit déjà reconnu la foibleſſe & preſque l'inutilité : que bien loin de corriger le préjugé *d'incurabilité* du mal, ils n'avoient fait que le fortifier davantage par le petit nombre des malades, qu'ils avoient guéris : qu'enfin leurs ouvrages étoient remplis de ces traits ſourds inutiles à toute autre vûë que celle de déprimer leurs collegues, & de jetter des injuſtes ſoupçons ſur leur conduite. *Pag.* 11. *de la Relat.* *Pag.* 33. 74. 149. *des Obſerv.*

Tel eſt icy le jugement du public ſur les Ouvrages de Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier ; dans lequel il ſemble qu'il y ait de l'ingratitude à juger ſi peu favorablement des perſonnes, qui ſont devoüées à ſon ſalut. Cependant il eſt en droit d'éxiger de ces mêmes perſonnes, qu'ils n'a-

buſent pas de ſa credulité, & qu'ils ne faſſent pas entrer dans les inſtructions qu'ils luy laiſſent, des vûës particulieres plus capables d'affoiblir ſa confiance que de la ranimer. Je ne ſay même ſi la pluſpart de ceux qui ont ainſi jugé des ouvrages des Médecins de Montpellier, ne s'authoriſent pas dans cette eſpece d'ingratitude par leur ſentiment touchant la Contagion. Quoyqu'il en ſoit il eſt conſtant qu'on ne ſauroit prendre le change, ny le donner ſur des faits publics, & qui ſe ſont paſſés à la vûë de toute une Ville.

Après cela oſerions-nous hazarder icy quelques reflexions. Que ceux qui ne voïent la Peſte que de loin, ne la regardent que comme l'effet d'une terreur publique, c'eſt une opinion qu'on peut leur paſſer; s'ils la voioient de plus près, ils ſont aſſés de bonne foy pour avoüer leur mépriſe, & aſſés jaloux de leur reputation pour ne pas s'entêter contre l'experience. Mais que des Médecins, qui ſont ſur les lieux, témoins de ſes ravages, de la rapidité de ſes progrès, de ſa reſiſtance à tous les remedes, de la violence &

de

de la bizarrerie de ſes ſymptômes, *Page.* s'opiniatrent à ſoûtenir un paradoxe 85. auſſi extraordinaire, c'eſt vouloir démentir l'experience, c'eſt compromettre ſon honneur & celuy de ſa profeſſion, c'eſt impoſer à la credulité publique. Quand on voit ces Médecins ramener tout au principe de la peur, la donner pour unique cauſe du mal, de ſa *communicabilité*, de la mort des malades, & d'un nombre infini de malades, raporter la guériſon de tous les autres à un caractere d'eſprit, ferme dans les perſonnes même les plus timides & les plus foibles par leur âge & par leur ſexe, & faire entrer dans les cauſes de ces guériſons la fermeté de ceux, qui les traittoient. Quand on les voit, dis-je, faire revenir à toutes les pages d'un Livre ces mêmes idées, & les mêmes manieres de les exprimer. Peut-on ſe refuſer au legitime ſoupçon que ces Médecins ne s'abandonnent à leurs préventions; ne pouſſons pas plus loin cette reflexion, & contentons nous de les renvoïer là-deſſus aux agréables Lettres à la Ducheſſe.

Je paſſe ce qu'ils diſent des mau-

vais alimens, & des autres ſources du mal ; je veux bien leur rendre la juſtice de croire qu'ils ne les regardent que comme des cauſes occaſionnelles à l'égard de quelques malades. Car aprés tout, ces cauſes particulieres peuvent-elles faire commencer la maladie, & luy donner naiſſance, ſont-elles capables de la perpetuer ? Et peuvent-elles convenir à tous ceux, qui en ont été attaqués? Ils reconnoiſſent, il eſt vray, une premiere cauſe, un levain peſtilentiel ; ils le font ſortir dans leur Lettre latine de ces caiſſes fatales aportées du Levant, ils relevent la fatalité de ces caiſſes par la célebre comparaiſon de la boëte de Pandore ; mais la peur & les autres cauſes reviennent plus ſouvent ſur la ſcene que le levain peſtilentiel ; elles y joüent par tout le premier rôle, & le levain ſemble n'y être amené que par bien-ſeance. Que peut-on penſer encore de leur ſentiment ſur la Contagion ? d'un jour à l'autre ils ſe ſont enhardis à la nier. Nous les avons vû varier là-deſſus ; mais n'entamons pas cette matiere. Si la mort de 40. mille ames n'a pas pû les en convaincre,

tous les raiſonnemens du monde ne ſauroient le faire.

Il ſemble pourtant qu'il eſt neceſſaire de détruire les préventions du peuple ſur la terreur du mal, qui l'empêche de ſe ſécourir les uns les autres, auſſi bien que celles, qui regardent la Contagion, & qui cauſent un ſi grand dérangement dans les Provinces, dans les Royaumes, & ſi je l'oſe dire, dans toute l'Europe; Cela eſt vray; mais pour les détruire ces préventions, il ne faut pas donner dans l'extremité oppoſée, qui n'eſt pas moins contraire au bien public. Pouſſer la terreur du mal juſques à l'abandonnement des malades, c'eſt une barbare cruauté; étendre la crainte de la Contagion au delà du temps, & des meſures ſuffiſantes pour en purger tout ſoupçon raiſonnable, c'eſt troubler la ſocieté, c'eſt y mettre un dérangement géneral. Mais auſſi regarder la Peſte comme une maladie ordinaire, & perſuader aux gens de s'y livrer avec une entiere liberté, c'eſt les expoſer au danger de périr & de faire périr tous les autres. Nier abſolument la Contagion & inſpirer

au peuple une témeraire confiance, c'eſt donner lieu à tous les deſordres & à tous les malheurs, dont nous gémiſſons encore, de ſe répandre dans toute une Province, & dans tout un Royaume. Il ne faut rien outrer dans une matiere de cette importance; & pour ne pas donner dans aucune de ces facheuſes extremités, il n'y a pour la Contagion qu'à la réduire dans ſes juſtes bornes, & établir ſur des faits conſtants, & bien averés des regles ſures pour le commerce & pour la communication en temps de Peſte. C'eſt ce que les Médecins auroient pû faire dans cette occaſion, s'ils avoient été plus unis, & ſi dégagés chacun de ſes préventions & des vûës particulieres, ils avoient fait un traitté en commun, dans lequel ils auroient donné des regles ſûres & ſinceres pour tout ce qui regarde cette maladie. Ce travail auroit été plus glorieux pour eux, & plus utile pour le public, que tous ces mêmes ouvrages qui ne donnent que des idées fauſſes ou tout au moins imparfaites de la Peſte, & dans leſquels ils n'ont fait entrer que des vûës particulieres. Il eſt à ſouhaitter

que quelqu'un de ceux, qui ont été emploïés pendant la Contagion, libre de tout engagement, réponde à l'attente du Public ſur un ſemblable ouvrage.

Pour ce qui eſt de la terreur du mal ce n'eſt pas dans une vaine Philoſophie qu'il faut chercher des motifs propres à porter les hommes à la ſurmonter. La Religion eſt une reſſource plus ſure & plus abondante, où l'on doit puiſer des motifs plus forts & plus puiſſants pour exciter la charité des fidelles, que tous ces ſpecieux raiſonnemens d'une fauſſe ſpeculation. Qu'on leur laiſſe prendre les meſures & les ſages précautions que la prudence humaine ſuggere, que la médecine enſeigne, que l'experience authoriſe, & que la Religion permet; mais en même temps qu'on leur diſe avec ſaint Jean, *qu'ils doivent donner leur vie pour leurs freres*, que *perſonne ne peut avoir un plus grand amour que de donner ſa vie pour ſes amis.* Qu'il y a une étroite obligation de le faire par charité, que c'eſt là un précepte formel, où il n'y a ny équivoque ny obſcurité, *nous devons*

1. *Joan.* c. 3. v. 11.

Joan. c. 15. v. 13.

dit ſaint Jean, qu'on leur repreſente comme autre-fois ſaint Cyprien aux Habitans de Carthage, que cette Contagion & cette Peſte, dont leur Ville eſt affligée, n'eſt qu'une épreuve génerale que Dieu a voulu faire de leur charité. Qu'on leur apprene ce que les ſains doivent aux malades, ce que les enfans doivent à leurs Peres, ce que les Peres doivent à leurs enfans, ce que les maris & les femmes, les maîtres & les domeſtiques ſe doivent reciproquement : qu'on leur diſe qu'ils doivent s'expoſer les uns pour les autres, & ſacrifier leur propre vie pour ſe rendre les uns aux autres l'aſſiſtance neceſſaire. Qu'on leur propoſe l'exemple de J. C. ſur lequel ſaint Jean fonde cette obligation, celuy de tant de Saints, celuy même des infidelles du Levant : qu'on leur rapelle encore l'exemple des premiers Chrêtiens, & ſurtout de ceux d'alexandrie, qui au raport de ſaint Denis leur Evêque, *ſans crainte du peril viſitoient les malades, les ſervoient aſſidüement, & leur donnoient des remedes*, quoyqu'ils fuſſent aſſurés qu'en exerçant ces actes de cha-

Quale ſanum eſt dilectiſſimi quod ſpiritus illa graſſatur? Exploratæ ſpectandam ſingulorum.

Aſſumartirum Ruinard. Edition. amſtelodam. fol. 185

rité, ils contractoient bien-tôt la même maladie ; ce que ſaint Denis exprime d'une maniere, qui fait comprendre qu'ils le faiſoient de gayeté de cœur, & avec une liberté entiere; ils pouſſoient même leur charité plus loin, *ils fermoient* dit-il, *les yeux & la bouche aux mourans, ils lavoient* " *les morts, les habilloient, & les* " *portoient en terre ſur leurs épaules,* " *& ceux qui leur rendoient ce pieux* " *devoir le recevoient bien-tôt des au-* " *tres qui éprouvoient bien-tôt le mê-* " *me ſort ; les Gentils*, continue-t'il, " *faiſoient tout le contraire*, dès que " quelqu'un tomboit malade, *ils le mettoient dehors, ils fuyoient ceux qui* " *leur étoient les plus chers*, & s'ils venoient à mourir, *ils les jettoient dans la ruë, où il les laiſſoient ſans Sepulture*, fuyant leur aproche crainte de la mort *qu'ils ne pouvoient pas éviter avec toutes leurs précautions.*

Tels ſont les motifs par leſquels on doit raſſurer le Peuple, infiniment plus puiſſants & plus propres à l'enhardir à ſe ſecourir les uns les autres en temps de Peſte, que tous ces vains ſyſtêmes d'une nouvelle médecine, qui

ne peuvent tout au plus qu'étourdir l'eſprit, ou pour mieux-dire, l'imagination ſur la vûë du péril, mais qui ſont incapables d'inſpirer cette charité chrêtienne & héroïque, qui peut ſeule nous mettre audeſſus de la crainte des dangers, & nous raſſurer contre les fraïeurs de la mort, quand il faut nous y expoſer pour ſauver nos freres. Cette diſgreſſion nous a paru néceſſaire pour détruire une erreur d'autant plus dangereuſe, qu'elle eſt ſoutenuë par de celebres Médecins; nous ne prétendons pas par là extenuer leur mérite, mais ſeulement rendre à la verité ce que nous luy devons. Revenons à préſent à notre hiſtoire litteraire.

CHAPITRE XXIII.

Suite des Ouvrages imprimés ſur la Peſte. Nouvelles decouvertes.

POur appaiſer les murmures des Médecins & Chirurgiens étrangers, Mrs. Chycoineau & Verny leur propoſerent de réünir leurs obſerva-

tions pour en faire un corps d'ouvrage avec la relation succinte. Ils firent diverses conferences pour ce sujet, dans lesquelles chacun raporta ses observations, mais il leur fut impossible de convenir, soit par raport au rang où chacun devoit être placé dans cet ouvrage, soit parce que la plupart des observations des autres Médecins se trouvoient contraires aux cinq Classes, & à la méthode proposées dans la Relation succinte, dont Mrs. Chicoyneau & Verny ne voulurent pas se départir.

Mr. Deidier avoit déjà donné au Public ses observations, dont trois avoient été imprimées à Lyon, & quatre à Valence. Ces observations sont faites avec beaucoup d'exactitude, l'inspection des excremens marque une attention fort scrupuleuse, & une grande tranquilité de la part de l'Observateur. Partout ce sont les mauvais alimens, & la terreur du mal, qui sont les causes de la maladie. La couleur verdatre des excremens soutient cette conjecture; il n'a garde de reconnoître la Contagion, il ne donne pas dans une idée si com-

mune, il la laisse au commun des Médecins, il aime mieux recourir aux causes ordinaires des maladies: il nous donna ensuite diverses Lettres, qu'il avoit écrites à divers amis sur le mal; La premiere à Mr. Montresse Médecin de Valence avoit paru à la tête des Observations cy-dessus. Autre Lettre à Mr. Fize Médecin & Professeur de Mathematiques à Montpellier. Autre Lettre à Mr. Maugue Médecin de l'Hôpital Royal à Strasbourg. Ces deux dernieres sont pourtant les mêmes à quelques mots près; Réponse de Mr. Maugue qui est très bien écrite, autre Lettre de Mr. Montresse à Mr. Deidier, & Réponse de celuy-cy au même. Enfin autre Lettre de Mr. Fabre Médecin du Martigue à Mr. Deidier. Nous ne saurions entrer dans tous les raisonemens de Médecine, qui sont répandus dans toutes ces Lettres, ce sont toûjours les mêmes idées des mauvais alimens, des indigestions, de la peur, qui reviennent dans les Lettres comme dans les observations, dans lesquelles on voit que l'un s'est gorgé de figues, l'autre a mangé du mauvais pain,

celuy-cy a commencé d'avoir peur, aucun n'a pris ſon mal par la communication avec un autre malade. C'eſt toûjours le même entêtement contre la contagion, & ſur-tout contre celles des marchandiſes infectées; Il explique bien la nature de la maladie par la coagulation du ſang, & celle-cy par les diſpoſitions, que luy donnent les cauſes ordinaires; mais il garde un profond ſilence ſur la premiere cauſe, qui le coagule, & qui met en œuvre ces funeſtes diſpoſitions. Enfin toutes ces Lettres ne ſont qu'un commerce reciproque de loüanges, que ces Médecins ſe donnent, & auxquelles le Public ne prend aucune part.

On vit paroître en même temps une Lettre de Mr. Pons Médecin à Mr. Bon premier Préſident à la Cour des Comptes à Montpellier, qui la fit imprimer. Ce Médecin avoit eu moïen de bien examiner la maladie dans l'Hôpital du jeu de Mail, où il avoit été placé, & où il a travaillé avec autant d'aplication que de ſuccès. Il établit dans cette Lettre une analogie entre la petite verole & la

peste, & il admet dans l'air une semence de l'un & de l'autre : Ce parallelle est assés bien soutenu dans cette Lettre, & il n'y auroit qu'à le verifier, & à le perfectionner pour rendre la méthode de traitter la peste aussi sûre que celle de la petite verole. Quoyque ce Médecin, soit assés de bonne foy. Pour n'avoir pas donné cette analogie comme une pensée nouvelle, mais seulement comme une idée que tout Médecin pouvoit saisir, & appliquer à sa maniere, on n'a pas laissé, de luy en faire un crime, & de luy envier l'honneur, qui pouvoit luy en revenir. Gens accoûtumés à se tout attribuer, & à rabaisser le merite des autres ont revendiqué cette pensée comme un vol, qui leur avoit été fait : nous verrons bien-tôt quelque procès intenté sur ce vol, la chose n'est pas sans exemple.

Page. 7. observ.

Parurent ensuite les observations de Mr. Maille un des trois Médecins envoiés de Paris & Professeur à Cahors ; elles sont précedées d'une Lettre à Mr. Calvet son Collegue & son Doyen, auquel il envoit ses observations. La Lettre nous montre d'abord

la fin qu'il s'y propose ; Car elle debute par des loüanges, qu'il donne successivement à tous ceux, qu'il veut se rendre favorables. Après ces éloges si bien amenés, ce Professeur fait une legere description de l'état de nôtre Ville, & il ne manque pas de s'arroger comme les autres, la gloire *d'en avoir banni l'esprit de crainte & de terreur*, de nous *avoir rassuré par son exemple*, & de nous *avoir inspiré de la confiance*. A voir ce Médecin faire ainsi le brave, ne diroit-on pas qu'il a visité tous les Pestiferés de Marseille ? Peut-on voir sans émotion un Médecin insulter aux autres par une fausse bravoure : apres une legere description de la maladie, qu'il ne nomme pourtant jamais, il fait quelques raisonnemens sur sa cause. Il ne veut point que ce soient des miasmes contagieux aportés dans des marchandises du Levant, & cela pour deux raisons, 1°. parce qu'*on entre*, dit-il ; *dans les maisons infectées, qu'on manie les hardes des morts, qu'on transporte & qu'on refait leur matelas sans prendre le mal*. Comment peut-on oser avancer des faits aussi contraires Page 93

à la verité ? Ce n'étoit pas par un simple attouchement passager, mais par l'usage des hardes infectées que le mal se communiquoit. 2°. parcequ'*il ne connoit pas l'action de ces miasmes* comment *ils peuvent agir puissamment sur d'autres corps sans se détruire, passer de l'un à l'autre & porter dans tous le desordre & l'abattement.* Il n'y a rien en tout cela qu'on ne puisse bien concevoir avec une attention médiocre, & quand on ne le pourroit pas, devons-nous mesurer les forces de la nature par celles de nôtre génie ? Je ne le conçois point, donc cela n'est pas ; un Professeur peut-il trouver cette consequence legitime ? Il aime mieux reconnoître pour cause du mal les mauvais alimens, le bled pourri dans le fond des Vaisseaux, les fruits, les féves, il pouvoit y mettre encore les pois. Que ce Médecin étoit peu instruit de l'état de nôtre Ville s'il avoit daigné s'en informer, on luy auroit dit qu'avant la peste ny pendant sa durée, il n'y a jamais eü disette de bled, que ces bleds pourris dans le fond des vaisseaux ne sont achetés que pour la Volaille & pour

les Cochons, & qu'il n'y a en cette Ville que les Forçats, dont les féves ſoient la nourriture ordinaire, ils n'ont pourtant pas été les plus maltraités du mal; Enfin partout c'eſt la digeſtion troublée par la fraieur & par la crainte; ſur ce pied la perſonne n'auroit échapé à la maladie, car il n'en eſt aucun qui ait été exempt de cette crainte; Eh! comment s'en ſeroit-il garanti luy-même? C'eſt pourtant à la faveur de cette crainte, que les plus prudens ſe ſont ſauvés du malheur commun.

Les obſervations ne contiennent rien d'extraordinoire que l'attention du Médecin à ſuivre les malades jour par jour; au reſte elles chantent comme la Lettre, ſi une mere meurt en 24. heures, c'eſt parcequ'*elle occupée du danger qui menaçoit ſon fils*, & ſi le fils entre en phreneſie, c'eſt parcequ'*il eſt effraïé de la mort de ſa mere.* Voilà toûjours mes gens qui ramenent tout à la peur. C'eſt là leur grand reſſort qu'ils font mouvoir comme ils veulent. Ils n'oſent pas mordre à la pomme, & nous apprendre d'où eſt venuë cette peur dans le premier

malade, & dans les enfans. Ce ſont toujours les indigeſtions, qu'ils nous diſent donc par quelle fatalité les indigeſtions de 1720. ont produit la peſte, tandis qu'elles ne produiſent que des maladies ordinaires les autres années? Comment eſt-ce qu'elles la produiſent dans des Villes ſeparées l'une de l'autre par une troiſiéme, qui reſte ſaine? S'ils y joignent une cauſe génerale, qui donne le ton, & le mouvement aux cauſes ordinaires, qu'ils la nomment donc cette cauſe generale, s'ils veulent nous perſuader qu'ils la reconnoiſſent. Enfin dans tout cet ouvrage le mot de Peſte & celuy de Contagion ne s'y trouvent pas une ſeule fois, l'Autheur a toûjours été ſur ſes gardes la-deſſus; comme il envoioit ſes obſervations dans ſon Païs, il a craint ſans doute que ces mots n'y portaſſent la terreur, & par conſequent la maladie.

Tous ces ouvrages des Medecins firent comprendre qu'ils avoient d'autres vûës que celle d'éclaircir la maladie, & qu'ils ne faiſoient que ſuivre le ton qu'on leur avoit donné; & deſlors la peſte devint un païs de

conquête, ou chacun crût avoir droit de faire des excurſions. Deux Marchands oiſifs par la ſuſpenſion de leur commerce, s'aviſerent de redreſſer les idées des Medecins par un petit ouvrage intitulé *le ſyſtême populaire ſur la peſte.* Il conſiſte en differentes lettres, que ces Negocians s'écrivent l'un à l'autre ; les premieres roulent ſur ces plaiſanteries ſi ſouvent rebatuës, que l'on fait ſur les Medecins & ſur leur art, quand on n'a beſoin ni de l'un ni de l'autre. Ils y expoſent les variations des Medecins ſur la maladie preſente, & enfin dans la troiſiéme, ils expliquent ce ſyſtême populaire, qui conſiſte à croire que la peſte étant un fleau du Ciel, elle n'eſt pas moins au-deſſus de la connoiſſance des Medecins que de leurs remedes. Ils prouvent le premier article par l'Ecriture, & le ſecond par le propre aveu des Medecins, & par le petit nombre des guériſons qu'ils ont operées ; ils leur reprochent même de n'avoir pû ſauver aucun de leurs Chirurgiens & Garçons dont il a peri un ſi grand nombre. Ils ſe retranchent pour tout remede à la ſimple tiſane & à quel-

que leger cordial, selon l'usage du Levant, où la maladie est familiere. Ils apuyent leur pratique par cette réflexion, que la peste attaquant plus les pauvres que les riches, elle ne demande que les alimens & les remedes les plus simples; comme si Dieu eût voulu les proportionner à leur état, & nous marquer par-là qu'il s'en reserve la guérison, que nous ne devons attendre que de lui. Voilà quel est ce système populaire, dont la contagion fait le principal fondement. Un ouvrage qui attaquoit de front la faculté, ne pouvoit pas le faire impunement : un Ecclesiastique de cette Ville prit sa défense, & il y eût de part & d'autre une multitude de petits écrits, qui divertirent le Public pendant un fort long-tems.

Un adversaire infiniment plus redoutable s'éleva contre ce système populaire, c'est Mr. Boyer Medecin de la Marine à Toulon, qui dès le commencement de cette contagion nous avoit envoyé de cette Ville une dissertation sur la peste de Marseille, dans laquelle il attribuë cette maladie à des sels vitrioliques, & dont

nous ne rendrons aucun compte, parce qu'elle ne fût pas imprimée ici. Ce Medecin donc, ſoit qu'ayant lû le ſiſtême populaire, il ne pût ſouffrir que des prophanes euſſent la temerité de s'ingerer dans les miſteres de la Medecine, ſoit qu'il voulut combattre l'erreur de la contagion, qui commençoit à ſe répandre dans ſa Ville comme ici, ce Medecin, dis-je, nous envoya de Toulon où il étoit enfermé dans l'Arſenal, un Ecrit intitulé, *Refutation des anciennes opinions touchant la peſte.* Il prétend par cet ouvrage détruire *les préjugés de l'enfance & de la credulité publique*, & combattre *les erreurs & les préventions populaires* qu'il reduit à quatre. 1°. *Que la peſte eſt un fleau du Ciel, qui ravage les peuples qui ont irrité ſa colere.* 2°. *Que c'eſt une maladie cruelle que l'on ne guérit pas.* 3°. *Qu'elle ſe communique.* 4°. *Que ſes vrais préſervatifs ſont la flamme & la fuite, quatre chefs* dont cet Auteur va *nous montrer le faux, & étaler aux yeux de toute la Provence les abus funeſtes qui naiſſent de ſemblables préventions.* Il attaque le premier

Pag. 5. 6.

chef par la difference des tems, *nous ne sommes plus sous le regne de David*, la peste de ce tems-là ne dura que trois jours, & celle de Marseille *a duré près de dix mois*; de plus, *les circonstances du lieu lui ont donné l'être.* Sur le second, *qui osera*, dit-il, *nier que la peste soit une maladie ordinaire? Les Pays Orientaux n'en sont-ils pas tous les ans infectés? Le Nord en est-il exempt?* Il soûtient ces raisons par la comparaison des *peripneumonies, des fièvres malignes & pourpreuses, de la petite verole, &c.*

Page. 7. *ce sont*, dit-il, *autant de pestes qui n'épouvantent point, parce qu'on est accoûtumé à leurs ravages*, & après il s'écrie, *quel aveuglement!* Il cessera cet aveuglement, quand on lui verra guérir la peste aussi facilement que toutes ces maladies. Il décrit ensuite les maux que cause la terreur de la

Page. 9. peste, *c'est un cahos*, dit-il, *où chacun court au précipice*: il regarde la peste *comme un mal connu* & qui *n'est pas incurable*, il se déchaîne contre tous ceux qui insinuent le contraire, & cela en homme qui veut corriger les erreurs & les préventions popu-

laires. Contre le troiſiéme chef, qui eſt celui de la contagion ou de la *communicabilité* de la peſte, & qu'il dit être le plus difficile à combatre; il opoſe les raiſons les plus victorieuſes. On en va juger; 1°. il opoſe la Lettre latine de Mrs. Chicoyneau & Verny, qui nient la Contagion. Mais n'eſt-ce point là ce qu'on appelle dans l'Ecole une petition de principe. 2°. Leur exemple en ce qu'aiant communiqué de près avec les malades, ils ſe ſont garantis du mal; Pour deux hommes ſauvés malgré la communication, combien d'autres en a-t'elle fait périr? 3°. en 1654. La Ville d'Arras a été deſolée prr la peſte, & *& elle n'a nulle correſpondance dans le Levant*, mais n'y a-t'il point d'autre peſte que celle qui vient par contagion? L'Autheur reconnoit qu'il y en a, puiſqu'il cite une autre peſte de la même Ville en 1710. qu'il dit être venuë des Champignons. Nous paſſons les autres raiſonnemens de l'Autheur, ils ſont tous de la même force. Enfin après s'être bien eſcrimé contre la contagion, il ſe radoucit, & il en avoüe le danger, en reduiſant à cer-

Pag. 11. 12.

taines bornes la communication neceſſaire pour contracter le mal, *il faut* dit-il, *habiter ſous le même Toict, boire, manger, & coucher enſemble*; C'eſt ainſi qu'on l'entend de la Contagion des perſonnes. De tous ces raiſonnemens il en tire cette maxime : que *la crainte d'une communication mal entenduë ne doit pas nous empêcher de faire nôtre devoir : cette propoſition*, dit-il, *n'eſt pas cenſurable ;* cela eſt vrai, mais celle qui la ſuit merite une ſevere cenſure, *les mauvais alimens ſeuls ſemblent déclarer les veritables fondemens de la peſte, & la terreur qui la ſuit, les ſources inévitables de la mortalité.* C'eſt ici l'écho de Mrs. Chicoyneau & Verny ; il ne fait que répeter ce qu'ils ont dit : il pourſuit dans le même ſtile les inconveniens des préſervatifs de la fuite & du feu, qui ſont le quatriéme chef; on lui paſſera celui-ci, pourveu qu'il nous accorde le premier. Ce Medecin a eû l'occaſion de faire valoir ſes maximes, mais les ravages que la peſte fait à Toulon nous les rendent toûjours plus ſuſpectes.

Pag. 17.

Le traité du Medecin de la Mari-

ne ne fût pas long-tems ſans réponſe. Mr. Peiſſonel jeune Medecin de cette Ville le refute, & le ſuit pied à pied dans un ouvrage qui a pour titre, *Diſſertation ſur les opinions anciennes & nouvelles touchant la peſte*; il ne faut pourtant pas prendre ce titre à la rigueur, car l'Auteur n'entre pas fort avant dans la matiere : il ſe contente ſeulement de faire quelques raiſonnemens très-communs & très-ſenſibles ſur les quatre chefs ſoûtenus par Mr. Boyer. Il regarde ces chefs comme l'opinion de tous les Modernes, & il leur opoſe les ſentimens populaires qu'il prend pour celui des Adciens. Enfin il balance les inconveniens de part & d'autre, & il ſe déclare pour les derniers. Si on doit loüer l'émulation des jeunes gens, qui ſe hâtent de donner des preuves de leur aplication & de leur zele pour le Public, on doit auſſi les avertir que ces productions prématurées, qu'on ne ſe donne pas le tems de digerer, & qui ne rempliſſent pas tout ce qu'elles promettent par un titre magnifique, marquent toûjours un défaut de juſteſſe & d'exactitude; cependant

toute la Ville applaudit à cet ouvrage, qui favoriſe l'opinion commune. Il n'y a que le Medecin de Toulon, qui l'a regardé comme un effort inutile d'un Pygmée peu digne de ſa colere & de ſon reſſentiment : il n'en a pas agi de même avec Mr. Deidier, avec lequel ils ſe ſont batus rudement par des lettres très-aigres & très-vives, dont les copies ont couru dans le Public, & nous pouvons dire que cette ſcene n'a pas été des moins divertiſſantes de toutes celles que les Medecins ont donné dans cette Ville.

Il n'eſt pas juſqu'au Frere Victorin Quêteur des Auguſtins Reformés, qui ne ſe ſoit crû en droit d'écrire ſur la peſte par une lettre à un de ſes amis. Ce Frere avoit bien montré d'autres talens que celui de Quêteur, mais on ne lui ſçavoit pas encore celui d'être Phiſicien & Chimiſte : il ſe propoſe dans cette lettre d'expliquer la nature du mal, ſes remedes, & la maniere de s'en préſerver. Il reconnoit diverſes peſtes qui affligent les hommes, les animaux, & même les plantes ; il les attribuë aux exhalaiſons minerales, & celle de Marſeille

à

à la contagion des marchandises infectées apportées du Levant. Il n'étoit pas possible qu'un Frere Laic s'éleva au-dessus de ces idées communes. Il explique la nature du mal & de sa cause, par un sel volatil acre, d'une nature vitriolique & arsenicale, qui coagule le sang. Pour guérir cette maladie, il ne demande qu'un remede propre à détruire ce sel venemeux, & il croit l'avoir trouvé dans le mercure, en le combinant avec les autres remedes, selon les indications que présente l'état du malade, tels que sont les sudorifiques, les absorbans, & les évacuants, ce qui lui donne lieu de parcourir les differentes préparations du mercure, parmi lesquelles il adopte l'*æthyops mineral*, & *le cinabre*, qu'il préfere même au premier. On ne sçait où est ce que ce Frere a si bien apris à connoître le mercure ? Il continuë par la maniere de traitter les bubons & les charbons, & il apuye sa methode par sa propre experience, & par celle de quelques malades qu'il dit avoir guéri, viennent ensuite les moyens préservatifs qu'il met dans l'éloignement de

tout commerce, dans l'uſage des bons alimens, des remedes propres à rendre le ſang fluide, & dans les parfums. Quoique cet ouvrage ne ſoit pas fort regulier, on peut dire pourtant que le nom de l'Auteur en rehauſſe le prix. Je ne ſçai même s'il ne pourroit pas entrer en parallele avec les autres, je ſçai bien au moins que le Public lui a donné la preference.

Enfin Mrs. Chicoyneau & Deidier voulurent nous faire leur adieu par un dernier ouvrage qu'ils nous laiſſerent chacun en partant. Le premier par une lettre de Mr. Lamoniere Medecin de Lyon, & ſa réponſe a ce Medecin; il laiſſa l'une & l'autre en partant chez l'Imprimeur. Et le ſecond par une découverte ſinguliere qu'il communiqua aux puiſſances de cette Ville, avant que de partir. Les lettres du premier ne roulent comme les autres que ſur des complimens reciproques, & la réponſe n'eſt qu'une confirmation des ſentimens avancés dans ſes autres ouvrages. La terreur & la crainte y ſont miſes dans tout leur jour, & la prétenduë contagion

y est détruite de fond en comble : veritablement il y reconnoît une premiere cause qui met en branle toutes les autres, mais il garde toûjours un profond silence sur la nature de cette premiere cause ; il dit seulement qu'elle est la même que celle des maladies épidemiques. Mais en voilà assez pour une matiere si souvent rebatuë. Mr. Deidier nous a laissé quelque chose de plus curieux & de plus nouveau, non seulement il a travaillé pour l'avenir, mais il a encore poussé ses recherches dans le passé. Mr. Pons l'avoit déja fait avant lui, il avoit découvert que la peste étoit dans Marseille, non seulement avant le mois de May de 1720. qui est le tems de l'arrivée de ce Vaisseau, que nous regardons comme la source de nos malheurs, mais même dès l'année précedente 1719. & pour cela il a fouillé dans nos Regîstres mortuaires, & il a trouvé qu'en ce tems-là plusieurs Personnes étoient mortes de la peste. Il a cherché dans les familles, & il a reconnu des gens de tout âge & de tout sexe, qui en cette même année de 1719. avoient eu des symp-

tomes de cette maladie. Pour prouver le premier article, il nous cite des morts ſubites de quelques perſonnes connuës, arrivées cette même année, & il nous dit que ces morts ſubites étoient des avant-coureurs de la peſte. Si cela eſt cette peſte a été bien lente dans ſes progrès, & il faut avoüer qu'Horace a bien raiſon de dire que la peine qui ſuit le coupable eſt d'autant plus terrible qu'elle eſt plus lente & plus long-tems ſuſpenduë. Pour le ſecond article, il a fait une exacte recherche de tous ceux qui avoient eu des boutons, des furoncles, des charbons, & autres tumeurs cette même année, il a gratté leurs cicatrices, & il y a aperçu d'anciens veſtiges de peſte. Malheureux aveugles que nous étions, Marſeille nourriſſoit la peſte dans ſon ſein ſans le ſçavoir.

Ode 2. lib. 3.

Mr. Deidier s'y eſt pris d'une autre maniere, il a employé tour a tour les experiences & les raiſonnemens, pour prouver que la peſte, qui fût à peine reconnuë par ſes Collegues dans le mois d'Août, étoit pourtant dans Marſeille avant le mois de May,

& dès l'année précedente. L'Apoticaire de l'Hôpital du Mail, qui est aussi Medecin, fit quelques experiences sur des chiens ; il injecta aux uns par diverses veines de la bile des pestiferés, il en mit à d'autres dans des playes faites exprès, & ces animaux parurent malades, & moururent dans quatre jours, avec des charbons & des bubons, à ce qu'il dit, cette bile mêlée avec de l'esprit de vitriol devint verte d'un vert d'herbe, l'esprit de nitre la rendit noire, & le sel ou l'huile de tartre lui redonna sa couleur jaune & naturelle. Il avoit aperçu qu'un chien qui rodoit depuis long-tems dans cet Hôpital, où il mangeoit les glandes arrachées des bubons, lêchoit le pus & le sang des pestiferés, n'avoit jamais paru malade, il injecta dans ce même chien de la bile pestiferée, & aussitôt ce chien fût réellement frapé de peste. Ayant communiqué ses experiences à Mr. Deidier, celui-ci les jugea propres pour servir à ses desseins & à son sistême, & crût devoir mettre à profit une si bonne *trouvaille* ; il bâtit là-dessus une suite de douze

obſervations dans leſquelles il prétend démontrer 1°. que la peſte reſide dans une bile verdâtre ; 2°. que les mauvais alimens, qui produiſent cette bile, ſont les ſeules cauſes de la peſte. De ces deux principes il en tire deux conſequences ; la premiere que l'air ni les marchandiſes infectées ne peuvent point avoir produit cette maladie ; & la ſeconde, que la peſte étoit à Marſeille avant le mois de May, & par conſequent avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Châtaud. Suivons l'auteur dans tous ces raiſonnemens, pour être convaincus que ces principes ne ſont pas plus certains que les conſequences qu'il en tire.

Les raiſons qui prouvent le premier principe, ſont 1°. que la bile ſeule injectée dans un chien, ou verſée dans une playe qu'on lui a faite exprès, lui donne la peſte bien marquée par tous les ſymptomes. Quoi qu'il en ſoit de cette peſte communiquée au chien, & que l'on affecte dans ces obſervations de revêtir de tous les caracteres de la maladie, a-t'on injecté quelqu'une des autres hu-

meurs d'un pestiferé ? Cette épreuve étoit-elle plus difficile que l'autre, & devoit-elle échaper à un Medecin, qui veut établir un nouveau systême, qu'il ne sçauroit trop bien fonder ? Nous dira-t'il que l'experience du chien de l'Hôpital qui se nourrissoit des chairs, du sang, & du pus des pestiferés, tient lieu de toutes ces experiences ? Mais en voici une contraire. Dans l'Hôpital des pestiferés des Galeres, il y avoit un chien qui y lêchoit de tems en tems les apareils que l'on ôtoit des playes : ce chien parut malade quelque tems après, & il lui survint une tumeur à l'aîne ; alors on le tua d'un coup de fusil ; s'il m'est permis de me servir de la fameuse comparaison de la petite verole avec la peste, dont tant de gens veulent se faire honneur, ne sçait-on pas qu'on ente la petite verole, en versant du pus d'un verolé dans une incision que l'on fait à un homme sain, qui prend d'abord la même maladie. Sur cela que penser du chien qui s'est nourri si long-tems de ces humeurs pestiferées, sans en avoir paru incommodé, & qui a pris la pes-

te, dès qu'on lui a injecté de la bile infectée, sinon que s'étant accoûtumé peu a peu a ces alimens infectés, il n'en recevoit aucune impression fâcheuse, comme ceux qui se sont accoûtumés peu a peu à l'opium & aux poisons les plus actifs, & que la bile injectée immediatement dans son sang, a dû y faire des impressions plus fortes que les alimens pestiferés, qui souffrent des alterations dans l'estomach & dans les premieres voies. 2°. Qu'on a trouvé la vesicule du fiel pleine d'une bile verdâtre dans tous les chiens à qui on avoit communiqué la peste par l'injection de cette liqueur; si c'est la bile injectée qui a rendu les chiens malades, celle que l'on a trouvé dans leurs vesicules ne pouvoit donc pas être la cause du mal, elle n'en étoit donc que l'effet. Il en est de même de celle qui a été trouvée dans la vesicule des cadavres ouverts: pourquoi ne sera-t'elle pas en ceux-ci une production de la maladie, comme dans les chiens? Remarquons en passant qu'on ne manque pas d'avoir observé dans ces cadavres, dont il est parlé dans les ob-

ſervations, que le cœur & les autres viſceres étoient engorgés d'un ſang noir & épaiſſi par cette bile verdâtre, ſans faire attention que ces malades cités dans la ſeconde obſervation, étoient morts ſubitement, & peut-être de quelqu'autre maladie que la peſte ; car en ce tems-là elle ne donnoit plus de morts ſubites, ce n'a été qu'au commencement. Tel a été le Sr. Bourget, dont il eſt parlé, qui étoit un homme fort gros & fort replet, & qui après avoir bien ſoupé le ſoir, fût trouvé mort le lendemain matin dans ſon lit, ſans aucune marque de peſte ; or les Medecins nous diſent que l'on trouve toûjours de ces engorgemens de ſang dans les ſujets, qui ſont morts ſubitement, & dont la maladie a été très-courte. Toutes les autres circonſtances des découvertes faites par les ouvertures des cadavres peſtiferés, ſont très-bien accommodées au ſyſtême, & donnent lieu de croire qu'elles ont été faites avec la même exactitude, que celles où il avoit découvert que le ſang des peſtiferés étoit toûjours coagulé, & dont Mr. Chicoyneau a vou-

pag. 342. lu parler dans ſes Obſervations.

Si nous ſoumettons les experiences & les principes de l'Auteur au raiſonnement, nous les trouverons tout-à-fait contraires à l'œconomie, ſelon laquelle les differentes humeurs ſe produiſent, & ſe diſtribuent dans le corps humain : car ſi dans un malade peſtiferé il n'y a que la bile verdâtre, produite par les mauvais alimens, qui ſoit infectée, & que toutes les autres humeurs reſtent dans leur pureté naturelle, comment eſt-ce que ces mauvais alimens ont pû gâter la bile, ſans communiquer leurs mauvaiſes qualités au ſang dont elle ſe ſepare dans ſon couloir ordinaire ; & par quel canal toute l'infection du ſang paſſe-t'elle dans la bile & dans la veſicule du fiel, ſans ſe communiquer aux autres humeurs, qui ſe ſeparent du ſang, par la même mechanique à peu près que la bile ? Si le pus qui ſort des playes d'un peſtiferé eſt exempt d'infection, & ne peut point communiquer le mal, pourquoi eſt-ce que la ſupuration guérit la maladie, & que l'on en voit diminuer les ſymptomes à vûë d'œil, à meſure qu'elle s'avance ? Si le bubon

eſt la criſe de la peſte, comme l'Auteur l'a dit dans ſes lettres imprimées, comment peut-il l'être, ſi l'humeur morbifique ne s'évacuë pas par la ſupuration du bubon ? & ſi elle s'évacuë, comment ſe peut-il qu'elle ne ſoit pas infectée & ne communique pas la maladie ? Enfin ſi la bile verdâtre eſt l'unique cauſe prochaine de la maladie, elle doit l'être auſſi des ſymptomes ; elle doit donc ſe mêler à cette limphe épaiſſie, qui produit ces ſortes de tumeurs ; mais peut-elle ſe mêler ſans lui communiquer ſon vice ? Un Auteur ſi fécond en nouvelles découvertes, & ſi ingenieux à en tirer des conſequences favorables, ne manquera pas ſans doute de concilier ces contrarietés, & de nous aplanir des difficultés, qui ſeroient embarraſſantes pour tout autre que lui.

Pour nous faire recevoir le ſecond principe, qui eſt que les mauvais alimens, qui ont produit cette bile verdâtre, ſont la ſeule cauſe de la peſte, l'Autheur devoit nous faire voir comment eſt-ce que les mauvais alimens de l'année précedente,

ont pû gâter la bile à un tel point qu'elle nous ait donné la peste. Car enfin nous avons bien passé des années de disette, & de sterilité sans être affligés de ce fleau. En 1709. l'une & l'autre furent extrêmes, le froid de l'hyver fût excessif, le suc des plantes fût si épaissi qu'elles moururent presque toutes ; cependant cette disette extrême & ce desordre general des Elemens & de toute la nature ne nous produisirent que des fiévres malignes ordinaires, bien differentes de la maladie d'aujourd'huy, quoy qu'on en dise, puisque les mêmes remedes qui guérissoient celles-là, ont été nuisibles pour ne pas dire mortels dans celle-cy. Mais nous allons être satisfaits ; quand on sçait accommoder les ouvertures des Cadavres à son systême, on n'est pas en peine d'arranger les revolutions des saisons selon ses idées. Voicy comme l'Autheur se tire d'affaire là-dessus dans l'observation 11. *Il y eut en* 1719. une disette de bled *occasionnée par l'irregularité des saisons & pendant* les quatre mois, qui précederent la peste le peuple de Marseille mangea du Bled du Levant mêlangé d'un tiers d'Orge,

d'avoine & de Seigle. L'Eté de 1719. " les chaleurs & la sécheresse furent " excessives dans la basse-Provence, il " n'y eut presque pas de recolte de " Bled, peu de vin, & peu d'huile; " pendant ces chaleurs qui durerent " tout le mois de Juin, Juillet & Aoust, " il ne fit presque pas de vent, ce- " luy d'Est fût le seul qui regna très " petit & fort chaud; le suc des plan- " tes ne fût pas assés detrempé; les " pores de la peau des habitants de " cette contrée furent si ouverts à la " transpiration, que le sang de l'hom- " me, & le suc des plantes se trou- " verent depourvûs de cette serosité " dont ils ont coutûme de se charger " pour conserver leur liquidité natu- " relle. Aux mois de Septembre, Octo- " bre & novembre de la même année " il survint dans ce Pais quantité de " pluyes abondantes avec de furieux " vents d'Oüest souvent redoublés sur- " tout le 8. le 20. Septembre & le " 19. Novembre, ces pluyes delaie- " rent un peu les liqueurs des hom- " mes, & le suc des plantes, mais " étant mêlées avec des vents très " orageux, elles ne furent pas capa- "

„ bles de ſurmonter l'épaiſſiſſement
„ précedent, c'eſt à cette irrégula-
„ rité des ſaiſons, qu'on doit attri-
„ buer la conſtitution d'un ſang épais
„ qui s'eſt diſpoſé peu à peu à rece-
„ voir la peſte, tandis que le vice
„ de la bile, qui l'a produite, s'eſt
„ ſans doute formé par des indiges-
„ tions *reiterées que les paſſions de l'a-*
„ *me ſurtout la peur & la crainte ont*
„ *occaſionnées*. Il paroît que l'Autheur n'a travaillé que ſur de faux mémoires ou peut-être ſur l'Almanach de Marſeille de 1719. Il faut beaucoup compter ſur la credulité du public pour oſer debiter une fable ſi mal concertée; car quel autre nom peut-on donner à ce bizarre arrangement, que l'Autheur fait de nos ſaiſons ſi peu conforme à la verité, & ſi peu capable de produire l'effet qu'il luy attribuë. Ces vaines ſuppoſitions ne meritent pas d'être refutées, le témoignage des perſonnes encore vivantes ſuffit pour les détruire. Nous allons ſeulement relever un raiſonnement qu'il y fait; il dit que les pluïes de l'Autonne ne furent pas capables de ſurmonter l'épaiſſiſſement

du suc des plantes, & des liqueurs des hommes causé par les chaleurs de l'Eté, parce qu'elles étoient mêlées avec des vents très orageux. Veut-il dire que les vents en dispersant les pluïes les empêchent de tomber sur la terre ? elles devroient au moins causer quelque changement dans nos corps par celuy qu'elles font dans l'air. Qu'il nous dise encore comment est-ce que les alterations produites dans nos humeurs par les chaleurs de l'Eté de 1719. & par les mauvais alimens de cette même année, ne nous ont donné la peste que dans le mois de Juillet de 1720. Si j'osois le renvoïer à son Hypocrate, il y apprendroit que les dérangements, que les saisons irregulieres font dans nos humeurs, se manifestent dans la saison, qui les suit immediatement. Or nous n'avons eû aucune maladie épidemique dans l'Automne, & dans l'Hyver, qui ont suivi l'Eté de 1719. Ils ont été même plus sains qu'en toute autre année. Ce n'est pas sur la foy d'autruy, mais sur nôtre propre experience que nous osons l'assurer.

De ces principes si mal établis il

n'en peut naître que des conſequences encore plus fauſſes; la premiere que Mr. Deidier entre dans l'obſervation 8. eſt que l'air ny les marchandiſes infectées ne ſauroient donner la peſte, & voicy ſon raiſonnement ; De tous les animaux qui reſpirent le même air, l'homme ſeul eſt attaqué de peſte, or par les experiences cy-deſſus tout chien eſt ſuſceptible de peſte & aucun chien n'en a été attaqué, donc la peſte ne vient point de l'air, mais de quelqu'autre cauſe, qui ne peut être que les mauvais alimens *ſeuls capables d'attaquer la bile préferablement aux autres humeurs*. Qu'il me ſoit permis de retorquer l'argument contre ce Profeſſeur, Les chiens uſent des mêmes alimens que l'homme, or tout chien eſt ſuſceptible de peſte, donc les alimens, qui ont donné la peſte à l'homme ont dû auſſi la donner aux chiens. Après cela faiſons-luy quartier pour le reſte, & laiſſons luy dire tant qu'il voudra que *ces mauvais alimens attaquent la bile préferablement aux autres humeurs*.

La ſeconde conſequence qu'il en tire, c'eſt que la peſte étoit à Mar-

ſeille avant le mois de May, & par conſequent avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Chataud. La preuve en eſt déciſive ſelon luy, on en va juger. Il poſe pour principe dans la premiere obſervation que les Bubons, les Charbons, les Parotides &c. ſont les ſymptômes eſſentiels & diſtinctifs de la peſte de Marſeille, enſuite dans les obſervations 9. & 10. il prouve qu'il y a eû des perſonnes, qui dans les mois d'Avril, de May, de Juin, 1720. & même en 1719. avoient eû des Bubons, des Charbons & des Parotides, il nomme les malades, les ruës où ils demeurent, il fait l'hiſtoire de leur maladie avec la même confiance que s'il les avoient traités. De-là il conclut que ces perſonnes avoient la peſte, & par conſequent que la peſte étoit à Marſeille, avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Chataud. Il pouvoit également conclure qu'elle étoit par tout le Royaume, car il eſt peu de Ville, où l'on ne voye toutes les années quelques malades atteints de ces ſortes de tumeurs; mais comme nous avons à faire à un Profeſſeur, reduiſons ſon

raiſonnement en forme pour pouvoir le convaincre qu'il n'eſt qu'un vray paralogiſme. Il ne trouvera pas mauvais que nous luy rapellions icy les regles de l'argumentation qu'il ne luy eſt pas permis d'ignorer. Voicy donc ſon argument. Les Bubons, Charbons, & Parotides &c. ſont les ſymptômes eſſentiels & diſtinctifs de la peſte de Marſeille. Or il y avoit à Marſeille avant le mois de May des perſonnes, qui avoient de ces ſortes de tumeurs, donc il y avoit à Marſeille des perſonnes qui avoient la peſte avant le mois de May. Sans entrer icy dans un jargon, qui ne ſeroit entendu que de peu de perſonnes, contentons-nous de renvoier le Profeſſeur à l'art de penſer où il apprendra que ſon argument n'eſt qu'un ſophiſme des plus groſſiers, dont le vice ſaute aux yeux de ceux, qui n'ont aucune idée de logique, car tout ce raiſonnement ne porte que ſur cette propoſition que les Bubons, les Charbons & les Parotides &c. ſont les ſymptômes eſſentiels & diſtinctifs de la peſte de Marſeille. Il falloit y ajouter encore le concours des ſymptômes internes,

part. 3. chap. 11. 2. exemple.

1. obſ.

qui annoncent la maladie, & de ceux qui l'accompagnent, celuy de pluſieurs malades atteints du même mal ; de pluſieurs morts en même temps, ſa communication à ceux qui aſſiſtent les malades, en un mot la contagion ; le tout enſemble caracteriſe la maladie de Marſeille, cette idée de la maladie qui eſt certainement la veritable, une fois poſée, tout le reſte du raiſonnement tombe de luy-même ; car on voit d'abord que tous ces malades cités dans l'obſervation 11. n'ont eû que des tumeurs ſimples, qui n'étoient point revêtuës de ce terrible apareil de ſymptômes, qui conſtituë la maladie de Marſeille : pour en être convaincû, il n'y a qu'à conſtater les dates du commencement de leur maladie, de l'aparition des ſymptômes, & de leur mort. L'Autheur n'a point vû ces malades, il n'en parle que ſur le témoignage des autres, qui peut-être n'ont pas vû par eux-même. A ces témoins ſuſpects, j'oſe en opoſer un, dont la probité & l'experience ne ſauroient être revoquées en doute. C'eſt le Médecin qui deſſervoit l'Hôtel-Dieu dans les

mois d'Avril, May, & Juin 1720. qui avoit encore un quartier de la misericorde des plus étendus, & qui joignoit à cela beaucoup de pratiques en Ville, lequel assure n'avoir vû dans tous ces endroits aucun malade pestiferé avant le mois de Juillet de la même année; tous les autres Médecins de la Ville assurent la même chose. Mais c'est trop s'arrêter à combattre des raisonnemens, qui tombent d'eux-mêmes, & à détruire des faits, qui sont publiquement démentis par le témoignage de toute une Ville.

Voilà donc tout le mistere découvert, ce dernier ouvrage de Mr. Deidier vient de le déceler, & de trahir l'adresse des autres Médecins à le cacher; tant de nouveaux systêmes inventés sur la peste, tant de fictions ingenieuses sur les causes, tant de découvertes sur les cadavres accommodées à l'une & à l'autre, tant de Lettres imprimées, tant d'observations si artistement arrangées, tant d'experiences si bien concertées, tant de menus ouvrages donnés au Public, qui ne les demandoit pas, enfin tant

de travaux & de peines que Mrs. les Médecins de Montpellier ſe ſont donnés, tout cela n'a eté entrepris que pour nous perſuader que la peſte étoit à Marſeille avant le mois de May, & avant l'arrivée du Vaiſſeau du Capitaine Chataud, & qu'elle ne nous a pas été communiquée par l'infection des marchandiſes, ou des perſonnes venuës ſur ce Navire. Ils ne l'ont déclaré qu'en partant, & juſqu'alors nous ne ſavions que penſer, quand nous voyons de fameux Médecins, qui ne manquent ny de lumieres, ny d'experience, donner dans des opinions ſi extraordinaires, & affecter de faire revenir certaines idées dans tous leurs ouvrages; tout cela nous confirmoit dans l'ancien préjugé, & nous faiſoit croire que la peſte étoit au deſſus de la connoiſſance des Médecins & de leurs remedes. Il n'en eſt pas de même aujourd'huy que leurs vûës nous ſont connuës, nôtre ſurpriſe ceſſe, nous voyons de quoy il s'agit, & nous laiſſons à chacun la liberté d'en juger.

Il faut pourtant avoüer que nous avons de grandes obligations à ces

Mrs. les Médecins de Montpellier ; ils nous ont decillé les yeux, & nous ont appris à connoître la peſte. Nous n'avons plus rien à craindre du commerce du Levant, nos Infirmeries vont nous devenir inutiles, & deſormais nous n'aurons plus beſoin de prendre ces gênantes précautions contre les perſonnes & les marchandiſes infectées ; la peſte ne peut plus nous venir de ces contrées ſuſpectes ; elle ne peut nous reprendre, ſelon M. Pons, que quand le temps d'éclorre marqué par la providence à cette fatale ſemence de peſte, qui eſt répanduë dans l'air, ſera arrivé ; & ſelon Mr. Deidier, que quand les mauvais alimens & les révolutions des ſaiſons infecteront nôtre bile, & la rendront verdâtre ; c'eſt dequoy ils nous aſſurent ; & quand ce malheur nous arrivera, nous n'aurons qu'à tenir ferme, faire bonne contenance, en un mot n'avoir point de peur. Mrs. Chicoyneau & Verny, nous promettent que le courage & la fermeté nous garantiront du mal, ou du moins que nous en guérirons, nous ſommes d'un caractere d'eſprit

ferme & conſtant. Que ſi nous ne pouvons pas maitriſer cette peur, & que malgré leurs aſſurances, elle s'empare de nous, nous prierons Mr. Maille de venir ranimer nôtre confiance, & nous raſſurer par ſon exemple. Si enfin nonobſtant ces ſecours nous ſommes ſaiſis du mal, nous aurons de quoy nous conſoler par la découverte de Mr. Deidier, qui nous a fait connoître cette maladie, & nous a fait voir qu'elle ne reſide que dans la bile; ainſi nous n'aurons qu'à ne pas manger de mauvais alimens, à nous tenir ſur nos gardes pour ne pas exalter cette bile verdâtre, ou tout au moins pour la reprimer; & ſi nous ne pouvons pas y réüſſir, nous aurons recours au ſel de tartre, qui la rendra jaune & naturelle. Nous voilà donc en ſûreté contre la peſte, qui va devenir la maladie la plus facile à guérir.

Voila donc tout ce que la peſte nous a produit d'ouvrages & de découvertes, malgré leſquels la maladie n'en eſt ny mieux connuë, ny plus aiſée à guérir. Elle n'en fait pas moins de ravages. On voit que tous ces

Médecins ont tenu à peu pres le même langage, & ont tous parlé sur le même ton ; ils avoient aparemment les mêmes raisons & les mêmes motifs ; il n'y a parmi eux que Mrs. Bouthillier & Labadie qui aient été dans des sentimens contraires, aussi n'ont ils rien écrit : ils n'ont pourtant pas laissé que de travailler avec beaucoup d'aplication, de zele, & de succès. Nous ne sçaurions leur refuser ce témoignage.

CHAPITRE XXIV.

Desinfection generale.

PENDANT que les Medecins & les autres gens de lettres s'amusoient à écrire, Mr. le Commandant & les Magistrats étoient occupés d'affaires plus importantes & plus utiles pour le Public. Bien loin de donner dans les préventions des Medecins étrangers sur la contagion, ils considererent que ce n'étoit pas assez de voir cesser le mal, si on ne prenoit des mesures pour empêcher qu'il ne se

se renouvella ; c'est en quoi nôtre Commandant a signalé sa prudence. Comme rien n'étoit plus propre à faire ressusciter la peste que les hardes & les maisons infectées, il tourna toute son attention de ce côté-là, & il l'étendit même jusqu'aux Eglises, dont on avoit été obligé de remplir les caveaux dans le fort de la mortalité. Il y avoit donc trois sortes de desinfection à faire, celle des hardes & meubles, celle des maisons, & celle des Eglises. L'entreprise étoit difficile : desinfecter toute une grande Ville, où il étoit resté fort peu de maisons saines, tous les meubles de ces maisons suspectes, toutes les hardes qui avoient servi aux malades, le linge & les meubles de celles qui se trouvoient abandonnées par l'entiere extinction de toute la famille, par l'absence de l'heritier legitime, ou par la difficulté qu'il y avoit à le démêler. Purger toutes les Eglises & leurs caveaux de l'infection, que les cadavres pestiferés y avoient laissée ; c'étoit un ouvrage aussi difficile à ordonner que pénible à executer. Nous allons exposer tout ce qu'on a fait

pour ces deſinfections, & les meſures qu'on a priſes pour y parvenir.

On s'adreſſa d'abord à Mrs. Chicoyneau & Verny, pour ſçavoir de quelle maniere devoit ſe faire cette déſinfection ; ils étoient les ſeuls Medecins que l'on conſultoit ſur tout ce qu'il y avoit à faire. Ces Mrs. donnerent donc un mémoire fort étendu ſur la maniere de déſinfecter les perſonnes, les ruës, les maiſons, & generalement toute ſorte de meubles, hardes, linges, & utenſilles. Ce mémoire eſt fait d'après ceux de Mr. Ranchin, & j'oſe dire même qu'il rancherit par deſſus. On n'y reconnoît plus dans ce mémoire ces Medecins hardis, qui nient abſolument la contagion, qui diſent que la peſte ne ſe communique point, pas même en aprochant les malades, ni en les pratiquant de près ; au contraire ils y paroiſſent des Medecins timides juſqu'au ſcrupule, qui ſemblent craindre que quelque étincelle contagieuſe reſtée dans les hardes infectées ne rallument l'incendie, que quelque corpuſcule peſtilentiel répandu dans l'air, ou accroché aux murailles,

aux planchers, aux meubles, ne renouvelle la maladie; jamais plus de précaution pour les détruire, ils emploient les quatre élemens, l'air, l'eau, le feu, & la chaux, qui tient lieu de la terre; ils ſe ſervent des parfums doux & aromatiques, des acres & des forts, du vinaigre, & generalement de tout ce qui peut éteindre & conſumer ce que la peſte peut avoir laiſſé d'infection; pour donner une preuve de l'attention ſcrupuleuſe de ces Medecins à la déſinfection, nous allons extraire un ſeul article de leur mémoire mot à mot, par lequel on pourra juger des autres. „ Quant aux Mulets, Chevaux, Aſ-„ nes, &c. on ſe contente de les la-„ ver ſouvent dans la riviere, les y „ faire nager, & puis les frotter: „ on peut même les parfumer dans „ l'écurie, prenant bien garde aux „ ſcelles & aux bats qu'il faudra „ battre & enſuite parfumer.

Le Medecin le plus credule à la communication contagieuſe, pourroit-il en dire davantage? Après cela ces Medecins n'ont-ils pas bonne grace, de nous prêcher qu'il n'y a point

de contagion. Avoüons qu'ils ſe joüent de la Medecine & de la credulité du Public.

On reçût en même tems un mémoire de Mr. Chirac ſur les parfums. Ce ſçavant Medecin remarque fort à propos, qu'on ne doit point faire entrer dans les parfums des drogues dangereuſes, telles que ſont l'arſenic, le reagal, & d'autres de cette nature, " qui ſont, dit-il, incorrigi-
„ bles, par raport à l'uſage interne,
„ & qui porteroient une infection
„ particuliere, qui ſeroit tout auſſi à
„ craindre pour les Habitans de Mar-
„ ſeille, que la contagion dont on
„ veut purger les maiſons & les meubles. Il ſubſtitue à ces drogues pernicieuſes les plantes & arbuſtes aromatiques, qui croiſſent en abondance dans le Terroir de Marſeille. Sur cela on mit en déliberation ſi on ſe ſerviroit du parfum ordinaire de la Ville, qui y eſt en uſage depuis longtems pour les Infirmeries, & dans lequel entrent toutes ces drogues dangereuſes, ou bien ſimplement de la poudre à canon: ce dernier moyen avoit été ſuggeré par un Négociant

de cette Ville, qui s'étoit autrefois mêlé de Pharmacie, & qui y avoit fait une eſpece de fortune en 1709. à la faveur d'une eſſence qu'il debita pour les fiévres malignes de cette année. Il oſa même preſenter un mémoire là-deſſus, dans lequel il prétendoit prouver que la poudre allumée dans une chambre en chaſſoit tout l'air infecté, qui faiſoit place à un air pur & nouveau; on voit bien qu'il n'eſt guére verſé dans la Phyſique; une pincée de poudre qu'on allume dans une chambre, ne peut qu'y rarefier l'air qu'elle contient, mais non pas le vuider entierement: de plus ſon effet eſt trop prompt, & ſe diſſipe trop vîte, pour pouvoir purger une maiſon de toute infection. Enfin un autre propoſa de laver les murailles & les planchers des maiſons avec du vinaigre, ſans conſiderer que la chaux eſt beaucoup plus propre à détruire les miaſmes contagieux; elle eſt d'ailleurs un embelliſſement pour les maiſons, au lieu que le vinaigre n'y laiſſeroit qu'une ſaleté hideuſe, outre la difficulté qu'il y avoit d'en trouver une quantité ſuffiſante.

Pour parvenir à cette déſinfection génerale, on commença par marquer d'une croix rouge toutes les maiſons infectées. C'eſt alors que l'on vit bien à découvert les ravages que la peſte avoit faits dans la Ville. Pas une ſeule ruë qu'elle n'eût déſolé, & très-peu où il fût reſté quelque maiſon ſaine. Dans toutes les autres ruës elle avoit tout ravagé de ſuite, & toutes ces croix rouges nous retracerent d'abord toutes les horreurs du plus cruel maſſacre qu'on ait jamais vû Sur les mémoires que nous venons de raporter, Mr. le Commandant rendit une Ordonnance pour la déſinfection le 30. Decembre 1720. qui regle la maniere dont cette déſinfection doit être faite. Ce ſont les Commiſſaires particuliers des Iſles des Parroiſſes qui en ſont chargés, & pour que la complaiſance ne fit pas laiſſer quelque maiſon ou quelques hardes ſans les purger ; on nomma par la même Ordonnance des Commiſſaires géneraux dans chaque Parroiſſe ; les uns & les autres ſe partageoient en quatre Brigades, & chaque Brigade avoit des hommes de tra-

vail, que l'on choiſit parmi ceux qui avoient eu le mal, & outre ce un homme de confiance qui entroit avec eux dans les maiſons, tant pour prendre garde à ce que la choſe ſe fît dans l'ordre qu'il faut, que pour empêcher qu'ils ne volaſſent rien de ce qui s'y trouvoit. Ces Brigades ainſi diviſées commencerent d'agir chacune dans ſon département dans le mois de Janvier; & comme l'Ordonnance laiſſoit à chacun la liberté de déſinfecter ſa maiſon & ſes meubles, ils ſe contentoient pour lors de viſiter ces maiſons déſinfectées par les particuliers, & de leur faire réparer ce qui n'avoit pas été fait ſelon l'ordre preſcrit. Mais comme il y avoit beaucoup de gens aſſez pauvres ou aſſez négligens, pour ne pas ſe donner ce ſoin, alors ils le faiſoient faire eux-mêmes, & leurs peines ne furent pas mediocres.

Les gens de travail entroient dans la maiſon avec l'homme de confiance: ils jettoient par les fenêtres toutes les hardes qui devoient être lavées, le linge qui devoit être leſſivé, & tout ce qui n'étoit pas d'une valeur à

meriter d'être conſervé, étoit brûlé dans la place la plus prochaine. Ils donnoient enſuite trois parfums dans chaque apartement de la maiſon, un avec des herbes aromatiques, l'autre avec la poudre à canon, & le dernier étoit le parfum fort de la Ville. Les meubles recevoient également tous ces parfums, après leſquels ils nettoyoient & baleyoient bien la maiſon d'un bout à l'autre, & enſuite on y paſſoit un ou deux blancs de chaux.

Les Commiſſaires particuliers avoient chacun dans leur Iſle un Magazin, dans lequel ils mettoient toutes ces hardes infectées, matelas, couvertures, linges & autres, chacun avec ſon billet, & dont ils tenoient un exact contrôle, & ſur tout celles des maiſons abandonnées. Ils firent enſuite porter par les Chariots toutes ces hardes dans un enclos déſigné hors la Ville, où elles étoient lavées & expoſées à l'air, & le linge leſſivé par des perſonnes échapées du mal, que la Ville y avoit mis, avec des gens de confiance pour tenir contrôle de tout, & veiller à ce

que chaque harde conſerva ſon étiquete ; cela fait, ces hardes étoient raportées dans un autre Magazin, pour être renduës à leurs proprietaires à la diligence des Commiſſaires particuliers, qui avoient auſſi beſoin d'en retirer les frais, dont la Ville avoit fait les avances. Ils retiroient auſſi les frais des parfums de ceux qui étoient en état de les payer, & on faiſoit grace aux pauvres.

On avoit permis aux particuliers de déſinfecter leurs maiſons, hardes, linges, & meubles, par une Ordonnance du 10. Janvier, qui leur donnoit juſques au 15. de ce mois pour le faire, autrement que tout ce qui ſeroit trouvé par les Commiſſaires n'être pas déſinfecté, ſeroit confiſqué au profit des Hôpitaux ; mais comme on conſidera que ce terme étoit trop court pour un ſi pénible & ſi long travail : par autre Ordonnance du 6. Fevrier, on le prorogea juſques à la fin de ce mois, auquel tems tout ce qui ſeroit trouvé, ſeroit confiſqué irremiſſiblement. Les ordres étoient trop précis, & chacun avoit trop d'interêt à cette déſinfection,

pour qu'elle ne ſe fit pas avec toute l'exactitude poſſible ; & alors ces maiſons bien déſinfectées, étoient marquées d'une croix blanche, qui ſembloit effacer toute l'horreur que donnoit la vûë de la premiere marque. Quand après la déſinfection, il tomboit quelque nouveau malade dans une maiſon, on étoit obligé de la déſinfecter de nouveau, tout comme la premiere fois. Mr. le Commandant fit encore une Ordonnance générale pour la déſinfection des Baſtides dans le Terroir ; elle eſt du 6. Janvier 1721. Elle regle la déſinfection de ces Baſtides à peu près comme celle de la Ville, en l'accommodant à la ſituation des lieux. C'étoient les Commiſſaires particuliers de la campagne avec les Capitaines de chaque quartier qui en furent chargés. La déſinfection y fût faite avec la même exactitude que dans la Ville. Il y avoit encore des marchandiſes à déſinfecter. La plûpart de nos Négocians font magazin du veſtibule de leurs maiſons, & comme en fuyant ils y avoient laiſſé des Domeſtiques pour les garder, il étoit à préſumer que

ces domeſtiques attaqués du mal avoient pû ſe coucher ſur ces balles: car cette maladie donne une inquiétude à ſe mettre par tout: en effet on avoit trouvé des morts le long des montées & dans tous les endroits des maiſons. Il y avoit encore dans le Port pluſieurs Bâtimens de mer, chargés de diverſes marchandiſes, que la contagion avoit ſurpris & empêché de partir. Les familles des gens de mer embarqués ſur ces Bâtimens, s'y étoient auſſi refugiés, où ayant été ſaiſis du mal, ils ne pouvoient pas éviter de ſe coucher ſur ces marchandiſes. Nôtre Commandant, qui portoit ſes vûës & ſon attention auſſi loin que le mal pouvoit porter ſa fureur, ne crût pas devoir negliger la précaution de les déſinfecter. Il fit une Ordonnance le 16. Decembre, par laquelle, en conformité de la délibération priſe avec les Intendants de la ſanté, il regla que toutes ces marchandiſes ſujettes à *purge* ſeroient portées par Batteaux dans les Iſles voiſines de Marſeille, avec les emballages de celles qui n'y ſont pas ſujettes, & les voiles des Bâtimens, pour

y être déſinfectés à la diligence des Intendans de la ſanté, & aux frais des proprietaires, dont la Ville fairoit les avances. Cette Ordonnance enjoignoit encore aux particuliers & aux patrons & gens de mer de venir déclarer ces marchandiſes ſuſpectes, ſous les peines convenables. Le tout fût executé avec exactitude; & par ces ſages précautions on ne fût pas moins en ſûreté ſur mer contre le retour de la contagion que ſur terre.

Il falloit auſſi déſinfecter les Egliſes, tant celles dont on avoit rempli les caveaux des cadavres peſtiferés que les autres, car il n'y en avoit point où l'on n'eût enterré quelques-uns de ces morts. Mr. l'Evêque qui n'avoit rien tant à cœur que de mettre les Egliſes en état d'être bientôt ouvertes, fit une Ordonnance le 25. Janvier, par laquelle il regle la maniere dont les Egliſes devoient être déſinfectées, par cette même Ordonnance il défendit d'ouvrir les caveaux infectés, interdit tous les Cimetieres, où l'on avoit auſſi enterré des peſtiferés, & il ordonne qu'il en ſera fait de nouveaux dans toutes les Parroiſ-

ses. Les Echevins se persuadant que la désinfection des Eglises leur apartenoit, voulurent aussi l'ordonner eux-mêmes : ce qui forma quelques contestations, qui furent bientôt terminées entre des personnes qui avoient toutes la même vûë, qui étoit celle du bien public. On convint que cette désinfection des Eglises & Chapelles seroit faite par les Commissaires géneraux, conjointement avec les Prêtres ou Religieux commis par Mr. l'Evêque, chacun dans leur département. La même chose fût reglée pour les Eglises & Chapelles du Terroir, où elle devoit être faite par les Capitaines, Commissaires, & Inspecteurs, conjointement avec le Prêtre à ce commis, & cela par Ordonnance du 17. Fevrier 1721. Cette désinfection des Eglises n'a consisté qu'en differens parfums qu'on leur a donné, celle des Vases Sacrés & autres Ornemens reservés fût faite par les Prêtres seuls, & d'une maniere convenable. On désinfecta aussi avec les mêmes précautions les Maisons Religieuses d'hommes & de filles où il y avoit eû des malades.

La désinfection des caveaux étoit beaucoup plus embarrassante; on craignoit avec raison que l'ouverture de ces lieux infects ne répandit de nouveau la contagion : d'un autre côté les Echevins craignoient d'être tenus à des dommages & interêts envers les Prêtres & Religieux de ces Eglises, & envers les Proprietaires de ces caveaux ; dans cet embarras on assembla des Medecins, des Chirurgiens, des Architectes, & des Massons, pour sçavoir de quelle maniere il falloit proceder à l'ouverture & à la désinfection de ces caveaux. Chacun y proposa son avis ; ceux qui avoient déja avancé qu'il n'y a point de contagion, soûtenoient qu'on pouvoit ouvrir ces caveaux sans danger, & y jetter de la chaux, pour consumer ces cadavres; mais on ne s'y fia pas, & cette opinion de la non contagion avoit eu si peu de crédit, qu'on l'a toûjours regardée comme une vaine idée. Les autres proposerent d'introduire dans ces caveaux, par un petit trou, les uns du vinaigre, les autres des liqueurs aromatiques, de la chaux détrempée, &c. Mais tous ces moyens

paroissoient insuffisants à consumer ces cadavres infectés. Quelques-uns vouloient qu'on fit la machine & le pavillon, qui est décrit dans le Capucin charitable, à la faveur duquel on y introduit un parfum très-fort, & extrêmement acre. Tout cela paroissoit aussi embarrassant que dangereux dans l'execution. Mr. l'Evêque toûjours soigneux de nôtre conservation, agit en cette affaire avec sa prudence ordinaire; il raporta une consultation de quelques Medecins de la Ville, dans laquelle ils faisoient voir qu'outre le danger qu'il y avoit à ouvrir ces tombes, la chaux qu'on y jetteroit, ne pouvant toucher qu'aux premiers cadavres qui se présenteroient à l'entrée, laisseroit les autres en entier sans les consumer, & que tous les autres moyens proposés étant insuffisans, il étoit plus sûr d'abandonner entierement ces caveaux pour un long-tems. Cette détermination fût suivie, mais il étoit à craindre que dans la suite ces caveaux ne fussent ouverts ou par oubli, ou même par avarice. Il falloit donc les fermer, en maniere qu'ils ne pussent plus être

ouverts , au moins ſi facilement. On propoſa pour cela divers expediens , entre autres celui de relever le ſol des Egliſes avec de la terre qu'on y porteroit , & de les repaver par-deſſus. L'expedient qui fût trouvé le plus facile & le moins diſpendieux , fût celui de ſeller les ouvertures de ces tombes avec de crampons de fer , & d'en boucher exactement les fentes avec du ciment , ce qui fût executé dans toutes les Egliſes.

Il étoit pourtant difficile que dans une Ville auſſi grande & auſſi peuplée que l'étoit Marſeille , quelque maiſon ou quelque apartement n'échapa à cette déſinfection génerale : d'ailleurs le faux bruit , qui s'étoit d'abord répandu que l'on devoit brûler toutes les hardes infectées , porta pluſieurs perſonnes à les cacher. Telle eſt l'avidité des hommes , un modique interêt leur fait ſouvent riſquer une vie qu'ils conſervent avec tant de ſoin. Pour prévenir cet abus preſque inévitable , il fût ordonné que les Commiſſaires géneraux feroient une ſeconde viſite des maiſons , chacun dans ſon département , dans laquelle

visite on fit des recherches encore plus exactes, & les parfums par tout où on les jugea necessaires : ce qui ne fut pas inutile, car on trouva dans des caves & autres lieux cachés des amas de hardes volées ou ramassées dans les ruës pendant le fort du mal. Enfin pour une plus grande sûreté on fit une troisiéme visite, qui purgea entierement la Ville de tout soupçon d'infection. On ne sçauroit assez loüer l'ardeur infatigable avec laquelle nos Commissaires ont travaillé à cette désinfection. Animés par le zele & par la fermeté du Commandant, ils ont rempli dignement dans ce pénible travail, & les devoirs de bons Citoyens, & ceux d'une charité bien chrètienne. Nous pouvons dire que leurs soins ne contribuerent pas peu au calme & à la tranquilité dont on commença à joüir à la fin de ce quatriéme & dernier période de la peste, qui finit avec le mois de Janvier 1721. Calme si parfait, que tous les Medecins & Chirurgiens étant vacans, on pensa d'en envoyer aux Villes voisines qui en demandoient. La Ville d'Aix étoit alors fort pressée

du mal, & commençoit à manquer de ſecours de la Medecine. Sur le refus que firent quelques Medecins d'y aller, Mrs. Chicoyneau, Verny, & Soulier, s'offrirent génereuſement à Mr. le Commandant, à qui le bon état où ſe trouvoit Marſeille, permit de profiter d'une offre auſſi avantageuſe pour cette Capitale de la Province : ces Meſſieurs partirent donc ſur la fin de Janvier pour cette Ville, accompagnés de quelques Chirurgiens & de quelques Garçons. Cependant la nôtre reſta entierement libre, & ce qui eſt arrivé dans les mois ſuivans, doit être regardé plûtôt comme les ſuites, que comme une continuation de la maladie, & ce ſont ces ſuites dont il nous reſte à parler.

CHAPITRE XXV.

Suites de la Peſte.

LEs ſuites de la peſte comprennent tout ce qui eſt arrivé depuis le mois de Fevrier juſques à la fin de Juin, tems où nous mettons fin à cette

Hiſtoire. Quoique nous regardions la peſte comme éteinte dans ce dernier periode, cependant le mal n'étoit pas encore fini ; il tomboit toûjours quelque malade de loin en loin, & de quinze en quinze jours. C'eſt ainſi que cette maladie ſe diſſipe petit à petit, car elle ne finit jamais bruſquement. En mettant ici la fin de la peſte, nous ſuivons l'uſage du Levant, où elle eſt familiere, & où on la regarde comme finie, quand on voit ceſſer la mortalité, & qu'il ne paroît plus que quelque malade en des tems fort éloignez l'un de l'autre, comme il eſt arrivé ici dans tous ces autres mois qui nous reſtent à décrire. La Ville étant bien déſinfectée & entierement purgée de toute infection, le bon ordre ne permettoit pas que l'on y ſouffrit aucun malade, non plus qu'à la campagne, auſſi les faiſoit-on enlever dès le mois de Janvier, pour les tranſporter dans les Hôpitaux : on fût encore plus exact dans les mois ſuivans. Mais de peur que la honte ou la peine que certains malades auroient pû ſe faire d'être tranſportés dans les Hôpitaux, ne les

obligeât à se cacher, & n'exposa ceux de la maison, & les autres parens & voisins à s'infecter, Mr. le Commandant toûjours plus attentif à prévenir tous les abus, rendit diverses Ordonnances, pour obliger toute sorte de personnes qui tomberoient malades à la Ville ou à la Campagne, de se déclarer aux Commissaires, & ceux-ci à les faire visiter par les Medecins, & sur leur raport les faire transporter à l'Hôpital: ces abus devenant d'une plus grande consequence, à mesure que la Ville devenoit plus saine; il renouvella ces Ordonnances par celle du premier Mars, dans laquelle il ordonne la même chose *sous peine de la vie irremissiblement*. Et enjoint aux parens & autres personnes de la maison & à toute autre, qui aura connoissance desdits malades, de les déclarer aux Commissaires, *sous la même peine, & en outre la confiscation de tous les meubles & effets de leurs maisons & bastides*. Avec de pareils ordres, il étoit difficile qu'il resta aucun malade dans la Ville. En effet on n'y en vit plus aucun: à peine en tomboit-il

quelqu'un dans le mois, & c'étoit toujours sans aucune suite pour le reste de la famille, qu'on ne laissoit pourtant pas de mettre en quarantaine dans un lieu destiné, & cela pour une plus grande sûreté. Nous avons déja remarqué que sur la fin la maladie étoit moins contagieuse, & qu'il y avoit moins de risque a aprocher les malades. Je sçai bien que les Medecins me feront mon procès là-dessus; car enfin comment concevoir qu'une même maladie produite & entretenuë par la même cause, soit moins contagieuse sur la fin de la constitution épidemique, que dans les commencemens, & dans sa vigueur? C'est de quoi je m'embarrasse fort peu; c'est à eux a en trouver la raison, & en attendant qu'ils l'ayent trouvée, ils agréeront que je m'en tienne à l'experience, qui en matiere de peste, prévaut à tous les raisonnemens. L'état des Hôpitaux diminuoit à vûë d'œil, & il n'étoit grossi que par les malades de la Campagne. Dans celui de la Charité, on reçût en Fevrier 54. malades, & il en sortit 63. convalescens, au commencement de

Mars, on trouva à propos de fermer cet Hôpital, & d'en tranſporter le reſte des malades, qui montoit à 110. dans celui du Mail. Pendant les cinq mois que cet Hôpital a ſubſiſté, c'eſt-à-dire depuis Octobre juſques en Fevrier incluſivement, on y a reçû en tout 1013. malades, deſquels il en eſt mort 545. Il eſt ſorti pendant ces cinq mois 468. convaleſcens, & ces deux nombres font celui de 1013. Voilà preſque la moitié des malades ſauvés, c'eſt l'effet des bons ſoins & de l'aplication de ceux qui dirigeoient cet Hôpital, & de ceux qui y traittoient les malades. La diminution du mal ne fût pas moins ſenſible dans l'Hôpital du Mail, car on n'y reçût en Fevrier que 33. malades de la Ville, & 91. du Terroir, en tout 124. Il en mourut de ceux-là 15. & de ceux-ci 53. en tout 68. par où l'on voit que l'on commençoit à joüir du calme que la diminution inſenſible de la maladie ſembloit nous promettre d'un mois à l'autre.

Cependant le ſecours du bled que le Souverain Pontife nous envoyoit,

étant arrivé, Mr. l'Evêque ſe mit en état de le diſtribuer aux pauvres, & pour le leur rendre plus commode, il trouva à propos de le convertir moitié en pain & moitié en argent, faiſant diſtribuer l'un & l'autre dans les Parroiſſes de la Ville, & dans tous les quartiers de la campagne; & pour nous donner lieu de marquer nôtre reconnoiſſance envers nôtre bienfacteur, par ſon Mandement du 15. Fevrier, il ordonna des prieres pour le Souverain Pontife, qui ont continués juſqu'à Pâques: il en ordonna encore après ſa mort, & de plus un ſervice ſolemnel dans toutes les Egliſes. Non content d'entretenir toûjours l'eſprit de pieté dans les fidéles, il voulut nous donner encore des preuves bien màrquées de ſon zele pour la ſanté publique, conſiderant que dans un tems de maladie, le maigre & les mauvais alimens peuvent être à pluſieurs une occaſion de la contracter; par ſon Ordonnance du 24. du même mois, il nous permit l'uſage de la viande quatre jours de la ſemaine, ſubſtituant à cette abſtinence l'obligation de faire certai-

nes prieres particulieres, & cela après en avoir conferé, dit-il, avec des Casuistes & des Medecins : en se relâchant ainsi de la severité de l'abstinence du Carême, il tâcha de fléchir la colere du Ciel par les exercices de pieté les plus propres a l'appaiser, & à inspirer aux fidéles des sentimens de componction & de pénitence : le 4. Mars il commença une neuvaine à St. François-Xavier dans l'Eglise des PP. Jesuïtes de St. Jaume, pour obtenir par l'intercession de ce Saint la cessation de nos maux ; & le 21. du même mois il en commença une autre au Sacré Cœur de JESUS, dans l'Eglise des PP. Capucins, pendant laquelle il fit une retraite de dix jours, portant tous les jours le St. Sacrement à l'Autel, qui étoit à la porte de cette Eglise, d'où il faisoit un discours au Peuple assemblé en foule dans la place qui est au-devant de l'Eglise ; il disoit la sainte Messe, donnoit la Communion aux Fidéles, & ensuite la Benediction du St. Sacrement. Il fit ensuite une Mission aux Soldats, leur prêchant soir & matin. La vraie charité ne cesse jamais d'agir ; quand

quand elle n'a plus de malades à ſecourir, elle ſçait ménager les moyens d'inſtruire les Fidéles & de les édifier.

Le calme de la maladie ne raſſûroit pas entierement le monde; on le regardoit encore comme l'effet de la ſaiſon; on croyoit que le froid avoit ſeulement amorti la peſte ſans la détruire, & on attendoit le mois de Mars pour voir ſi le renouvellement de la ſaiſon ne produiroit point celui de la maladie. Il arriva ce nouveau mois, & dans celui-ci ni dans ceux qui le ſuivirent, nous n'eumes point de nouveaux troubles. Un ſeul malade fit quelque bruit dans la Ville au commencement de Mars. C'eſt la femme d'un Capitaine de Vaiſſeau appellé Rouviere. Elle revenoit de la Campagne, où elle avoit fréquenté dans quelque Baſtide ſuſpecte: peu de jours après ſon entrée dans la Ville, la voilà priſe du mal, ſans que ſes parens s'en méfient. Ils appellent un Medecin de la Ville, qui le leur déclare; le Commiſſaire du quartier lui envoit un des Medecins étrangers, qui avoit ſon département. Il ſoûtient que ce n'eſt pas la peſte, il

la saigne largement, & la traitte comme une maladie ordinaire ; le bubon paroît, & la malade meurt, & l'un & l'autre justifient le jugement du premier Medecin. Elle avoit déja été transportée dans l'Hôpital du Mail, & les parens mis en quarantaine, d'où ils sortirent sains & sauves. Tout ce que fit la nouvelle saison, ce fût de nous donner des malades pestiferés d'une espece nouvelle, je veux dire les rechutes ; on étoit déja revenu de cette prévention que le mal ne pouvoit se prendre qu'une seule fois ; car on avoit vû quelques rechutes dans le cours, dans le fort même de la maladie : quelques-unes étoient venuës, dès que le malade avoit été guéri du premier mal, & d'autres long-tems après, par des excès qu'il avoit fait ; mais les exemples en étoient si rares, qu'on les auroit aisément comptés. Elles furent plus fréquentes dans la suite ces rechutes, & sur tout dans le mois de Mars, que nous décrivons.

Il faut se rappeller ce que nous avons dit ci-dessus que dans le fort du mal, mais sur tout sur la fin du se-

cond periode, & pendant le troisiéme, plusieurs avoient eu le mal benin & des éruptions si favorables, qu'elles n'avoient donné aucune suppuration, ce qui doit s'entendre principalement des bubons, qui disparoissoient en peu de jours, & se terminoient par une heureuse resolution, sans aucun symptome fâcheux pour le malade. Plusieurs de ceux-là essuyerent dans le Printems une nouvelle atteinte du mal, soit par la revolution que la nouvelle saison faisoit dans les humeurs, soit par d'autres raisons que nous laissons aux Medecins à déduire : voici ce qui donna lieu de découvrir ces nouveaux malades. On tint dans l'Arsenal un conseil pour examiner si l'on renvoyeroit les équipages des Galeres. Dans ce Conseil, un des Chirurgiens de la Marine representa que plusieurs femmes des gens de ces équipages, n'ayant eu qu'un mal leger, pourroient facilement le reprendre & le communiquer à leur mari, & que l'on commençoit à voir en Ville quelques-uns de ces malades par rechute. Mr. de Langeron, que les soins pour

la Ville n'empêchoient pas de les donner encore au ſervice des Galeres, dit à ce Chirurgien de lui donner un memoire là-deſſus ; il le fit : ce memoire diſtinguoit trois ſortes de malades, dont il falloit craindre les rechûtes. 1°. Ceux dont les bubons n'ayant été ouverts que par une ſimple ponction, ſans aucune ſupuration complette, étoient reſtés fiſtuleux. 2°. Ceux dont les bubons n'avoient donné qu'une legere ſupuration de quelques jours, dans leſquels la glande n'a été ni détruite, ni emportée, ni pourrie par la ſupuration. 3°. Ceux dont le bubon n'a du tout point ſupuré, dont la glande eſt encore tumefiée, & dont la matiere n'a pas été divertie par aucune évacuation ſenſible, ni par les purgatifs ; & il fit voir que dans ces trois cas la maladie pouvoit reſſuſciter, & les malades tomber en rechûte. Ce memoire fût remis à Mr. Deidier, qui par l'abſence de Mrs. Chicoyneau & Verny, ſe trouvoit à la tête des Medecins : celui-ci ſe perſuadant que ce memoire avoit été donné par quelque Medecin de la Ville, crût que

c'étoit ici une occaſion favorable, pour achever de les confondre, & pour confirmer les impreſſions que lui & ſes collegues avoient déja données contre eux par leur nouvelle doctrine ſur la maladie & ſur la contagion. Il convoqua dans la maiſon de Mr. le Commandant, & par ſon ordre une aſſemblée generale de tous les Medecins & Chirurgiens qui ſe trouvoient dans la Ville. On doit juger quelle fût la ſurpriſe des Medecins de Marſeille de s'y voir appellés, eux qu'on avoit toûjours negligé & éloigné de ces ſortes d'aſſemblées, quelque affaire qui s'y fût traittée. Prévenus du deſſein de ce Profeſſeur, ils ne laiſſerent pas de s'y trouver.

Dans cette aſſemblée, Mr. Deidier fit lire le memoire par un des plus jeunes Medecins étrangers, qui après cette lecture, ouvrit les opinions par un diſcours préparé & apris par cœur, dans lequel il s'efforça de prouver que l'Auteur du Memoire ne paroiſſoit pas initié dans les principes de la Medecine, & de la veritable Chymie, que les fermens ſe détruiſant par la fermentation, & les ma-

lades énoncés dans les trois cas du Memoire, ayant souffert une fermentation par la fiévre pestilentielle, ce ferment étoit détruit en eux, & ne pouvoit plus ressusciter. Tout le reste de son discours ne roula que sur ce principe, & il fût debité avec un air de confiance, qui lui promettoit les suffrages de toute l'Assemblée. Après lui Mr. Deidier opina, en confirmant ce qu'avoit dit ce Medecin, & se contentant d'ajoûter à ces raisons celle qu'il tira de l'honneur de la faculté, par laquelle il invita tous les autres à se réünir en un même sentiment; ce qu'ils firent tous, à la reserve des Medecins de la Ville, qui crurent ne devoir opposer à ces brillantes raisons, que l'experience qui doit seule décider des cas de peste.

Si quelque connoissance de Physique pouvoit nous donner droit d'entrer dans ces mysteres de Chymie, que l'Auteur du Memoire avoit paru ignorer, nous remarquerions volontiers qu'il n'est pas generalement vrai que les fermens se détruisent par la fermentation, ils ne font quelquefois que s'engager dans des sels contrai-

res comme dans des gaines, avec lesquels ils composent un troisiéme sel, ou bien ils s'embarrassent dans des matieres visqueuses ou sulphureuses, qui les lient comme des entraves, & dans ces deux cas ils peuvent se débarrasser & ressusciter de nouveau, ou par leur propre mouvement, ou par l'action de quelqu'autre corps, ou par quelque mouvement étranger, qui surviendra à cette humeur. C'est ainsi que le ferment pestilentiel renaît de ces bubons, dont il est parlé dans le Memoire ci-dessus. En effet, on vit paroître dans ce mois de Mars quantité de ces rechûtes. Il est vrai qu'elles ne sont guéres arrivées qu'à de petites gens, parce que ce sont ceux-là qui s'étoient le plus négligés, tant dans le traittement de la maladie, que dans les précautions qu'il falloit prendre, pour en prévenir le retour. On en peut juger par l'état de l'Hôpital du Mail, où l'on reçut dans le mois de Mars 127. malades de la Ville, & 67. du Terroir, en tout 194. on eut en ce mois dans cet Hôpital 8. morts de la Ville, & 57. du Terroir, en tout 65. ce qui fait voir

que la plûpart de ces malades de la Ville n'étoient que des rechûtes, qui étoient moins dangereuſes que le premier mal, & par conſequent moins contagieuſes : elles n'étoient pourtant pas tout-à-fait exemptes ni de danger, ni de contagion, car on en a vû mourir pluſieurs, & d'autres communiquer le mal, les femmes & les maris ſe les donner réciproquement.

Pour faire ceſſer ces rechûtes, qui étoient preſque les ſeuls malades, qui nous reſtoient ; on fit afficher un Avis, par lequel il invitoit tous ceux qui avoient des reſtes de la maladie, à ſe déclarer avec offre aux pauvres de les faire traitter aux dépens de la Ville, & avec permiſſion aux riches de ſe faire traitter dans leurs maiſons. On aſſigna aux premiers un endroit, où l'on mit des Chirurgiens pour les panſer & médicamenter, & par tous ces ordres ſi ſagement reglés, malgré l'avis des Medecins étrangers, on diſſipa ces reſtes de la maladie, qui ne finit pourtant pas ſi bien, que l'on ne vît encore quelque malade ; car au commencement d'Avril, un Marchand appellé Galien revenu de la Campa-

gne avec toutes les précautions prescrites par les Ordonnances du Commandant, eût quelques jours après sa servante malade, & comme on ne la crût atteinte que d'une maladie ordinaire, il l'envoya à l'Hôtel-Dieu: où sa maladie donna le change au Medecin de la Ville, qui en étoit chargé, & qui ne laissoit pas de s'en douter. Il est vrai que cette servante affectoit une contenance gaye, & qu'elle cachoit tous les symptomes, sur lesquels on l'interrogeoit: mais quelques jours après la femme du Marchand étant tombée malade, on ne douta plus que la servante ne fût aussi attaquée du mal, qui ne tarda pas à se manifester par un bubon, dès qu'elle fût à l'Hôpital du Mail, où elle fût portée, & où elle mourut peu de jours après. On y porta aussi la maîtresse, qui fût plus heureuse que la servante. Pour prévenir ces mépriſes, qui étoient presque inévitables dans un tems, où le mal radouci ne se montroit pas d'abord dans sa violence naturelle, on établit un Hôpital d'entrepôt dans le Couvent de l'Observance, où les malades suspects

étoient portés avant que d'aller à l'Hôtel-Dieu, & où on les laiſſoit quelques jours, pour donner au mal le tems de ſe mieux déclarer. Tant on étoit attentif à prévenir tout ce qui pouvoit favoriſer le retour de cette funeſte maladie.

On avoit lieu néanmoins de ſe raſſûrer dans le mois d'Avril, car les maladies ordinaires qui avoient ceſſé pendant la peſte, commencerent à reprendre le deſſus, & à reparoître ſelon le cours ordinaire; il s'éleva même en ce tems-là une nouvelle maladie, qui fût comme épidemique, c'étoient des éreſipeles qui paroiſſoient être une ſuite de la peſte: car les Medecins diſent que la peſte finiſſant, dégenere toûjours en quelque maladie maligne, comme fiévre maligne, petite verole, &c. La nôtre parut donc avoir dégeneré en éreſipeles, rougeoles, & autres maladies, avec des éruptions cutanées: elles ne furent pourtant pas funeſtes, car preſque tous les malades guériſſoient: l'état de l'Hôpital des peſtiferés diminua conſiderablement ce mois ici, car il n'y entra que 19. ma-

lades de la Ville, & 65. du Terroir, en tout 84. dont il en mourut 13. de la Ville, & 57. du Terroir, en tout 70. La proportion qu'il y a toûjours eûë entre la Ville & le Terroir, par raport au tems que le mal y a commencé, nous fait voir que le nombre des malades de la Campagne ne fût grossi ce mois ici que par les rechûtes semblables à celles qui avoient paru dans la Ville le mois précedent. Tout cela pourtant ranima la confiance du peuple, qui commença à se répandre & à se communiquer plus librement. Mais les Fêtes de Pâques aprochant, Mr. l'Evêque ne trouva pas à propos, de se trop confier à cette libre communication, & il differa le devoir de la Communion Paschale jusques à la Fête de l'Ascension. On commença pourtant dès la Semaine Sainte à celebrer l'Office Divin dans toutes les Eglises portes fermées; & le jour de Pâques, le peuple emporté par un zele de devotion, & par une pieuse avidité d'entendre l'Office Divin, fit irruption en plusieurs Eglises, & sur tout à la Cathedrale, & s'y assembla en foule,

Mr. le Commandant craignant les ſuites de cette grande communication dans des lieux enfermés, fit mettre le lendemain des Gardes aux portes des Egliſes, pour empêcher le peuple d'y entrer, & Mr. l'Evêque, pour ſatisfaire en quelque maniere à ces pieux empreſſemens, dit la Meſſe ce jour-là à un Autel dreſſé au milieu du Cours, & continua de la dire les jours de Fête, & les Dimanches ſuivans, tantôt à l'une, tantôt à l'autre de nos Places publiques. Il voulut bien même ne pas interrompre l'ancienne coûtume qu'il a de porter le Viatique à tous les malades dans chaque Parroiſſe, pendant la quinzaine de Pâques.

Le mois de May fût encore plus tranquille; le monde ſe répand toûjours avec plus de liberté, les femmes ſortant de leurs retraites, commencent à orner nos ruës, & à faire ceſſer cette affreuſe ſolitude, qui les rendoit ſi triſtes; elles frequentent les promenades, & rendent au Cours & au Port leurs embeliſſemens ordinaires. Les aſſemblées ſont ouvertes, les cotteries ſe réüniſſent, on renoüe les

parties de plaisirs ; en un mot, on commence à se rendre les devoirs d'amitié & d'honnêteté, que la contagion avoit entierement abolis. Nos Citoyens que la crainte du mal avoit dispersé dans les Provinces voisines, se rendent à leur famille & à leur Patrie, les uns pour y venir reprendre leurs affaires, les autres pour recueillir des successions imprévûës : bientôt la Ville reprendroit son ancien lustre, si la terreur du mal répanduë dans tout le Royaume, portée même chez les étrangers, ne tenoit encore son commerce suspendu. Les Négocians impatiens de le renoüer, & de reparer leurs pertes, s'assemblent tous les jours auprès de la Loge, quoique fermée, & y traittent les affaires en pleine ruë. Ce ne sont plus ces vastes projets, ni ces grandes entrepriſes, qui inondoient les pays lointains de nos marchandises. On n'y fait plus que de petites négociations capables d'entretenir, mais non pas d'avancer la fortune d'un Marchand. Ce commerce ainsi resserré fit comprendre de quelle importance il est de prévenir un malheur, qui après

l'avoir tout-à-fait interrompu pendant ſa durée, le contraint & le borne encore pour pluſieurs années.

Il ne paroît point dans ce mois de malades de conſideration, quelques-uns de la Campagne, quelques rechûtes en Ville, & quelque nouveau de loin en loin. L'Hôpital des Peſtiferés ſe reſſent de cette diminution; on n'y reçoit que 52. malades de la Ville ou de la Campagne, & on n'en perd que 39. La plûpart de ces malades & de ceux du mois ſuivant, ne ſont pas dans le cas de peſte; car toutes les maladies venoient alors avec quelque éruption cutanée, qui dénuée des autres ſymptômes internes, ne pouvoit pas caractériſer une veritable peſte. On penſe déja à remercier les Medecins & Chirurgiens étrangers, qui depuis long-tems ne faiſoient que groſſir le nombre des gens oiſifs dans les promenades publiques, & ne s'occupoient qu'à recueillir les fruits de leurs travaux paſſés. On demande des Paſſeports pour eux à Mr. de Roquelaure Commandant en Languedoc, qui leur aſſigne un lieu de quarantaine dans cette

Province. On rapelle d'Aix Mrs. Chicoyneau, Verny, & Souliers, pour qu'ils puissent s'embarquer avec les autres; & comme ils viennent d'une Ville moins saine que Marseille, ils ne sont reçûs que dans les Infirmeries. Ils partirent donc tous ensemble, pour aller faire quarantaine dans un Port sain de cette Province; ce fût à la Ciotat, où ils commencerent à prêcher leur doctrine relachée sur la contagion, dont ils ne raporterent d'autre fruit, que le chagrin de se voir resserrés par une bonne barriere, & sequestrés de tout commerce avec les habitans de cette Ville, tant cette doctrine trouva de créance dans leurs esprits.

Enfin dans le mois de Juin on fût presque entierement rassuré sur la crainte du retour de la maladie, surtout quand on vit passer toutes les revolutions des saisons, sans qu'elle parut ressuscîter. On vit passer le tems du solstice, & la St. Jean, sans aucun nouveau trouble. Il n'y avoit plus dans l'Hopital des Pestiferés que 43. malades, presque tous convalescens; on n'y en avoit reçu jusqu'alors que

26. ou de la Ville ou de la Campagne, parmi lesquels il y avoit plusieurs rechûtes & quelques scorbutiques ; enſorte qu'il n'y avoit parmi eux que très-peu de nouveaux malades pestiferés, & il n'y mourut en ce mois que 20. malades; cependant cette securité fût un peu alterée par huit nouveaux malades, qui tomberent du 25. au 29. Chacun crût voir la peſte ſe rallumer par les chaleurs de l'Eté dans tous les quartiers de la Ville ; on commence déja à faire de nouveaux préparatifs pour repartir & ſe retirer à la Campagne ; mais ils devinrent inutiles par les nouvelles attentions que l'on donna à tous ces malades, leſquelles firent reconnoître que la plûpart n'étoient pas de veritables cas de peſte, ce qui raſſura toute la Ville. Comme nous n'avons donné l'état de l'Hopital du jeu de Mail que par mois, nous avons crû devoir les réünir ici. Depuis le 4. Octobre qu'il fût ouvert juſques au dernier Juin, qui eſt la fin de nôtre Hiſtoire, on reçut dans cet Hôpital des Peſtiferés 1512. malades, dont il en eſt mort 820. Tout le reſte ayant heu-

reuſement rechapé par les ſoins des Directeurs, & par l'aplication du Medecin & des Chirurgiens.

Il nous reſteroit à rendre un compte exact du nombre des perſonnes que la peſte a fait perir dans cette Ville. Nous nous flattions de pouvoir le donner ſur le dénombrement que les Commiſſaires en ont fait dans toutes les Parroiſſes; mais la maniere dont on a procedé à ce dénombrement, ne nous permet pas de nous y tenir. Dans quelques Parroiſſes on n'a pris que le nom de ceux qui ſont morts dans les maiſons & dans la ruë, à la vûë des voiſins, & on n'a pas marqué ceux qui s'étant diſperſés, ſont morts en d'autres ruës, dans les Places publiques, à la Campagne, dans les Hôpitaux, & en d'autres maiſons où ils s'étoient retirés. Quelques Commiſſaires ayant voulu repaſſer leur département, ont trouvé des omiſſions conſidérables. Il étoit même difficile que dans ces maiſons où il y avoit pluſieurs familles très-nombreuſes, un ſeul qui eſt reſté pût ſe rapeler tous ceux qui les compoſoient. Combien de maiſons de ſuite entie-

rement déſertes, où tout avoit péri ? Quelle aparence que les voiſins les plus éloignés puſſent ſçavoir le nombre de toutes ces familles éteintes ? Combien d'étrangers, de gens inconnus, d'autres qui n'avoient point de domicile fixe, ni de demeure certaine ? Combien de gens obſcurs, inconnus aux plus proches voiſins ? Combien d'enfans entre les mains des Nourrices diſperſées, & ignorés de tous les voiſins. Tous ces gens-là manquent dans ce dénombrement, qui a été fait dans toutes les Parroiſſes, & qui ſe monte à 30000. ames ; ainſi en y ajoûtant tout ce qu'on voit y manquer, nous pouvons, ſans rien exagerer, le faire monter à 40000. Celui du Terroir va tout au moins à 10000. ce qui feroit en tout 50000. ames. On trouve à peu près le même nombre, quand on fait ce dénombrement par un calcul proportionel ſur le nombre des morts, dont on avoit tenu un compte exact jour par jour juſques vers le 15. du mois d'Août, en ſuivant les proportions, ſelon leſquelles la mortalité eſt allée croiſſant juſques au 15. Septembre,

& de là toûjours en diminuant jusques à la fin de la contagion.

Mais pour donner une idée encore plus juste de cette mortalité générale, il n'y a qu'à la regler à proportion sur celle des differens Corps des Arts & Mêtiers. Nous allons en raporter quelques-uns, qui serviront d'exemple & de regle. De cent Maîtres Chapeliers fabricants, il en est mort cinquante trois. De trois cens Garçons, qu'on appelle communement Compagnons, qui étoient dans la Ville, les autres ayant fuï, il n'en est resté que trente. Il est mort quatre vingt quatre Ménuisiers, sur cent trente-quatre qu'ils étoient. Les Tailleurs qui étoient au nombre de cent trente-huit, ont perdu soixante dix-huit Maîtres. Les Cordonniers qui étoient au nombre de deux cens, il en est mort cent dix; & les Savetiers sont reduits à cinquante de quatre cens qu'ils étoient. De cinq cens & quelques Massons, il en a peri trois cens cinquante. Si nous descendons dans les états plus bas, comme les Crocheteurs, les Porteurs de Chaises, &c. nous trouverons qu'à peine il en

eſt reſté de ſix parts une. C'eſt bien pis de leurs familles, car les femmes & les enfans étoient bien plus ſuſceptibles du mal que les hommes: on peut juger, par là quelle a été la mortalité génerale qu'on peut aſſûrer avoir enlevé la moitié de nos Habitans.

Enfin le jour de la Fête de Dieu, qui étoit le 12. Juin, on fit la Proceſſion génerale du St. Sacrement, à la maniere ordinaire, avec un grand concours de peuple, à qui on ne permit pourtant pas d'entrer dans l'Egliſe. Les Parroiſſes firent auſſi leurs Proceſſions particulieres dans le cours de l'Octave; & le 20. du même mois, jour auquel Mr. l'Evêque avoit indiqué la Fête du Sacré Cœur de JESUS, qu'il avoit voüée ſolemnellement dans le mois d'Octobre, par ſon Mandement inſeré cy-deſſus; ce jour-là, dis-je, il fit célebrer cette Fête avec toutes les ſolemnités que l'Egliſe pratique en ſemblables occaſions. Il fit encore une Proceſſion génerale, dans laquelle il porta le St. Sacrement, ſuivi d'une foule de peuple, dont la communication ne cau-

sa point de nouveaux désordres. Ainsi ce calme, qui se soûtenoit depuis le mois d'Avril, malgré les communications les plus libres, malgré toutes les revolutions des saisons, fit regarder la contagion comme finie depuis ce tems-là. En effet le retour des maladies ordinaires dès le mois d'Avril, l'aparition de quelques autres dans lesquelles la peste a coûtume de dégenerer en finissant, l'heureuse liberté avec laquelle on aprochoit les malades, qui ne paroissoient que de loin en loin, nous confirmerent non seulement la cessation de la peste, mais encore celle de toutes les suites. Cependant la peste semble donner toûjours le ton à toutes les autres maladies, elles retiennent encore quelque caractére du mal dominant, ce qui donne quelquefois le change à ceux qui sont commis à la visite des malades, & leur fait prendre pour peste ce qui n'en est qu'une suite très-éloignée, sans considerer qu'un seul symptôme dénué de tous les autres, ne suffit pas pour caractériser la maladie; néanmoins ces sortes de malades sont sequestrés, & leur

enlevement excite de tems en tems quelque trouble dans la Ville, mais on se rassûra dans la suite, & on distingua les malades pestiferés de ceux qui n'étoient atteints que d'une maladie ordinaire, quoi qu'elle poussa en dehors quelque éruption cutanée, & qu'elle emprunta quelque symptôme de la maladie contagieuse. Toutes ces raisons semblent nous permettre de regarder la contagion comme finie au mois de Juin; quelques malades qui pourroient encore survenir du caractére de ceux, dont nous venons de parler, ne sçauroient faire une continuation de la maladie. Puisqu'on a vû des pestes passées traîner après elles de longues suites, qui donnoient de tems en tems quelques allarmes, comme nous avons eû depuis quelque mois, mais qui n'ont jamais marqué un veritable retour de la maladie, ni une rechûte générale. Nous esperons que le Seigneur voudra nous en garantir, & que le bon ordre qui regne à present dans la Ville, nous mettra à couvert de ce nouveau malheur.

Ainſi finit cette peſte ſi rapide dans ſes progrès, ſi violente par ſes accidents, ſi terrible par ſes ravages, ſi ruineuſe par ſa durée, ſi funeſte à tant de familles; cette peſte qui a enlevé la moitié de nos habitans, & a laiſſé le reſte dans le deüil & dans la déſolation, qui a fait en même tems un triſte déſert d'une Ville la plus peuplée, & a reduit dans la derniere miſere un peuple glorieux de ſon opulence & de ſes richeſſes. Il doit ſa délivrance, & la ceſſation de ce terrible fleau à la miſericorde du Seigneur, qui a bien voulu apaiſer ſa colere aux vœux de ſon Evêque, à la ſageſſe d'un Commandant, à la vigilance des Magiſtrats, au zele des Citoyens qui les ont aſſiſtés, aux prieres & aux aumônes des gens de bien, à celle du Souverain Pontife d'heureuſe mémoire, de pluſieurs Evêques du Royaume, aux ſoins d'un Intendant toûjours attentif à toutes ſes neceſſités, enfin aux liberalités de l'illuſtre Prince qui nous gouverne, & aux nouveaux ſecours qu'il vient de nous accorder. Heureux ſi le ſouvenir de nos malheurs paſſés

peut nous ſervir de regle pour l'avenir, nous inſpirer de ſages précautions, & nous être un motif, pour ne plus irriter la colere du Seigneur.

FIN.

OBSERVATIONS

Sur la maladie contagieuse de Marseille.

ON ne se propose que de donner quelques Observations générales, fondées sur des faits & des experiences bien averées; c'est pourquoi on n'entrera ici dans aucun examen sur la nature du mal & sur sa cause, ni dans aucune explication des symptômes; on ne rendra pas même raison des changemens frequens qui arrivent dans le cours de la maladie, ni des observations qu'on en a faites; toutes ces choses se présenteront d'elles-mêmes à ceux qui sont initiés dans nos misteres: on se dispensera encore de marquer l'origine du mal, & d'en suivre les progrès, cela est tout-à-fait étranger & inutile au but qu'on se propose; on va seulement en distinguer les periodes, & en marquer le tems, parce qu'ils influent dans la connoissance de la maladie.

Elle commença cette maladie au

commencement de Juillet chez des pauvres gens, & dans une ruë qui n'eſt habitée que par de menu peuple. Le premier malade n'eût qu'un ſimple charbon; quelques jours après d'autres dans la même ruë furent attaqués de fiévres, qu'on crût ſimplement malignes avec des puſtules gangreneuſes, & moururent.

Inſenſiblement le mal pullula dans cette ruë, les ſymptômes de malignité, & les marques exterieures de contagion ſe multiplierent avec les malades, juſques à ce que la choſe éclatat par une plus grande mortalité en un même jour, ce qui fût environ le 20. de ce même mois.

En peu de jours le mal ſe communiqua dans les ruës voiſines; & à l'entrée du mois d'Août il fût répandu dans tous les quartiers, avant le 10. du mois preſque dans toutes les ruës, & enfin au milieu du mois preſque dans toutes les maiſons de la Ville; tout le reſte de ce mois, & pendant tout Septembre, la maladie a été d'une violence extraordinaire, & a fait un affreux carnage.

Dans le mois d'Octobre le mal

s'eſt adouci, il a été moins mortel, & le nombre des malades moins grand, ce qui alla toûjours en diminuant les mois ſuivants. On peut donc fixer le premier periode du mal, ou ſes commencemens, au mois de Juillet; le ſecond ou ſa vigueur, à ceux d'Août & de Septembre; le troiſiéme, à celui d'Octobre & de Novembre; & le quatriéme, à ceux de Decembre & Janvier: ce qui a paru les mois ſuivants, a plûtôt été les ſuites qu'une continuation du mal.

Tout ce que nous avons à dire ſur la nature de la maladie, c'eſt qu'il n'y en eût jamais de plus maligne, de plus contagieuſe, ni de plus funeſte; & on oſe aſſûrer, que de toutes celles que les Hiſtoriens raportent, que les Auteurs de Medecine décrivent, & que nos Négociants & nos gens de mer ont vû dans les differentes Contrées du Levant; aucune n'a été ſi rapide dans ſes progrès, ni ſi violente dans ſes effets que celle-ci.

Il eſt évident que la cauſe de ce mal n'eſt autre qu'un venin qui ſe communique par contagion. Nous laiſſons dire à ceux qui ne voient la

maladie que de loin, que c'eſt une fiévre maligne ordinaire cauſée par les mauvais alimens, & par la miſere, comme étoient celles qui ravagerent certaines Villes du Royaume il y a quelques années; ce n'eſt plus le bas peuple qui a ſouffert par la diſette, que l'on voit attaqué de ce mal, c'eſt toute une Ville, & ceux qu'un état aiſé avoit garanti des incommodités de la diſette, n'ont pû ſe ſauver de l'incendie génerale. Toutes ces grandes idées des ſiſtêmes modernes s'évanoüiſſent à la vûë de nos malades, & la theorie la plus rafinée ſe trouve déconcertée, quand il faut mettre la main à l'œuvre.

Il ſeroit difficile de déterminer la nature de ce venin à la maniere dont il agit dans le ſang : accoûtumés à tout raporter à nos idées, & ne connoiſſant que deux manieres dont le ſang peut être alteré & ſe corrompre, on demandera d'abord ſi ce venin diſſout le ſang, ou bien s'il le fige & le coagule. La bizarrerie des ſymptômes a fait qu'on n'a pû s'aſſûrer préciſément ni de l'un ni de l'autre, & que même on a crû voir ces deux

états du sang se succeder souvent dans le même malade; on n'a pas pû fonder aucun jugement solide sur la vûë du sang dans la palete, ayant paru dans les uns d'une consistance naturelle, dans les autres peu lié & plus liquide, & dans d'autres tout-à-fait coüeneux & inflammatoire, dans les uns tout-à-fait figé, en sorte qu'il n'en sortoit pas une goute par l'ouverture de la veine, dans les autres entierement dissous & fondu. Mais comme on ne doit pas croire que le sang ne soit susceptible que de ces deux sortes d'alterations que nous connoissons, & qu'il peut y en avoir une infinité d'autres que nous n'avons pas encore découvertes, il est probable que ce venin altere le sang & le corrompt d'une de ces manieres qui nous sont inconnuës, nous laissons à des Physiciens plus curieux & plus habiles à la deviner.

Il n'est pas moins difficile de déterminer la nature de ce venin, la même varieté des symptômes rend incertains tous les raisonnemens que l'on pourroit faire là-dessus; cependant comme ses effets les plus ordinaires

ſont les irritations, les chaleurs, les agitations violentes, on peut croire qu'il tient de la nature de l'acre. Nous paſſons legerement ſur des choſes qui ſont hors des bornes que nous nous ſommes preſcrites.

L'ouverture des cadavres n'a rien découvert de particulier ſur la nature du mal, ni ſur ſa cauſe : dans les uns tout a paru dans un état naturel, & dans les autres on n'a trouvé que quelques legeres inflammations dans le bas ventre, qui étoient certainement les dernieres productions de la maladie.

Elle eſt ſouvent précedée cette maladie de dégoût, de nauſées, & de vertiges, de douleurs dans les jambes; quelquefois elle ſaiſit bruſquement ſans aucune incommodité précedente; elle ſe déclare preſque toûjours par un petit friſſon, par des maux de cœur, des nauſées, des vomiſſemens, & le mal de tête, ou des vertiges & des étourdiſſemens : à ce friſſon ſuccede une fiévre des plus vives & des plus fortes, avec une chaleur acre & brûlante. La violence du mal répond toûjours à celle des ſymptômes qui l'annoncent, en ſorte que

si le froid est long, le mal de tête & le vomissement violens, on doit s'attendre à une grande maladie : quelquefois ce mal a commencé sans aucun symptôme par une petite fièvre, qui veritablement augmentoit bientôt ; & ces heureux commencemens étoient presque toûjours d'un bon augure pour le malade.

On voit par-là que nous n'avons eu que deux sortes de malades ; sans entrer dans des distinctions scrupuleuses, qui en multipliant les especes du mal, ne servent qu'à en donner des idées plus confuses, bien loin de l'éclaircir. Les uns avoient le mal benin & leger, les autres l'avoient violent, les uns & les autres avec ou sans éruptions exterieures. Nous n'avons rien à dire des premiers, ils guérissoient d'eux-mêmes, & presque sans aucun secours de l'art ; car ceux qui ne poussoient rien au-dehors, voyoient terminer leur fièvre en quatre ou cinq jours par un doux purgatif, ou par une sueur qui succedoit à l'operation d'un leger émetique, quand il avoit été indiqué Ceux en qui la nature faisoit un génereux effort pour se-

coüer le joug du venin, avoient le plaisir de voir leurs bubons venir d'eux-mêmes à une heureuse supuration, ou presque sur le champ, ou bien long-tems après dans 20. 30. jours, sans que pendant tout ce tems-là ils ressentissent aucune incommodité : d'autres encore plus heureux les voyoient disparoître & se resoudre insensiblement, sans user d'aucun remede ni d'aucun purgatif, & cela sans aucune incommodité, & avec une parfaite integrité de toutes leurs fonctions ; mais ceux-là faisoient le plus petit nombre, quoi qu'on en dise : car si on considere qu'il n'a pas échapé la moitié des malades, & que parmi ceux qui ont été sauvés, plusieurs ont eu le mal violent, on reconnoîtra aisément que cette premiere sorte de malades ne peut pas avoir été si nombreuse.

La seconde espece de malades a éprouvé toute la rigueur du mal, les uns par des morts subites, sans auprécedente ; les autres par des morts cune maladie promptes, en six ou huit heures de maladie, d'autres en 24. heures, & le plus grand nombre en deux ou trois jours, & c'étoient

ceux qui ne pouſſoient rien en dehors ou qui ne pouſſoient que des éruptions foibles & incapables de les dégager, & cela dans le premier & ſecond periode du mal, quand la maladie alloit au-delà de trois jours, elle donnoit un peu plus d'eſperance, ſur tout quand c'étoit à la faveur des éruptions exterieures; ce qui eſt devenu plus frequent dans le troiſiéme periode, & ceux-ci alloient un peu plus loin juſqu'au quatriéme, au cinquiéme, ou au ſixiéme jour, & alors ſi les éruptions ſe ſoûtenoient, ils ſe tiroient d'affaire; mais ſi au contraire elles s'affaiſſoient, ou qu'elles diſparuſſent, ces malades mouroient auſſi cruellement que les autres.

Quelques-uns mouroient ſans aucun ſymptôme ſenſible, & avec un pouls preſque naturel, & ne ſe plaignant que de foibleſſe & d'abattement; ils avoient pourtant des yeux étincelans & le regard égaré, auſſi ſe méfioit-on toûjours de cette fauſſe tranquilité du malade: d'autres après une entiere ceſſation des ſymptômes les plus violens, & ſe ſentant tout-à-fait bien, mouroient dans la nuit ou

le lendemain, sans qu'on pût reconnoître aucune cause manifeste d'une mort si imprévûë.

Quand la maladie se terminoit heureusement, c'étoit ordinairement au huitiéme jour, ou tout au plus tard au dix, que la fiévre cessoit; & si elle alloit au-dela, c'étoit par la résistance de quelque symptôme, qui demandoit une curation particuliere.

La vigueur de l'âge & du temperamment ne servoient qu'à rendre le mal plus violent & plus mortel, comme la foiblesse de l'âge, du sexe, & du temperamment, rendoit plus susceptible de cette maladie; aussi avons-nous vû les enfans & les femmes pris les premiers dans toutes les familles, & sur-tout les femmes enceintes, qu'on a eu le chagrin de voir périr presque toutes. Ce mal n'a épargné aucun âge, il a attaqué toute sorte de personnes depuis les enfans de lait jusques aux vieillards, il a pourtant respecté, pour ainsi dire, ceux qui étoient dans un âge décrepit.

On n'a vû la langue noire qu'à fort peu de malades, mais tous l'a-

voient blanche & chargée, l'alteration étoit extraordinaire, même avec la fiévre la plus legere, sans pourtant que les malades se plaignissent de cette soif, ni qu'ils sentissent quelquefois cette alteration; les plus malades ont les yeux vifs & étincelans, même dans les plus grandes foiblesses, & le regard affreux à peu près comme les hydrophobiques, & ces yeux étincelans étoient toûjours d'un mauvais augure. C'est sans doute par-là que quelques Chirurgiens qui ont hanté le Levant, se vantent de connoître de trente pas loin, si un homme est attaqué de peste.

Les excremens de nos malades n'avoient rien de particulier, l'infection n'en étoit pas même trop grande, elle l'est beaucoup plus dans les fiévres malignes ordinaires: les urines étoient presque toûjours naturelles, elles avoient souvent une pellicule huileuse au-dessus, comme celle des phtysiques: quelquefois elles sont un peu rouges & alterées le premier jour de la maladie, quand la fiévre est violente, on en a vû pourtant quelquefois d'extrêmement rouges, & pres-

que de la couleur du sang.

On aura de la peine à croire que ces malades n'exhalent point de mauvaises odeurs, & n'ont rien de rebutant, veritablement après quelques jours de maladie, on sent une odeur douceâtre, sur tout quand le malade sué, qui est désagreable sans être trop forte ni infecte ; & cette odeur douceâtre se communique à tout ce qui a servi à l'usage des malades, aux meubles & aux chambres même, & ne se perd qu'après que ces choses ont passé par l'eau boüillante, & ont été exposées long-tems à l'air.

Les symptômes qui accompagnent la maladie sont les mêmes que ceux des fiévres malignes, avec cette difference qu'ils sont ici plus violens, & qu'ils s'élevent dès la premiere attaque du mal, & d'abord après le premier frisson. Tels sont l'abbattement, inquiétudes, nausées, vomissemens, maux de cœur défaillance, opression, diarrhée, hémorragies, affection soporeuse, délire, phrénesie, & ces derniers étoient les plus fréquens & les plus ordinaires, & ne finissoient guére que par la mort du

malade. Rarement on a vû des convulsions & des mouvemens convulsifs, & ces symptômes paroissoient sur tout dans ceux qui n'avoient aucune éruption, ou qui les avoient foibles & languissantes.

Quelquefois le mal prenoit en guise de fiévre intermittente par un petit frisson aux extrêmités qui duroit quatre à cinq heures, & revenoit tous les jours à la même heure, suivi d'une chaleur forte avec les symptômes les plus fâcheux; aussi le second ou le troisiéme accés emportoit toûjours le malade.

Dans le premier periode du mal, & au commencement du second, les malades rejettoient quantité de vers par le haut & par le bas, sur tout les enfans & les femmes, ce qui joint à la cherté des denrées, & à l'abondance des fruits qu'il y avoit eu cette année, confirmoit nos Magistrats & nos Citoyens dans la fausse créance que cette maladie n'étoit qu'une simple fiévre maligne, causée par les mauvais alimens & par la misere.

On a vû très-peu de malades en qui la nature n'ait fait quelque ef-

fort. Pour se dégager de ce venin & le pousser dehors par des dépôts ou éruptions exterieures, comme bubons, charbons, pustules, &c. ceux en qui elle ne poussoit rien au-dehors, éprouvoient toute la rigueur du mal, comme nous l'avons déja observé, & ils mouroient ordinairement en 24. heures ou en deux jours, quelques remedes qu'on leur fit : ils étoient ordinairement couverts d'exanthémes, qui étoient l'éruption la plus infructueuse, & ne servoit qu'à fonder un prognostic fâcheux: quand elles devenoient noires, elles annonçoient toûjours une mort prochaine.

Les bubons sortoient aux aînes, & souvent au-dessous, & à ces glandes qui occupent la partie superieure de la cuisse & sous les aisselles ; il survenoit des tumeurs au col, & des parotides : ils paroissoient dès que le mal se déclaroit, ou bien le second ou le troisiéme jour, & rarement après la fiévre finie. Les premiers n'étoient souvent d'aucune utilité, & n'empêchoient pas les progrès de la maladie, les seconds étoient plus favorables, & quelquefois veritables

ment critiques, je veux dire ave diminution des symptômes, & d la fiévre, qui finit au terme que nous avons marqué, calmant insensiblement à mesure que le bubon s'éleve. Les tumeurs du col, & les parotides ont presque toûjours été mortelles, sur tout quand elles étoient doubles, & ces malades périssoient par la suffocation, quelque évacuation que l'on eût pû faire pour la prévenir; dans le premier & second période du mal, on ne pouvoit amener presque aucun bubon à supuration; dans la suite, & sur la fin de ce même periode, le mal commençant à s'adoucir, on a vû presque tous les bubons supurer, quoi qu'on n'eût pas changé de remedes, ni de méthode. Quelques-uns après leurs bubons rentrés ont rendu du pus par les urines pendant plusieurs jours.

Les charbons & les pustules ont été dans tous les périodes du mal une éruption assez favorable & assez sûre, sur tout quand il y en avoit plus que d'un: les charbons paroissoient comme les anthrax & les charbons ordinaires, & sortoient dans toutes

les parties du corps, quelquefois au commencement, quelquefois dans la suite de la maladie, souvent au-dessous du bubon, & presque toûjours avec soulagement pour le malade; on a pourtant remarqué que ceux qui venoient au col, étoient presque toûjours funestes.

Les pustules s'élevent comme de petits furoncles ou bubons, en forme de pain de sucre avec une rougeur à la baze, & un point blanc à la cime: dans quelques heures ce point blanc se desseche & devient noir, la tumeur s'étend, la rougeur diminuë, & il se forme une dureté tout au tour de la tumeur. Ces pustules sont fort douloureuses, & font un escarre comme les charbons; elles paroissoient ou au commencement ou dans la suite du mal; & dans le troisiéme & dernier période, elles sortoient avant que la fiévre se déclara, & que le malade sentit aucun mal: on en a vû quelquefois sortir sur les bubons & sur les parotides, mais celles-là n'ont jamais été d'un bon augure.

On fondoit ordinairement le prognostic de la maladie sur les sympto-

mes qui l'accompagnoient, sur l'état du poulx, & sur les éruptions ; il étoit rare de voir échaper des malades avec des symptômes violens, & sans aucune éruption critique. De même le bon ou le mauvais état du poulx décidoit aussi du sort du malade ; car ceux qui avoient le poulx bon, ouvert, fort & égal, pouvoient esperer de se tirer d'affaire avec le secours des remedes, quelques violens que fussent les symptômes ; au lieu que ceux qui avoient le poulx petit, foible, inégal, frequent & obscur, avoient tout à craindre, quelque leger que le mal parut, & quoi qu'il ne fût suivi d'aucun symptôme fâcheux, & souvent même avec les éruptions les plus heureuses. Elles influent encore ces éruptions dans le pronostic de la maladie : celles qui paroissent dès la premiere attaque du mal, sont les moins favorables ; mais celles qui ne se montrent que le troisiéme ou le quatriéme jour, donnent plus d'esperance, sur tout quand elles sont vives & animées.

Par la seule description du mal, on voit d'abord que ce n'est point une

maladie d'un seul remede, elle varie autant & même plus que toutes les autres especes de fiévre, cette varieté jointe à la bizarrerie des symptômes, ne permettent même pas d'établir une methode de la traitter fixe & constante.

L'état du poulx, les éruptions & les symptômes déterminent seuls la necessité de la saignée & de la purgation; en géneral celle-là ne doit être ni copieuse, ni frequente, & celle-ci doit être toûjours bénigne & legere, & l'une & l'autre ne conviennent point quand les éruptions sont vigoureuses & avancées, le tems où elles conviennent le mieux, c'est le premier jour de la maladie.

Quand le poulx étoit plein & élevé, & le mal de tête violent, on commençoit la curation par une saignée de six onces, suivant la force du poulx, l'âge & le temperamment du malade; rarement on a eu des indications de la réiterer; mais après la premiere saignée, si le malade avoit des maux de cœur, ou des nausées, on lui a donné un émetique, le tartre émetique, si c'étoit un corps

plein & robuſte, l'ipecacuanha, ſi c'étoit une perſonne délicate, l'un & l'autre en une doſe très-petite & très-moderée.

Si l'émetique ne faiſoit qu'exciter le vomiſſement, ſans faire aller du ventre, d'abord après ſon operation finie, on donnoit ſur le champ un leger purgatif, ou tout au moins un lavement.

Quand le poulx n'étoit ni plein ni élevé, on ſe paſſoit de ſaignée, & on commençoit par donner l'émetique toûjours en petite doſe, pour peu qu'il fût indiqué, autrement ſi c'étoit un corps plein, & que l'on reconnut qu'il y eût beaucoup de corruption dans les premieres voies, on ne donnoit qu'un purgatif ſimple, on n'en a jamais donné que des benins & legers, & encore en petite doſe; parce qu'on avoit reconnu que les purgatifs violens & les grandes évacuations ne diminuoient ni la fiévre, ni les ſymptômes, & ne faiſoient que hâter la mort du malade: les legers purgatifs, comme la rhubarbe, les tamarins, la caſſe, la manne, & le ſyrop roſat, faiſant toûjours une éva-

cuation suffisante & salutaire ; le séné même n'a jamais été employé avec succès, & encore moins quand il a été donné en plusieurs doses de tisane laxative. Rarement on a eu occasion de purger dans le cours de la maladie, à moins qu'elle n'aye traîné en longueur, ou que les frequens maux de cœur ayent continué après l'émetique ; encore alors faut-il donner la potion purgative à petites reprises, pour être en état de la suspendre, dès que l'évacuation aura été suffisante, c'est-à-dire, de deux à trois selles : si après cette premiere évacuation, le malade est abatu, & le poulx déprimé, on le ranime avec un leger sudorifique & alexitere, auquel on mêle toûjours un peu de diascordium pour charmer l'effet du purgatif.

Il est arrivé quelquefois qu'après l'operation de l'émetique ou du purgatif, la fiévre s'est ranimée, & que le poulx est devenu plus plein & plus élevé. En ce cas on a fait une seconde saignée, quand il y a eu délire ou assoupissement, ou que le mal de tête a augmenté, & on l'a faite au

pied, temperant le malade par des doſes d'émulſions ſimples ou par une eau de poulet, priſes pourtant avec moderation, de peur de trop relâcher; car il faut dans cette maladie être toûjours en garde contre la diarrhée.

Après l'émetique ou le purgatif donnés, ou même dès le premier jour, ſi ni l'un ni l'autre n'a pas été indiqué, on doit être attentif à obſerver le mouvement de la nature par celui du poulx & de la fiévre. S'il paroit trop vif & trop animé pour laiſſer ſeparer le venin, & tout ce qu'il a converti en ſa nature, on peut l'adoucir & le temperer par des doux délayans, par des tiſanes propres, ou par les eſprits acides mêlés à l'eau panée, qui eſt la boiſſon la plus ordinaire de ces malades, & celle qu'ils ont le mieux ſuportée: ſi au contraire ce mouvement paroit lent & foible, on le ranime & on le ſoûtient par les doux alexiteres, & cela juſques à ce que les éruptions paroiſſent, & on continuë cette attention juſques à ce qu'il en paroiſſe quelqu'une, & que l'on en obtienne une loüable ſupuration.

Les forts narcotiques n'avoient pas un succès plus heureux que les violens purgatifs, ils jettoient toûjours les malades dans des foiblesses, dont ils ne pouvoient pas revenir, ou dans quelque assoupissement mortel, surtout quand on les donnoit au commencement du mal; ils suspendoient souvent les éruptions prochaines, & rapelloient les symptômes mortels; on n'en a jamais employé que de legers & en petite dose, & seulement dans le cas du délire & de la phrenesie, ou d'une agitation violente: dans les diarrhées on donnoit avec succès le diascordium mêlé avec les absorbans: on n'a jamais pû se servir des narcotiques dans les vomissemens, à cause de l'abattement & de la foiblesse qui les suivoient, on employoit plus utilement en ce cas là les délayans, ou bien le suc de citron, avec quelques grains de sel d'absynthe; les cardiaques même ne faisoient qu'augmenter l'irritation de ce symptôme & le rendre plus violent; on ne doit pourtant pas se presser de l'arrêter; car souvent le vomissement arrêté, il survenoit des tranchées &

des ardeurs d'entrailles, qui tourmentoient le malade jusques à son dernier moment, on voit assez la raison de ce changement.

De toutes les évacuations naturelles, la diarrhée a toûjours été la plus funeste, à moins qu'elle n'ait été moderée, & qu'elle soit venuë naturellement, sans être excitée par les purgatifs; on en a vû quelques-uns guérir ainsi, allant seulement deux ou trois fois du ventre par jour, les hémorragies ont été également funestes, quelques-unes pourtant ont été salutaires.

L'évacuation la plus utile a été celle des sueurs, & sur tout de ces sueurs qui venoient les premiers jours de la maladie, ou après un leger émetique par la quiétude du malade, & qui ne sont excitées que par la chaleur de son propre souffle; car celles qu'excitoient les remedes, étoient souvent infidéles, & n'avoient quelquefois d'autre succès que l'irritation de la fiévre; les premieres arrêtoient les progrès du mal, & souvent l'emportoient tout-à-fait, en faisant disparoître les éruptions; les dernieres épuisoient

le malade, & précipitoient sa mort.

Il suit de là que les sudorifiques les plus benins étoient les plus convenables, on ne pouvoit pas aller au-delà de l'eau de chardon-benit, de la poudre de vipere, & du lilium dans les grandes foiblesses, tout autre sudorifique, comme les volatils, les forts cardiaques & alexiteres n'ont jamais fait un bon effet, à moins que le malade ne fût dans un abattement extraordinaire. Voilà d'abord un nombre infini de remedes alexiteres & specifiques, raportés par les Auteurs, ou proposés par les Medecins actuellement en vie, & envoyés ici de differents endroits devenus inutiles, ce qui fait croire ou que ces Medecins n'ont jamais traitté de peste, ou que s'ils en ont vû, ils se sont prévenus sur des observations fausses ou incertaines.

Les opressions qui accompagnoient cette maladie ne venoient pas toûjours d'un engagement dans la poitrine; c'étoit souvent par la sueur arrêtée, par le froid que le malade prenoit en se découvrant, ou par quelque éruption exterieure rentrée: dans

dans le premier cas, qui est celui d'un engagement de poitrine, de petites saignées convenoient, quand le poulx & les forces du malade le permettoient; mais dans les autres cas, il ne falloit que rapeller les sueurs ou les éruptions par quelque leger sudorifique.

Il paroît par-là que rien n'est plus salutaire à ces malades que de les bien couvrir suivant la saison, & qu'ils n'ont rien de plus contraire que le froid; aussi tous ceux qui ont eu une douce transpiration pendant la maladie, & qui ont eu soin de l'entretenir, se sont presque tous tirés d'affaire; il seroit inutile d'entrer dans aucun détail sur le regime de vie qui convient à nos malades: on a tout dit quand on a fait voir que la maladie est des plus aiguës.

Le traittement exterieur ne doit pas être moins simple & moins benin que celui du dedans: tous ces remedes si recherchés & si singuliers ne sont ici d'aucun usage, & tout ce grand étalage de remedes externes, dont les Auteurs grossissent leurs livres, ne sert qu'à montrer leur igno-

rance dans ce mal ou leur mauvaise foi s'ils l'ont connu.

Aux bubons qui étoient avec inflammation on apliquoit des cataplâmes de micapanis avec le lait, ou bien celui d'herbes émollientes, aux autres une simple emplâtre de diachylum, ou quelque autre semblable, ou à leur défaut avec le pain & l'huile; on ouvroit ceux-là avec la lancete, quand ils étoient en voie de supuration, on apliquoit le caustic à ceux-ci, aux uns & aux autres, on n'attendoit jamais la maturité ni la supuration, & encore moins à ceux qui étoient durs & sans rougeur, auxquels on apliquoit le caustic, dès qu'ils lui donnoient prise, après l'ouverture de la tumeur, ou l'aplication du caustic, on tâchoit d'attirer une prompte supuration par les remedes pourrissans & emplastiques, le digestif simple, l'onguent basilic, celui d'althea, le beaume d'arceus, & autres de cette espece étoient les plus ordinaires & les plus efficaces avec l'emplâtre de diapalme, & ces remedes suffisoient jusques à ce que la playe fût cicatrisée. La cruelle me-

thode d'arracher les glandes inconnuë dans cette Ville, n'y a été introduite & pratiquée que par les étrangers, & ceux qui l'avoient authorisée par leur présence, & qui en avoient vû souvent de mauvais effets, ont crû devoir la rejetter dans la suite. La suppuration bien ménagée ne manque jamais d'amener la glande, ou tout au moins de la mettre en état d'être separée sans violence.

Dès que les charbons paroissoient, pour prévenir l'enfleure & l'inflammation de la partie qu'ils ne manquent jamais d'attirer, on y apliquoit le cataplâme anodin de micapanis avec le lait, & on se hâtoit de les découper les uns par une simple incision en croix, les autres en les cernant tout au tour, & les autres en déchiquetant tout le tour de l'escarre, & cette maniere est plus douce & moins douloureuse; l'escarre découpé, on y apliquoit les mêmes pourrissans que cy-dessus, à moins que l'ulcere ne ménaça de gangrene, alors on rapelle la methode ordinaire en pareil cas, & on anime les pourrissans.

On traittoit à peu près de la même maniere les puſtules charbonneuſes, quand elles n'étoient pas conſiderables, les onguents cy-deſſus ſuffiſoient pour détacher l'eſcarre, & attirer la ſupuration juſques à l'entiere guériſon; mais quand l'aſſiete de la puſtule étoit large & dure, & l'eſcarre grand, on y faiſoit une inciſion en croix, & à celles dont la dureté étoit extraordinaire, on apliquoit un petit cauſtic au milieu de l'inciſion, & puis on la traittoit à l'ordinaire.

On a remarqué que tous ces ulceres ne ſouffrent pas volontiers d'être lavés, les liqueurs ſpiritueuſes les irritent, les décoctions lénientes les relâchent, & font croître des chairs baveuſes: les vulneraires & balſamiques produiſent quelquefois l'un l'autre de ces deux effets, à moins que les ulceres ne dégenerent; mais alors ils rentrent dans la methode ordinaire; le vin même deſſeche la playe & en ſuprime la ſupuration qu'on doit entretenir auſſi long-tems que l'on peut, & tout au moins trente quarante jours, ſi on veut éviter les ſuites fâcheuſes: c'eſt auſſi pour favoriſer.

cette longue suppuration, que l'on doit faire de grandes ouvertures, soit qu'on se serve de la lancette ou du caustic.

S'il survenoit quelque accident à ces playes, comme sinus, dépôts, inflammations, gangrenes, chairs baveuses, &c. On traitte cela à la maniere ordinaire, & par les remedes les plus simples, sans qu'il soit besoin d'en avoir de particulier qui ne servent le plus souvent qu'à enrichir ceux qui les distribuent, & à répandre un air de mistere sur les choses les plus simples & les plus communes.

C'est une opinion assez commune parmi le peuple, qu'on ne peut pas prendre deux fois de suite cette maladie : c'est dans cette confiance que ceux qui en ont été guéris se livrent plus facilement au service des autres malades, & par-là cette fausse créance a son utilité : cependant cette opinion est fausse, & on a vû le contraire dans cette conjoncture, j'en ai fait moi-même une triste experience.

Rien ne nous a tant surpris dans cette maladie que la violence & la rapidité de sa contagion, soit pour le

bien commun, soit pour nôtre interêt particulier, nous avons redoublé nôtre attention sur cet article. Prévenus dès l'Ecole, par de celebres Professeurs, que les maladies ne sont point contagieuses par elles-mêmes, nous avons crû que c'étoit ici l'occasion de verifier un point aussi important pour le bien public, nous n'avons pas été long-tems à nous détromper de nôtre erreur; & les preuves que nous avons de la contagion sont si évidentes, & portent sur des faits si constants, qu'elles ne laissent aucun doute là-dessus.

Pour ce qui est du tems qu'il faut à ce venin pour se développer, quand il a une fois pénetré dans le corps: il n'y a rien de reglé, aux uns plûtôt, aux autres plus tard, suivant les differentes dispositions du sang, & selon le concours des causes externes, qui le mettent en jeu & en action; dans les uns presque sur le champ, au moins du jour au lendemain, ç'a été le plûtôt: dans les autres deux, trois, quatre, cinq, six jours, &c. jusques au trente-cinquiéme jour, qui est le terme le plus éloigné qu'on ait pû observer.

Voilà tout ce que la violence de la maladie & le trouble de cette Ville nous ont permis d'observer. Uniquement occupés à faire des observations justes & fidéles, nous n'avons pas eu la même attention à leur donner l'ordre & l'étenduë convenables, encore moins à y répandre l'érudition dont elles étoient susceptibles. Il paroit pourtant par ces observations, que cette maladie si extraordinaire ne demande que peu de remedes très-simples & très-communs, un grand ordre dans la police, beaucoup de soins des malades, & sur tout des Medecins & des Chirurgiens prudens & attentifs; aussi avons-nous vû échoüer tous les prétendus specifiques; car le bruit de cette maladie nous a attiré ici tous les empiriques & gens à secret, nous avons reçû des remedes & des recettes de toutes les contrées de l'Europe, la Cour même nous en a envoyé plusieurs avec ordre de les composer, & de les mettre en usage, rien de tout cela n'a réüssi. Les grandes idées des systêmes modernes ne sont ici d'aucun usage. Quoique le mal soit vif & prompt, il ne veut point être brus-

qué, & on ne peut point par les grandes évacuations prévenir la lenteur des crises naturelles, ni en divertir la matiere. Il faut ici necessairement faire revivre le langage & les maximes des anciens, dont toute l'aplication étoit d'observer & de suivre les mouvemens de la nature : telle doit être nôtre attention dans une maladie qui n'est, à proprement parler, qu'un *effort de la nature, ou pour mieux dire, un mouvement du sang, pour chasser un ennemi étranger.*

FIN.